



## **SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

### **Communes :**

- Les Anses d'Arlet
- Le Diamant
- Le François
- Le Marin
- Rivière Pilote
- Rivière Salée
- Le Robert
- Sainte Anne
- Sainte Luce
- Saint Esprit
- Trinité
- Les Trois Ilets
- Le Vauclin

## **RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2014**



**SOCIETE  
MARTINICAISE  
DES EAUX**

# RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2014

## SOMMAIRE

<b>1. COMMENTAIRES GENERAUX .....</b>	<b>3</b>
1.1. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE.....	3
1.1.1. <i>Description</i> .....	3
1.1.1.1. Présentation du Service.....	3
1.1.1.2. Présentation générale de la SME.....	4
1.1.1.3. Moyens en personnel.....	4
1.1.1.4. Organisation interne.....	5
1.1.1.5. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable.....	6
1.1.1.6. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'assainissement.....	6
1.2. LA QUALITE DE SERVICE .....	7
1.2.1. <i>Le baromètre satisfaction clients</i> .....	8
1.2.2. <i>Le service client</i> .....	10
1.2.3. <i>La communication externe</i> .....	13
1.2.4. <i>Coopération internationale</i> .....	14
1.2.5. <i>La qualité de l'assainissement et des prestations</i> .....	21
1.2.5.1. Taux de raccordement.....	21
1.2.5.2. Taux de collecte.....	21
1.2.5.3. Stations d'épuration.....	22
1.3. ORIENTATIONS POUR L'AVENIR.....	32
1.3.1. <i>Les grands travaux</i> .....	32
1.3.2. <i>Stations d'épuration</i> .....	33
1.3.3. <i>Réhabilitation des réseaux et postes</i> .....	36
1.3.4. <i>Le devenir des boues des stations de traitement d'eaux usées</i> .....	38
1.3.5. <i>L'assainissement non collectif</i> .....	41
1.4. INDICATEURS TECHNIQUES.....	42
1.4.1. <i>Indicateurs de performance</i> .....	42
1.4.2. <i>Usagers assainissement collectif</i> .....	47
1.4.3. <i>Fonctionnement des réseaux</i> .....	48
1.4.4. <i>Fonctionnement des postes de refoulement</i> .....	54
1.4.5. <i>Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées</i> .....	60
1.4.5.1. Descriptif patrimonial.....	60
1.4.5.2. Fonctionnement des stations.....	61
1.4.5.3. Apports de matières de vidange.....	61
1.4.5.4. Taux de charge des stations d'épuration.....	62
1.4.5.5. Rendement des stations d'épuration.....	64
<b>2. INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>66</b>
2.1. FONDS DE TRAVAUX.....	66
2.2. OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT.....	67
2.3. TARIFS .....	69
2.4. PRIX DE L'EAU (FACTURE 120 M <sup>3</sup> ).....	76
<b>3. ANNEXES .....</b>	<b>83</b>
3.1. TABLEAU D'EVOLUTION DES DEBITS DES POSTES DE RELEVAGE.....	83
3.2. TABLEAU D'EVOLUTION DES DEBITS DES STATIONS D'EPURATION.....	85
3.3. TAUX DE CHARGE HYDRAULIQUE DES STATIONS D'EPURATION .....	86
3.4. TAUX DE CHARGE DBO5 DES STATIONS D'EPURATION.....	87
3.5. TAUX DE CHARGE DCO DES STATIONS D'EPURATION .....	88
3.6. TAUX DE CHARGE MES DES STATIONS D'EPURATION.....	89

# 1. COMMENTAIRES GENERAUX

## 1.1. Présentation générale du service

### 1.1.1. Description

#### 1.1.1.1. Présentation du Service

La SOCIETE MARTINICAISE DES EAUX assure la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées sur le périmètre suivant :

COMMUNES	Clients Assujettis	m <sup>3</sup> facturés	Réseaux de collecte ml		Regards	Postes de relèvement	Stations d'épuration
			Gravitaire	Refoulement			
Anses d'Arlet	784	81 686	7 930	2 039	294	5	1
Diamant	1 422	185 924	14 806	3 386	577	8	3
François	2 028	234 086	22 762	5 101	949	19	2
Marin	1 774	185 410	13 325	1 184	592	5	2
Rivière Pilote	262	25 281	5 434	23	276	1	2
Rivière Salée	2 786	247 946	25 329	4 455	1 092	10	3
Robert	2 965	157 939	32 907	8 959	1 357	32	5
Sainte Anne	1 089	196 430	12 017	4 102	555	8	1
Sainte Luce	2 738	329 083	27 174	8 648	1 178	14	3
Saint Esprit	1 073	95 980	7 690	1 208	293	6	3
Trinité	3 424	372 297	40 391	7 035	1 761	30	3
Trois Ilets	2 537	468 262	33 986	5 240	1 443	17	2
Vauclin	2 029	164 617	16 215	1 690	697	7	2
<b>TOTAL</b>	<b>24 911</b>	<b>2 744 941</b>	<b>259 966</b>	<b>53 069</b>	<b>11 064</b>	<b>162</b>	<b>32</b>

Le périmètre sera amené à évoluer en 2015 avec l'intégration des communes suivantes à l'échéance des contrats d'affermage en cours :

- DUCOS (31 mars 2015).

COMMUNE	Clients Assujettis	m <sup>3</sup> facturés	Réseaux de collecte ml		Regards	Postes de relèvement	Stations d'épuration
Ducos	3 303	339 088	35 360	6 497	1 621	16	3

### 1.1.1.2. Présentation générale de la SME

Créée en 1977, la SME intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, dans la collecte et le traitement des eaux résiduaires, assure l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La SME assure le service de l'eau pour 23 communes :

- les 16 communes du SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du sud de la Martinique),
- la gestion du service de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint-Joseph au travers du syndicat mixte SICSM / CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) ;
- les 7 communes du SCCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord Ouest).

Elle assure également le service de l'assainissement sur le périmètre du SICSM, du SCCCNO.

Les Ressources Humaines, financières et techniques de la SME lui confèrent le rôle d'un acteur économique de premier plan en Martinique. Et de par son lien avec le groupe SUEZ-ENVIRONNEMENT-LYONNAISE DES EAUX, la société peut accéder aux moyens de ce grand groupe, réputé pour son expérience dans les métiers de l'eau et l'assainissement, leur expertise technique, leur solidité économique et leur stabilité financière.

### 1.1.1.3. Moyens en personnel

D'un effectif de 211 au 31 décembre 2014, les salariés de la SME disposent de véritable compétence, acquise à la fois par la mise en place d'actions de formation adaptées mais aussi grâce à l'expérience acquise au sein de l'entreprise, ou auprès d'entreprises du même secteur d'activité en local et à l'international.

La SME consacre environ 3 % de sa masse salariale au développement, à l'acquisition et au maintien des compétences de ses salariés grâce à la mise en place d'actions de formation qualifiante et diplômante en externe et en interne.

La politique de formation est orientée vers la prise en compte de l'ensemble des dimensions utiles à l'exercice efficace de nos métiers, en respectant les exigences des clients (technologies nouvelles, reporting contractuel et réglementaire, management, communication....).

Les agents sont répartis en niveau de qualification comme suit :

Ouvriers – employés :	156
Agents de maîtrise :	42
Cadres :	13

#### 1.1.1.4. Organisation interne

La SME est organisée par Agences et Direction.

Le siège social, situé à Place d'Armes au Lamentin, accueille tous les services centraux : la direction générale de la société, la direction administrative et financière, l'agence clientèle, la direction des ressources humaines, la direction de la performance et des travaux et la direction Technique et Environnement.

L'organisation des activités d'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que l'accueil client lié à ces activités, a été répartie en deux agences organisées comme suit :

- ✚ Agence CENTRE-NORD dont le siège situé dans les locaux de Place d'Armes regroupe les zones CENTRE (Lamentin et Saint-Joseph), NORD (Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert, Prêcheur et Saint-Pierre) et NORD ATLANTIQUE (François, Robert et Trinité) ;
- ✚ Agence SUD dont le siège situé à Petit-Bourg regroupe les zones SUD (Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Sainte-Luce et Vauclin) et SUD CARAÏBE (Anses-d'Arlet, Diamant, Ducos, Rivière-Salée, Saint-Esprit et Trois-Ilets).

#### ☞ **Organisation de l'astreinte**

La SME gère les appels relatifs aux manques d'eau, fuites, pollutions ou problèmes électromécaniques. Ces appels peuvent provenir des clients ou directement des équipements de télésurveillance des 500 installations dont la SME à la gestion.

Le service d'astreinte (20 personnes en continu) permet une permanence 24h/24, tous les jours de l'année. Cette continuité du service concerne la gestion des installations de production et de distribution d'eau, de collecte et de traitement des eaux usées.

Les équipes d'astreinte sont mobilisables hors des heures ouvrables, pour déclencher les réparations nécessaires.

Le personnel est compétent en traitement d'eau, épuration, plomberie, terrassement, électromécanique et gestion des réseaux. Il est encadré par des agents de maîtrise et un cadre. L'effectif mobilisé chaque semaine représente environ 10 % de l'effectif total de la société.

L'astreinte est planifiée semestriellement. Un tableau est tenu à jour au Secrétariat technique de la SME.

- L'organigramme d'astreinte

Sous l'autorité d'un cadre responsable, l'astreinte s'organise en quatre entités distinctes :

- le responsable d'astreinte (cadre) :  
Il représente la Direction de la SME, assure la responsabilité du bon fonctionnement de l'astreinte et intervient en situation d'exception.
- l'astreinte téléphonique :  
L'objectif est de fournir à tous clients ou tiers, qui appelle sur un numéro d'urgence, un interlocuteur physique et ce 24 h / 24.

L'astreinte téléphonique prend le relais du standard de la SME ; la réception des alarmes techniques est centralisée vers les électromécaniciens en fonction de zones géographiques pré-définies.

- l'astreinte d'encadrement :

Elle gère les situations qui sortent de la pratique courante et nécessitent soit une appréciation spécifique, soit la mobilisation de moyens importants. Elle prend les décisions d'intervention pour les cas qui n'ont pas fait l'objet d'une description pré-établie d'intervention.

Elle encadre les interventions importantes et permet de mettre en œuvre les dispositions appropriées à chaque situation.

- l'astreinte d'intervention :

Les travaux à réaliser étant urgents par nature, elle se mobilise dès qu'elle est sollicitée, dans des délais très courts, pour les effectuer. Pour un certain nombre de situations banalisées étudiées à l'avance (petites interventions, diagnostics...), elle travaille en autonomie. Les incidents les plus fréquents ou les plus prévisibles sont passés en revue de façon systématique.

- L'astreinte mobilise au total 20 personnes par semaine.

• Les moyens mis à disposition du personnel d'astreinte

- téléphones à domicile et téléphones portables,
- P.C. portables de télésurveillance,
- véhicules avec outillage et jeux de plans de réseaux,
- fourgons-ateliers, mini pelles et camions benne,
- mallettes d'astreinte (adresses, téléphone, consignes d'intervention ...),
- camion hydrocureur d'intervention,
- téléphones satellites en cas de nécessité.

Les interventions d'astreinte sont enregistrées et font l'objet d'un suivi dans le cadre des procédures de certification, afin d'en améliorer en permanence le fonctionnement

1.1.1.5. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable

- 3 usines de traitement d'eau, 4 captages de sources et 2 forages,
- 187 réservoirs de stockage,
- 85 stations de pompage,
- 20 millions de m<sup>3</sup> produits par an,
- plus de 2 500 km de réseau d'eau potable.

1.1.1.6. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'assainissement

- 49 stations d'épuration d'eaux usées représentant une capacité théorique de 180 000 équivalents-habitants,
- 194 postes de relevage,
- 6,6 millions de m<sup>3</sup> épurés par an,
- 402 km de réseau d'assainissement.

## 1.2. La qualité de service

L'évolution du marché et l'ambition de la SME de toujours satisfaire ses clients (collectivités, abonnés et consommateurs), l'ont conduite à entreprendre dès 1999 une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses produits et services.

Depuis juin 2005, la SME est certifiée ISO 9001 pour la totalité de ses activités sur l'ensemble de son périmètre.

Ce certificat a été renouvelé en novembre 2013 et concerne :

- la production et la distribution d'eau potable,
- la gestion administrative des clients,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- l'entretien et l'inspection des réseaux.
- L'analyse des eaux de baignade

La politique d'entreprise définit différents axes :

☞ **Produire une eau de qualité, 24h/24 ;**

☞ **Rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel ;**

☞ **Respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes ;**

☞ **Progresser en performance et en efficacité ;**

☞ **S'engager dans le développement durable et être un partenaire du développement de la Martinique ;**

☞ **Préserver l'intégrité physique de chaque collaborateur ;**

☞ **Renforcer la qualité de service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes, par la formation permanente de nos collaborateurs, par l'utilisation de technologies nouvelles et innovantes.**

L'ensemble des agents de la SME est mobilisé sur ces axes d'amélioration par la déclinaison d'objectifs opérationnels individuels et des ressources importantes ont été mises en place afin d'obtenir l'adhésion de tous à cette démarche Qualité.

Le système Qualité en place est évalué en interne, par une équipe d'auditeurs préalablement formés et en externe par l'organisme AFNOR Certification.

L'ensemble de ces évaluations démontre que le système de management de la Qualité de la SME répond bien aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008 et met en avant les fondations solides liées à la construction progressive du système Qualité, l'expérience acquise par la SME dans son environnement professionnel, la forte implication et l'appropriation du système Qualité par le personnel.

### 1.2.1. Le baromètre satisfaction clients

Depuis 2000, la SME a lancé un baromètre annuel de satisfaction pour mesurer l'appréciation de ses clients sur ses prestations et connaître leurs attentes.

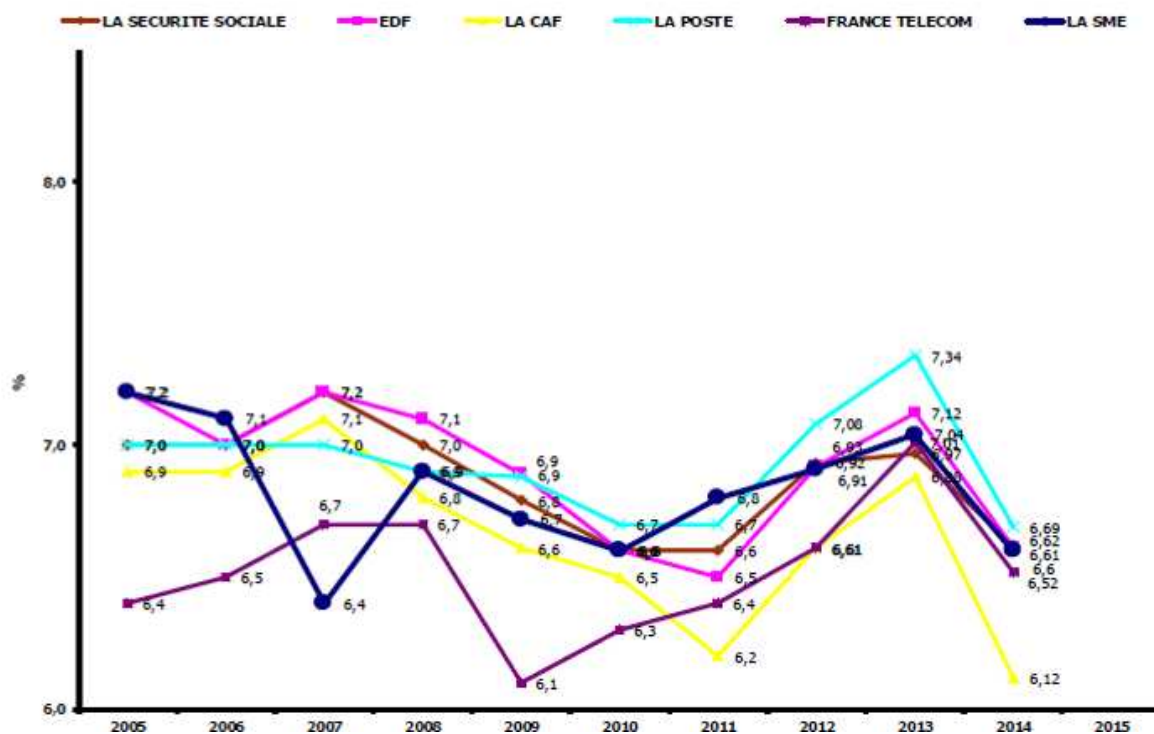
L'enquête a été réalisée par l'institut de sondage LH2Dom durant les mois de novembre et décembre 2014.

On peut retenir les résultats suivants :

#### Image comparative avec d'autres services publics

A l'instar des autres acteurs avec lesquels elle est comparée, la SME enregistre une baisse de ses résultats en terme d'image globale de qualité de service :

- La SME bénéficie d'une note d'appréciation globale de 6,61 / 10, contre 7,04 / 10 en 2013.
- D'autres acteurs tels que La Poste ou EDF enregistrent aussi des baisses significatives passant de 7,34 à 6,69 / 10 et de 7,12 à 6,62 / 10.
- La SME est en seconde position, derrière La Poste, ex aequo avec EDF.



Les mouvements sociaux à la SME ont eu un impact indéniable sur la perception des clients car la plupart des indicateurs évalués sont en baisse.

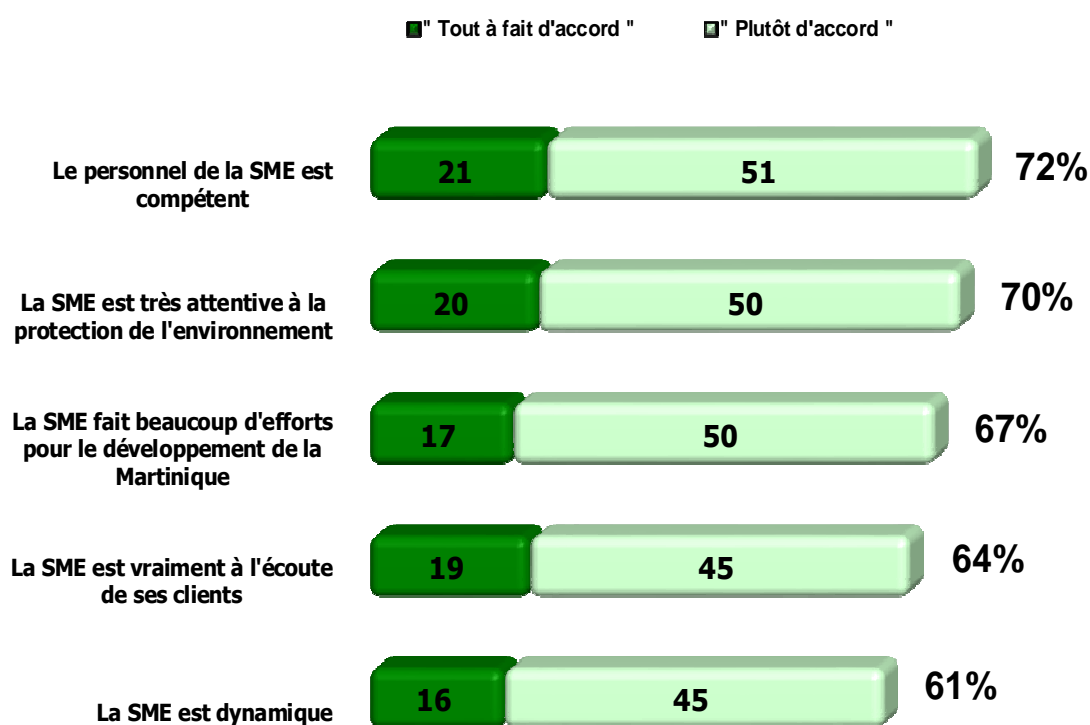


On note cependant que la baisse des résultats concerne davantage les indicateurs liés à l'image institutionnelle que ceux liés à la qualité de service qui n'enregistrent qu'une baisse limitée

### **Image institutionnelle**

Les indicateurs liés à l'image institutionnelle enregistrent une baisse significative :

- Entre 2013 et 2014, les baisses les plus notables (baisses de 10 à 17 points) concernent :
  - La SME est dynamique
  - La SME est vraiment à l'écoute de ses clients :
  - La SME fait beaucoup d'efforts pour le développement de la Martinique :
- Les autres indicateurs enregistrent des baisses, moins marquées, de 5 à 7 points, par rapport à 2013 :
  - La SME est très attentive pour la protection de l'environnement.
  - Le personnel de la SME est compétent.



### **Satisfaction/insatisfaction des clients abonnés**

Les indicateurs liés à la qualité de service enregistrent une baisse contenue, inférieure à 0,5.



Notes moyennes sur 10

### **Les souhaits des abonnés**

Lorsque l'on demande aux interviewés de se prononcer sur les projets qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre en priorité, les trois projets suivants, déjà les plus mentionnés en 2013, sont confirmés en 2014 :

- Transmettre des fiches d'information en même temps que la facture : 57 %
- Mettre en place une tarification sociale pour aider les plus démunis à payer leur facture d'eau : 35 %
- Rénover les canalisations : 39 %.

#### *1.2.2. Le service client*

##### • **Accueil de la Clientèle** :

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégataire à l'adresse :

Société Martiniquaise des Eaux  
Z.I. Place d'Armes  
LE LAMENTIN

Aux heures d'ouvertures suivantes :

- ▶ 7h45 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
- ▶ 7h45 – 12h30 et 13h45 – 17h00, les mardis et jeudis

#### **Le numéro de l'accueil téléphonique le 05 96 51 80 51**

Le service d'astreinte de la SME permet de répondre à toutes les urgences, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Le numéro de **téléphone d'urgence** en dehors des heures ouvrées est le **05 96 56 99 20**. Cependant, si le client appelle notre standard, en dehors des horaires de « réception client », il a la possibilité d'être réorienté directement sur notre service d'astreinte.

## □ Information de la Clientèle

Le « client-consommateur » réclame une information plus régulière et une plus grande transparence sur la qualité et le prix de l'eau. La SME contribue naturellement à ces réponses avec une action de communication très ouverte, structurée et régulière.

En 2014, les actions de communication suivantes ont été renouvelées :

- Mise à jour, à chaque événement, d'une carte interactive [www.smeaux.fr](http://www.smeaux.fr) informant le client des éventuelles perturbations de l'alimentation en eau potable.
- envoi aux abonnés de factures au format recto-verso. Cette facture présente l'historique des consommations, des messages personnalisés, et une plus grande lisibilité des prestations facturées.

## □ Une démarche de progrès

La SME va poursuivre ses actions d'amélioration de l'accueil et du service à la Clientèle.

### \* Amélioration de l'accueil téléphonique

Dans un souci permanent d'amélioration notre qualité de service, nous avons créé en date du 2 décembre 2013, un centre de relation clientèle (CRC). Ce CRC comprend 4 collaborateurs (au lieu de 2 précédemment) dans un espace dédié avec 4 postes de travail.

Dans le cadre d'un plan de formation ambitieux, les collaborateurs du CRC ont acquis de nouvelles connaissances, afin d'améliorer la prise en charge des appels entrants.

Cette montée en compétence a été l'un des éléments permettant de réguler le flux client.

### \* Mise en place de nouveaux moyens de paiement

L'amélioration de notre offre en moyens de paiement fait partie de nos priorités. C'est une requête forte de la part des clients.

#### *a/ Les bornes de paiement*

La mise en service de deux bornes de paiement automatisées, au Lamentin, depuis le 5 décembre 2012, confirme bien la volonté de la SME d'améliorer sa qualité de service en apportant à ses clients des solutions toujours plus innovantes et adaptées à leurs besoins. Les nouvelles « Otomatic » de l'Agence acceptent les paiements par cartes bancaires et espèces. Elles offrent aussi la possibilité de payer un ou plusieurs acomptes sur factures, et de solder les factures antérieures.

Ainsi, la mise en service de deux nouvelles bornes placées en extérieur avec un accès 24H/24 sur notre site de Place d'Armes au Lamentin, a permis de répondre à cette logique.

Le paiement est possible uniquement par carte bleue.

#### *b/ Le télépaiement*

Face au succès rencontré par le service du télépaiement, nous avons mis en place un serveur vocal automatisé accessible 7j/7 et 24H/24H depuis avril 2013, et ce sans changement de numéro téléphonique. Le télépaiement reste accessible au 0810 301 130. L'abonné garde toujours la possibilité d'effectuer un paiement total ou partiel de sa facture. Ce type de paiement est de plus en plus utilisé par nos abonnés.

### *c/ Le paiement en ligne*

Depuis avril 2013 il est aussi possible via notre site internet d'effectuer le paiement total ou partiel de sa facture. Pour ce faire, nous avons créé un lien sur notre site permettant, en toute sécurité, d'accéder au paiement de sa facture en ligne.

Les chiffres enregistrés sur ce moyen de paiement sont aussi en augmentation : xx% sur l'ensemble de nos encaissements.

#### \* Information des abonnés par d'autres vecteurs

- Mise en place de rencontres régulières avec les associations de consommateurs (un interlocuteur privilégié par association).
- Mise en place d'une sensibilisation avec les C.C.A.S. des communes (disponibilité de nos interlocuteurs).
- Création d'une cellule « grands comptes », pour une gestion personnalisée des clients type « gros consommateurs ».

#### \* Système d'information Clientèle : e-GEE

La SME a investi dans l'amélioration de son Système d'Information Clientèle afin de développer ses activités et de répondre aux exigences contractuelles.

Ce changement a été motivé par les opportunités contextuelles suivantes :

- Le décroisement nous a permis de bénéficier de l'expérience de Lyonnaise des Eaux dans le domaine des Systèmes d'Information.
- L'ancien Système d'Information clientèle n'était plus adapté aux nouvelles exigences de nos métiers.
- Le souci d'améliorer la satisfaction de nos clients à travers de nouveaux services.

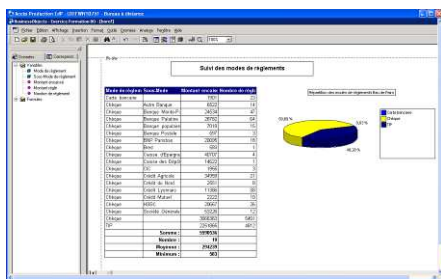
Le basculement sur e-GEE, s'est déroulé en aout 2011.

e-GEE est un moteur de facturation qui gère plus de 4 millions d'abonnés dans le monde. Il s'agit d'une application de type client-serveur développée pour répondre aux besoins des collectivités et des sociétés gestionnaires du domaine de l'eau et de l'électricité.

Les principales avancées sont :

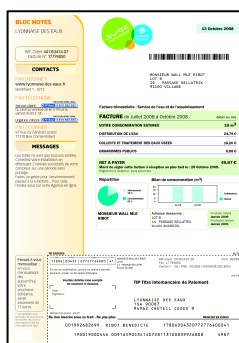
- La mise en place d'un module de gestion de la relation client
- La vision client/branchement évolue vers une vision client/acteurs
- L'ancien Système d'Information nous permettait de distinguer difficilement dans nos bases de données le client propriétaire du client locataire et du client payeur.
- Le nouveau Système d'Information recentre l'intérêt sur le point de service de distribution autour duquel peuvent coexister distinctement 3 types de clients : propriétaire, locataire et payeur.
  - Un environnement de reporting à la demande

La solution e-GEE dispose d'un infocentre nous permettant de disposer de requêtes sous technologie Business Object.



- Une image facture revisitée

La présentation a été améliorée afin de permettre aux clients de mieux comprendre leur facture. Nous avons révisé la lisibilité, rajouté des informations complémentaires et amélioré les palettes de couleurs, passant d'une bichromie à une coloration plus riche et plus agréable au visuel.



Aujourd'hui, nous continuons à investir sur notre logiciel clients, afin d'améliorer la qualité de service rendue à nos abonnés, clients et affiner encore plus nos données.

Ainsi, nous n'avons pas hésité à mettre en place des moyens supplémentaires (évolution du logiciel) visant à renforcer la qualité du traitement de nos demandes.

### 1.2.3. La communication externe

Au-delà de ses missions premières relatives aux services publics d'eau et d'assainissement, la SME s'investit dans diverses actions destinées à mieux informer les habitants sur les enjeux environnementaux.

Elle participe également à des activités de type culturelles, sociales ou sportives des territoires sur lesquels elle est présente.

En 2014, les opérations suivantes ont été réalisées :

#### Relations publiques

- Mise à disposition d'informations détaillées sur notre Société, nos services et notre métier sur le site internet : [www.smeaux.fr](http://www.smeaux.fr) ; informations en temps réel des interruptions programmées
- Travail en lien avec le tissu associatif via la participation à des réunions publiques à la demande d'associations de consommateurs pour présenter nos métiers et expliquer la facturation et les bonnes pratiques de consommation d'eau

- Participation au salon de l'agriculture pour faire connaître l'usine Terraviva et le process de traitement des boues de stations d'épuration (novembre 2014)
- Organisation de visites des installations (accueil du grand public à l'usine d'eau potable de Rivière-Blanche)
- Organisation de la Journée sur la précarité hydrique en partenariat avec l'Association des Aînés de la Martinique et l'Association Solidarité, Fraternité, 3<sup>ème</sup> âge
- Réalisation d'une exposition à partir de dessins réalisés par les enfants de l'école maternelle de Dostaly (François)

#### **Partenariats**

- Sponsoring sportif :
  - Criterium des quartiers (Lamentin Avril 2014)
  - Longvilliers club (Lamentin)
  - Club Franciscain (François)
  - Club Ufolep (Robert)
  - Sprint Club de Saint Joseph
  - Club des Gommiers de la Martinique
  
- Partenariats éducatifs :
  - Participation à l'organisation des cérémonies de remise des prix de plusieurs collèges (Collège Petit Manoir du Lamentin, Collège de Ducos, Collège de Sainte-Luce, Collège George Elisabeth, Collège Place d'armes, Lycée Acajou 2, ...)
  - Participation à la bourse d'études Alizés pour l'accompagnement de jeunes martiniquais dans des voies d'excellence
  - Accueil de lycéens de seconde dans le cadre de stages d'immersion dans le cadre de la Bourse d'études Alizés
  - Ateliers découverte du cycle de l'eau en école maternelle (Dostaly – François)

#### **Relations presse**

- Communication dans les médias (presse écrite et radio) des informations de manque eau
- Prises de parole régulières dans les médias lors des interventions sur le terrain suite à la réparation des casses

#### **Publicité**

- Parution de visuels dans les agendas 2014 de nos partenaires (Agenda de l'Association des Maires, Agenda des villes du Robert, du Diamant, Marin, François et Vauclin)

#### *1.2.4. Coopération internationale*

La SME, en tant qu'entreprise martiniquaise, est sensible à tous les événements qui peuvent concerner les îles de la Caraïbe. Aussi, les équipes de la SME se sont mobilisées pour apporter leur assistance et leur savoir faire à la DINEPA (gestionnaire de l'eau sur le Grand Port au Prince) et à la WASCO (gestionnaire de l'eau sur l'ensemble de Sainte Lucie), en réponse aux catastrophes naturelles que ces deux organismes ont eu à gérer.

Pour Haïti, Lyonnaise des eaux a remporté à un appel d'offre international ; la mission consistant à superviser la remise en service des forages du sud de l'agglomération et les réparations des fuites sur les canalisations maîtresses.

Pour Sainte Lucie, en partenariat avec le SICSM la SME a proposé à WASCO une assistance technique en complément de la mission réalisée en 2010 après le passage de la tempête tropicale Earl.

### **☞ Actualité marquante**

Certains des textes présentés peuvent avoir des impacts contractuels. La SME se tient à disposition pour assister la collectivité dans l'évaluation de ces impacts en local et la préparation en tant que de besoin des projets d'avenant.

## **REGLES COMMUNES AUX MARCHES PUBLICS ET AUX DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**

### **ADOPTION DES DIRECTIVES EUROPEENNES « MARCHES PUBLICS » ET « CONCESSIONS »**

**> Directive 2014/23/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 sur l'attribution de contrats de concession**

**> Directive 2014/24/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE**

Les directives relatives à la passation des marchés publics (secteurs classiques et spéciaux) et à l'attribution des contrats de concession ont été adoptées le 26 février 2014. Les Etats membres ont deux ans pour les transposer, soit jusqu'en avril 2016. Un projet d'ordonnance relative à la transposition des directives marchés a été publié.

**S'agissant des marchés publics**, les directives constituent une simplification et un assouplissement du régime procédural établi par les règles en vigueur depuis 2004. Le recours à la négociation est favorisé par une nouvelle « *procédure concurrentielle avec négociation* ». Une telle procédure pourra notamment être mise en œuvre lorsque « *les besoins du pouvoir adjudicateur ne peuvent être satisfaits sans adapter des solutions immédiatement disponibles.* »

**S'agissant des concessions**, l'innovation majeure de cette nouvelle directive tient à l'encadrement des concessions de services, qui recouvrent les délégations de service public françaises. La définition de la délégation de service public, ses règles de passation et d'exécution vont donc devoir être adaptées en tenant compte des nouvelles règles en la matière. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un bouleversement des règles internes. Le secteur de l'eau a été exclu du champ d'application de la directive.

### **ADOPTION DE LA LOI RELATIVE A LA SEMOP**

**> Loi n°2014-744 du 1<sup>er</sup> juillet 2014 permettant la création de sociétés d'économie mixte à opération unique**

Une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales peuvent désormais créer une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP), revêtant la forme d'une SA, avec au moins un actionnaire opérateur économique sélectionné après une mise en concurrence en vue de la conclusion et de l'exécution d'un contrat.

L'objet unique de ce contrat, qui ne peut être modifié durant toute la durée du contrat, peut concerner, notamment, la gestion d'un service public pouvant inclure la construction des ouvrages ou l'acquisition des biens nécessaires au service.

La sélection des candidats et l'attribution du contrat sont effectuées via un unique appel public à la concurrence qui devra respecter les règles applicables au type de contrat destiné à être conclu (délégation de service public, concession de travaux, concession d'aménagement ou marché public).

La SEMOP est dissoute de plein droit au terme du contrat avec la collectivité ou dès que l'objet du contrat est réalisé.

## **OUVERTURE DU RECOURS EN CONTESTATION DE LA VALIDITE DU CONTRAT A L'ENSEMBLE DES TIERS**

## > Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994

Dans cette décision le Conseil d'Etat a étendu à l'ensemble des tiers le recours en contestation de la validité d'un contrat administratif, autrefois réservé aux seuls concurrents évincés (CE, 16 juillet 2007, Sté Tropic Travaux Signalisation, n°291545).

Ce recours de pleine juridiction, éventuellement assorti de demandes indemnitaires, doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et ses modalités de consultation.

Deux conditions encadrent ce recours :

- les intérêts du requérant devront avoir été lésés de façon suffisamment directe et certaine par la passation du contrat ou par ses clauses ;
- le requérant ne pourra se plaindre que des vices du contrat en rapport direct avec l'intérêt lésé dont il se prévaut ou de ceux d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office.

Ces conditions ne sont toutefois pas applicables au Préfet ni aux membres des organes délibérants des collectivités qui peuvent invoquer tout moyen à l'appui de leur recours compte tenu des intérêts dont ils ont la charge.

## RECEVABILITE DES CANDIDATURES ET PARITE HOMME-FEMME

### > Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Les interdictions de soumissionner aux marchés publics et aux délégations de service public sont étendues aux personnes qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en œuvre l'obligation de négociation sur les objectifs d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes dans l'entreprise, ainsi que sur les mesures permettant de les atteindre et qui, à la date à laquelle elles soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation.

Cette obligation de négociation s'applique uniquement dans les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives. (articles L. 2242-1 et L. 2242-5 du code du travail)

## MARCHES PUBLICS

### RECEVABILITE DES CANDIDATURES

#### > Décret n°2014-1097 du 26 septembre 2014 portant mesures de simplification applicables aux marchés publics

##### Plafonnement du chiffre d'affaires :

Ce décret contraint les acheteurs publics à plafonner leurs exigences en matière de capacités financières des candidats. Lorsqu'ils exigent, dans les documents de la consultation, un chiffre d'affaires annuel minimal pour la réalisation des prestations, le montant qu'ils fixent ne peut être supérieur à deux fois le montant estimé du marché ou du lot concerné, « *sauf justifications liées à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution* ».

Cette mesure s'applique à toutes les consultations lancées à partir du 1er octobre 2014.

##### Consécration du principe « Dites-le nous une fois » :

Les pouvoirs adjudicateurs sont désormais dispensés de demander des documents qu'ils auraient déjà obtenus dans le cadre d'une précédente consultation, à condition qu'ils soient toujours valables.

Ils ne peuvent plus non plus exiger des candidats la production de documents qui seraient accessibles gratuitement en ligne. Sont concernés les documents qui sont mis à disposition par un organisme officiel mais également ceux qui sont rendus accessibles au pouvoir adjudicateur, par le candidat, via un espace de stockage numérique.

## PAYEMENT DIRECT DES SOUS-TRAITANTS HORS TVA POUR LES TRAVAUX IMMOBILIERS

### > Loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014

#### > BOI-TVA-DECLA-10-10-20-20140124 « TVA - Régimes d'imposition et obligations déclaratives et comptables - Redevable de la taxe - Livraisons de biens et prestations de services - Détermination du redevable »

L'article 283 du code général des impôts a été complété par la loi de finances pour 2014. Un dispositif d'auto-liquidation de TVA a été mis en place pour les travaux de construction, y compris ceux de réparation, de nettoyage ou d'entretien, de transformation et de démolition effectués en relation avec un bien immobilier par une entreprise sous-traitante pour le compte d'un preneur assujéti.

Les collectivités territoriales doivent désormais effectuer les paiements directs des sous-traitants agréés hors TVA. La TVA correspondante est auto-liquidée par le titulaire du marché, qui facture à la collectivité la TVA sur l'ensemble du montant de l'opération (part de la sous-traitance comprise).



## DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

### MODIFICATION DES MODALITES DE MISES EN ŒUVRE DES CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

#### > Conseil d'Etat, 30 juillet 2014, Sté Lyonnaise des eaux, n°369044

Le Conseil d'Etat a précisé les conditions dans lesquelles une personne publique peut modifier les modalités de mise en œuvre des critères de sélection des offres dans le cadre d'une procédure d'attribution d'une délégation de service public.

La personne n'est pas tenue d'informer les candidats des modalités de mise en œuvre des critères de sélection (CE, 23 décembre 2009, Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles, n° 328827). Néanmoins, lorsqu'elle décide de rendre publiques ces informations, elle ne peut ensuite les modifier qu'en informant les candidats en temps utiles.

Ainsi si l'information initiale sur les modalités de mise en œuvre des critères a été donnée avant le dépôt des candidatures, la modification devra être portée à la connaissance des candidats en temps utile avant le dépôt des candidatures.

Pour le cas où l'information a été donnée après le dépôt des candidatures, la modification des modalités de mise en œuvre des critères devra intervenir en temps utiles avant le dépôt des offres.

## GESTION DES SERVICES D'EAU

### RELATIONS DES FOURNISSEURS D'EAU AVEC LES USAGERS

#### > Loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation

La « loi Hamon » s'applique aux seuls contrats portant sur la fourniture d'eau, à l'exclusion du service assainissement. Cette loi impacte la gestion des relations entre les fournisseurs d'eau et leurs usagers de plusieurs façons :

- Les fournisseurs d'eau (publics ou privés) sont désormais soumis à l'obligation d'information précontractuelle. En conséquence, avant la conclusion d'un contrat d'abonnement, le fournisseur d'eau doit communiquer au consommateur de manière lisible et compréhensible certaines informations au nombre desquelles figure le prix de l'eau.
- Un délai de rétractation de 14 jours est accordé au consommateur après la souscription à distance d'un contrat d'abonnement ou d'un marché de travaux en vue notamment de la réalisation d'un branchement neuf. Pour les contrats conclus par voie électronique, avant qu'il ne passe sa commande, il devra être rappelé au consommateur les informations relatives aux caractéristiques essentielles des services commandés, à leur prix et à la durée du contrat. Enfin, le consommateur doit reconnaître explicitement son obligation de paiement (à peine de nullité de la commande).
- Interdiction de facturer aux usagers des frais supplémentaires venant s'ajouter au prix de l'objet principal d'un contrat et le coût de prestations non expressément commandées.
- Règlementation du démarchage téléphonique : interdiction pour le fournisseur d'eau de démarcher par téléphone un consommateur inscrit sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.
- Interdiction de facturer des frais liés au rejet de paiement à des consommateurs en situation de précarité.
- Pénalisation de la facturation des frais de recouvrement amiable aux consommateurs.
- Possibilité d'infliger une amende administrative d'un montant maximal de 15 000 euros à une personne morale lorsqu'un contrat conclu entre un professionnel et un consommateur contient une ou plusieurs clauses abusives.
- Factures entre professionnels : renforcement des sanctions encourues en cas de paiement tardif.
- Protection du nom des collectivités territoriales : dans des conditions qui seront fixées par décret, toute collectivité territoriale ou tout établissement public de coopération intercommunale peut demander à l'Institut national de la propriété industrielle d'être alerté en cas de dépôt d'une demande d'enregistrement d'une marque contenant sa dénomination, pour, le cas échéant, former une opposition à la demande d'enregistrement.

### FACTURES D'EAU IMPAYEES ET PROCEDURE A SUIVRE

## > Décret n°2014-274 du 27 février 2014 modifiant le décret n°2008-780 du 13 août 2008 relatif à la procédure applicable en cas d'impayés des factures d'électricité, de gaz, de chaleur ou d'eau

Ce décret modifie celui du 13 août 2008 relatif à la procédure applicable en cas d'impayés des factures d'électricité, de gaz, de chaleur ou d'eau, pour tenir compte de la « loi Brottes » (loi n° 2013-312 du 15 avril 2013 *visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes*).

Désormais lorsqu'un consommateur n'aura pas acquitté sa facture d'eau à la date limite, son fournisseur l'informerá par un 1er courrier qu'à défaut de règlement dans un délai de 15 jours, sa fourniture d'eau pourra être interrompue. Si pendant ce délai aucun accord n'est trouvé, le fournisseur pourra interrompre la fourniture d'eau, après avoir adressé un second courrier au consommateur lui laissant 20 jours pour saisir les services sociaux (s'il s'agit d'un cas social déjà connu, le délai est porté à 30 jours et le fournisseur doit proposer de transmettre lui-même le dossier aux services sociaux).

*Nota : Ce décret confirme la possibilité de couper l'eau (hors situations de précarité qui doivent donner lieu à des aides sociales)*

## ASSAINISSEMENT

### REUTILISATION DES EAUX USEES EPUREES

#### > Arrêté du 25 juin 2014 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif à l'utilisation d'eaux issues du traitement d'épuration des eaux résiduaires urbaines pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts

L'arrêté du 25 juin 2014 assouplit les conditions d'utilisation des eaux usées traitées en supprimant le dossier de demande d'expérimentation pour l'irrigation par aspersion antérieurement fixées par l'arrêté du 2 août 2010. En revanche, les contraintes de mise en œuvre restent toujours très contraignantes, notamment pour l'irrigation d'espaces verts et pour l'irrigation par aspersion.

Les conditions d'utilisation détaillées dans l'arrêté portent sur la qualité et le programme de surveillance de l'eau traitée, les prescriptions techniques des systèmes d'irrigation ainsi que sur la mise en œuvre de l'utilisation de cette eau. La réutilisation des eaux usées épurées reste soumise à autorisation du préfet du département (qui peut prévoir des modalités d'irrigation plus strictes que l'arrêté du 25 juin), mais l'avis de l'ANSES n'est plus demandé sur chaque dossier.

## ENVIRONNEMENT

### PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

#### > Décret n° 2014-45 du 20 janvier 2014 portant adoption des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a prévu l'adoption d'un document-cadre intitulé : « *Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques* ».

Le document-cadre adopté par le présent décret contient deux parties :

– une première partie relative aux choix stratégiques précisant les définitions, les objectifs et les grandes lignes directrices pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue ;

– une seconde partie constituant le guide méthodologique précisant les enjeux nationaux et transfrontaliers pour la cohérence écologique de la trame verte et bleue à l'échelle nationale, les éléments méthodologiques propres à assurer la cohérence des schémas régionaux en termes d'objectifs et de contenu, et un volet relatif à l'élaboration des schémas régionaux dans les départements d'outre-mer.

### INSTALLATIONS CLASSEES

#### > Arrêté du 28 avril 2014 relatif à la transmission des données de surveillance des émissions des installations classées pour la protection de l'environnement

A compter du 1er janvier 2015, doivent être transmis par voie électronique sur GIDAF, le site de télédéclaration du ministère en charge des installations classées, les résultats de la surveillance des émissions réalisée conformément aux prescriptions édictées par les arrêtés relatifs aux ICPE (résultats d'auto surveillance et contrôles externes).

### MISE EN DECHARGE DES DECHETS INERTES : CAS DES ENROBES AMIANTES

#### > Arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes dans les installations relevant des rubriques 2515, 2516, 2517 et dans les installations de stockage de déchets inertes relevant de la rubrique 2760 de la nomenclature des installations classées

Cet arrêté rend notamment impossible l'admission des déchets enrobés amiantés (qui peuvent provenir des travaux de voirie) sur les installations relevant des rubriques 2515, 2516, 2517 et 2760 dès lors qu'ils sont dangereux. Cette dangerosité doit être vérifiée par l'exploitant de l'ICPE, lequel doit mettre en place une procédure d'acceptation préalable et doit réclamer au producteur de déchets un document préalable relatif à l'origine du déchet et sa classification au terme de la nomenclature déchets.

## SDAGE

> **Instruction du Gouvernement du 22 avril 2014 relative à la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et des programmes de mesures associés, NOR : DEVL1406395J**

> **Décret n° 2014-1510 du 15 décembre 2014 portant diverses modifications des procédures d'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et d'octroi de l'autorisation prévue par le II de l'article L. 411-3 du code de l'environnement**

> **Arrêté du 18 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 17 mars 2006 relatif au contenu des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux**

Cette instruction précise le cadrage général de la mise à jour des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de leurs programmes de mesures. Elle est complétée par des documents spécifiques (instructions, guides, notes), listés en annexe. Les SDAGE et leurs programmes doivent être mis à jour et publiés pour mi-2015. L'instruction fait état du suivi de nouvelles substances donnant lieu à de nouveaux indicateurs à suivre, d'un meilleur degré de connaissances des masses d'eau, d'un niveau d'ambition non atteint au travers des états des lieux réalisés. Il s'agira également d'identifier les masses d'eau qui ne rempliront les objectifs fixés par la directive européenne cadre sur l'eau pour 2015 (bon état ou bon potentiel).

Pour sa part, le décret apporte des adaptations aux procédures d'élaboration des SDAGE. Sont notamment concernées les modalités de consultation du public et des différents organismes concernés. Le décret prévoit également la publication sur un site internet du SDAGE.

En ce qui concerne le contenu du SDAGE, il est précisé que les dérogations aux objectifs de qualité et de quantité que fixent les SDAGE ne peuvent être accordées pour un projet entraînant des modifications dans les caractéristiques physiques des eaux ou l'exercice de nouvelles activités humaines que lorsque certaines conditions sont remplies. Il appartient au préfet coordonnateur de bassin de fixer la liste des dérogations.

L'arrêté du 18 décembre 2014 procède à la mise à jour du contenu des SDAGE (substances prioritaires, démarche d'adaptation au changement climatique, résumé des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs environnementaux, etc...). Les SDAGE doivent donc être plus complets dans la précision des objectifs pour la gestion des ressources en eau et dans la présentation synthétique relative à la gestion des eaux. Cet arrêté modifie également la liste des documents et données à apporter pour la détermination de ces objectifs et de cette présentation.

## **REFORME CONSTRUIRE SANS DETRUIRE**

> **Décret n°2014-627 du 17 juin 2014 relatif aux travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution**

> **Arrêté du 18 juin 2014 modifiant divers arrêtés relatifs à l'exécution de travaux à proximité des réseaux de transport et de distribution et au téléservice « [reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://reseaux-et-canalizations.gouv.fr) »**

> **Arrêté du 19 juin 2014 pris en application du IV de l'article 3 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution**

Le décret du 17 juin 2014 simplifie les procédures applicables pour la préparation et l'exécution des travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution. Il entre en vigueur le 1er avril 2015.

Plusieurs apports peuvent être relevés :

- le fonctionnement du guichet unique « [reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://reseaux-et-canalizations.gouv.fr) » a été amélioré, afin d'en augmenter l'efficacité et de promouvoir la dématérialisation des déclarations préalables aux travaux ; dans ce but, le délai de réponse aux DT/DICT reçues sous forme dématérialisée est ramené à 7 jours (contre 9 jours depuis juillet 2012) ;
- des dispositions importantes relatives aux travaux urgents ; en cas d'absence de fourniture par un exploitant (de réseau sensible) des informations utiles dans un délai compatible avec la situation d'urgence, l'ordre d'engagement des travaux mentionne explicitement que le réseau de l'exploitant concerné est considéré comme situé au droit de la zone d'intervention, les travaux d'entretien ordinaire le long des réseaux aériens ou souterrains peuvent être dispensés de déclaration préalable à condition que l'exploitant et le responsable de projet aient signé une convention portant notamment sur la sécurité et que la couverture géographique de cette convention comprenne la zone des travaux ;
- pour les travaux de très faible emprise, le marquage ou le piquetage individuel des ouvrages peut être remplacé par un marquage ou piquetage du périmètre de la zone d'intervention et l'utilisation de techniques "douces" appropriées ;
- les investigations complémentaires, opérations à caractère obligatoire menées en amont du chantier et visant à mieux connaître l'emplacement des réseaux sensibles avant d'engager les travaux, sont distinguées des opérations de localisation facultatives, effectuées à l'initiative des responsables de projets ;
- l'obligation d'information du maire par les exploitants de réseaux sur les programmes de travaux sur la voirie est étendue aux informations portant sur la réalisation d'investigations complémentaires lorsque celles-ci sont obligatoires, afin que le maire puisse assurer une meilleure coordination de ces opérations entre les maîtres d'ouvrage concernés et encourager leur mutualisation ;
- En cas de reprise d'enrobés sur une fouille ponctuelle, l'envoi d'une nouvelle DICT n'est plus nécessaire, à condition que le maître d'ouvrage des travaux de réfection ait déjà les RDTR, RdICT ainsi qu'un relevé

topographique des nouveaux ouvrages posés, ou bien une déclaration par le responsable du projet de la fouille effectuée mentionnant la profondeur minimale des réseaux neufs et existants dans ces tranchées à la date du remblaiement provisoire.

S'agissant des arrêtés, celui du 18 juin 2014 améliore l'encadrement des travaux urgents, limite l'obligation d'investigations complémentaires aux chantiers les plus sensibles, modifie les formulaires CERFA, définit les obligations des prestataires d'aide aux déclarants pour la partie de leur activité relevant du service public et révisé les règles de certification des prestataires en localisation de réseau.

L'arrêté du 19 juin 2014 définit les formats des fichiers permettant un envoi dématérialisé des déclarations préalables aux travaux et des avis de travaux urgents, indépendamment du mode de transmission électronique utilisée.

## **DROIT DE LA CONSOMMATION**

### **ENTREE EN VIGUEUR DE L'ACTION DE GROUPE**

> **Loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation**

> **Décret n°2014-1081 du 24 septembre 2014 relatif à l'action de groupe en matière de consommation**

> **Circulaire du 26 septembre 2014 de présentation des dispositions de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation et du décret n° 2014-1081 du 24 septembre 2014 relatif à l'action de groupe en matière de consommation**

L'action de groupe est entrée en vigueur en droit français le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

La procédure d'action de groupe a pour objet de permettre la réparation des préjudices matériels subis individuellement par un groupe de consommateurs ayant pour origine commune l'inexécution ou la mauvaise exécution par un professionnel de ses obligations légales ou contractuelles, à l'occasion de la vente de biens ou de la fourniture de services. Elle s'applique également aux préjudices causés par des pratiques anticoncurrentielles.

La circulaire précise que l'action de groupe, telle qu'elle est introduite en droit français dans le domaine de la consommation et de la concurrence peut être définie comme un droit d'agir d'une nature particulière que la loi confie à certaines personnes déterminées qui ont seules qualité à agir sous certaines conditions pour engager la procédure.

La loi n'ouvre la qualité à agir dans l'intérêt des consommateurs, pour la réparation de leur préjudice propre, qu'à quinze associations de défense des consommateurs représentatives au niveau national et agréées.

Une fois l'action engagée le juge devra trancher sur la question de la responsabilité du professionnel et de l'indemnisation des consommateurs.

Le jugement statuant sur la responsabilité fixera également la somme que l'entreprise devra verser à chaque consommateur ou au minimum précisera tous les éléments permettant l'évaluation de cette somme.

Le juge est également tenu de préciser dans son jugement les mesures de publicité destinées aux consommateurs potentiellement concernés afin qu'ils se déclarent auprès de l'association pour être indemnisés.

Les consommateurs disposent d'un délai fixé par le juge, entre 2 et 6 mois, pour se manifester.

L'association se charge ensuite d'obtenir l'indemnisation des consommateurs concernés.

L'action de groupe ne peut porter que sur la réparation des préjudices patrimoniaux résultant des dommages matériels subis par les consommateurs et ne permet l'indemnisation d'un préjudice moral.

### 1.2.5. La qualité de l'assainissement et des prestations

#### 1.2.5.1. Taux de raccordement

L'annexe III de l'arrêté du 22 décembre 1994 fixant les prescriptions techniques relatives aux ouvrages de collecte et de traitement définit le taux de raccordement comme étant le rapport de la population raccordée effectivement au réseau à la population desservie par celui-ci.

$$\text{Taux de raccordement} = \frac{\text{Population raccordée}}{\text{Population desservie}}$$

En cas d'homogénéité de l'habitat, ce taux peut être estimé de la façon suivante :

$$\text{Taux de raccordement} = \frac{\text{Nombre d'abonnés assujettis à l'assainissement}}{\text{Nombre d'abonnés à l'eau potable}}$$

	Abonnés			Abonnés	
	Eau	Asst		Eau	Asst
Les Anses d'Arlet	1 995	784	Saint Esprit	4 132	1 073
Le Diamant	3 022	1 422	Sainte Anne	2 795	1 089
Le François	7 803	2 028	Les Trois Ilets	3 795	2 537
Le Marin	4 126	1 774	Le Vauclin	4 842	2 029
Rivière Pilote	5 704	262	Le Robert	7 855	2 965
Rivière Salée	6 094	2 786	La Trinité	5 577	3 424
Sainte Luce	5 192	2 738	Ducos	7 673	3 303

	Eau	Assainissement
Total SICSM	62 932	24 911
Total SICSM avec Ducos	70 605	28 214

Taux de raccordement 2014	=	40 %
Taux de raccordement avec Ducos	=	43 %

#### 1.2.5.2. Taux de collecte

L'annexe III de l'arrêté du 22 décembre 1994 fixant les prescriptions techniques relatives aux ouvrages de collecte et de traitement définit le taux de collecte comme étant le rapport de la quantité de matière polluante captée par le réseau à la quantité de matières polluantes générée dans la zone desservie par le réseau

$$\text{Taux de collecte} = \frac{\text{Pollution admise en traitement}}{\text{Pollution générée dans la zone desservie}}$$

La pollution générée est basée sur le principe qu'un usager rejette 60 gr de DBO<sub>5</sub> par jour.

Le calcul se fait en appliquant préalablement le taux de raccordement.

La charge mesurée à l'entrée des ouvrages de traitement est de 57 445 équivalents habitants (taux de charge de chaque installation appliqué à la capacité de l'installation), soit 3 441 kg DBO<sub>5</sub>.

(Avec Ducos : 64 376 équivalents habitants, soit 3 863 kg DBO<sub>5</sub>.)

	Population		Population
Les Anses d'Arlet	3 924	Saint Esprit	9 559
Le Diamant	6 170	Sainte Anne	4 717
Le François	19 182	Les Trois Ilets	7 714
Le Marin	8 712	Le Vauclin	9 315
Rivière Pilote	12 971	Le Robert	24 208
Rivière Salée	13 157	La Trinité	13 740
Sainte Luce	10 385	Ducos	17 345
Total SICSM		143 754	
Total SICSM avec Ducos		161 099	

\* Données démographiques publiées par l'INSEE – décembre 2013

La population équivalente raccordée est de 50 185 équivalents habitants (taux de raccordement appliqué à la population desservie), soit 3 011 kg DBO<sub>5</sub>

(Avec Ducos : 62 285 équivalents habitants, soit 3 737 kg DBO<sub>5</sub>.)

Taux de collecte 2014	=	87 %
Taux de collecte avec Ducos	=	97 %

Taux de raccordement x Taux de collecte	=	35 %
Taux de raccordement x Taux de collecte Ducos	=	39 %

### 1.2.5.3. Stations d'épuration

Les résultats de l'autocontrôle pour l'année 2014 sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Commune	Station d'épuration	Equivalents habitants	Conformité				
			DBO <sub>5</sub>	DCO	MES	NTK	Pt
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	Oui	Non	Non	Non	
Diamant	La Cherry	3 000	Oui	Oui	Non		
	Dizac	3 200	Oui	Oui	Oui		
	Taupinière	200	Station arrêtée				
François	Pointe Courchet	6 666	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Chopotte	250	Oui	Non	Non		
Marin	4 chemins	12 500	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	Duprey	150	Oui	Oui	Oui		
Rivière Pilote	Manikou	650	Non	Oui	Oui		

	En Camée	250	Oui	Oui	Oui		
Rivière Salée	Bourg	5 000	Oui	Oui	Oui		
	Fond Masson	500	Oui	Oui	Oui		
	Kanel	200	Oui	Oui	Oui		
Robert	Courbaril	2 000	Oui	Oui	Oui		
	Pointe Lynch	1 000	Oui	Oui	Oui		
	Moulin à vent	3 000	Non	Non	Non		
	Four à chaux	2 000	Oui	Oui	Oui		
	Rivière pomme	3 000	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Sainte Anne	Belfond	8 000	Oui	Oui	Oui	Non	
Saint Luce	Gros Raisin	1 350	Oui	Oui	Oui	Non	
	Les coteaux	1 400	Oui	Oui	Oui		
	Bellevue Ladour	500	Oui	Oui	Oui		
Saint Esprit	Petit fond	1 350	Oui	Oui	Oui		
	Régale	250	Oui	Oui	Oui		
	Peter Maillet	200	Oui	Oui	Oui		
Trinité	Desmarinières	10 000	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Cité bac	1 000	Oui	Oui	Oui		
	Tartane	2 100	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Trois Ilets	Anse Marette	15 000	Oui	Oui	Oui		
	La Ferme	200	Oui	Oui	Oui		
Vauclin	Petite ravine	5 000	Oui	Oui	Oui		
	Grand case	200	Oui	Oui	Oui		

Ducos	Pays Noyé	10 000	Oui	Oui	Oui		
	Grande Savane	250	Oui	Oui	Oui		
	Canal	300	Bilan tous les 2 ans – pas de bilan en 2014				

**COMMENTAIRES :**

Station des Anses d'Arlet : Cette station est vétuste et sa réhabilitation est programmée à court terme.

Station de Chopotte : L'exploitation de cette installation est compliquée du fait de sa faible charge moyenne et des variations fortes de charge.

Station des 4 Chemins au Marin : pas d'injection de Chlorure Ferrique pour le traitement du phosphore.

Station de Moulin à Vent : Cette station est en surcharge organique et son abandon à court terme est programmé.

L'arrêté du 22 juin 2007 (tableau n°6) intègre la notion de non-conformité des bilans de la manière suivante :

Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme	Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme
4 - 7	1	54 - 67	6
8 - 16	2	68 - 81	7
17 - 28	3	82 - 95	8
29 - 40	4	96 - 110	9
41 - 53	5	111 - 125	10

Par ailleurs, l'arrêté du 22 juin 2007 précise que pour les stations de capacité inférieure à 500 EH, 1 bilan minimum tous les 2 ans est à réaliser.

Rappel des seuils pris en compte pour le calcul de la conformité :

- COMMUNE DES ANSES D'ARLET

STATIONS	BOURG	
	Concentration - (mg/l)	Rendement - (%)
DBO <sub>5</sub>	25	70 %
DCO	125	75 %
MES	35	90 %
NK	15	70 %

- COMMUNE DU DIAMANT

STATIONS	La Cherry		Dizac		Taupinière	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	70%	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	125	75%	-	60%
MES	35	90%	35	90%	-	50%
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-



- COMMUNE DU FRANÇOIS

STATIONS	Pointe Courchet		Chopotte	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	70 %	35	60 %
DCO	125	75 %	-	60 %
MES	35	90 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DU MARIN

STATIONS	4 Chemins		Duprey	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	15	96 %	35	60 %
DCO	90	88 %	-	60 %
MES	10	98 %	-	50 %
NGI	10	90 %	-	-
NK	5	-	-	-
Pt	1	95 %	-	-

- COMMUNE DE RIVIERE-PILOTE

STATION	Manikou		En Camée	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	60%	35	60%
DCO	-	60%	-	60%
MES	-	50%	-	50%
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DU ROBERT

STATION	Courbaril		Moulin à Vent		Pointe Lynch	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	60 %	25	70 %	35	60 %
DCO	-	60 %	125	75 %	-	60 %
MES	-	50 %	35	90 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-	-	-

Pt	-	-	-	-	-	-
----	---	---	---	---	---	---

STATION	Four à Chaux		Rivière Pomme	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	60 %	25	-
DCO	-	60 %	90	-
MES	-	50 %	30	-
NGI	-	-	10	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DE RIVIERE SALEE

STATION	BOURG		FOND MASSON		KANEL	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	70 %	35	60 %	35	60 %
DCO	125	75 %	-	60 %	-	60 %
MES	35	90 %	-	50 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

- COMMUNE DE SAINTE ANNE

STATION	Belfond	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	30	90 %
DCO	90	87 %
MES	45	90 %
NGI	-	-
NK	25	70 %

- COMMUNE DE SAINTE LUCE

STATION	Gros Raisin		Les coteaux		Bellevue Ladour	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	90 %	35	60 %	35	60 %
DCO	90	87 %	-	60 %	-	60 %
MES	35	90 %	-	50 %	-	50 %
NGI	25	70 %	-	-	-	-
Nk	10	87 %	-	-	-	-

- COMMUNE DE SAINT ESPRIT

STATION	Petit Fond		Régale		Peter Maillet	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	60 %	35	60 %	35	60 %
DCO	-	60 %	-	60 %	-	60 %
MES	-	50 %	-	50 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

- COMMUNE DE TRINITE

STATION	Desmarinière		Tartane		Cité Bac	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	90 %	25	70 %	35	60 %
DCO	90	80 %	125	75 %	-	60 %
MES	35	90 %	35	90 %	-	50 %
NGI	20	70 %	-	-	-	-
NK	10	70 %	20	60 %	-	-

- COMMUNE DES TROIS ILETS

STATION	Anse Marette		La Ferme	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	-	60%
MES	35	90%	-	50%
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DU VAUCLIN

STATION	Petite Ravine		Grand Case	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	-	60%
MES	35	90%	-	50%
NGI	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DE DUCOS

STATION	Pays Noyé		Grande Savane		Canal	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	25	70 %	35	60 %	35	60 %
DCO	125	75 %	-	60 %	-	60 %
MES	35	90 %	-	50 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

D'autre part la fréquence des prélèvements après la mise en place des équipements réglementaires devra être effectuée conformément aux tableaux suivants :

- COMMUNE DES ANSES D'ARLET

Paramètres	STATION
	Bourg
	Nombre de mesures par an
Débit	365
MES	12
DCO	12
DBO <sub>5</sub>	12
NK	4
Siccité des boues évacuées	4

- COMMUNE DU DIAMANT

Paramètres	STATION		
	La Cherry	Dizac	Taupinière
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	365	1
MES	12	12	1
DCO	12	12	1
DBO <sub>5</sub>	4	4	1
NK	4	4	-
NH <sub>4</sub>	4	4	-
NO <sub>3</sub>	4	4	-
PT	4	4	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

- COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

Paramètres	STATION	
	Manikou	En Camée
	Nombre de mesures par an	
Débit	1	1
MES	1	1
DCO	1	1
DBO <sub>5</sub>	1	1
NK	-	-
NH <sub>4</sub>	-	-
NO <sub>3</sub>	-	-
NO <sub>2</sub>	-	-
PT	-	-
Siccité des boues évacuées	-	-

- COMMUNE DU ROBERT

Paramètres	STATION				
	Courbaril	Pointe Lynch	Moulin à Vent	Four à Chaux	Rivière Pomme
	Nombre de mesures par an				
Débit	2	2	365	2	365
MES	2	2	12	2	12
DCO	2	2	12	2	12
DBO <sub>5</sub>	2	2	4	2	4
NK	-	-	4	-	-
NH <sub>4</sub>	-	-	4	-	-
NO <sub>3</sub>	-	-	4	-	-
NO <sub>2</sub>	-	-	4	-	-
PT	-	-	4	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-	4	4	4

- COMMUNE DE SAINTE ANNE

Paramètres	STATION
	Belfond
	Nombre de mesures par an
DCO	12
DBO <sub>5</sub>	4
NK	6
NH <sub>4</sub>	6
NO <sub>3</sub>	6
NO <sub>2</sub>	6
Siccité des boues évacuées	-

- COMMUNE DE SAINTE LUCE

Paramètres	STATION		
	Gros Raison	Les Coteaux	Bellevue Ladour
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	-	-
MES	24	2	1
DCO	24	2	1
DBO <sub>5</sub>	12	2	1
NK	6	-	-
NH <sub>4</sub>	6	-	-
NO <sub>3</sub>	6	-	-
NO <sub>2</sub>	6	-	-
Siccité des boues évacuées	6	-	-

- COMMUNE DE SAINTE ESPRIT

Paramètres	STATION		
	Petit Fond	Régale	Peter Maillet
	Nombre de mesures par an		
Débit	2	1	1
MES	2	1	1
DCO	2	1	1
DBO <sub>5</sub>	2	1	1
NK	-	-	-

- COMMUNE DE TRINITE

Paramètres	STATION		
	Desmarinières	Tartane	Cité Bac
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	365	2
MES	24	12	2
DCO	24	12	2
DBO <sub>5</sub>	12	4	2
NK	6	4	-
N H <sub>4</sub>	6	4	-
NO <sub>3</sub>	6	4	-
NO <sub>2</sub>	6	4	-
PT	-	4	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

- COMMUNE DES TROIS ILETS

Paramètres	STATION	
	Anse Marette	La Ferme
	Nombre de mesures par an	
Débit	365	1
MES	24	1
DCO	24	1
DBO <sub>5</sub>	12	1
NK	12	-
NH <sub>4</sub>	12	-
NO <sub>3</sub>	12	-
NO <sub>2</sub>	12	-
PT	12	-
Siccité des boues évacuées	24	-

- COMMUNE DU VAUCLIN

Paramètres	STATION	
	Petite Ravine	Grand Case
	Nombre de mesures par an	
Débit	365	1
MES	12	1
DCO	12	1
DBO <sub>5</sub>	4	1
NK	-	-
NH <sub>4</sub>	-	-
NO <sub>3</sub>	-	-
NO <sub>2</sub>	-	-
PT	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-

- COMMUNE DE DUCOS

Paramètres	STATION		
	Pays Noyé	Grande Savane	Canal
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	1	1
MES	24	1	1
DCO	24	1	1
DBO <sub>5</sub>	12	1	1
NK	12	-	-
N H <sub>4</sub>	12	-	-
NO <sub>3</sub>	12	-	-
Siccité des boues évacuées	24	-	-

### 1.3. Orientations pour l'avenir

#### 1.3.1. Les grands travaux

Principaux travaux de l'année 2015 :



### 1.3.2. Stations d'épuration

#### 1. COMMUNE DES ANSES D'ARLET

La situation du bassin d'aération continue de se dégrader depuis les diagnostics réalisés par le SICSM. Les sédimentations de boues et la dégradation du tissu géotextile contribuent à concentrer les boues dans le bassin d'aération et à provoquer l'intrusion dans le sous sol d'effluents. Les travaux de réhabilitation de cette installation sont programmés.

Le déstockage des boues de lagune a été réalisé en attendant que les travaux de réhabilitation démarrent.

#### 2. COMMUNE DU DIAMANT

##### **Station La Cherry**

L'abandon de cette station est programmé avec raccordement des effluents sur la station de Dizac.

##### **Station de Dizac**

Les travaux d'augmentation de capacité de cette installation sont programmés. L'installation d'une centrifugeuse est indispensable pour une continuité de l'extraction des boues sur l'année, tout en permettant d'obtenir une siccité compatible (de l'ordre de 20 %) avec les filières d'élimination en place sur la Martinique (compostage des boues).

#### 3. COMMUNE DU FRANÇOIS

##### **Station de Pointe Courchet**

Il devient urgent de réaliser la réhabilitation du bâtiment de la station car les tôles et l'armature métallique de la toiture, ainsi que l'ensemble des portes d'accès sont dans un état très avancé de dégradation (commentaires déjà signalés dans les précédents RAD). Cette situation empêche l'exploitation optimale de l'ouvrage, notamment le pré-traitement et la filière boue, compte tenu des risques importants d'accident pour le personnel exploitant.

Les portes donnant accès à la partie prétraitement ont été remplacées après que l'une d'entre elle se soit dégonflée. L'accident, grave, a été évité de peu ce jour là.

Conformément à notre obligation d'alerte, un courrier de la SME en date du 28/02/11 a été envoyé au SICSM mentionnant cette situation.

La conduite en amiante-ciment reliant le bassin d'aération au clarificateur se dégrade et doit être remplacée. Une étude est en cours afin de trouver le meilleur procédé à mettre en œuvre.

Le filtre bande actuellement en place est sous dimensionné et devrait être remplacé par une centrifugeuse permettant d'obtenir une siccité compatible (de l'ordre de 20 %) avec les filières d'élimination en place sur la Martinique (compostage des boues).

##### **Station de Chopotte**

Cette station subit des variations de charge très importantes liées à l'activité de l'école.

#### **4. COMMUNE DU MARIN**

##### ***Station des 4 Chemins***

Les prétraitements de cette installation montrent des défaillances qui peuvent avoir un impact sur la pérennité des membranes d'ultrafiltration. Plusieurs audits et analyses déjà réalisés doivent permettre d'expliquer le manque d'efficacité des 2 tamiseurs en relation avec le constructeur de la station et son fournisseur.

Une démarche en vue de modifier l'arrêté préfectoral de rejet sur le paramètre phosphore total permettrait de lever la non-conformité sur ce paramètre. Elle a pour but de relever le seuil de rejet de 1 mg/l à 5 mg/l ou 10 mg/l moyennant une étude d'impact sur le milieu. Ceci permettra d'éviter l'utilisation de chlorure ferrique qui présente un risque important pour le béton des ouvrages et les équipements électromécaniques du fait de sa très forte acidité.

S'il devait y avoir des intrusions d'eaux salines dans le réseau de collecte du bourg, cela provoquerait des phénomènes de développement de mousses dans le bassin d'aération, générant des désordres d'exploitation. Une attention particulière est nécessaire dans les projets de réhabilitation de réseaux du Marin afin de privilégier ceux à proximité du bord de mer.

#### **5. COMMUNE DU RIVIERE SALEE**

##### ***Station du bourg***

La surcharge hydraulique de la station lors des pluies demanderait la construction d'un bassin tampon si l'on veut minimiser l'impact sur le milieu récepteur.

Compte tenu de la charge importante reçue par la station, l'installation d'une centrifugeuse est indispensable pour une continuité de l'extraction des boues sur l'année, tout en permettant d'obtenir une siccité compatible (de l'ordre de 20 %) avec les filières d'élimination en place sur la Martinique (compostage des boues).

Nous continuons à militer pour des travaux d'amélioration du clarificateur de l'ancienne file consistant à installer un racleur de surface afin de récupérer les flottants.

#### **6. COMMUNE DU ROBERT**

##### ***Station Courbaril***

La réhabilitation puis la transformation de cette station en poste de refoulement est prévue à court terme du fait de sa vétusté. Elle sera raccordée à la nouvelle station de Ponthaléry.

##### ***Station Pointe Lynch***

Cette station sera transformée en poste de refoulement et ces ouvrages en bassin tampon avec les trop-pleins s'évacuant vers la mangrove. Ses eaux usées refouleront vers le nouveau poste de Courbaril (ex station transformée). Ces travaux sont prévus à court terme.

##### ***Station de Four à Chaux***

La station nécessite une réhabilitation à court terme du fait de sa vétusté, de l'état du génie civil (bassin + local technique).

Les lits de séchages ont été refaits et améliorent la gestion de la filière boue.

### **Station Moulin à vent**

Cette station sera transformée en poste de refoulement et ces ouvrages en bassin tampon avec les trop-pleins s'évacuant vers la ravine Mansarde-Catalogne. Ses eaux usées refouleront vers le nouveau poste de Courbaril (ex station transformée). Ces travaux sont prévus à court terme.

### Station de Rivière-pomme (Vert-pré)

Cette station est en sous-charge. Pour un fonctionnement optimum de cet ouvrage, il faudrait augmenter le nombre de raccordés.

## **7. COMMUNE DE SAINTE ANNE**

### **Station Belfond**

La filière boue est actuellement limitée par la capacité de la benne en place. Il est souhaitable de prévoir des travaux d'aménagement pour une benne de plus grande capacité, de manière à permettre l'extraction d'une quantité suffisante de boues.

## **8. COMMUNE DE SAINTE LUCE**

### **Station Fond Henry**

L'installation a été mise à l'arrêt en 2013 et les effluents sont transférés sur la station de Gros raisin.

### **Station Gros Raisin**

Des travaux d'extension sont en cours

## **9. COMMUNE DE SAINTE ESPRIT**

### **Station de Petit Fond**

La réalisation de l'extension de la station d'épuration permettra de résorber l'ensemble des points de difficulté actuels.

### **Station de Peter Maillet**

Les résultats d'autosurveillance sont conformes, malgré un taux de charge organique très supérieur au nominal.

Un seul bilan annuel réglementaire ne suffit cependant pas à bien caractériser les taux de charge réels de cette installation

## **10. COMMUNE DE TRINITE**

### **Station Cité Bac**

La mise en place d'un tamisage en entrée, la réhabilitation du génie civil dégradé, la réhabilitation des lits de séchage et la sécurisation du site pour le personnel exploitant sont les priorités à mettre en œuvre sur cet ouvrage.

La mise en place de point de prélèvement amont/aval et de comptage en entrée ou sortie permettrait de connaître précisément la charge reçue.

### **Station de Tartane**

La filière boue est insuffisante actuellement pour la charge reçue nous rappelons donc l'urgence des travaux d'extension des lits de séchage.

La couverture des lits de séchage a de nouveau été détériorée suite à des intempéries climatiques (Chantal)

Comme évoqué dans le courrier de la SME en date du 14 octobre 2010, il est à noter la corrosion anormalement rapide de l'équipement de prétraitement mis en place lors de la réhabilitation récente de l'ouvrage (mise en service début 2009)

### **Station de Desmarinières**

Des travaux d'insonorisation des supprimeurs ont été effectués afin de diminuer les nuisances sonores. Le résultat n'étant pas encore probant, d'autres travaux devraient être effectués.

L'installation d'une centrifugeuse permettrait d'améliorer l'extraction des boues, tout en permettant d'obtenir une siccité compatible (de l'ordre de 20 %) avec les filières d'élimination en place sur la Martinique (compostage des boues).

## **11. COMMUNE DES TROIS-ILETS**

### **Station Anse Marette**

L'installation d'une centrifugeuse permettrait d'améliorer l'extraction des boues, tout en permettant d'obtenir une siccité compatible (de l'ordre de 20 %) avec les filières d'élimination en place sur la Martinique (compostage des boues).

#### *1.3.3. Réhabilitation des réseaux et postes*

De manière générale, le réseau d'assainissement du SICSM se détériore d'année en année du fait de sa vétusté, de la présence de nombreuses canalisations en amiante-ciment et de l'action de l'H<sub>2</sub>S ce qui entraîne régulièrement des rejets d'eaux brutes dans le milieu naturel.

Il devient donc urgent que soit engagé un programme pluriannuel de réhabilitation de ces conduites, particulièrement sur les communes du François, de Trinité, de Trois Ilets et du Vauclin.

En outre il serait important que les accès aux différents ouvrages ainsi que les clôtures soient réalisés, voir détail paragraphe ci-dessous

#### MARIN

Réhabilitation du poste Club Nautique compte tenu de la bache actuelle de pompage sous-dimensionnée.

#### TROIS ILETS

- réhabilitation en cours des postes Xavier, Golf et Wallon très dégradés par l'H<sub>2</sub>S et présentant des risques pour le personnel (sécurité) et le milieu naturel (débordement).

- renouvellement des réseaux gravitaires du bourg, de l'Anse Mitan et du réseau de collecte des effluents de l'anse à l'âne arrivant à la STEP Anse Murette (parcours dans la forêt domaniale de l'ONF).

#### VAUCLIN

- Réhabilitation du poste Bananeraie ;
- Réseau : compte tenu de l'état dégradé du réseau notamment côté bourg du fait de l'action de H<sub>2</sub>S et des raccordements d'eau pluviales sur le réseau d'eaux usées, il devient urgent de prévoir des travaux de réhabilitation dans ce secteur (bourg, lotissement Sigy, lotissement Massy-Massy) ;
- Une large proportion du réseau de collecte situé dans la partie sud du bourg a été posée par les particuliers. Ces réseaux sont à mettre en conformité d'autant que des projets touristiques vont accroître les exigences environnementales notamment sur la Pointe Faula.

#### 1.3.4. Le devenir des boues des stations de traitement d'eaux usées

- **appel de la réglementation nationale**

Le décret du 8 décembre 1997 fixe les conditions de l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées sur les sols agricoles ou forestiers, ainsi que pour la revégétalisation.

L'arrêté du 8 janvier 1998 précise les prescriptions techniques applicables à l'épandage en agriculture.

Il ressort de cette réglementation que :

- le producteur de boues est responsable de la filière épandage et de son suivi (organisation et encadrement) ;
- une filière réglementée et contrôlée par l'Etat (article 9 du décret) ;
- les boues ont le caractère de déchet et doivent être traitées en conséquence ;
- la qualité des boues doit assurer leur innocuité. Elles doivent être stabilisées et hygiénisées (article 7 du décret) ;
- une solution alternative d'élimination ou de valorisation des boues doit être prévue pour pallier tout empêchement temporaire de se conformer aux dispositions du présent décret (article 8 du décret) ;
- la traçabilité des opérations doit être assurée (article 9 du décret) ;
- le stockage ne doit pas engendrer de pollutions et de nuisances (article 9 du décret et article 5 de l'arrêté) ;
- les délais d'application sont de 2 à 3 ans, ou immédiatement s'il n'existe pas de plan d'épandage (article 22 du décret).

La situation actuelle est difficile à gérer pour les collectivités et les exploitants.

Le seul exutoire existant à ce jour est la décharge de la Trompeuse, site fermé au 31 décembre 2013.

Concernant la filière agricole, la pression de l'opinion publique et le décret précédent rendent impossible l'épandage de boues non stabilisées et non hygiénisées.

La profession agricole devient de plus en plus sensible aux épandages de boues brutes, même s'ils sont réalisés selon les règles de l'art. De plus, certains stockages autorisés engendrent des odeurs, ce qui provoque des réactions virulentes de riverains parfois relayées par la presse et des associations de protection de l'environnement.

## **Usine de compostage des boues « terraviva » à DUCOS**

La SME a réalisé un investissement porté par deux acteurs pleinement impliqués dans la filière d'élimination des boues :

- la SME en tant que producteur de boue ;
- le Lareinty en tant qu'utilisateur du compost produit en agriculture (cannes à sucre, bananes)

Le projet a obtenu l'accord des organismes apportant des subventions (Ademe, Feder) et Les travaux ont été réalisés et la mise en service s'est faite à partir de mi-mai pour un essai d'une semaine et depuis mi-juin de façon continue.

Il est à noter que l'ensemble de boues produites par les stations d'épuration du SICSM sont évacuées selon une filière réglementaire pérennisée.

### ▣ **CAS DES STATIONS DU SICSM**

#### **- Commune des ANSES D'ARLET :**

La filière de traitement des boues est composée d'une déshydratation par filtre bande. Les travaux prévus par le SICSM devront permettre d'améliorer ce poste.

#### **- Commune du DIAMANT :**

Les stations de traitement d'eaux usées de la Cherry, de Dizac et de Taupinière disposent respectivement d'une capacité nominale de traitement de 3 000 équivalents habitants, 3 200 équivalents habitants et 200 équivalents habitants.

La filière de traitement des boues est composée de lits de séchage pour la Cherry et Dizac.

Le surplus des boues de Dizac est acheminé vers la station des Anses d'Arlet pour être déshydraté.

Une déshydratation plus poussée (centrifugeuse) serait à mettre en place sur ces sites à court terme afin d'augmenter leur capacité de traitement en boue.

#### **- Commune du FRANÇOIS :**

Les stations de traitement d'eaux usées du François disposent d'une capacité nominale de traitement de 6 666 équivalents habitants

La station de Pointe Courchet possède un filtre bande.

Concernant le site de Chopotte, les boues sont extraites liquides et amenées à la station de Pointe Courchet pour y être déshydratées.

#### **- Commune du MARIN :**

Les stations de traitement d'eaux usées du Marin disposent d'une capacité nominale de traitement de 12 650 équivalents habitants

La mise en service de la nouvelle station avec une filière boue dotée de centrifugeuses et d'une serre solaire permet d'obtenir des boues à très forte siccité. Des essais de compostage ont été réalisés et ont démontré que cette filière était compatible.

Concernant le site de Duprey, les boues sont extraites liquides et amenées à la station Gros Raisin à Sainte Luce pour y être déshydratées.

**- Commune de RIVIERE PILOTE :**

Compte tenu de l'absence de traitement des boues sur les stations d'en Camée ou de Manikou, les boues de ces sites sont soutirées liquides et transportées à la station de Gros Raisins à Sainte Luce pour y être déshydratées.

**- Commune de RIVIERE SALEE :**

Les stations de traitement d'eaux usées de Rivière Salée disposent d'une capacité nominale de traitement de 7 700 équivalents habitants

La station du Bourg possède un filtre bande et des lits de séchage.

Les boues de Fond Masson et Kanel sont soutirées liquides et envoyées sur la station du Bourg pour y être déshydratées.

**- Commune du ROBERT :**

Les stations de traitement d'eaux usées du ROBERT disposent d'une capacité nominale de traitement de 11 000 équivalents habitants

La filière de traitement des boues est composée uniquement pour deux d'entre elles d'une déshydratation par filtre bande et pour les 3 autres d'un séchage sur lit. Dans tous cas les boues traitées sont compostées depuis juin 2013 sur l'usine terraviva.

**- Commune de SAINTE ANNE :**

La station de traitement d'eaux usées de Sainte Anne, d'une capacité nominale de traitement de 8 000 équivalents habitants, dispose d'un filtre-bande et les boues traitées sont compostées depuis juin 2013 sur l'usine terraviva.

**- Commune de SAINTE LUCE :**

Les stations de traitement d'eaux usées de Petit Fond et Régale possèdent des lits de séchage qui ne sont toutefois pas suffisants, notamment en période de pluie (non couverts). Celle de Peter Maillet n'est pas équipée d'un traitement des boues.

**- Commune du SAINT ESPRIT :**

Les stations de traitement d'eaux usées de Petit Fond et Régale possèdent des lits de séchage qui ne sont toutefois pas suffisants, notamment en période de pluie (non couverts). Celle de Peter Maillet n'est pas équipée d'un traitement des boues.

**- Commune de TRINITE**

Les stations de traitement d'eaux usées de TRINITE disposent d'une capacité nominale de traitement de 13 100.



Les boues de la station de Desmarinières sont traitées avec un filtre à bandes et les boues traitées sont compostées depuis juin 2013 sur l'usine terraviva.

Pour la station de Tartane, la capacité de traitement en boue a été renforcée avec la mise en place d'un filtre drainant dans le silo et la couverture des lits.

La station de Cité Bac dispose de lits de séchage. Les boues séchées de ces deux stations sont compostées depuis juin 2013 sur l'usine terraviva.

**- Commune des TROIS ILETS :**

Les stations de traitement d'eaux usées de Trois Ilets disposent d'une capacité nominale de traitement de 15 200 équivalents habitants.

Les boues de la station d'Anse Marette sont traitées avec un filtre à bandes avant d'être compostées (depuis juin 2013) sur l'usine terraviva.

Pour la station de la Ferme d'une capacité de 200 équivalents habitants, les boues sont soutirées liquides et transportées à la station d'Anse Marette pour y être déshydratées.

*1.3.5. L'assainissement non collectif*

Cette activité ne fait pas partie du champ d'application du présent contrat.

## 1.4. Indicateurs techniques

### 1.4.1. Indicateurs de performance

#### Anses d'Arlet

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.	0%
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	0 %
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0 %
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%

#### Diamant

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station La Cherry	Station Dizac	Station Taupinière
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.	0,7 %		
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	0 %	100%	
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	1	
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%	100%	100%

#### François

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Pointe Courchet	Station Chopotte
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif	2 %	
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100 %	0%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	0
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%	100%

**Marin**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg	Station Duprey
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.	3,9 %	
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	0 %	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%	100%

**Rivière Pilote**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station En Camée	Station Manikou
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.	0 %	
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%	100%

**Rivière Salée**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Bourg	Fond Masson	Kanel
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.	2,5 %		
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%	100 %	100 %
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%	100%	100%

**Robert**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg	Station Moulin à Vent	Station Pointe Lynch	Station Four A Chaux	Station Rivière Pomme	
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif	0,3 %					
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100 %	0 %	100%	100%	0 %	
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	0	1	1	0	
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

**Sainte Anne**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.	3,7 %
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	90 %
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%

**Sainte Luce**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Gros Raisin	Les Côteaux	Bellevue Ladour
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif	1,5 %		
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100%	100%	100%
	9	Indices de conformité réglementaire des rejets	0	1	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%	100%	100%

**Saint Esprit**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Petit Fond	Régale	Peter Maillet
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif	0 %		
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100%	100%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	1	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%	100%	100%

**Trinité**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station de Desmarinières	Station de Tartane	Station Cité Bac
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.	0,6 %		
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100 %	0 %	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	0	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20 %	20 %	20 %
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100 %	100 %	100 %

**Trois Ilets**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Anse Marette	Station La Ferme
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.	5,5 %	
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%	100%

**Vauclin**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Petite Ravine	Station Grand-Case
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif	1 %	
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100 %	100 %

**Ducos**

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Pays Noyé	Grande Savane	Canal
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif	0,3 %		
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100%	100%	Non jugeable
	9	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	1	-
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	100%	100%	100%

□ **DEFINITION DES INDICATEURS :**

**1 – Taux de curage curatif**

Unité : Nb / 1 000 abonnés

**Définition :** (nombre total d'interventions de curage curatif sur réseaux et branchements (hors avaloirs) / nombre d'abonnés) x 1 000

**2 – Taux de conformité des rejets d'épuration**

Unité : %

**Définition :** nombre de bilans conformes / nombre de bilans réalisés dans l'année

Un bilan est considéré comme non conforme dès lors qu'un paramètre dépasse les seuils fixés par l'arrêté préfectoral.

**3 – Indices de conformités réglementaires des rejets**

Unités : 2 notes comprises entre 0 et 1 chacune.

**Définition :**

- conformité à la Directive européenne ERU et au décret de transposition  
oui : 1 / non : 0
- conformité à l'arrêté préfectoral (s'il existe)  
oui : 1 / non : 0

#### 4 – Politique patrimoniale (réseau assainissement)

Unité : %

**Définition** : un indice de 0 à 100 % est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau et selon le degré d'avancement de la politique patrimoniale.

**0 %** : absence de plan du réseau ou plans incomplets.

**20 %** : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour), localisation des ouvrages annexes (déversoirs d'orage, ...) mais autres informations incomplètes.

**40 %** : informations topographiques complètes (plan mis à jour) accompagnées de descriptions détaillées de chaque tronçon (section, matériau, année de pose), mais autres informations incomplètes.

**60 %** : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour, descriptions détaillées de chaque tronçon indiquant le section, le matériau et l'année de pose, localisation des "points noirs" (défauts structurels), des dysfonctionnements (débordements) et localisation des interventions (curage curatif, travaux de réhabilitation).

**80 %** : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet et la localisation des interventions (voir ci-dessus) et existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

**100 %** : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet, la localisation des interventions (voir ci-dessus) et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

#### 5 – Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée

Unité : %

**Définition** : TMS de boues admises par une filière pérennisée / TMS totale de boues produites.

Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

Épandage : Plan d'épandage + déclaration de transport.

Décharge : Siccité supérieure à 30 % + déclaration de transport.

Incinération : Autorisation d'exploitation du gestionnaire de l'usine + déclaration de transport.

Compostage : Déclaration d'exploitation ou autorisation si production supérieur à 10 000 t/an.

#### 1.4.2. Usagers assainissement collectif

##### • GROS CONSOMMATEURS (> 6 000 M3) – VOLUMES FACTURES

PDI	DENOMINATION	COMMUNE	DN COMPT.	m3 2014	m3/j
2717	ETABLISSEMENTS MARINOTEL	Diamant	40	16 163	44
3495	SDC RESIDENCE ULTRA MARINE	Diamant	60	11 139	31
18865	VILLE DU FRANCOIS	François	100	13 305	36
20807	C E S M EX SIVOM SUD	François	60	16 120	44
18864	VILLAGES VACANCES FAMILL	François	30	18 365	50
20819	SIMAR	François	80	15 323	42
76272	HOTEL CALALOU	Les Trois Ilets	60	11 374	31
75863	HOTEL BAKOUA	Les Trois Ilets	60	16 300	45
75585	S A I P B	Les Trois Ilets	60	8 397	23
75477	SOCACO HOTEL BAMBOU	Les Trois Ilets	40	21 857	60
75618	S.G.H.T.I SARL	Les Trois Ilets	60	50 373	138
42384	HOPITAL DU MARIN	Marin	60	8 165	22
41334	SIMAR	Marin	100	14 109	39
65490	COLLEGE DE PONTALERY A CI	Robert	80	17 257	47
61949	RESIDENCES DU MONT-VERT	Robert	100	8 831	24
65490	SIMP	Robert	80	17 257	47
61987	ASS SYNDICALE LIBRE BETANIA	Robert	60	12 817	35

60437	VILLE DU ROBERT	Robert	40	6 872	19
82894	HOPITAL DU SAINT-ESPRIT	Saint Esprit	60	7 600	21
79786	SMVV (STE QMAISE DE VVF)	Sainte Anne	60	59 464	163
78423	VILLE DE SAINTE ANNE	Sainte Anne	30	6 151	17
77218	HAMEAU DE BEAUREGARD	Sainte Anne	40	8 940	24
71244	GENDARMERIE NATIONALE	Trinité	60	10 246	28
70743	HOPITAL DE TRINITE	Trinité	100	17 369	48
70330	SEH LA GOELETTE	Trinité	60	8 543	23
66820	ASS COPROP TERRASSES CARAVEL	Trinité	60	6 652	18
93614	OZANAM	Vauclin	100	30 554	84
<b>TOTAL FACTURATION ASSAINISSEMENT</b>				<b>308 439</b>	<b>844</b>

#### 1.4.3. Fonctionnement des réseaux

<b>ANSES D'ARLET</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	<b>235</b>
Visite regards	<b>28</b>
ITV (ml)	<b>159</b>
Tests à la fumée (u)	<b>3</b>
Tests colorimétriques (u)	<b>3</b>
Réparation sur canalisation (u)	<b>0</b>
Réparation sur regards (u)	<b>2</b>
Réparation sur branchements (u)	<b>2</b>

<b>DIAMANT</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	<b>1 170</b>
Visite regards	<b>48</b>
ITV (ml)	<b>38</b>
Tests à la fumée (u)	<b>3</b>
Tests colorimétriques (u)	<b>3</b>
Réparation sur canalisation (u)	<b>2</b>
Réparation sur regards (u)	<b>12</b>
Réparation sur branchements (u)	<b>5</b>



<b>FRANÇOIS</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	4
Curage (ml)	4 650
Visite regards	-
ITV (ml)	60
Tests à la fumée (u)	122
Tests colorimétriques (u)	-
Réparation sur canalisation (u)	1
Réparation sur regards (u)	1
Réparation sur branchements (u)	4

<b>MARIN</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	7
Curage (ml)	1 785
Visite regards	79
ITV (ml)	170
Tests à la fumée (u)	5
Tests colorimétriques (u)	5
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur regards (u)	3
Réparation sur branchements (u)	1

<b>RIVIERE PILOTE</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	-
Visite regards	-
ITV (ml)	-
Tests à la fumée (u)	-
Tests colorimétriques (u)	-
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur regards (u)	2
Réparation sur branchements (u)	1

<b>RIVIERE SALEE</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	7
Curage (ml)	2 555
Visite regards	110
ITV (ml)	-
Tests à la fumée (u)	11
Tests colorimétriques (u)	31
Réparation sur canalisation (u)	2
Réparation sur regards (u)	12
Réparation sur branchements (u)	8

<b>SAINTE ANNE</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	4
Curage (ml)	1 025
Visite regards	63
ITV (ml)	54
Tests à la fumée (u)	11
Tests colorimétriques (u)	31
Réparation sur canalisation (u)	1
Réparation sur regards (u)	12
Réparation sur branchements (u)	4

<b>SAINTE LUCE</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	4
Curage (ml)	2 577
Visite regards	128
ITV (ml)	-
Tests à la fumée (u)	11
Tests colorimétriques (u)	11
Réparation sur canalisation (u)	3
Réparation sur regards (u)	15
Réparation sur branchements (u)	9

<b>ROBERT</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	1
Curage (ml)	640
Visite regards	-
ITV (ml)	390
Tests à la fumée (u)	-
Tests colorimétriques (u)	-
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur regards (u)	1
Réparation sur branchements (u)	-

<b>SAINT ESPRIT</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	250
Visite regards	16
ITV (ml)	-
Tests à la fumée (u)	8
Tests colorimétriques (u)	9
Réparation sur canalisation (u)	1
Réparation sur regards (u)	5
Réparation sur branchements (u)	2

<b>TRINITE</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	2
Curage (ml)	800
Visite regards	-
ITV (ml)	37,7
Tests à la fumée (u)	-
Tests colorimétriques (u)	-
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur regards (u)	3
Réparation sur branchements (u)	5

<b>TROIS ILETS</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	14
Curage (ml)	1 497
Visite regards	109
ITV (ml)	97
Tests à la fumée (u)	30
Tests colorimétriques (u)	30
Réparation sur canalisation (u)	7
Réparation sur regards (u)	17
Réparation sur branchements (u)	12

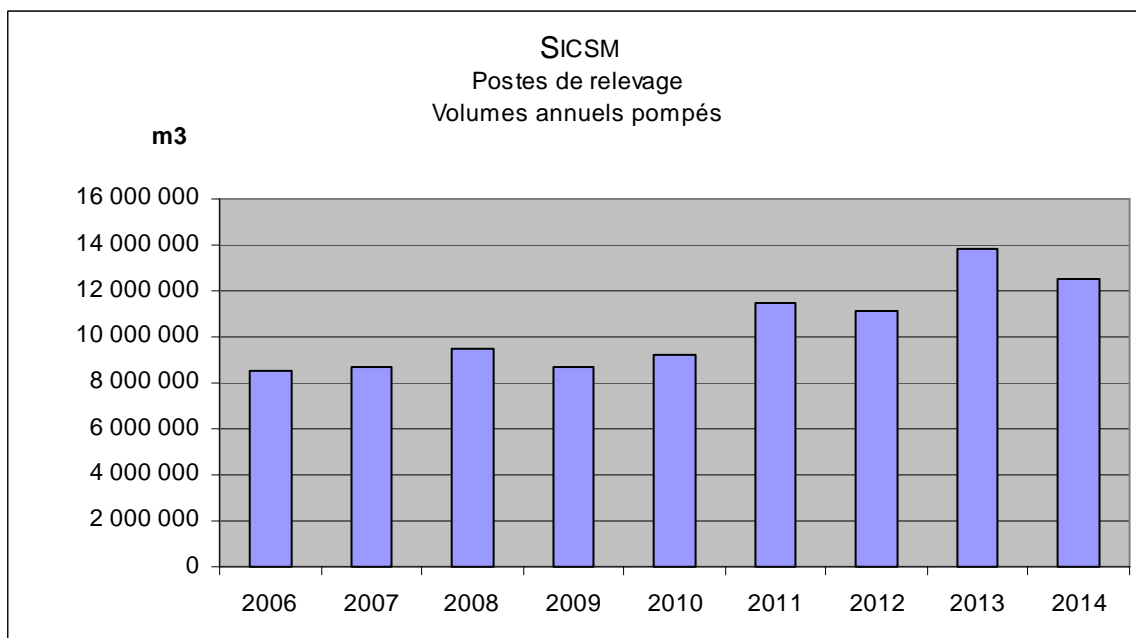
<b>VAUCLIN</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	2
Curage (ml)	945
Visite regards	55
ITV (ml)	-
Tests à la fumée (u)	7
Tests colorimétriques (u)	7
Réparation sur canalisation (u)	4
Réparation sur regards (u)	12
Réparation sur branchements (u)	-

<b>TOTAL S.I.C.S.M.</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	46
Curage (ml)	18 139
Visite regards	640
ITV (ml)	1 067
Tests à la fumée (u)	103
Tests colorimétriques (u)	124
Réparation sur canalisation (u)	21
Réparation sur regards (u)	97
Réparation sur branchements (u)	53

<b>Ducos</b>	
<b>Type d'intervention</b>	<b>2014</b>
Désobstruction (u)	<b>4</b>
Curage (ml)	<b>286</b>
Visite regards	<b>27</b>
ITV (ml)	<b>1</b>
Tests à la fumée (u)	<b>8</b>
Tests colorimétriques (u)	<b>8</b>
Réparation sur canalisation (u)	<b>4</b>
Réparation sur regards (u)	<b>5</b>
Réparation sur branchements (u)	<b>4</b>

#### 1.4.4. Fonctionnement des postes de refoulement

Le tableau ci-dessous synthétise les temps de fonctionnement et des consommations électriques annuelles pour les postes de refoulement du SICSM.



Poste de refoulement (2014)	Fonctionnement annuel (h/an)	Volumes* (m³/an)	Energie (kWh/an)
<b>ANSES D'ARLET</b>			
PR de Grand Anse	1 309	23 772	7 699
PR de Batterie	586	14 650	1 410
PR du Bourg	1 922	26 906	7 011
PR Coin des Pères	1 334	13 340	1 225
PR Touristique	2 033	43 466	-
<b>Total Les Anses d'Arlet</b>		<b>122 134</b>	<b>17 345</b>
<b>DIAMANT</b>			
PR Cherry	289	6 358	10 108
PR Marine Hôtel	1 496	22 404	7 367
PR Tamarin	1 170	42 120	6 519
PR Bourg	3 225	119 700	18 033
PR Cimetière	1 525	94 550	2 292
PR Anse Cafard	998	29 940	1 954
PR Dizac	7 804	195 100	-
PR Lucito	2 069	30 269	4 020
<b>Total Le Diamant</b>		<b>540 441</b>	<b>50 293</b>

Poste de refoulement (2014)	Fonctionnement annuel (h/an)	Volumes* (m <sup>3</sup> /an)	Energie (kWh/an)
<b>FRANCOIS</b>			
PR Zone Industrielle	3 382	60 876	5 463
PR Martienne	3 300	59 400	5 408
PR Cotonnerie	4 032	100 800	7 115
PR Eucalyptus	3 607	191 171	24 971
PR Mécanicien	6 067	218 412	10 154
PR Snack	172	6 192	392
PR Presqu'île	878	24 584	10 788
PR Port de Pêche	5 478	71 214	13 776
PR La Jetée	6 336	538 560	33 678
PR Le Môle	7 997	343 871	5 640
PR Soleil Levant	2 670	114 810	1 391
PR n°1 Mansarde sud	541	6 005	1 158
PR n°1' Mansarde sud	397	7 146	354
PR n°2 Mansarde sud	400	1 564	314
PR n°2' Mansarde sud	752	4 550	577
PR n°3' Mansarde sud	376	2 045	278
PR n°4' Mansarde sud	393	4 087	337
PR Champion	1 789	76 927	1 400
PR Ecole de voile	1 277	54 911	658
<b>Total Le Francois</b>		<b>1 887 125</b>	<b>123 852</b>
<b>MARIN</b>			
PR Principal	3 107	201 955	15 995
PR Club Nautique	805	52 325	3 816
PR Cité scolaire	1 690	60 840	4 399
Poste Artimer	3 561	46 293	4 908
Poste Zone portuaire	9 622	625 430	374
<b>Total Le Marin</b>		<b>986 843</b>	<b>29 492</b>
<b>RIVIERE PILOTE</b>			
PR Ecole Maternelle	106	1 283	-
<b>Total Riviere Pilote</b>		<b>1 283</b>	<b>-</b>
<b>RIVIERE SALEE</b>			
PR Thoraille	1 717	171 700	18 262
PR La Haut	3 813	41 943	6 836
PR Ibis	1 546	26 282	4 264
PR Carrière	1 200	120 000	957
PR Campêche	5 206	69 240	11 766
PR Plaisance	1 966	117 960	5 590
PR Marine	3 325	382 375	22 835
PR Carrefour	4 327	95 194	19 009
PR Stade	2 132	63 960	5 423
PR Mimosas	1 756	16 682	-
<b>Total Riviere Salee</b>		<b>1 105 336</b>	<b>94 942</b>

Poste de refoulement (2014)	Fonctionnement annuel (h/an)	Volumes* (m <sup>3</sup> /an)	Energie (kWh/an)
<b>ROBERT</b>			
PR Ponthaléry	191	2 088	1 856
PR Gendarmerie	1 504	48 128	7 747
PR Courbaril	876	24 528	1 553
PR Mansarde	224	7 168	571
PR Miramar	7 449	134 082	8 158
PR Pointe Lynch	2 584	51 680	2 680
PR Suez Panama	1 796	32 328	5 831
PR Ecole Maternelle	119	3 332	-
PR Gaschette	3 202	64 040	21 417
PR Route Nationale	3 744	97 344	17 830
PR Moulin à Vent (cité)	4 211	63 165	2 968
PR Trou Terre	1 024	25 395	4 021
PR Maison de retraite	67	1 206	-
PR A (Alain Mérine)	1 946	9 730	757
PR B (André berceau)	238	1 190	739
PR C (Yves Brena)	404	2 020	765
PR D (Fardiny)	1 069	5 345	684
PR E (Duchet)	1 112	5 560	-
PR F (Jeanville)	3 233	16 165	-
PR G (Coco Baby)	89	445	307
PR H (piscine municipale)	1 131	5 655	984
PR I (Bonnaventure)	63	315	218
PR J (Deleray – Fibeuil)	1 143	5 715	1 667
PR K (Priam Yves)	316	1 580	358
PR L (Larmure Yves)	91	455	204
PR M (Ste Croix Fernande)	878	4 390	1 415
PR N (Chéry félicité)	81	405	192
PR O (Ardes Abel)	2 080	10 400	2 092
PR R (Biométal)	511	2 555	407
PR Q (Meubles labour)	302	1 510	937
PR RHI (Trou Terre)	6 416	57 744	12 237
PR Pointe royale	1 074	35 442	538
PR SEMAIR	355	11 715	918
<b>Total Le Robert</b>		<b>732 820</b>	<b>100 051</b>



Poste de refoulement (2014)	Fonctionnement annuel (h/an)	Volumes* (m <sup>3</sup> /an)	Energie (kWh/an)
<b>SAINTE ANNE</b>			
PR Caritan	2 510	70 280	8 723
PR Anse Tonnoir	149	3 278	3 032
PR Beauregard	848	27 136	2 641
PR Bourg	3 047	188 914	24 721
PR Bareto	1 182	25 620	1 701
PR Belfond	1 413	48 749	3 769
PR Joli Coeur	1 572	54 234	3 251
PR Val d'Or	661	15 203	1 179
<b>Total Sainte Anne</b>		<b>433 414</b>	<b>49 017</b>
<b>SAINTE LUCE</b>			
PR 3 Rivières	5 081	182 916	332 204
PR Désert	6 539	109 201	2 671
PR Les Amandiers	3 630	332 871	22 108
PR VVF EDF	966	21 252	-
PR VVF Sécu	-	-	-
PR Pierre et Vacances	1 753	40 319	-
PR Les Moubins	497	35 784	
PR Gros Raisin	1 005	93 465	4 464
PR Bourg	1 925	90 475	6 893
PR ZAC Pont café 1	1 095	27 375	1 389
PR ZAC Pont café 2	2 563	64 075	3 359
PR ZAC Pont café 3	984	24 600	
PR Corps de Garde	496	12 400	7 568
PR Les Coteaux	274	6 850	2 724
<b>Total Sainte Luce</b>		<b>1 041 583</b>	<b>383 380</b>
<b>SAINT ESPRIT</b>			
PR Solitude Ti-Jacques	2 479	39 664	4 072
PR Gueydon	1 603	96 180	3 460
PR Magasin Municipal	4 337	303 590	7 773
PR Hôpital	2 841	184 665	7 616
PR Carreau	420	7 276	1 044
PR Petit Fond	292	8 760	-
<b>Total Saint ESPRIT</b>		<b>640 135</b>	<b>23 965</b>

Poste de refoulement (2014)	Fonctionnement annuel (h/an)	Volumes* (m <sup>3</sup> /an)	Energie (kWh/an)
<b>TRINITE</b>			
PR Autre Bord	5 451	174 432	211 790
PR CFPA	2 546	127 300	29 042
PR Epinette	5 084	482 980	51 611
PR Zac Beauséjour	2 307	89 973	58 017
PR Cosmy	1 783	28 528	3 063
PR Rivière Crabe	401	7 619	1 164
PR La Crique	981	10 791	1 899
PR La Grosillière	1 330	33 250	2 694
PR PTT	4 347	156 492	89 300
PR Pharmacie	4 780	258 120	10 979
PR Brésil	257	5 654	685
PR Raisiniers	7 741	232 230	8 390
PR Bourg (Tartane)	1 398	60 114	3 275
PR VVF	2 069	41 380	9 281
PR Anse Bonneville 1	792	9 504	1 320
PR Anse Bonneville 2	653	7 836	3 589
PR Pont Bellune	2 811	42 165	3 853
PR Vieux Galion	1 222	21 996	840
PR Limol	547	3 829	1 000
PR Parking	43	774	479
PR Bord de mer	1 581	28 458	1 490
PR Infirmière	379	4 548	470
PR Bac	2 634	31 608	3 598
PR Petite rivière salée	502	6 024	1 619
PR Ecole de Pêche	1 757	49 196	8 530
PR Fond Bazile	6 181	278 145	13 211
PR Bobi	2 379	49 959	3 713
PR Beltant	875	9 571	2 146
PR Japon	4 347	43 471	5 194
PR RHI La crique	83	910	207
<b>Total La Trinite</b>		<b>2 296 857</b>	<b>532 449</b>

Poste de refoulement (2014)	Fonctionnement annuel (h/an)	Volumes* (m <sup>3</sup> /an)	Energie (kWh/an)
<b>TROIS ILETS</b>			
PR Desgrottes 1	132	1 980	190
PR Desgrottes 2	210	2 570	767
PR Marina	2 173	262 933	6 030
PR Collège	259	9 842	821
PR Anse Mitan	4 602	823 758	-
PR Impératrice Village	658	9 212	1 271
PR Bord de mer	599	8 386	2 270
PR Anse à l'Ane	4 093	442 044	559
PR Xavier	4 310	393 503	162
PR Citron	3 365	208 630	22 065
PR Golf	8 500	50 000	60 000
PR Vallon	2 057	133 294	14 549
PR Rue Neuve	1 135	18 160	1 948
PR Vatable	969	20 349	2 422
PR Trou Etienne	73	657	211
PR Alamanda	1 373	20 595	-
PR Les Hameaux d'Alet	1 078	9 702	6 068
<b>Total Les Trois Ilets</b>		<b>2 415 615</b>	<b>119 333</b>
<b>VAUCLIN</b>			
PR Château Paille 1	2 786	130 385	5 604
PR Château Paille 2	1 423	49 094	10 541
PR Château Paille 3	356	6 552	3 507
PR Château Paille 4	845	20 961	1 125
PR Château Paille 5	1 289	23 718	2 061
PR Petite Ravine	1 671	49 127	4 094
PR Pointe Faula	243	9 331	1 180
<b>Total Le Vauclin</b>		<b>289 168</b>	<b>28 112</b>

<b>Total SICSM</b>		<b>12 492 754</b>	<b>1 552 231</b>
--------------------	--	-------------------	------------------

Poste de refoulement (2014)	Fonctionnement annuel (h/an)	Volumes* (m <sup>3</sup> /an)	Energie (kWh/an)
<b>DUCOS</b>			
PR Bétonord	5 490	126 270	30 347
PR Prison	4 138	95 174	32 695
PR Sérénité	8 500	250 000	14 000
PR Bezaudin	3 448	155 160	14 362
PR Rivière Pierre	3 765	169 425	43 271
PR Salle polyvalente	2 191	153 370	17 863
PR n°1	750	13 500	2 427
PR n°2	270	5 405	649
PR n°3	2 562	53 802	3 704
PR n°4	1 148	41 328	19 371
PR n°5	1 691	23 674	10 741
PR n°6	4 297	247 480	16 189
PR n°7	1 195	92 493	8 760
PR Résidence Barington	2 626	66 175	3 621
PR panorama	1 814	38 094	4 744
PR Les canneliers	912	19 152	4 516
<b>Total Ducos</b>		<b>1 550 502</b>	<b>227 260</b>

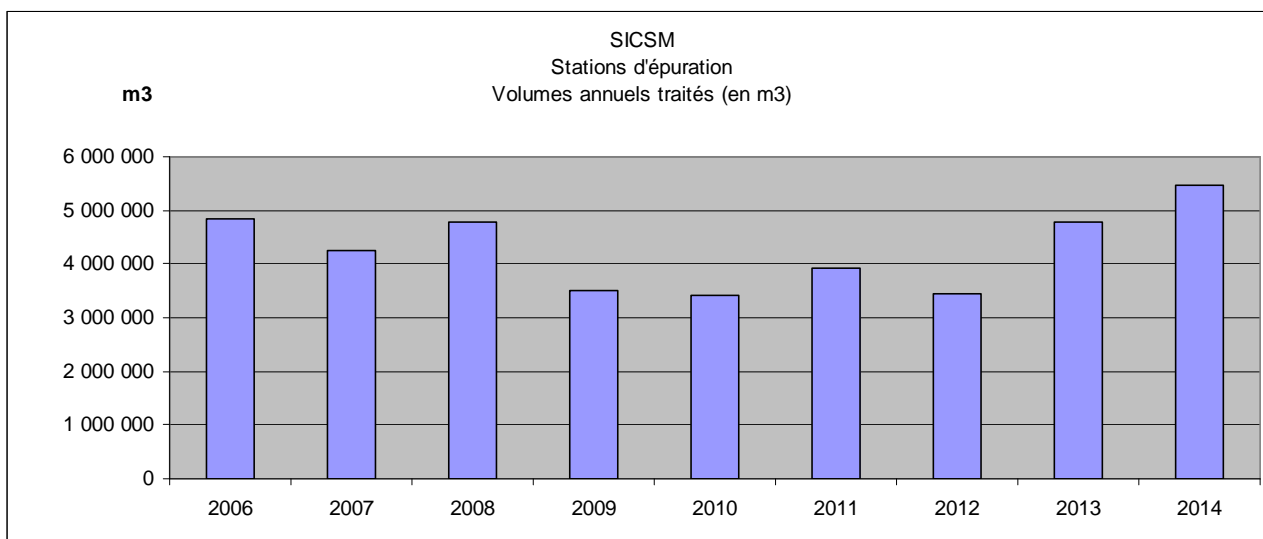
### 1.4.5. Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées

#### 1.4.5.1. Descriptif patrimonial

COMMUNE	NOMBRE (u)	CAPACITE TOTALE (éq. hab)	PUISSANCE (kW)
ANSES D'ARLET	1	5 000	73
DIAMANT	3	6 400	54
FRANCOIS	2	6 916	100
MARIN	2	12 650	467
RIVIERE PILOTE	2	900	19
RIVIERE SALEE	3	5 700	57
ROBERT	5	11 000	231
SAINTE ANNE	1	8 000	152
SAINT ESPRIT	3	1 800	36
SAINTE LUCE	3	7 900	195
TRINITE	3	13 100	200
TROIS ILETS	2	15 200	128
VAUCLIN	2	5 200	59
<b>TOTAL SICSM</b>	<b>32</b>	<b>99 766</b>	<b>1 771</b>

COMMUNE	NOMBRE (u)	CAPACITE TOTALE (éq. hab)	PUISSANCE (kW)
DUCOS	3	10 550	109

### 1.4.5.2. Fonctionnement des stations



### 1.4.5.3. Apports de matières de vidange

En 2014, il n'y a pas eu d'apports de matières de vidanges sur les installations du SICSM.

1.4.5.4. Taux de charge des stations d'épuration

Commune	Station d'épuration	Equivalents habitants	Taux de charge					Pt
			Débit	DBO5	DCO	MES	NTK	
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	28	17	15	8	25	12
Diamant	La Cherry	3 000	60	108	106	70	53	6
	Dizac	3 200	105	77	76	64	-	-
	Taupinière**	200						-
François	Pointe Courchet	6 666	154	228	184	186	228	-
	Chopotte**	250	-	-	-	-	-	-
Marin	4 chemins	12 500	24	29	26	32	28	-
	Duprey**	150	100	250	149	259	-	-
Rivière Pilote	Manikou	650	100	150	99	206	-	-
	En Camée	250	100	162	174	219	-	-
Rivière Salée	Bourg	5 000	76	78	69	78	126	36
	Fond Masson	500	100	150	170	190	-	-
	Kanel	200	100	183	172	312	-	-
Robert	Courbaril	2 000	182	142	120	121	-	-
	Pointe Lynch	1 000	401	232	216	320	-	-
	Moulin à vent	3 000	83	135	102	133	-	-
	Four à chaux	2 000	15	30	29	39	-	-
	Vert Pré	3 000	16	25	16	13	-	7
Sainte Anne	Belfond	8 000	8	26	21	16	-	12
Saint Esprit	Petit fond	1 350	146	152	145	152	-	-
	Régale	250	51	68	53	45	-	-
	Peter Maillet	200	100	250	185	438	-	-
Sainte Luce	Gros Raisin	6 000	53	43	51	58	68	-
	Les Côteaux	1 000	37	37	27	9	-	-
	Bellevue Ladour	500	100	188	189	380	-	-
Trinité	Desmarinières	10 000	28	24	31	25	34	9
	Cité bac	1 000	28	18	15	17	-	-
	Tartane	2 100	135	58	43	51	45	26

Trois Ilets	Anse Murette	15 000	56	44	41	68	-	-
	La Ferme	200	143	90	71	93	-	-
Vauclin	Petite ravine	5 000	179	85	74	100	78	47
	Grand case	200	100	73	68	41	-	-

Ducos	Pays Noyé	10 000	79	125	89	151	70	41
	Grande savane	250	100	80	64	43	-	-
	Canal	270						-

1.4.5.5. Rendement des stations d'épuration

Commune	Station d'épuration	Equivalents habitants	Rendements %					Pt
			DBO5	DCO	MES	NTK	NG	
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	89,6	79	66	58	41	15
Diamant	La Cherry	3 000	98	91	91	94	93	54
	Dizac	3 200	98	94	97	91	90	44
	Taupinière**	200	-	-	-	-	-	-
François	Pointe Courchet	6 666	99	94	98	94	90	68
	Chopotte**	250	81	20	-	-	-	-
Marin	4 chemins	12 500	99	97	100	98	95	49
	Duprey**	150	100	95	99	81	81	69
Rivière Pilote	Manikou	650	88	78	94	-	-	-
	En Camée	250	99	96	97	-	-	-
Rivière Salée	Bourg	5 000	98	94	95	78	75	58
	Fond Masson	500	93	88	92	-	-	-
	Kanel	200	97	90	93	-	-	-
Robert	Courbaril	2 000	95	89	88	57	56	79
	Pointe Lynch	1 000	98	92	99	95	89	54
	Moulin à vent	3 000	96	91	94	53	53	73
	Four à chaux	2 000	99	93	96	97	58	26
	Vert Pré	3 000	92	91	95	85	84	48
Sainte Anne	Belfond	8 000	98	88	95	61	59	41
Saint Esprit	Petit fond	1 350	95	91	93	42	42	72
	Régale	250	99	97	98	-	-	-
	Peter Maillet	200	100	91	96	-	-	-
Sainte Luce	Gros Raisin	6 000	99	94	98	77	78	78
	Les Côteaux	1 400	94	87	91	36	35	63
	Bellevue Ladour	500	99	94	98	98	98	84
Trinité	Desmarinières	10 000	99	95	98	96	89	40
	Cité bac	1 000	96	85	90	84	48	52



	Tartane	2 100	93	88	94	89	80	51
Trois Ilets	Anse Murette	15 000	99	96	99	89	84	43
	La Ferme	200	79	60	52	58	-	29
Vauclin	Petite ravine	5 000	99	96	99	98	90	59
	Grand case	200	92	84	88	-	-	-
Ducos	Pays Noyé	10 000	99	96	99	91	89	69
	Grande savane	250	99	88	92	-	-	-
	Canal	270						

## 2. INDICATEURS FINANCIERS

### 2.1. Fonds de travaux

Exercice 2006	
Coefficient K connu au 1 <sup>er</sup> janvier	1,0079
Solde précédent	
m3 facturés	1 681 589
Dotation	25 423,10
<b>Montant disponible</b>	<b>25 423,10</b>
Montant des travaux	10 511,50
- En cours n-1	
+ En cours n	
Décompte n-1 non validés	
Solde brut	14 911,60
EONIA moyen annuel	2,8367%
<b>Solde actualisé au 31 décembre à reporter</b>	<b>15 334,60</b>

Exercice 2007	
Coefficient K connu au 1 <sup>er</sup> janvier	1,0384
Solde précédent	15 334,60
m3 facturés	1 565 685
Dotation	24 387,11
<b>Montant disponible</b>	<b>39 721,71</b>
Montant des travaux	26 070,00
- En cours n-1	
+ En cours n	
Décompte n-1 non validés	
Solde brut	13 651,71
EONIA moyen annuel	3,8622%
<b>Solde actualisé au 31 décembre à reporter</b>	<b>14 178,97</b>

Exercice 2008	
Coefficient K connu au 1 <sup>er</sup> janvier	1,0682
Solde précédent	14 178,97
m3 facturés	1 658 089
Dotation	26 567,56
<b>Montant disponible</b>	<b>40 746,53</b>
Montant des travaux	
- En cours n-1	
+ En cours n	
Décompte n-1 non validés	
Solde brut	40 746,53
EONIA moyen annuel	3,8574%
<b>Solde actualisé au 31 décembre à reporter</b>	<b>42 318,30</b>

Exercice 2009	
Coefficient K connu au 1 <sup>er</sup> janvier	1,1087
Solde précédent	42 318,30
m3 facturés	1 642 716
Dotation	27 319,19
<b>Montant disponible</b>	<b>69 637,49</b>
Montant des travaux	81 367,39
- En cours n-1	
+ En cours n	
Décompte n-1 non validés	
Solde brut	-11 729,90
EONIA moyen annuel	0,7149%
<b>Solde actualisé au 31 décembre à reporter</b>	<b>-11 813,76</b>

Exercice 2010	
Coefficient K connu au 1 <sup>er</sup> janvier	1,0980
Solde précédent	-11 813,76
m3 facturés	2 184 635
Dotation	35 980,94
<b>Montant disponible</b>	<b>24 167,18</b>
Montant des travaux	
- En cours n-1	
+ En cours n	
Décompte n-1 non validés	
Solde brut	24 167,18
EONIA moyen annuel	0,4301%
<b>Solde actualisé au 31 décembre à reporter</b>	<b>24 271,13</b>

Exercice 2011	
Coefficient K connu au 1 <sup>er</sup> janvier	1,1327
Solde précédent	24 271,13
m3 facturés	2 523 989
Dotation	42 883,84
<b>Montant disponible</b>	<b>67 154,97</b>
Montant des travaux	
- En cours n-1	
+ En cours n	11 469,40
Décompte n-1 non validés	
Solde brut	55 685,57
EONIA moyen annuel	0,8694%
<b>Solde actualisé au 31 décembre à reporter</b>	<b>56 169,69</b>

Exercice 2012	
Coefficient K connu au 1 <sup>er</sup> janvier	1,1865
Solde précédent	56 169,69
m3 facturés	2 593 867
Dotation	46 164,35
<b>Montant disponible</b>	<b>102 334,04</b>
Montant des travaux	50 549,88
- En cours n-1	11 469,40
+ En cours n	21 955,30
Décompte n-1 non validés	
Solde brut	41 298,26
EONIA moyen annuel	0,2308%
<b>Solde actualisé au 31 décembre à reporter</b>	<b>41 393,56</b>

Exercice 2013	
Coefficient K connu au 1 <sup>er</sup> janvier	1,2169
Solde précédent	41 393,56
m3 facturés	2 431 474
Dotation	44 382,91
<b>Montant disponible</b>	<b>85 776,47</b>
Montant des travaux	149 199,16
- En cours n-1	21 955,30
+ En cours n	
Décompte n-1 non validés	- 11 469,40
Solde brut	- 52 936,79
EONIA moyen annuel	0,0890%
<b>Solde actualisé au 31 décembre à reporter</b>	<b>-52 983,90</b>

Exercice 2014	
Coefficient K connu au 1 <sup>er</sup> janvier	1,2067
Solde précédent	-52 983,90
m3 facturés	2 404 042
Dotation	43 514,36
<b>Montant disponible</b>	<b>-9 469,54</b>
Montant des travaux	
- En cours n-1	-
+ En cours n	
Décompte n-1 non validés	
Solde brut	- 9 469,54
EONIA moyen annuel	0,0940%
<b>Solde actualisé au 31 décembre à reporter</b>	<b>-9 478,44</b>

## 2.2. Opérations de renouvellement

Alias	Commune	Installation	Opération	Montant	Début opération
RU13098	La Trinité	PR autre bord	pompe	3 982,26	2013
RU13027	La Trinité	PR Brésil	2 pompes	1 762,45	2013
RU13097	La Trinité	PR Epinette	Roues pompe refoulement	840,66	2013
RU14061	La Trinité	PR Japon	1 pompe	2 137,24	
RU13028	La Trinité	PR Limol	2 pompes	956,10	2013
RU14050	La Trinité	PR Raisiniers	Pompe	820,20	
RU13025	La Trinité	PR Trou Terre	2 pompes	976,83	2013
RU13029	La Trinité	PR Vieux Galion	2 pompes	2 726,99	2013
RU13031	La Trinité	STEU Desmarinières	Sonde + coffret désodo	5 284,69	2013
RU14001	La Trinité	STEU Desmarinières	Moto réducteur dégrilleur	640,32	
RU14005	La Trinité	STEU Desmarinières	Moteur herse	2 232,44	
RU14035	La Trinité	STEU Desmarinières	Pompe liqueur mixte	820,20	
RU14036	La Trinité	STEU Desmarinières	2 surpresseurs eau industrielle	6 119,92	
RU14059	La Trinité	STEU Desmarinières	pompe de recirculation	952,51	
RU14073	La Trinité	STEU Desmarinières	pompe extraction boue	1 645,80	
RU14014	La Trinité	STEU Tartane	Moto réducteur tamis rotatif	800,00	
RU14038	La Trinité	STEU Tartane	pompe de recirculation	3 354,87	
RU14039	La Trinité	STEU Tartane	pompe EB	1 731,47	
RU14139	La Trinité	STEU Tartane	Dégrilleur + garde corps	2 744,00	
RU14140	La Trinité	STEU Tartane	Trappes + grilles anti chute	4 337,30	
RU14109	Le Diamant	PR La Cherry	2 pompes	4 410,85	
RU14026	Le Diamant	STEU Dizac	Sonde de débit et transmetteur	2 085,55	
RU14137	Le François	PR Cotonnerie	Panier dégrilleur	742,50	
RU13084	Le François	PR Martienne	Capot + barres anti chute	1 524,00	2013
RU14048	Le François	PR Martienne	Armoire électrique	722,57	
RU14141	Le François	PR Port de pêche	Panier dégrilleur	1 195,70	
RU14049	Le François	PR Presqu'île	Armoire électrique	932,33	
RU13048	Le François	STEU Pointe Courchet	Trappes + grilles anti chute	1 971,42	2013
RU14006	Le François	STEU Pointe Courchet	Motoréducteur pont racler	663,88	
RU14010	Le François	STEU Pointe Courchet	Vis convoyeuse à déchets	3 179,95	
RU14032	Le François	STEU Pointe Courchet	Airflow dégraisseur	2 533,57	
RU14033	Le François	STEU Pointe Courchet	Pompe poste toutes eaux	951,96	
RU14034	Le François	STEU Pointe Courchet	2 pompes	3 553,43	
RU14142	Le François	STEU Pointe Courchet	hydraulique + clapets vannes	6 358,00	
RU14024	Le Marin	PR Bourg Cimetière	Pompe doseuse traitement H2S	3 545,73	
RU14129	Le Marin	PR Cité scolaire	2 pompes	3 042,17	
RU14128	Le Marin	PR Zone portuaire	2 pompes	3 221,44	
RU13092	Le Marin	STEU 4 chemins	Onduleur	252,10	2013
RU14081	Le Marin	STEU 4 Chemins	2 variateurs moteurs aération	7 297,59	
RU14056	Le Robert	PR "B"	Armoire électrique	512,79	
RU14054	Le Robert	PR "C"	Armoire électrique	512,79	
RU14055	Le Robert	PR "J"	Armoire électrique	233,08	
RU14053	Le Robert	PR "O"	Armoire électrique	512,79	
RU14009	Le Robert	PR "Q"	Hydraulique clapet et vanne	2 156,42	
RU14046	Le Robert	PR Gaschette	2 pompes	3 092,93	
RU14145	Le Robert	PR Mansarde	Hydraulique colonnes montantes	2 047,10	
RU14144	Le Robert	PR Moulin à vent	Trappes + grilles anti chute	2 708,20	
RU14047	Le Robert	PR Pointe Royale	2 pompes	7 859,80	
RU14143	Le Robert	PR Semair	Trappes + grilles anti chute + panier dégrilleur	3 715,80	
RU14135	Le Robert	PR Suez panama	Panier dégrilleur	1 195,70	
RU14077	Le Robert	PR Trou terre	2 pompes et pieds d'assise	1 353,89	
RU14002	Le Robert	STEU Four à Chaux	Racler de fond, pivot, support pivot, collecteur	16 191,88	
RU14030	Le Robert	STEU Four à Chaux	Récupérateur à flottants	3 556,00	
RU14042	Le Robert	STEU Moulin à Vent	Pompe poste toutes eaux	951,96	
RU14043	Le Robert	STEU Moulin à Vent	Airflow dégraisseur	2 533,57	
RU14072	Le Robert	STEU Moulin à Vent	Motoréducteur filtre à bandes, vérins et capteurs	5 233,55	
RU14044	Le Robert	STEU Pointe Lynch	2 pompes recirculation	1 640,40	
RU14045	Le Robert	STEU Pointe Lynch	3 pompes poste toutes eaux	951,62	
RU13033	Le Robert	STEU Rivière pomme	dégrilleur	4 955,79	2013
RU13088	Le Robert	STEU Rivière pomme	surpresseur air	5 976,72	2013
RU13099	Le Robert	STEU Rivière pomme	agitateur	2 672,93	2013
RU14003	Le Robert	STEU Rivière Pomme	Toiles filtre bande	2 133,92	
RU14040	Le Robert	STEU Rivière Pomme	pompe EB	1 325,45	
RU14041	Le Robert	STEU Rivière Pomme	2 pompes de recirculation	2 742,24	
RU14063	Le Robert	STEU Rivière Pomme	surpresseur air	680,44	
RU14105	Le Robert	STEU Rivière Pomme	Moto réducteur filtre à bandes	3 116,23	

Alias	Commune	Installation	Opération	Montant	Début opération
RU12140	Le Saint Esprit	STEU Petit Fond	Pont brosse	18 410,46	2012
RU14130	Le Vauclin	PR Château Paille 1	2 pompes	2 093,74	
RU14131	Le Vauclin	PR Château Paille 2	2 pompes	2 093,74	
RU14132	Le Vauclin	PR Petite Ravine	2 pompes	2 555,05	
RU13052	Le Vauclin	STEU Grand case	Hydroéjecteur	5 358,54	2013
RU14052	Le Vauclin	STEU Petite Ravine	Moteur pont brosse	2 423,31	
RU14107	Les Anses d'Arlet	PR Bourg	2 pompes	1 362,16	
RU14108	Les Anses d'Arlet	PR Coin des Pères	2 pompes et pieds d'assise	1 024,85	
RU14106	Les Anses d'Arlet	PR Grande anse	2 pompes et pieds d'assise	4 358,16	
RU14015	Les Anses d'Arlet	STEU Bourg	3 aérateurs lagune	38 998,50	
RU14027	Les Anses d'Arlet	STEU Bourg	Sonde de débit et transmetteur	2 722,29	
RU14126	Les Trois Ilets	PR Alamanda	2 pompes et pieds d'assise	1 731,48	
RU14020	Les Trois Ilets	PR anse à l'âne	Hydraulique ballon anti bélier	252,57	
RU14017	Les Trois Ilets	PR Anse Mitan	Hydraulique colonnes montantes + support dégrilleur	2 952,84	
RU14070	Les Trois Ilets	PR Anse Mitan	2 pompes (partiel)	1 562,94	
RU14121	Les Trois Ilets	PR Citron	2 pompes	7 067,24	
RU14123	Les Trois Ilets	PR Impératrice Village	2 pompes	1 315,55	
RU14124	Les Trois Ilets	PR Les Hameaux d'Alet	2 pompes	1 132,76	
RU14018	Les Trois Ilets	PR Marina	Abri armoire électrique + support dégrilleur	3 104,80	
RU14122	Les Trois Ilets	PR Marina	2 pompes	3 291,37	
RU14120	Les Trois Ilets	PR Trou Etienne	2 pompes	1 361,56	
RU14127	Les Trois Ilets	PR Wallon	2 pompes	3 954,82	
RU14025	Les Trois Ilets	PR Xavier	Pompe doseuse traitement H2S	4 476,31	
RU14125	Les Trois Ilets	PR Xavier	2 pompes	3 822,60	
RU14004	Les Trois Ilets	STEU Anse Marette	2 Moto réducteurs pont racleur	1 631,84	
RU14016	Les Trois Ilets	STEU Anse Marette	Roue d'entraînement pont racleur	8 631,25	
RU13053	Rivière pilote	STET En camée	Hydroéjecteur	4 602,21	2013
RU13106	Rivière Salée	PR stade	Capot + barres anti chute	2 680,94	2013
RU14114	Rivière Salée	PR Thoraille	2 pompes	3 184,88	
RU14079	Rivière Salée	STEU Bourg	Filtre bande (partiel)	14 159,47	
RU13051	Rivière Salée	STEU Fond Masson	Hydroéjecteur	5 811,71	2013
RU14116	Saint Esprit	PR Petit fond	2 pompes	1 229,95	
RU14115	Saint Esprit	PR Solitude	2 pompes	1 229,95	
RU14098	Sainte Anne	PR Bourg	Pompe	1 621,47	
RU14117	Sainte Anne	PR Bourg	2 pompes	3 650,43	
RU14028	Sainte Anne	STEU Belfond	Débitmètre électromagnétique +	3 478,69	
RU14023	Sainte Luce	PR 3 Rivières	Pompe doseuse traitement H2S	1 831,22	
RU14022	Sainte Luce	PR Amandiers	Pompe doseuse traitement H2S	1 831,22	
RU14119	Sainte Luce	PR Amandiers	2 pompes	20 928,28	
RU14118	Sainte Luce	PR Désert Mabouyas	2 pompes + pieds d'assise	4 466,92	
RU14021	Sainte Luce	STEU Fond Henry	Transformateur HT	495,85	
RU14029	Sainte Luce	STEU Gros raisin	transmetteur et sonde	4 605,35	
RU14067	Sainte Luce	STEU Gros Raisin	Etuve	1 460,80	
RU14080	Sainte Luce	STEU Gros Raisin	Filtre bande (partiel)	6 071,93	
RU14146	Sainte Luce	PR Corps de Garde	Hydraulique colonnes montantes	1 660,00	
<b>Total</b>				<b>386 306,98</b>	

## 2.3. Tarifs

### Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

#### Tarif

#### Assainissement des Eaux Usées

Le Diamant, Rivière Pilote, Le Robert, La Trinité, Les trois Ilets, Le Vauclin

	Part du délégataire			Part de la	Part de la
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2014	prix actualisé 01/01/2015	Collectivité 01/01/2014	Collectivité 01/01/2015
<b>Actualisation K</b>	<b>1,0000</b>	<b>1,2299</b>	<b>1,0000</b>		
<b>Abonnement</b>	23,00	28,29	28,00	8,50	8,50
<b>Consommation</b>	0,8660	1,0651	1,2200 1,6500	0,5700	0,5700

#### TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2014	prix 01/01/2015	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte TVA	0,1500 2,1 %	0,1500 2,1 %	ODE Trésor public

## Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

### Tarif

#### Assainissement des Eaux Usées Anses d'Arlet

	Part du délégataire			Part de la	Part de la
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2014	prix actualisé 01/01/2015	Collectivité 01/01/2014	Collectivité 01/01/2015
<b>Actualisation K</b>	<b>1,0000</b>	<b>1,2299</b>	<b>1,0000</b>		
<b>Abonnement</b>	23,00	28,29	28,00		
<b>Consommation</b>	0,8660	1,0651	1,2200 1,6500	0,6300	0,6300

#### TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2014	prix 01/01/2015	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	0,1500	0,1500	ODE
TVA	2,1 %	2,1 %	Trésor public

## Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

### Tarif

#### Assainissement des Eaux Usées Le François

	Part du délégataire			Part de la	Part de la
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2014	prix actualisé 01/01/2015	Collectivité 01/01/2014	Collectivité 01/01/2015
<b>Actualisation K</b>	<b>1,0000</b>	<b>1,2299</b>	<b>1,0000</b>		
<b>Abonnement</b>	23,00	28,29	28,00		
<b>Consommation</b>	0,8660	1,0651	1,2200 1,6500	0,7600	0,7600

#### TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2014	prix 01/01/2015	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	0,1500	0,1500	ODE
TVA	2,1 %	2,1 %	Trésor public

## Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

### Tarif

#### Assainissement des Eaux Usées Le Marin

	Part du délégataire			Part de la	Part de la
	prix de base	prix actualisé	prix actualisé	Collectivité	Collectivité
	01/11/2005	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2014	01/01/2015
<b>Actualisation K</b>	<b>1,0000</b>	<b>1,2299</b>	<b>1,0000</b>		
<b>Abonnement</b>	23,00	28,29	28,00		
<b>Consommation</b>	0,8660	1,0651	1,2200 1,6500	0,7200	0,7200

#### TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2014	prix 01/01/2015	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	0,1500	0,1500	ODE
TVA	2,1 %	2,1 %	Trésor public



## Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

### Tarif

#### Assainissement des Eaux Usées Rivière Salée

	Part du délégataire			Part de la	Part de la
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2014	prix actualisé 01/01/2015	Collectivité 01/01/2014	Collectivité 01/01/2015
<b>Actualisation K</b>	<b>1,0000</b>	<b>1,2299</b>	<b>1,0000</b>		
<b>Abonnement</b>	23,00	28,29	28,00	0,990	0,990
<b>Consommation</b>	0,8660	1,0651	1,2200 1,6500	0,6100	0,6100

#### TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2014	prix 01/01/2015	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	0,1500	0,1500	ODE
TVA	2,1 %	2,1 %	Trésor public

### Assainissement des Eaux Usées Sainte Anne

	Part du délégataire			Part de la Collectivité	Part de la Collectivité
	prix de base	prix actualisé	prix actualisé		
	01/11/2005	01/01/2013	01/01/2015	01/01/2013	01/01/2015
<b>Actualisation K</b>	<b>1,0000</b>	<b>1,2169</b>	<b>1,0000</b>		
<b>Abonnement</b>	23,00	27,99	28,00	9,365	9,365
<b>Consommation</b>	0,8660	1,0538	1,2200 1,6500	0,7700	0,7700

#### TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2013	prix 01/01/2015	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte TVA	0,1500 2,1 %	0,1500 2,1 %	ODE Trésor public

## Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

### Tarif

#### Assainissement des Eaux Usées Saint Esprit

	Part du délégataire			Part de la	Part de la
	prix de base	prix actualisé	prix actualisé	Collectivité	Collectivité
	01/11/2005	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2014	01/01/2015
<b>Actualisation K</b>	<b>1,0000</b>	<b>1,2299</b>	<b>1,0000</b>		
<b>Abonnement</b>	23,00	28,29	28,00		
<b>Consommation</b>	0,8660	1,0651	1,2200 1,6500	0,2600	0,2600

#### TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2014	prix 01/01/2015	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	0,1500	0,1500	ODE
TVA	2,1 %	2,1 %	Trésor public

## 2.4. Prix de l'eau (facture 120 m<sup>3</sup>)

### Le Diamant, Rivière Pilote, Le Robert, La Trinité, Les Trois Ilets, Le Vauclin

<b>Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique</b> <b>Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup></b> <b>établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2015</b> <b>Le Diamant, Rivière Pilote, Le Robert, La Trinité, Les trois Ilets, Le Vauclin</b>							
	M <sup>3</sup>	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution	
		2015	2015	2014	2014	2015/2014	
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>							
<b>Part du délégataire</b>							
Abonnement semestriel		28,00	56,00	28,29	56,58	-1,0%	
Consommation							
	T1	25	1,2200	30,50	1,0651	26,63	14,5%
	T2	95	1,6500	156,75	1,0651	101,18	54,9%
<b>Part de la Collectivité</b>							
Consommation	120	8,50	17,00	8,50	17,00		
		0,5700	68,40	0,5700	68,40		
<b>Organismes publics</b>							
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00		
<b>Sous-total hors TVA</b>			<b>346,65</b>		<b>287,79</b>	<b>20,5%</b>	
<b>TVA à 2,1 %</b>			<b>7,28</b>		<b>6,04</b>	<b>20,5%</b>	
<b>Total TTC</b>			<b>353,93</b>		<b>293,83</b>	<b>20,5%</b>	
<b>m3 TTC</b>			<b>2,95</b>		<b>2,45</b>	<b>20,5%</b>	
<b>m3 TTC hors abonnement</b>			<b>2,33</b>		<b>1,82</b>	<b>27,7%</b>	

## ANSES D'ARLET

### Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

### Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup>

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2015

#### Anses d'Arlet

	M <sup>3</sup>	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution	
		2015	2015	2014	2014	2015/2014	
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>							
<b>Part du délégataire</b>							
Abonnement semestriel		28,00	56,00	28,29	56,58	-1,0%	
Consommation	T1	25	1,2200	30,50	1,0651	26,63	14,5%
	T2	95	1,6500	156,75	1,0651	101,18	54,9%
<b>Part de la Collectivité</b>							
Consommation	120	0,6300	75,60	0,6300	75,60		
<b>Organismes publics</b>							
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00		
<b>Sous-total hors TVA</b>			<b>336,85</b>		<b>277,99</b>	<b>21,2%</b>	
<b>TVA à 2,1 %</b>			<b>7,07</b>		<b>5,84</b>	<b>21,2%</b>	
<b>Total TTC</b>			<b>343,92</b>		<b>283,83</b>	<b>21,2%</b>	
<b>m3 TTC</b>			<b>2,87</b>		<b>2,37</b>	<b>21,2%</b>	
<b>m3 TTC hors abonnement</b>			<b>2,39</b>		<b>1,88</b>	<b>26,8%</b>	

## LE FRANÇOIS

### Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

### Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup>

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2015

### Le François

	M <sup>3</sup>	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution	
		2015	2015	2014	2014	2015/2014	
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>							
<b>Part du délégataire</b>							
Abonnement semestriel		28,00	56,00	28,29	56,58	-1,0%	
Consommation	T1	25	1,2200	30,50	1,0651	26,63	14,5%
	T2	95	1,6500	156,75	1,0651	101,18	54,9%
<b>Part de la Collectivité</b>							
Consommation	120	0,7600	91,20	0,7600	91,20		
<b>Organismes publics</b>							
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00		
<b>Sous-total hors TVA</b>			<b>352,45</b>		<b>293,59</b>	<b>20,0%</b>	
<b>TVA à 2,1 %</b>			7,40		6,17	20,0%	
<b>Total TTC</b>			<b>359,85</b>		<b>299,76</b>	<b>20,0%</b>	
<b>m3 TTC</b>			<b>3,00</b>		<b>2,50</b>	<b>20,0%</b>	
<b>m3 TTC hors abonnement</b>			<b>2,52</b>		<b>2,02</b>	<b>25,1%</b>	

## LE MARIN

### Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

#### Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup>

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2015

#### Le Marin

	M <sup>3</sup>	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution	
		2015	2015	2014	2014	2015/2014	
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>							
<b>Part du délégataire</b>							
Abonnement semestriel		28,00	56,00	28,29	56,58	-1,0%	
Consommation	T1	25	1,2200	30,50	1,0651	26,63	14,5%
	T2	95	1,6500	156,75	1,0651	101,18	54,9%
<b>Part de la Collectivité</b>							
Consommation	120	0,7200	86,40	0,7200	86,40		
<b>Organismes publics</b>							
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00		
<b>Sous-total hors TVA</b>			<b>347,65</b>		<b>288,79</b>	<b>20,4%</b>	
<b>TVA à 2,1 %</b>			7,30		6,06	20,4%	
<b>Total TTC</b>			<b>354,95</b>		<b>294,85</b>	<b>20,4%</b>	
<b>m3 TTC</b>			<b>2,96</b>		<b>2,46</b>	<b>20,4%</b>	
<b>m3 TTC hors abonnement</b>			<b>2,48</b>		<b>1,98</b>	<b>25,6%</b>	

## RIVIERE SALEE

### Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

### Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup>

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2015

### Rivière Salée

	M <sup>3</sup>	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution	
		2015	2015	2014	2014	2015/2014	
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>							
<b>Part du délégataire</b>							
Abonnement semestriel		28,00	56,00	28,29	56,58	-1,0%	
Consommation	T1	25	1,2200	30,50	1,0651	26,63	14,5%
	T2	95	1,6500	156,75	1,0651	101,18	54,9%
<b>Part de la Collectivité</b>							
Consommation	120	0,99	1,98	0,99	1,98		
		0,6100	73,20	0,6100	73,20		
<b>Organismes publics</b>							
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00		
<b>Sous-total hors TVA</b>			<b>336,43</b>		<b>277,57</b>	<b>21,2%</b>	
<b>TVA à 2,1 %</b>			<b>7,07</b>		<b>5,83</b>	<b>21,2%</b>	
<b>Total TTC</b>			<b>343,50</b>		<b>283,40</b>	<b>21,2%</b>	
<b>m3 TTC</b>			<b>2,86</b>		<b>2,36</b>	<b>21,2%</b>	
<b>m3 TTC hors abonnement</b>			<b>2,37</b>		<b>1,86</b>	<b>27,1%</b>	



**SAINTE ANNE****Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique****Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup>**

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2015

**Sainte Anne**

	M <sup>3</sup>	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution	
		2015	2015	2014	2014	2015/2014	
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>							
<b>Part du délégataire</b>							
Abonnement semestriel		28,00	56,00	28,29	56,58	-1,0%	
Consommation	T1	25	1,2200	30,50	1,0651	26,63	14,5%
	T2	95	1,6500	156,75	1,0651	101,18	54,9%
<b>Part de la Collectivité</b>							
Consommation		120	9,37 0,7700	18,73 92,40	9,37 0,7700	18,73 92,40	
<b>Organismes publics</b>							
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte		120	0,1500	18,00	0,15	18,00	
<b>Sous-total hors TVA</b>			<b>372,38</b>		<b>313,52</b>	<b>18,8%</b>	
<b>TVA à 2,1 %</b>			7,82		6,58	18,8%	
<b>Total TTC</b>			<b>380,20</b>		<b>320,10</b>	<b>18,8%</b>	
<b>m3 TTC</b>			<b>3,17</b>		<b>2,67</b>	<b>18,8%</b>	
<b>m3 TTC hors abonnement</b>			<b>2,53</b>		<b>2,03</b>	<b>25,0%</b>	

## SAINT ESPRIT

### Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

### Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup>

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2015

### Saint Esprit

	M <sup>3</sup>	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution	
		2015	2015	2014	2014	2015/2014	
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>							
<b>Part du délégataire</b>							
Abonnement semestriel		28,00	56,00	28,29	56,58	-1,0%	
Consommation	T1	25	1,2200	30,50	1,0651	26,63	14,5%
	T2	95	1,6500	156,75	1,0651	101,18	54,9%
<b>Part de la Collectivité</b>							
Consommation	120	0,2600	31,20	0,2600	31,20		
<b>Organismes publics</b>							
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00		
<b>Sous-total hors TVA</b>			<b>292,45</b>		<b>233,59</b>	<b>25,2%</b>	
<b>TVA à 2,1 %</b>			6,14		4,91	25,2%	
<b>Total TTC</b>			<b>298,59</b>		<b>238,50</b>	<b>25,2%</b>	
<b>m3 TTC</b>			<b>2,49</b>		<b>1,99</b>	<b>25,2%</b>	
<b>m3 TTC hors abonnement</b>			<b>2,01</b>		<b>1,51</b>	<b>33,6%</b>	

### 3. ANNEXES

Les commentaires sur les évolutions et/ou variations sont indiquées dans le détail des parties 2 sur 4, 3 sur 4 et 4 sur 4.

#### 3.1. Tableau d'évolution des débits des postes de relevage

Poste de refoulement		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Anses d'Arlet	PR de Grand Anse	62 640	35 940	44 610	27 092	26 298	23 835	29 022	43 660	23 772
	PR de Batterie	25 320	94 540	17 740	16 160	25 350	27 600	25 900	17 500	14 650
	PR du Bourg	114 885	96 930	105 480	28 798	39 380	71 960	43 428	37 352	26 906
	PR Coin des Pères	127 972	2 288	46 826	16 874	5 840	5 030	20 080	18 760	13 340
	PR Touristique		418 900	820 100	26 934	31 779	49 162	18 254	16 560	43 466
Diamant	PR Cherry	6 688	7 106	8 778	8 052	14 124	47 718	24 882	26 532	6 358
	PR Marine Hôtel	11 944	9 984	7 696	15 060	18 042	8 640	9 276	13 278	22 404
	PR Tamarin	21 788	16 276	9 958	14 184	14 868	20 088	29 556	33 336	42 120
	PR Bourg	218 880	288 144	297 312	112 284	248 040	19 908	115 524	95 212	119 700
	PR Cimetiére	60 687	90 156	144 144	102 830	48 825	49 385	101 804	117 056	94 550
	PR Anse Cafard	16 320	19 800	4 080	2 640	19 560	24 690	22 380	44 880	29 940
	PR Dizac	34 875	83 800	39 350	68 500	64 175	75 000	131 550	159 775	195 100
	PR Lucito							51 922	105 453	30 269
François	PR Zone Industrielle	90 522	91 098	112 032	87 228	83 250	56 700	44 604	38 106	60 876
	PR Martienne	94 266	73 674	272 208	37 206	78 210	65 682	132 426	74 736	59 400
	PR Cotonnerie	34 650	32 925	77 454	29 775	35 550	31 850	23 525	47 800	100 800
	PR Eucalyptus	212 159	207 760	37 975	229 225	292 878	212 318	294 203	208 131	191 171
	PR Mécanicien	201 888	149 256	21 060	83 736	114 588	230 040	173 196	161 172	218 412
	PR Snack	28 800	53 712	108 576	79 416	146 628	25 452	20 520	29 520	6 192
	PR Presqu'île	24 360	9 520	406 190	15 624	10 780	8 932	27 664	19 012	24 584
	PR Port de Pêche	67 093	71 669	10 948	47 463	52 403	48 698	45 630	68 125	71 214
	PR La Jetée	349 265	302 685	50 492	259 080	333 200	386 665	432 395	358 445	538 560
	PR Le Môle	18 834	49 106	38 184	70 348	133 601	56 502	51 084	122 808	343 871
	PR Soleil Levant 2				2 924	73 444	160 304	248 368	1 720	114 810
	PR n°1 Mansarde sud									6 005
	PR n°1 Mansarde sud									7 146
	PR n°2 Mansarde sud									1 564
	PR n°2 Mansarde sud									4 550
	PR n°3 Mansarde sud									2 045
	PR n°4 Mansarde sud									4 087
	PR Champion									76 927
PR Ecole de voile									54 911	
Marin	PR Principal (Cimetiere)	266 000	198 016	255 024	166 725	161 005	183 105	146 510	135 980	201 955
	PR Club Nautique	266 955	167 635	97 045	94 575	113 100	113 100	108 550	132 730	52 325
	PR Cité scolaire	198 000	175 968	72 612	74 052	62 460	82 188	40 968	49 716	60 840
	PR Artimer	66 859	65 195	26 923	26 611	22 191	18 395	27 885	42 588	46 293
	PR Zone Portuaire	143 520	201 630	187 265	90 220	188 305	258 765	275 275	707 395	625 430
Rivière Salée	PR Thoraille	99 864	140 700	152 500	175 000	246 400	241 800	184 100	137 900	171 700
	PR La Haut	24 717	28 006	28 776	30 096	38 544	43 615	43 164	50 820	41 943
	PR Ibis	6 800	7 276	15 521	7 871	10 523	26 299	82 620	20 672	26 282
	PR Carrière	134 700	53 700	101 500	58 400	71 600	98 200	103 433	99 200	120 000
	PR Campêche	244 020	201 870	209 940	201 090	31 175	66 686	60 023	38 064	69 240
	PR Plaisance	271 425	131 640	155 640	137 880	165 720	155 520	151 920	181 800	117 960
	PR Marine	499 800	419 900	478 800	442 800	564 650	464 830	379 385	409 400	382 375
	PR Carrefour	106 964	51 966	58 662	40 572	60 566	76 274	81 664	83 710	95 194
	PR Stade	148 000	207 126	171 458	125 652	79 200	94 590	84 160	70 440	63 960
	PR Mimosas			6 546	11 163	8 181	10 308	1 302	9 424	16 682
Robert	PR Ponthaléry			24 272	1 908	46 865	1 782	1 692	1 278	2 088
	PR Gendarmerie						101 440	124 600	74 752	48 128
	PR Courbaril						35 252	18 648	30 576	24 528
	PR Mansarde						12 064	10 048	13 696	7 168
	PR Miramar						109 044	54 918	106 704	134 082
	PR Pointe Lynch						70 340	41 340	54 960	51 680
	PR Suez Panama						52 830	104 220	81 090	32 328
	PR Ecole Maternelle						5 376	17 752	32 424	3 332
	PR Gaschette						103 460	67 360	55 860	64 040
	PR Route nationale						91 104	277 056	112 190	97 344
	PR Moulin à Vent						120 950	19 560	99 450	63 165
	PR RHL (Trou Terre)	27 702	22 500	22 320	43 605	67 230	46 845	40 608	35 379	57 744
	PR Trou Terre						59 793	29 487	43 623	25 395
	PR Maison de retraite									1 206
	PR A (alain Mérine)	1 370	1 075	770	870	1 465	2 460	1 565	2 705	9 730
	PR B (André berceau)*	5 080	8 550	18 480	13 240	1 995	1 865	1 585	2 015	1 190
	PR C (Yves Brena)	1 335	785	2 760	3 985	2 330	3 520	2 170	2 840	2 020
	PR D (Fardiny)	305	3 665	4 965	4 825	9 190	6 500	14 955	5 345	5 345
	PR E (Duchet)	3 535	1 900	5 160	7 135	13 225	12 725	8 055	9 875	5 560
	PR F (Jeanville)	2 410	1 850	4 235	2 270	5 030	5 770	4 640	5 860	16 165
	PR G (Coco Baby)	310	285	280	8 720	140	23 065	5 240	3 620	445
	PR H (piscine municipale)	2 255	2 675	1 375	680	1 490	1 580	12 290	2 855	5 655
	PR I (Bonnaventure)	2 270	1 475	5 915	10 785	1 700	4 130	17 225	450	315
	PR J (Delery - Fibeuil)	2 790	9 600	13 735	11 205	1 815	1 455	2 175	1 895	5 715
	PR K (Priam Yves)	985	3 900	1 285	1 000	1 390	2 155	1 595	2 235	1 580
	PR L (Larmure Yves)	3 500	2 880	740	1 360	620	8 015	1 755	555	455
	PR M (Ste Croix Fernande)	1 100	5 060	1 295	2 260	1 075	5 470	15 915	7 840	4 390
	PR N (Chény félicité)	4 785	12 395	32 075	1 465	1 285	1 115	575	905	405
	PR O (Ardes Abel)	15 460	38 765	42 365	43 760	43 110	39 455	40 625	28 775	10 400
	PR R (Biométal)	1 415	1 775	1 380	1 280	4 680	17 655	1 975	11 070	2 555
	PR Q (Meubles labour)	4 475	12 565	19 400	3 260	20 785	28 420	14 585	10 160	1 510
	PR Pointe royale	17 655	13 629	67 881	91 278	32 307	28 710	10 725	90 090	35 442
	PR Semair	29 403	65 868	30 624	46 266	13 167	21 120	19 470	74 349	11 715

	Poste de refolement	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Trinité	PR Autre Bord	103 616	129 600	72 896	59 328	81 792	52 320	57 248	75 840	174 432
	PR CFFA	224 850	125 050	232 000	355 900	255 600	146 050	188 950	141 900	127 300
	PR Epinette	368 018	378 414	415 252	314 274	332 178	795 956	503 306	929 860	482 980
	PR Zac Beauséjour	193 401	246 636	135 447	125 853	165 048	208 962	127 452	204 165	89 973
	PR Cosmy	30 960	32 640	29 456	65 312	38 992	31 376	32 224	55 216	28 528
	PR Rivière Crabe	67 455	21 259	17 600	46 178	68 418	39 059	51 008	21 052	7 619
	PR La Crique	24 143	20 100	15 711	13 218	12 335	13 427	23 018	28 380	10 791
	PR La Grosillière	36 200	60 850	36 050	44 800	129 150	60 100	126 650	53 700	33 250
	PR PTT	109 980	46 332	39 528	171 036	192 456	101 376	151 848	134 424	156 492
	PR Pharmacie	127 062	156 978	135 054	207 576	222 912	218 916	113 940	270 864	258 120
	PR Brésil	13 800	6 440	3 980	4 440	61 700	42 860	25 400	6 512	5 654
	PR Raisiniers	34 290	23 148	28 296	49 608	43 524	79 972	99 288	188 130	232 230
	PR Bourg (Tartane)	72 369	58 609	65 489	59 469	71 552	77 400	64 328	65 532	60 114
	PR VVF	33 282	28 476	31 716	45 378	34 920	34 758	29 250	58 680	41 380
	PR Anse Bonneville 1						10 824	8 232	21 288	9 504
	PR Anse Bonneville 2						13 884	6 708	3 888	7 836
	PR Pont Bellune	24 720	23 190	28 230	67 965	41 355	41 880	47 565	67 410	42 165
	PR Vieux Galion	9 480	6 825	3 390	31 560	11 358	6 795	3 540	5 778	21 996
	PR Limol	8 865	5 325	1 755	1 830	3 135	11 625	7 110	5 103	3 829
	PR Parking	12 726	3 241	6 895	1 022	23 499	24 052	476	16 110	774
	PR Bord de mer	4 081	3 122	1 141	1 400	5 670			28 710	28 458
	PR Infirmerie	9 348	5 796	2 568	3 696	5 058	22 992	3 192	6 048	4 548
	PR Bac	11 100	16 212	16 716	20 136	44 249	36 900	28 476	29 064	31 608
	PR petite rivière salée									6 024
	PR Ecole de Pêche	105 336	166 936	87 444	100 464	76 300	126 364	8 338	43 540	49 196
	PR Fond Bazile	56 664	56 496	199 170	69 600	166 905	53 832	38 448	242 010	278 145
	PR Bobi							20 790	25 725	49 959
	PR Beltant							7 260	2 510	9 571
	PR Japon							21 840	30 560	43 471
	PR RHI La crique						13 427	8 338	1 518	910
Rivière Pilote	PR Ecole Maternelle				157	1 016	170	859	1 621	1 283
	PR Desgrottes 1	28 125	5 850	100 305	4 875	2 925	239	13 020	1 725	1 980
	PR Desgrottes 2	0		318	10 416	4 370	399	4 982	16 340	2 570
	PR Marina	94 380	268 983	228 811	263 293	162 866	202 433	357 313	779 482	262 933
	PR Collège	530	1 596	9 576	5 282	8 208	8 260	8 398	8 094	9 842
	PR Anse Mitan	355 458	463 882	543 150	684 496	669 102	953 454	917 733	1 031 398	823 758
	PR Impératrice Village	63 590	78 974	93 040	67 985	11 130	12 474	7 854	6 482	9 212
	PR Bord de mer	3 178	5 068	6 020	3 094	3 192	4 466	374	4 816	8 386
	PR Anse à l'Ane	366 966	128 871	193 140	172 473	191 160	295 920	237 224	199 476	442 044
	PR Xavier	157 212	239 360	204 116	447 644	443 627	743 912	653 708	573 821	393 503
	PR Citron	79 690	92 534	94 666	195 610	223 138	288 920	287 370	317 316	208 630
	PR Golf	178 087	202 768	271 216	249 504	108 652	497 628	411 516	506 644	50 000
	PR Vallon	195 826	236 196	209 045	392 900	214 747	255 701	545 810	588 514	133 294
	PR Rue Neuve	77 675	184 413	29 524	33 994	62 336	32 496	25 200	31 584	18 160
	PR Vatable	8 085	55 818	12 558	11 648	15 708	26 733	21 525	67 893	20 349
	PR Trou Etienne		0	513	684	567	864	900	846	657
	PR Alamanda		24 322	7 218	8 175	13 365	17 370	18 885	13 155	20 595
	PR Les Hameaux d'Alet								5 310	9 702
St Esprit	PR Solitude Ti-Jacques	34 960	13 584	12 128	8 208	17 968	39 056	14 784	15 792	39 664
	PR Gueydon	36 660	41 198	50 820	91 500	74 040	103 620	24 660	57 360	96 180
	PR Magasin Municipal	52 776	99 260	110 600	73 710	146 230	202 510	124 460	133 070	303 590
	PR Hôpital	161 800	121 400	214 650	165 300	129 285	205 855	159 575	185 315	184 665
	PR Carreau	18 020	7 038	5 933	5 831	8 432	10 982	7 361	11 390	7 276
	PR Petit Fond	6 984	10 470	11 910	7 080	8 640	9 030	10 380	40 260	8 760
Ste Anne	PR Caritan	18 400	13 060	19 440	9 600	27 216	34 032	19 096	35 476	70 280
	PR Anse Tonnoir	17 064	14 472	18 216	16 992	14 300	13 970	8 338	2 376	3 278
	PR Beauregard	78 432	60 096	46 720	46 304	20 032	22 368	38 720	16 032	27 136
	PR Bourg	61 365	59 295	37 515	36 195	134 106	216 070	229 834	262 198	188 914
	PR Bareto	157 430	51 590	38 360	31 325	82 250	42 210	45 990	46 970	25 620
	PR Belfond	17 996	14 410	10 747	7 832	9 240	37 982	14 532	8 894	48 749
	PR Joli Coeur	12 915	17 045	13 195	16 275	19 734	22 322	57 374	54 234	54 234
PR Val d'Or		7 015	107 249	107 571	10 603	12 121	9 729	14 007	15 203	
Ste Luce	PR 3 Rivières								102 384	182 916
	PR Désert								109 201	109 201
	PR Les Amandiers								178 448	332 871
	PR VVF EDF								11 022	21 252
	PR VVF Sécu								0	0
	PR Pierre et Vacances								37 973	40 319
	PR Les Moubins								39 384	35 784
	PR Gros Raisin								99 231	93 465
	PR Bourg								148 567	90 475
	PR ZAC Pont café 1									27 375
	PR ZAC Pont café 2									64 075
PR ZAC Pont café 3									24 600	
PR Corps de Garde									12 400	
PR Les Coteaux								6 425	6 850	
Vauclin	PR Château Paille 1	46 359	37 179	53 676	99 056	110 308	101 884	84 334	82 274	130 385
	PR Château Paille 2	43 500	27 400	37 043	58 311	49 059	22 149	33 948	49 404	49 094
	PR Château Paille 3	7 103	3 662	8 997	47 275	30 360	17 701	16 781	15 861	6 552
	PR Château Paille 4	12 187	14 039	2 734	841	744	2 257			20 961
	PR Château Paille 5	47 788	3 662	12 545	22 535	24 343	33 709	31 611	31 979	23 718
	PR Petite Ravine			13 759	15 200	37 779	26 313	34 839	34 398	49 127
PR Pointe Faula		1 184	4 224	9 370	13 862	40 320	17 088	44 006	9 331	
		8 551 887	8 694 463	9 440 178	8 653 881	9 198 073	11 488 306	11 172 889	13 826 154	12 474 724

### 3.2. Tableau d'évolution des débits des stations d'épuration

Station d'épuration		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Anses d'Arlet	Bourg	280 300	418 900	820 100	86 077	125 457	115 473	129 835	114 468	55 457
	<b>Total Anses d'arlet</b>	<b>280 300</b>	<b>418 900</b>	<b>820 100</b>	<b>86 077</b>	<b>125 457</b>	<b>115 473</b>	<b>129 835</b>	<b>114 468</b>	<b>55 457</b>
Diamant	La Cherry	259 196	359 361	362 937	92 305	297 186	190 440	140 925	158 898	190 762
	Dizac	34 875	33 800	39 350	75 433	76 497	116 150	131 550	159 775	195 100
	Taupinière									
	<b>Total Diamant</b>	<b>294 071</b>	<b>393 161</b>	<b>402 287</b>	<b>167 738</b>	<b>373 683</b>	<b>306 590</b>	<b>272 475</b>	<b>318 673</b>	<b>385 862</b>
François	Pointe Courchet	483 174	295 917	376 842	248 485	482 363	368 602	425 342	343 457	290 344
	Chopotte	64 530								
	<b>Total François</b>	<b>547 704</b>	<b>295 917</b>	<b>376 842</b>	<b>248 485</b>	<b>482 363</b>	<b>368 602</b>	<b>425 342</b>	<b>815 396</b>	<b>1 085 480</b>
Marin	4 chemins				220 929	257 298	236 258	203 720	205 127	184 589
	Bourg	409 520	389 535	359 665						
	Duprey	8 213					7 785	8 280	8 280	8 213
	<b>Total Marin</b>	<b>417 733</b>	<b>389 535</b>	<b>359 665</b>	<b>220 929</b>	<b>257 298</b>	<b>244 043</b>	<b>212 000</b>	<b>213 407</b>	<b>192 802</b>
Rivière Pilote	Manikou	38 136	9 429	14 854	11 795	13 356	14 119	11 543	9 513	9 433
	En camée					13 725	13 650	13 763	13 688	13 650
	<b>Total Riviere Pilote</b>	<b>38 136</b>	<b>9 429</b>	<b>14 854</b>	<b>11 795</b>	<b>27 081</b>	<b>27 769</b>	<b>25 306</b>	<b>23 201</b>	<b>23 083</b>
Rivière salée	Bourg	647 800	627 026	650 258	328 871	280 891	313 661	336 009	479 840	280 237
	Fond Masson	21 620			20 748	20 919	20 634	20 634	21 147	20 406
	Kanel						20 634	20 634	21 204	20 406
	<b>Total Riviere Salee</b>	<b>669 420</b>	<b>627 026</b>	<b>650 258</b>	<b>349 619</b>	<b>301 810</b>	<b>354 929</b>	<b>377 277</b>	<b>522 191</b>	<b>321 049</b>
Robert	Courbaril	412 308	175 572	198 684	114 656	200 844	5 142	160 200	156 240	103 860
	Moulin à Vent	211 800	133 183	112 939	101 873	119 060	134 816	147 180	147 955	123 471
	Pointe Lynch	84 590	40 286	56 032	145 872	118 708	123 170	145 560	136 050	84 008
	Four à chaux	19 780	16 280	22 680	20 600	14 080	24 260	25 140	38 400	13 225
	Rivière Pomme	24 738	24 242	30 270	29 665	21 796	31 754	27 673	24 614	24 800
	<b>Total Robert</b>	<b>753 216</b>	<b>389 563</b>	<b>420 605</b>	<b>412 666</b>	<b>474 488</b>	<b>319 142</b>	<b>505 753</b>	<b>503 259</b>	<b>735 934</b>
Sainte Anne	Belfond	237 097	343 990	264 680	279 742	284 095	283 422	239 871	232 320	229 346
	<b>Total Sainte Anne</b>	<b>237 097</b>	<b>343 990</b>	<b>264 680</b>	<b>279 742</b>	<b>284 095</b>	<b>283 422</b>	<b>239 871</b>	<b>232 320</b>	<b>229 346</b>
Saint Esprit	Petit Fond	168 784	131 870	226 560	172 380	137 925	216 830	113 570	119 644	111 103
	Régale	116 235				7 220	7 260	7 540	7 280	7 280
	Peter Maillet	18 250					14 400	14 400	14 400	14 400
	<b>Total Saint Esprit</b>	<b>303 269</b>	<b>131 870</b>	<b>226 560</b>	<b>172 380</b>	<b>145 145</b>	<b>238 490</b>	<b>135 510</b>	<b>141 324</b>	<b>132 783</b>
Trinité	Desmarinières	356 944	252 126	233 461	231 187	199 600	174 911	234 288	210 842	199 661
	Cité Bac	24 057	40 774	61 617	47 405	29 146	42 541	56 373	52 307	49 191
	Tartane	64 754	81 420	116 850	100 575	145 937	164 504	145 985	152 875	120 810
	<b>Total Trinite</b>	<b>445 755</b>	<b>374 320</b>	<b>411 928</b>	<b>379 167</b>	<b>374 683</b>	<b>381 956</b>	<b>436 646</b>	<b>416 024</b>	<b>369 662</b>
Sainte Luce	Les Coteaux									61 749
	Bellevue Ladour									8 808
	Gros raisin									385 220
	<b>Total Sainte Luce</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>455 777</b>
3 Ilets	Anse Marette	786 013	682 703	670 547	819 196	372 478	1 031 980	471 089	1 272 246	1 275 014
	La ferme				21 090		20 976	20 976	20 748	20 976
	<b>Total Trois Ilets</b>	<b>786 013</b>	<b>682 703</b>	<b>670 547</b>	<b>840 286</b>	<b>372 478</b>	<b>1 052 956</b>	<b>492 065</b>	<b>1 292 994</b>	<b>1 295 990</b>
Vauclin	Petite ravine	74 100	197 100	165 780	335 880	191 550	223 080	184 290	191 850	176 190
	Grand case									
	<b>Total Vauclin</b>	<b>74 100</b>	<b>197 100</b>	<b>165 780</b>	<b>335 880</b>	<b>191 550</b>	<b>223 080</b>	<b>184 290</b>	<b>191 850</b>	<b>176 190</b>
	<b>total SICSM</b>	<b>4 846 814</b>	<b>4 253 514</b>	<b>4 784 106</b>	<b>3 504 764</b>	<b>3 410 131</b>	<b>3 916 452</b>	<b>3 436 370</b>	<b>4 785 107</b>	<b>5 459 415</b>

Ducos	Pays Noyé								743 800	576 700
	Canal								19 800	19 512
	Grande Savane									
	<b>Total Ducos</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>763 600</b>	<b>596 212</b>

### 3.3. Taux de charge hydraulique des stations d'épuration

Station d'épuration		EH	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	28%	27%	30%	32%	35%	24%	228%	116%	78%
	<b>Les Anses d'Arlet</b>	<b>5 000</b>									
Diamant	La Cherry	3 000	119%	69%	103%	113%	183%	57%	224%	222%	160%
	Dizac	3 200	105%	86%	60%	50%	44%	44%	23%	20%	20%
	Taupinière	200									68%
	<b>Le Diamant</b>	<b>6 400</b>									
François	Pointe Courchet	6 666	164%	119%	72%	96%		43%	65%	51%	50%
	Chopotte	250	100%	100%							
	<b>Le François</b>	<b>6 916</b>									
Marin	4 chemins	12 500	24%	27%	37%	31%	34%	29%			
	Bourg								222%	240%	
	Duprey	150	100%	102%							101%
	<b>Le Marin</b>	<b>12 650</b>									
Rivière Pilote	Manikou	650	100%	33%	34%			34%		27%	109%
	En camée	250	100%	100%	101%						81%
	<b>Riviere Pilote</b>	<b>900</b>									
Rivière salée	Bourg	5 000	75%	112%	39%	83%	74%	91%	172%	93%	93%
	Fond Masson	500	100%	100%	76%						
	Kanel	200	100%	100%	143%						
	<b>Riviere Salee</b>	<b>5 700</b>									
Robert	Courbaril	2 000	202%	141%	167%			106%	184%	163%	110%
	Moulin à Vent	3 000	82%	100%	84%	83%		63%	84%	85%	135%
	Pointe Lynch	1 000	370%	265%	238%			270%	104%	75%	157%
	Four à chaux	2 000	73%	52%	21%			19%	21%	15%	18%
	Rivière Pomme	3 000	15%	11%	74%	15%		14%	14%	7%	13%
	<b>Le Robert</b>	<b>11 000</b>									
Sainte Anne	Belfond	8 000	27%	40%	41%	56%	49%	49%	46%	60%	42%
	<b>Sainte Anne</b>	<b>8 000</b>									
Sainte Luce	Les Coteaux	1 400	37%	59%							
	Bellevue Ladour	500	100%	32%							
	Gros raisin	6 000	51%	36%							
	<b>Sainte Luce</b>	<b>7 900</b>									
Saint Esprit	Petit Fond	1 350	146%	174%	208%		38%	48%	331%	193%	176%
	Régale	250	51%	53%	107%		53%				55%
	Peter Maillot	200	100%		125%						127%
	<b>Le Saint Esprit</b>	<b>1 800</b>									
Trinité	Desmarinières	10 000	27%	35%	33%	24%		32%	32%	35%	93%
	Cité Bac	1 000	54%	174%	63%			89%	103%	75%	
	Tartane	2 100	108%	156%	105%	145%		88%	114%	76%	93%
	<b>La Trinite</b>	<b>13 100</b>									
3 Ilets	Anse Murette	15 000	55%	62%	45%	67%	46%	102%	83%	84%	106%
	La ferme	200	143%	100%	143%						69%
	<b>Les Trois Ilets</b>	<b>15 200</b>									
Vauclin	Petite ravine	5 000	168%	150%	158%	83%	71%	124%	61%	105%	46%
	Grand case	200	100%	100%	100%						45%
	<b>Le Vauclin</b>	<b>5 200</b>									

### 3.4. Taux de charge DBO<sub>5</sub> des stations d'épuration

Station d'épuration		EH	2 014	2 013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	15%	25%	20%	38%	33%	26%	305%	130%	85%
	<b>Les Anses d'Arlet</b>	<b>5 000</b>									
Diamant	La Cherry	3 000	99%	67%	96%	68%	139%	48%	185%	207%	150%
	Dizac	3 200	77%	68%	61%	45%	42%	44%	7%	13%	24%
	Taupinière	200									100%
	<b>Le Diamant</b>	<b>6 400</b>									
François	Pointe Courchet	6 666	238%	98%	77%	60%		163%	65%	65%	26%
	Chopotte	250	2%	4%							
	<b>Le Francois</b>	<b>6 916</b>									
Marin	4 chemins	12 500	30%	22%	50%	35%	47%	49%			
	Bourg								210%	223%	
	Duprey	150	250%	77%							203%
	<b>Le Marin</b>	<b>12 650</b>									
Rivière Pilote	Manikou	650	150%	28%	39%			48%		33%	16%
	En camée	250	162%	60%	51%						24%
	<b>Riviere Pilote</b>	<b>900</b>									
Rivière salée	Bourg	5 000	77%	106%	30%	130%	91%	104%	117%	31%	31%
	Fond Masson	500	150%	85%	152%						
	Kanel	200	183%	47%	113%						
	<b>Riviere Salee</b>	<b>5 700</b>									
Robert	Courbaril	2 000	142%	53%	126%			94%	149%	121%	41%
	Moulin à Vent	3 000	153%	99%	112%	97%		70%	116%	124%	165%
	Pointe Lynch	1 000	232%	83%	218%			460%	31%	94%	139%
	Four à chaux	2 000	30%	21%	2%			10%	11%	10%	21%
	Rivière Pomme	3 000	24%	21%	233%	31%		28%	32%	14%	18%
	<b>Le Robert</b>	<b>11 000</b>									
Sainte Anne	Belfond	8 000	26%	30%	47%	55%	60%	46%	37%	57%	25%
	<b>Sainte Anne</b>	<b>8 000</b>									
Sainte Luce	Les Coteaux	1 400	37%	106%							
	Bellevue Ladour	500	187%	10%							
	Gros raisin	6 000	44%	28%							
	<b>Sainte Luce</b>	<b>7 900</b>									
Saint Esprit	Petit Fond	1 350	152%	127%	174%		42%	251%	505%	299%	154%
	Régale	250	68%	120%	165%		100%				342%
	Peter Maillet	200	250%		708%						188%
	<b>Le Saint Esprit</b>	<b>1 800</b>									
Trinité	Desmarinières	10 000	24%	25%	37%	25%		27%	35%	30%	66%
	Cité Bac	1 000	18%	38%	29%			45%	85%	58%	
	Tartane	2 100	63%	95%	50%	71%		33%	88%	29%	29%
	<b>La Trinite</b>	<b>13 100</b>									
3 Ilets	Anse Murette	15 000	48%	45%	45%	55%	27%	111%	75%	114%	80%
	La ferme	200	90%	173%	113%						26%
	<b>Les Trois Ilets</b>	<b>15 200</b>									
Vauclin	Petite ravine	5 000	94%	72%	108%	108%	48%	85%	49%	54%	28%
	Grand case	200	73%	40%	180%						11%
	<b>Le Vauclin</b>	<b>5 200</b>									
Ducos	Pays Noyé	10 000	132%	121%							
	Canal	300		23%							
	Grande Savane	250	80%	114%							
	<b>Ducos</b>	<b>10 550</b>									

### 3.5. Taux de charge DCO des stations d'épuration

Station d'épuration		EH	2 014	2 013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	14%	25%	19%	33%	31%	19%	228%	118%	88%
	<b>Les Anses d'Arlet</b>	<b>5 000</b>									
Diamant	La Cherry	3 000	97%	58%	89%	57%	140%	35%	138%	158%	191%
	Dizac	3 200	76%	58%	57%	40%	36%	35%	6%	10%	27%
	Taupinière	200									160%
	<b>Le Diamant</b>	<b>6 400</b>									
François	Pointe Courchet	6 666	187%	82%	66%	49%		64%	51%	50%	29%
	Chopotte	250	12%								
	<b>Le François</b>	<b>6 916</b>									
Marin	4 chemins	12 500	26%	20%	44%	30%	40%	40%			
	Bourg								198%	194%	
	Duprey	150	148%	78%							213%
	<b>Le Marin</b>	<b>12 650</b>									
Rivière Pilote	Manikou	650	98%	22%	33%			34%		40%	47%
	En camée	250	174%	50%	64%						50%
	<b>Riviere Pilote</b>	<b>900</b>									
Rivière salée	Bourg	5 000	68%	85%	27%	115%	74%	80%	113%	55%	55%
	Fond Masson	500	170%	81%	138%						
	Kanel	200	172%	65%	121%						
	<b>Riviere Salee</b>	<b>5 700</b>									
Robert	Courbaril	2 000	120%	48%	117%			63%	105%	109%	49%
	Moulin à Vent	3 000	113%	94%	114%	93%		59%	93%	121%	159%
	Pointe Lynch	1 000	216%	74%	198%			385%	23%	65%	112%
	Four à chaux	2 000	29%	19%	3%			9%	9%	10%	15%
	Rivière Pomme	3 000	16%	12%	163%	23%		16%	16%	11%	13%
	<b>Le Robert</b>	<b>11 000</b>									
Sainte Anne	Belfond	8 000	21%	26%	38%	39%	65%	36%	30%	47%	30%
	<b>Sainte Anne</b>	<b>8 000</b>									
Sainte Luce	Les Coteaux	1 400	27%	63%							
	Bellevue Ladour	500	188%	10%							
	Gros raisin	6 000	53%	40%							
	<b>Sainte Luce</b>	<b>7 900</b>									
Saint Esprit	Petit Fond	1 350	145%	120%	173%		47%	175%	464%	333%	154%
	Régale	250	53%	120%	127%		105%				230%
	Peter Maillot	200	185%		579%						265%
	<b>Le Saint Esprit</b>	<b>1 800</b>									
Trinité	Desmarinières	10 000	30%	29%	45%	31%		28%	38%	39%	100%
	Cité Bac	1 000	15%	39%	27%			29%	48%	47%	
	Tartane	2 100	45%	60%	38%	49%		53%	62%	21%	17%
	<b>La Trinite</b>	<b>13 100</b>									
3 Ilets	Anse Marette	15 000	46%	40%	38%	48%	22%	71%	79%	95%	78%
	La ferme	200	71%	18%	81%						44%
	<b>Les Trois Ilets</b>	<b>15 200</b>									
Vauclin	Petite ravine	5 000	83%	62%	102%	75%	33%	51%	31%	54%	29%
	Grand case	200	68%	41%	100%						24%
	<b>Le Vauclin</b>	<b>5 200</b>									
Ducos	Pays Noyé	10 000	91%	104%							
	Canal	300		20%							
	Grande Savane	250	64%	92%							
	<b>Ducos</b>	<b>10 550</b>									



### 3.6. Taux de charge MES des stations d'épuration

Station d'épuration		EH	2 014	2 013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	7%	14%	10%	21%	19%	9%	142%	92%	46%
	<b>Les Anses d'Arlet</b>	<b>5 000</b>									
Diamant	La Cherry	3 000	65%	59%	87%	60%	122%	37%	147%	20%	71%
	Dizac	3 200	66%	47%	55%	42%	31%	32%	6%	6%	21%
	Taupinière	200									118%
	<b>Le Diamant</b>	<b>6 400</b>									
François	Pointe Courchet	6 666	201%	56%	53%	50%		160%	35%	38%	23%
	Chopotte	250	7%	7%							
	<b>Le Francois</b>	<b>6 916</b>									
Marin	4 chemins	12 500	34%	14%	53%	28%	40%	54%			
	Bourg								229%	182%	
	Duprey	150	258%	299%							230%
	<b>Le Marin</b>	<b>12 650</b>									
Rivière Pilote	Manikou	650	206%	13%	35%			22%		33%	27%
	En camée	250	219%	32%	48%						20%
	<b>Riviere Pilote</b>	<b>900</b>									
Rivière salée	Bourg	5 000	77%	96%	28%	109%	67%	85%	159%	61%	61%
	Fond Masson	500	190%	55%	93%						
	Kanel	200	311%	58%	261%						
	<b>Riviere Salee</b>	<b>5 700</b>									
Robert	Courbaril	2 000	121%	62%	127%			103%	107%	95%	43%
	Moulin à Vent	3 000	158%	117%	118%	97%		53%	95%	93%	124%
	Pointe Lynch	1 000	319%	86%	171%			781%	38%	45%	120%
	Four à chaux	2 000	39%	43%	5%			5%	7%	10%	14%
	Rivière Pomme	3 000	12%	9%	125%	19%		14%	16%	5%	11%
	<b>Le Robert</b>	<b>11 000</b>									
Sainte Anne	Belfond	8 000	16%	20%	33%	36%	114%	30%	17%	27%	17%
	<b>Sainte Anne</b>	<b>8 000</b>									
Sainte Luce	Les Coteaux	1 400	9%	39%							
	Bellevue Ladour	500	380%	13%							
	Gros raisin	6 000	60%	44%							
	<b>Sainte Luce</b>	<b>7 900</b>									
Saint Esprit	Petit Fond	1 350	152%	114%	160%		56%	160%	435%	194%	198%
	Régale	250	45%	160%	158%		145%				57%
	Peter Maillot	200	438%		125%						196%
	<b>Le Saint Esprit</b>	<b>1 800</b>									
Trinité	Desmarinières	10 000	25%	22%	30%	25%		20%	28%	23%	62%
	Cité Bac	1 000	17%	61%	63%			23%	42%	44%	
	Tartane	2 100	53%	62%	38%	55%		77%	75%	23%	38%
	<b>La Trinite</b>	<b>13 100</b>									
3 Ilets	Anse Murette	15 000	93%	45%	38%	57%	28%	88%	119%	120%	73%
	La ferme	200	93%	93%	81%						53%
	<b>Les Trois Ilets</b>	<b>15 200</b>									
Vauclin	Petite ravine	5 000	115%	87%	102%	92%	28%	48%	28%	61%	25%
	Grand case	200	41%	117%	100%						5%
	<b>Le Vauclin</b>	<b>5 200</b>									
Ducos	Pays Noyé	10 000	158%	144%							
	Canal	300		28%							
	Grande Savane	250	43%	66%							
	<b>Ducos</b>	<b>10 550</b>									



## **SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

### **Communes :**

- Le François
- Le Robert
- Trinité

## **RAPPORT ANNUEL 2014 DU DELEGATAIRE** **Partie 2 sur 4**



# SOMMAIRE

<b>COMMUNE DU FRANCOIS .....</b>	<b>6</b>
<b>1. RESEAU DU BOURG .....</b>	<b>6</b>
1.1. SCHEMA D'ENSEMBLE.....	6
1.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	7
1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune) .....	7
1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune) .....	7
1.2.3. Postes de refoulement .....	7
1.2.4. Stations de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet.....	9
1.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	12
1.3.1. Réseaux de Pointe Courchet .....	12
1.3.2. Postes de refoulement.....	12
1.3.2.1. Opérations particulières d'entretien.....	13
1.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet .....	13
1.3.3.1. Opérations particulières d'entretien.....	13
1.4. OPERATION DE RENOUELEMENT .....	14
1.5. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT .....	14
1.5.1. Réseaux eaux usées .....	14
1.5.2. Postes de refoulement.....	15
1.5.3. Station de traitement d'eaux usées .....	16
<b>2. RESEAU DE CHOPOTTE .....</b>	<b>17</b>
2.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	17
2.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	17
2.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	17
<b>COMMUNE DU ROBERT .....</b>	<b>18</b>
<b>1. RESEAU DU BOURG .....</b>	<b>19</b>
1.1. SCHEMA D'ENSEMBLE.....	19
1.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	20
1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune) .....	20
1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune) .....	20
1.2.3. Postes de refoulement.....	20
1.2.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg.....	21
1.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	23
1.3.1. Réseaux du Bourg .....	23
1.3.2. Postes de refoulement.....	23
1.3.2.1. Opérations particulières d'entretien.....	23
1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg.....	23
1.3.3.1. Opérations particulières d'entretien.....	23
1.4. OPERATIONS DE RENOUELEMENT.....	24
1.5. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS .....	24
Réseau Lotissement Sémaphore .....	24

<i>Stations de traitement d'eaux usées</i> .....	24
<b>2. RESEAU DE POINTE LYNCH</b> .....	<b>27</b>
2.1. SCHEMA D'ENSEMBLE .....	27
2.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES .....	28
2.2.1. Réseaux de collecte .....	28
2.2.2. Poste de refoulement .....	28
2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch .....	28
2.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES .....	31
2.3.1. Réseaux de Pointe Lynch .....	31
2.3.1 Postes de refoulement .....	31
2.3.1.1 Opérations particulières d'entretien .....	31
2.3.2. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch .....	31
2.3.2.1 Opérations particulières d'entretien .....	32
2.4. OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT .....	32
2.5. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT .....	32
2.5.1. Réseaux eaux usées .....	32
2.5.2. Poste de refoulement .....	32
2.5.3. Station de traitement d'eaux usées .....	32
<b>3. RESEAU DE MOULIN A VENT</b> .....	<b>34</b>
3.1. SCHEMA D'ENSEMBLE .....	34
3.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES .....	35
3.2.1. Réseaux de collecte .....	35
3.2.2. Postes de refoulement .....	35
3.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent .....	35
3.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES .....	38
3.3.1. Réseaux de Moulin à Vent .....	38
3.3.2. Postes de refoulement .....	38
3.3.2.1. Opérations particulières d'entretien .....	38
3.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent .....	39
3.3.3.1. Opérations particulières d'entretien .....	39
3.4. OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT .....	39
3.5. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS .....	40
3.5.1. Réseaux eaux usées .....	40
3.5.2. Postes de refoulement .....	40
3.5.3. Station de traitement d'eaux usées .....	40
<b>4. RESEAU DE FOUR A CHAUX</b> .....	<b>42</b>
4.1. SCHEMA D'ENSEMBLE .....	42
4.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES .....	43
4.2.1. Réseaux de collecte .....	43
4.2.2. Postes de refoulement .....	43
4.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES .....	46
4.3.1. Réseaux de Four à Chaux .....	46
4.3.2. Postes de refoulement .....	46
4.3.2.1. Opérations particulières d'entretien .....	47
4.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux .....	47
4.3.3.1. Opérations particulières d'entretien .....	47
4.4. OPERATION DE RENOUVELLEMENT .....	47

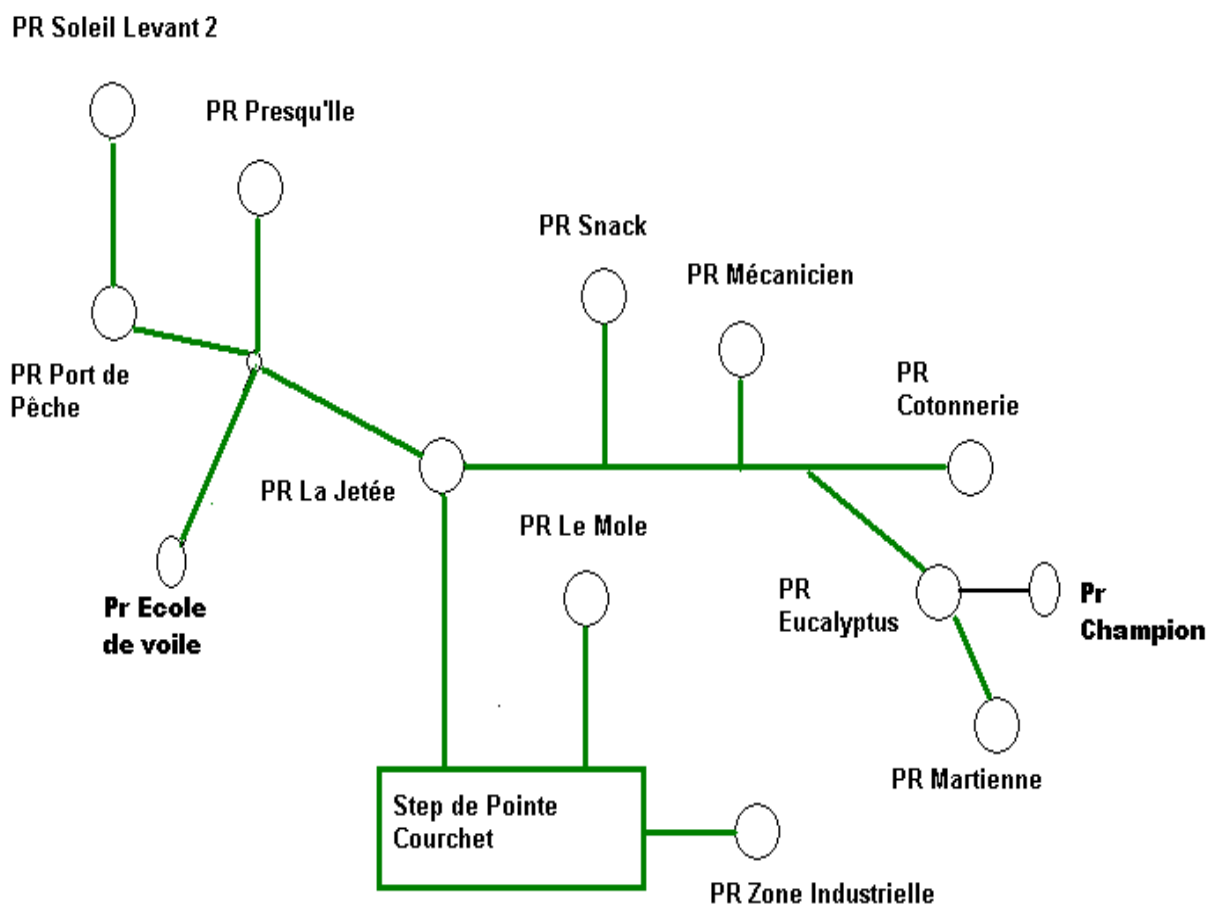
4.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	48
4.5.1.	Réseaux de collecte.....	48
4.5.2.	Postes de refoulement.....	48
4.5.3.	Station de traitement d'eaux usées .....	48
<b>5.</b>	<b>RESEAU DE RIVIERE POMME.....</b>	<b>50</b>
5.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	50
5.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	51
5.2.1.	Réseau de collecte.....	51
5.2.2.	Postes de relèvement.....	51
5.2.3.	Station de traitement d'eaux usées de rivière Pomme.....	51
5.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	55
5.3.1.	Réseaux de Rivière Pomme.....	55
5.3.2.	Postes de refoulement.....	55
5.3.3.	Station de traitement d'eaux usées .....	55
5.3.3.1.	Opérations particulières d'entretien.....	55
5.4.	OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT .....	55
5.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS .....	56
5.5.1.	Réseaux eaux usées .....	56
5.5.2.	Poste de refoulement .....	56
5.5.3.	Stations de traitement d'eaux usées.....	56
<b>C O M M U N E D E T R I N I T E .....</b>		<b>57</b>
<b>1</b>	<b>RESEAU DU BOURG .....</b>	<b>58</b>
1.1	SCHEMA D'ENSEMBLE .....	58
1.2	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	59
1.2.1	Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune).....	59
1.2.2	Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune).....	59
1.2.3	Postes de refoulement .....	59
1.2.4	Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières.....	62
1.3	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	65
1.3.1	Réseaux de Trinité.....	65
1.3.2	Postes de refoulement .....	65
2.5.1.1.	Opérations particulières d'entretien.....	66
1.3.3	Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières.....	67
	Opérations particulières d'entretien.....	67
1.4	OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT.....	68
1.5	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS .....	68
1.5.1	Réseaux eaux usées .....	68
1.5.2	Postes de refoulement.....	68
1.5.3	Station de Desmarinières.....	69
<b>1</b>	<b>RESEAU DU BAC .....</b>	<b>71</b>
1.1	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	71
1.2	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	72
1.2.1	Réseaux de collecte .....	72
1.2.2	Caractéristiques du poste de refoulement.....	72
1.2.3	Station de traitement d'eaux usées Cité Bac .....	72
1.3	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	74
1.3.1	Réseaux .....	74

1.3.2	<i>Poste de refoulement</i> .....	74
	<i>Opérations particulières d'entretien</i> .....	74
1.3.3	<i>Station de traitement d'eaux usées Cité Bac</i> .....	74
	<i>Opérations particulières d'entretien</i> .....	74
▪	RELEVAGE DES 2 POMPES DE RECIRCULATION POUR CONTROLE.....	74
▪	REPLACEMENT CONDUITE DE RECIRCULATION (CONDUITE PERCEE).....	74
▪	NETTOYAGE DU GENIE CIVIL PAR UNE ENTREPRISE SPECIALISEE .....	74
▪	REPLACEMENT DE LA FENETRE DU LOCAL TECHNIQUE.....	75
▪	REPLACEMENT DE LA FENETRE DU LOCAL TECHNIQUE.....	75
▪	REPARATION CONDUITE ENTRE PRETRAITEMENT ET BASSIN D'AERATION .....	75
1.4	OPERATION DE RENOUELEMENT .....	75
1.5	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS .....	75
1.5.1	<i>Extensions réseaux eaux usées</i> .....	75
1.5.2	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i> .....	75
<b>3</b>	<b>RESEAU DE TARTANE .....</b>	<b>77</b>
3.1	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	77
3.1.1	<i>Principe de fonctionnement</i> .....	77
3.2	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	78
3.2.1	<i>Réseaux de collecte</i> .....	78
3.2.2	<i>Postes de refoulement</i> .....	78
3.2.3	<i>Station de traitement d'eaux usées de Tartane</i> .....	79
3.3	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	81
3.3.1	<i>Réseaux de Tartane</i> .....	81
3.3.2	<i>Postes de refoulement</i> .....	81
	<i>Opérations particulières d'entretien</i> .....	81
3.3.3	<i>Station de traitement d'eaux usées</i> .....	82
	<i>Opérations particulières d'entretien</i> .....	82
3.4	OPERATIONS DE RENOUELEMENT.....	83
3.5	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS .....	83
3.5.1	<i>Réseau eaux usées</i> .....	83
3.5.2	<i>Poste de refoulement</i> .....	83
3.5.3	<i>Station de traitement d'eaux usées</i> .....	84

# COMMUNE DU FRANCOIS

## 1. RESEAU DU BOURG

### 1.1. Schéma d'ensemble



## 1.2. Inventaire des ouvrages

### 1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau					Total
	Amiante ciment	Autres	Fonte	PVC	(vide)	
150	39,3		127,0	30,7		197,0
160		18,7		1 904,4		1 923,1
200	3 883,6	40,5		14 488,3	51,1	18 463,5
250	1 248,7			9,5		1 258,1
300				34,6		34,6
400	165,8					165,8
(vide)		114,2		193,6	411,7	719,5
	5 337,4	173,4	127,0	16 661,0	462,8	22 761,5

### 1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau				Total
	Autres	Fonte	Polyéthylène	PVC	
63			553,94		553,94
75				605,33	605,33
90				151,34	151,34
110			539,93	1 541,66	2 081,59
140				120,34	120,34
160				203,15	203,15
200		625,57			625,57
250				676,67	676,67
(vide)	82,99				82,99
	82,99	625,57	1 093,87	3 298,49	5 100,92

### 1.2.3. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Zone Industrielle</b>					
Pompe 1	FLYGT CP 3085 MT 434	2,0	7,3	18	2012
Pompe 2	FLYGT CP 3085 MT 434	2,0	7,3	18	2012
<b>Total</b>		<b>4,0</b>			
<b>Poste Eucalyptus</b>					
Pompe 1	FLYGT NP 3127 SH 246	7,4	23,0	53,0	2011
Pompe 2	FLYGT NP 3127 SH 246	7,4	23,0	53,0	2011
<b>Total</b>		<b>15,80</b>			
<b>Poste Martienne</b>					
Pompe 1	Flygt DP 3057.-MT 230	1,5	5,0	18	2009
Pompe 2	Flygt DP 3057.-MT 230	1,5	5,0	18	2011
<b>Total</b>		<b>3,0</b>			
<b>Poste Cotonnerie</b>					
Pompe 1	Flygt DMT085HT278	2,7	12	25	2007
Pompe 2	Flygt 3085.181/ HT278	2,4	12	25	2010
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Snack</b>					



DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
Pompe 1	Flygt 3085.181/ 436	2,0	3	36	1999
Pompe 2	Flygt 3085.181 /436	2,0	3	36	1999
<b>Total</b>		<b>4,0</b>			
<b>Poste Mécanicien</b>					
Pompe 1	Flygt 3085.181 /436	2,0	6,0	36	2006
Pompe 2	Flygt 3085.181 /436	2,0	6,0	36	2006
<b>Total</b>		<b>4,0</b>			
<b>Poste Soleil Levant 2</b>					
Pompe 1	Grundfoss 4009	1,4	10,0	20	2007
<b>Total</b>		<b>1,4</b>			
<b>Poste La Jetée</b>					
Pompe 1	CP 3127 HT 481	5,9	14,5	85	2007
Pompe 2	CP 3127 HT 481	5,9	14,5	85	2009
<b>Total</b>		<b>11,8 *</b>			
<b>Poste Presqu'île</b>					
Pompe 1	Flygt DP3127 HT 275	7,4	20	28	2012
Pompe 2	Flygt DP 3127 HT 275	7,4	20	28	2012
<b>Total</b>		<b>14,8</b>			
<b>Poste Port de Pêche</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3127 MT 437	5,9	10	50	2013
Pompe 2	Flygt NP 3127 MT 437	5,9	10	50	2013
<b>Total</b>		<b>11,8</b>			
<b>Poste Le Môle</b>					
Pompe 1	Flygt 3085.181 MT 432	2,0	8	43	2012
Pompe 2	Flygt 3085.181 MT 432	2,0	8	43	2006
Pompe 3	Flygt 3085.181 MT 432	2,0	8	43	2007
<b>Total</b>		<b>6,0</b>			
<b>Poste 1 Mansarde sud</b>					
Pompe 1	ABS-PIR M 70/2 D	5.14	45.7	11.1	2014
Pompe 2	ABS-PIR M 70/2 D	5.14	45.7	11.1	2014
<b>Total</b>		<b>10.28</b>			
<b>Poste 2 Mansarde sud</b>					
Pompe 1	ABS-09D 50HZ	0.9	17.3	3.91	2014
Pompe 2	ABS-09D 50HZ	0.9	17.3	3.91	2014
<b>Total</b>		<b>1.8</b>			
<b>Poste 2' Mansarde Nord</b>					
Pompe 1	ABS-AS0631D VORTEX	2.55	16.9	18	2014
Pompe 2	ABS-AS0631D VORTEX	2.55	16.9	18	2014
<b>Total</b>		<b>5.1</b>			
<b>Poste 2' Mansarde Nord</b>					
Pompe 1	ABS-PIR S17/2D-3085	1.49	21.8	6.05	2014
Pompe 2	ABS-PIR S17/2D-3085	1.49	21.8	6.05	2014
<b>Total</b>		<b>2.98</b>			
<b>Poste 3' Mansarde Nord</b>					
Pompe 1	ABS-PIR 08D	0.70	8.98	5.44	2014
Pompe 2	ABS-PIR 08D	0.70	8.98	5.44	2014
<b>Total</b>		<b>1.4</b>			

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste 4' Mansarde Nord</b>					
Pompe 1	ABS- PIR S 26/2 D	2.27	25	10.4	2014
Pompe 2	ABS- PIR S 26/2 D	2.27	25	10.4	2014
<b>Total</b>		<b>5.54</b>			
<b>Poste champion</b>					
Pompe 1	Flygt DP 3057MT 181	1.7	7	9	2005
Pompe 2	Flygt DP 3057MT 181	1.7	7	9	2005
<b>Total</b>		<b>3.4</b>			
<b>Poste école de voile</b>					
Pompe 1	Flygt DP 3057 MT 232	2.4	9.80	11.3	2009
Pompe 2	Flygt DP 3057 MT 232	2.4	9.80	11.3	2009
<b>Total</b>		<b>5.8</b>			
<b>T O T A L G E N E R A L</b>		<b>113.7</b>			

#### 1.2.4. Stations de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet

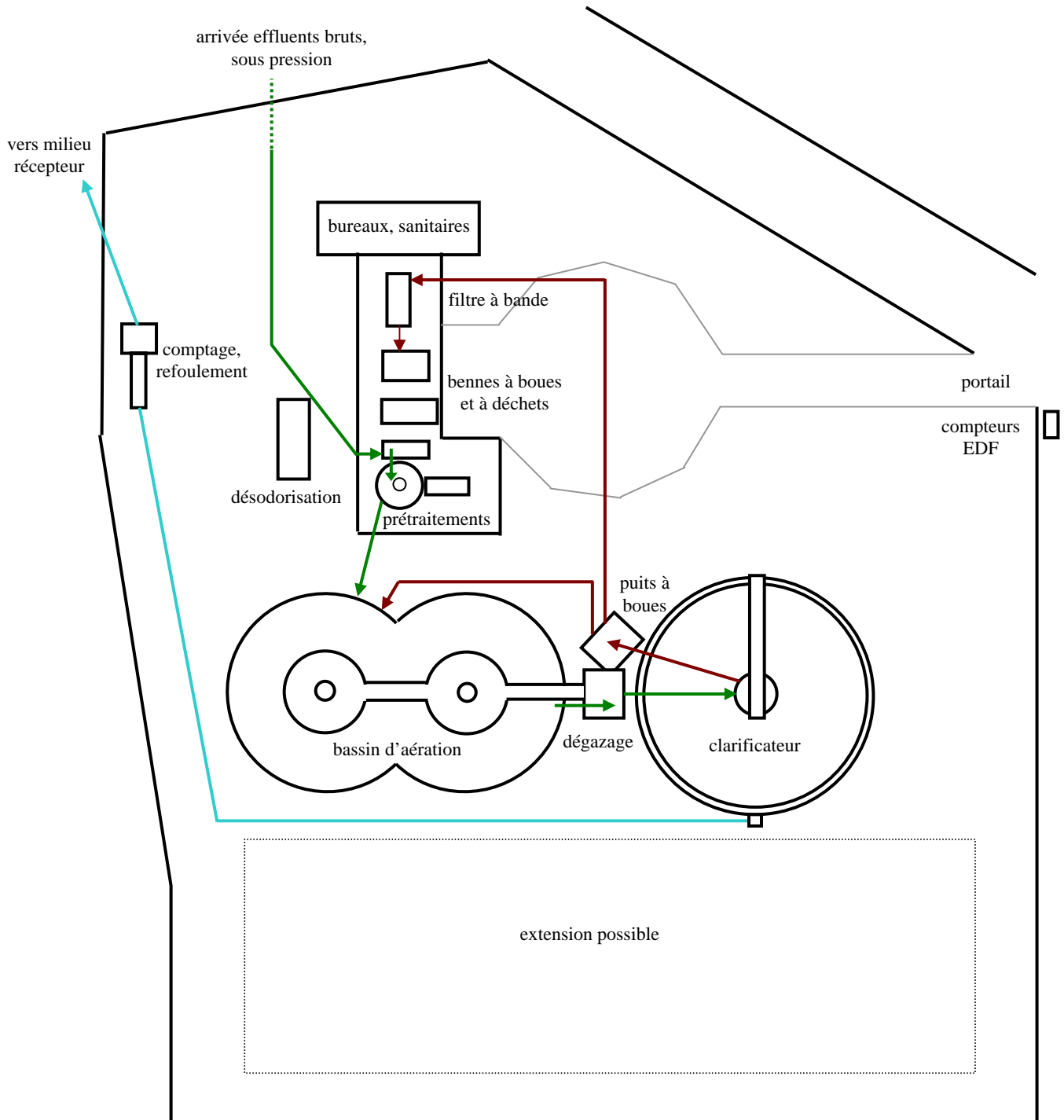
En avril 1998, la station de dépollution de la Pointe Courchet est mise en service par la Société Degremont.

En janvier 1999, la Station de La Jetée a été complètement remblayée par la Municipalité.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
<b>Prétraitements</b>			
Dégrilleur	Courbe Automatique à Peigne	1	0,55
Dégraisseur - Dessableur	Aéroflot immergé (Dégraisseur)	1	2,90
	Air- lift (compresseur) Dessableur	1	2,20
<b>Traitement</b>			
Aération	Turbine Actirotor RN 4509	2	57,6
Clarification	Clarificateur avec râcle Surf et Fond	1	0,25
	Recirculation des boues (137 et 126 m3/h)	2	6,20
<b>Déshydratation</b>			
Presse à bandes	DEGREMONT GD Press 901	1	6,50
<b>Désodorisation</b>			
Désodorisation - Ventil.	Tours de lavage (Soude - Javel)	1	4,70
<b>Poste de Colature</b>	Pompe Flygt	1	1,20

<b>Equipements</b>	<b>Type</b>	<b>Nombre</b>	<b>Puissance (kW)</b>
<b>Poste de Rejet en Mer</b>	Avec chenal de Comptage et pompes (137 et 144 m <sup>3</sup> /h)	2	11
<b>Local d'exploitation</b>	Eclairage, climatisation ...	1	3,50
<b>T O T A L G E N E R A L</b>			<b>96,6 kW</b>

### Principe de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet



### 1.3. Fonctionnement des ouvrages

#### 1.3.1. Réseaux de Pointe Courchet

RAS

#### 1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste ZONE INDUSTRIELLE	3 382	9,3	60 876	167	5 463	15
Poste EUCALYPTUS	3 607	9,9	191 171	524	24 971	68
Poste MARTIENNE	3 300	9	59 400	163	5 408	15
Poste COTONNERIE	4 032	11	100 800	276	7 115	19,5
Poste SNACK	172	0,5	6 192	17	392	1,1
Poste MECANICIEN	6 067	16,6	218 412	598	10 154	28
Poste LA JETEE	6 336	17,4	538 560	1 475	33 678	92
Poste PRESQU'ILE	878	2,4	24 584	67	10 788	29
Poste PORT DE PECHE (C.G)	5 478	15	71 214	195	13 776	38
Poste LE MOLE	7 997	22	343 871	942	5 640	15,5
Poste LE SOLEIL LEVANT 2	2 670	7,3	114 810	314	1 391	3,8
Poste n° 1 Mansarde sud	541	1,5	6 005	16,5	1 158	3,2
Poste n° 1' Mansarde sud	397	1,1	7 146	19,6	354	1
Poste n° 2 Mansarde sud	400	1,1	1 564	4,3	314	0,9
Poste n° 2' Mansarde sud	752	2,1	4 550	12,5	577	1,6
Poste n° 3' Mansarde sud	376	1	2 045	5,6	278	0,8
Poste n° 4' Mansarde sud	393	1,1	4 087	11,2	337	0,9

<b>Poste Champion</b>	1 789	4,9	76 927	211	1 400	3,8
<b>Poste Ecole de voile</b>	1 277	3,5	54 911	150	658	1,8

### 1.3.2.1. Opérations particulières d'entretien

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

Pr « Snack »

- Remplacement compteur horaire

Pr « La Jetée »

- Réparation conduite refoulement pompe P1

### 1.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet. Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
<b>Volume traité</b>	-	-	1 085 480	1 483	-	-
<b>Aération**</b>	5 615	7,7	-	-	-	-
<b>Recirculation</b>	5 025	13	456 884	624	-	-
<b>Extraction boues</b>	-	-	222 T	-	-	-
<b>Pompes rejet en mer</b>	2 068	2,8	290 344	397	-	-
<b>Energie consommée</b>	-	-	-	-	195 971	268

\*\* moyenne sur 2 aérateurs

Les valeurs de débit ne sont pas fiables et ont déclenchées un repositionnement de la sonde et un nouveau paramétrage du débitmètre. Les débits des pompes sont plus pertinents.

#### 1.3.3.1. Opérations particulières d'entretien

- Paramétrage télésurveillance
- Remplacement horloge pompe recirculation.
- Remplacement du câble d'alimentation de la pompe du poste toutes eaux.
- Remplacement poire poste toutes eaux
- Réparation rideau métallique du local de prétraitement
- Réparation pont racleur
- Nettoyage des surfaces extérieures par une entreprise spécialisée

## 1.4. Opération de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice.

SITE	INSTALLATION	DATE CHANTIER	ALIAS
Pr Martienne	Remplacement Armoire Electrique	6/2014	63 RU 14 048
Pr Presqu'île	Remplacement Armoire Electrique	5/2014	63 RU 14 049
Pr Eucalyptus	Remplacement Armoire Electrique	12/2014	63 RU 14 152
Pr Cotonnerie	Remplacement Armoire Electrique	12/2014	63 RU 14 153
Steu Pte Courchet	Remplacement vis convoyeuse à déchets	3/2014	60 RU 14 010
Steu Pte Courchet	Remplacement trappe postes toutes eaux	7/2014	60 RU 14 031
Steu Pte Courchet	Remplacement pompe poste toutes eaux	4/2014	60 RU 14 033

## 1.5. Limites des ouvrages et projets de renforcement

### 1.5.1. Réseaux eaux usées

#### **Fonctionnement hydraulique :**

Le réseau de la Rue de la Poste au Bourg présente des obstructions fréquentes dues à la présence de graisses. Une enquête approfondie est à réaliser sur la non-conformité des bacs à graisse des restaurants.

#### **Structure :**

Un certain nombre d'habitations proches du réseau existant pourraient être raccordées au réseau collectif d'assainissement conditionné par la réalisation de petites extensions de réseau. On trouve :

- **Zone industrielle**

La SME a recensé cinq immeubles à raccorder, y compris le Service Technique de la Mairie.

Travaux à réaliser : 150 ml de réseau gravitaire PVC 200 mm + 3 regards y compris boîte de branchement PVC 315 mm.

- **Extension Presqu'île**

De petites extensions sont à réaliser afin de raccorder les quelques maisons qui ne le sont pas encore.

Travaux à réaliser : 150 ml de réseau gravitaire PVC 200mm + boîte de branchements

D'autres tronçons face à la mer réclament la mise en place de micro-postes de refoulement, il n'en sera pas fait état dans cet estimatif.

Ces éléments ont déjà été signalés dans le rapport 2012.

## **1.5.2 Postes de refoulement**

### 1.5.2.1 Poste Zone industrielle

Nous rappelons que les problèmes d'accès demeurent, malgré la mise en place d'une passerelle sécurisée par le Fermier.

L'entrée par cette passerelle risque de ne plus exister du fait de l'urbanisation rapide de la zone.

Deux projets sont en cours autour de l'entrée.

L'accès par le stade a été fermé, aussi se posera dans peu de temps, le problème de l'entretien de cette installation.

Le Fermier propose, pour des raisons de sécurité, la mise en place d'une clôture (grillage gantois).

### 1.5.2.2 Poste La Jetée

Ce poste est situé sur la route de Presqu'île à proximité de la route, face au lotissement Soleil Levant.

Le Fermier propose d'aménager un accès gravillonné vers le poste et pour des raisons de sécurité, de mettre en place une clôture autour de l'installation.

- *Chemin d'accès vers le poste en gravillons*
- *Mise en place d'une clôture en grille gantois*

### 1.5.2.3 Poste Eucalyptus

Le Fermier propose, pour des raisons de sécurité, la mise en place d'une clôture autour du poste.

*Mise en place d'une clôture en grillage gantois + remise en peinture et reprise du génie civil (fissures).*

### 1.5.2.4 Poste Snack

Ce poste ne reprend que les eaux du snack. Il pourrait être supprimé au profit d'un raccordement sur le réseau gravitaire menant au PR la Jetée.

La SME attend la validation du SICSM sur cette proposition.

Ces éléments ont déjà été signalés dans le rapport 2012.



### 1.5.3 Station de traitement d'eaux usées

#### • STATION DE POINTE COURCHET

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2007 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalents habitants, cette station devrait être équipée de préleveurs fixes en eau brute et en eau traitée asservis au débit. Ce n'est actuellement pas le cas. Il serait également important de mettre en place un débitmètre en eau brute.

Les installations de prétraitement et de déshydratation des boues d'épuration de cette station ont été mises en place à l'intérieur d'un bâti de tôle équipé d'un faux plafond.

Ce bâtiment présente une déstructuration avancée des panneaux de tôles et des éléments de faux plafond comme illustré sur les photos jointes. Cette situation est extrêmement dangereuse pour le personnel exploitant exposé à des risques de chute de matériaux divers à l'intérieur du hangar.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les rapports précédents, la réhabilitation de ce bâtiment s'avère urgente afin de rétablir des conditions de sécurité adéquate pour le personnel évoluant sur le site.

L'étude géotechnique à l'endroit du clarificateur : l'ouvrage semble pencher et une étude devra donc être menée afin d'infirmier ou confirmer ce point.

Diagnostic de l'état du génie civil des ouvrages : à la demande du SICSM, la vidange complète des deux bassins a été effectuée par la SME afin d'expertiser le génie-civil. Cette opération a permis de constater :

- un bâtiment avec des bardages très vétustes à remplacer mais une structure métallique en bon état
- un bassin d'aération en assez bon état mais avec un tirant à reprendre
- un bassin clarificateur en assez bon état avec de la corrosion d'armatures apparentes

Par ailleurs, un certain nombre d'équipement seront à reprendre par la SME : le pont racleur, racleur de fond, la cloison siphonée du clarificateur et la jupe.

Le filtre-bande actuel est sous-dimensionné par rapport à la quantité de boue à traiter. Le choix d'une centrifugeuse avec épaisseur en amont semble la meilleure solution par rapport à la filière d'élimination des boues par compostage choisie et actuellement en construction.

Liaison bassin aération-clarificateur : la conduite en amiante-ciment se dégrade et doit être remplacée. Une étude est en cours afin de trouver le meilleur procédé.

Cette station n'est pas secourue en cas de suppression de l'alimentation électrique. Il convient d'étudier la possibilité de mise en place d'un groupe électrogène adapté avec inverseur automatique.

L'armoire électrique ancienne devra être renouvelée par le fermier au cours de l'exercice prochain. Il convient de noter cependant qu'à ce jour il n'existe pas d'équipement permettant un démarrage progressif des turbines d'aération.

## 2. RESEAU DE CHOPOTTE

### 2.1. Inventaire des ouvrages

Cette petite station de 250 équivalents habitants est accolée à l'établissement scolaire dont elle traite les effluents.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Aération	Turbine rapide	1	1,5
Recirculation	Pompe	1	1,5
<b>T O T A L</b>			<b>3,0</b>

### 2.2. Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes*		Consommation E.D.F.**	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
<b>Aération</b>	11 001	30				
<b>Recirculation</b>	2 303	6,3	69 090	189		
<b>Extraction boues</b>	--	--				

\* Absence de point de comptage

\*\* Absence de compteur dédié.

### 2.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

Cette installation est relativement difficile à gérer car l'arrivée des effluents est fonction du calendrier scolaire : à savoir que la station s'arrête lors des fermetures de l'établissement pendant les vacances scolaires.

- **STATION DE CHOPOTTE**

La station de traitement d'eaux a été équipée fin 2007 d'un regard de prélèvement et d'un canal de comptage. Les travaux ne sont toutefois pas réceptionnés.

# COMMUNE DU ROBERT

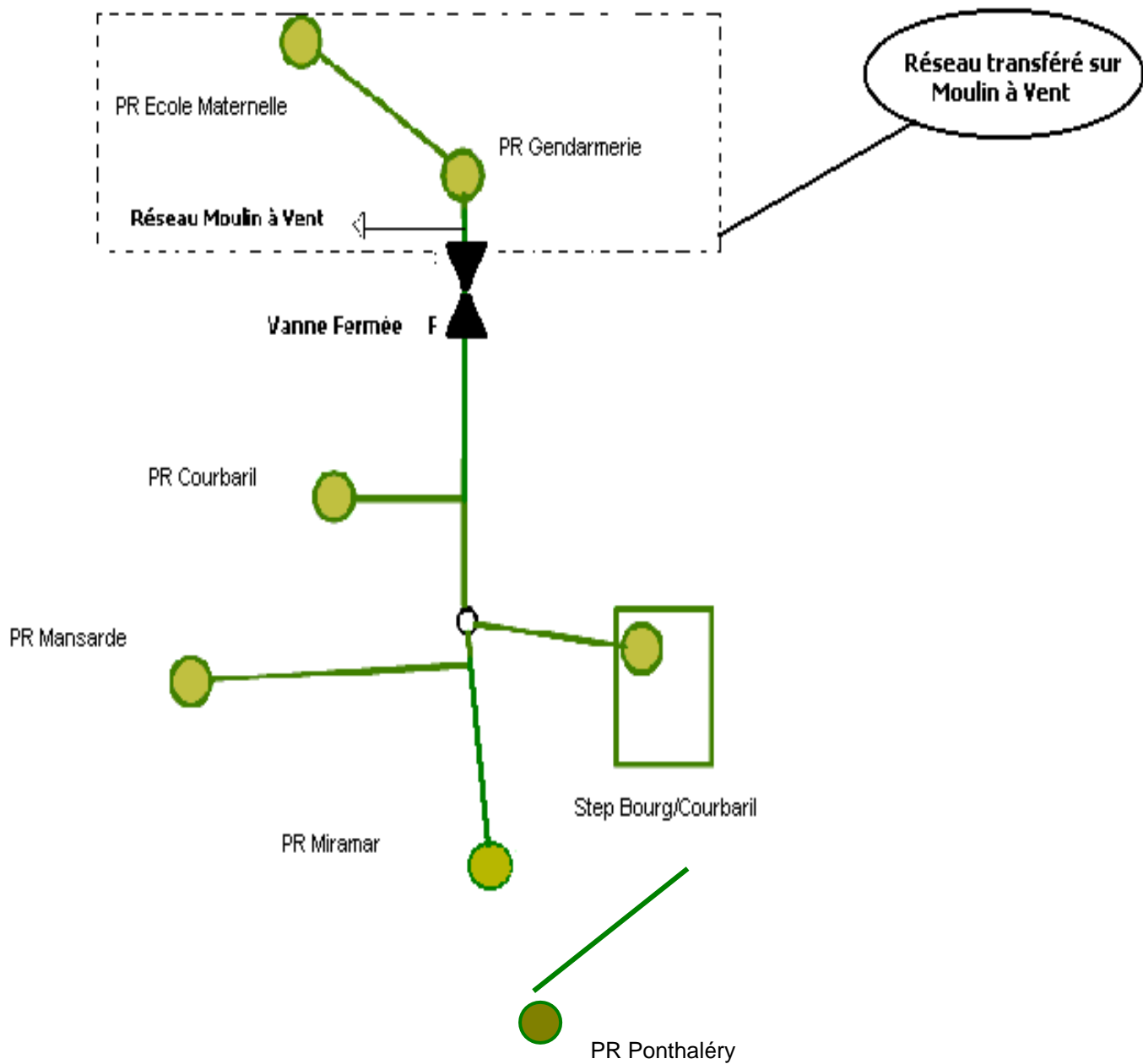
## RESEAU DU BOURG



**Station de Traitement d'eaux usées du Bourg**

# 1. RESEAU DU BOURG

## 1.1. Schéma d'ensemble



## 1.2. Inventaire des ouvrages

### 1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau					Total
	Amiante ciment	Béton	Fonte	Polyéthylène	PVC	
75					22,0	22,0
90					10,6	10,6
100					474,8	474,8
120					21,7	21,7
125	53,6		48,4		16,3	118,3
140					59,2	59,2
150	443,8					443,8
160	29,8				1 893,3	1 943,8
175	1 102,5	8,0			9,1	1 119,5
200	3 955,1		78,6	173,1	18 156,1	22 406,0
250	2 449,4		13,2			2 462,6
300					1 223,9	1 223,9
315	12,0				21,1	33,1
(vide)					44,0	2 524,1
	8 046,1	8,0	140,2	173,1	21 951,9	2 588,0
						32 907,2

### 1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau			(vide)	Total
	Autres	Fonte	PVC		
63			122,18		122,18
75			695,23		695,23
90			2 475,99		2 475,99
110			4 699,84		4 699,84
160			678,46	8,78	687,24
(vide)	250,99	27,21			278,20
	250,99	27,21	8 671,70	8,78	8 958,68

### 1.2.3. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Courbaril</b>					
Pompe 1	Flygt DP3068.180.MT471 vortex	1,2	4.0	28.0	2 012
Pompe 2	Flygt DP3068.180.MT471 vortex	1,5	4.0	28.0	2 012
<b>Total</b>		<b>2,7</b>			
<b>Poste Mansarde</b>					
Pompe 1	Grundfoss SL1.50.65.11.2.,50B	1.1	6,6	32,5	2013
Pompe 2	Grundfoss SL1.50.65.11.2.,50B	1.1	6,6	32,5	2013
<b>Total</b>		<b>2,2</b>			
<b>Poste Miramar</b>					
Pompe 1	Flygt DP3085MT 472	2.0	7.0	18.0	2012

Pompe 2	Flygt DP3085MT 472	2.0	7.0	18.0	2012
<b>Total</b>		<b>4,0</b>			
<b>Poste Pontaléry</b>					
Pompe 1	Flygt 3127 SH 246	7.4	22,3	71.0	2013
Pompe 2	Flygt 3127 SH 246	7.4	22,3	71.0	2013
<b>Total</b>		<b>8,4</b>			
<b>T o t a l P u i s s a n c e s</b>		<b>17,3</b>			

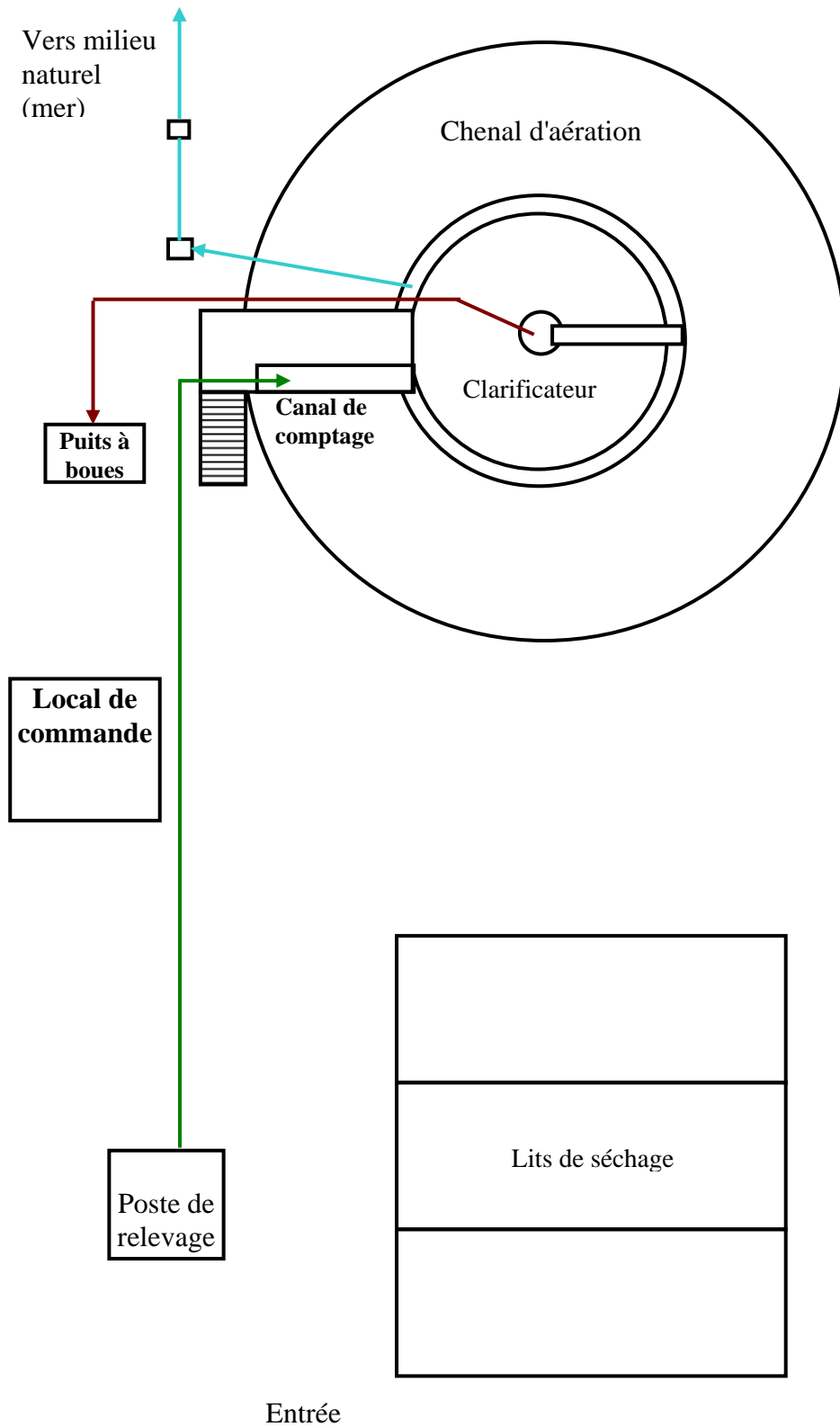
### 1.2.3 Station de traitement d'eaux usées du Bourg

En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2000 équivalents habitants.

DESIGNATION	Type	Débit (m <sup>3</sup> /h)	Puissance (kW)
Relevage	Pompes P1: Flygt 3102.180 / 430	36	4,4
	P2: Flygt 3102.180 / 252	36	4,4
Aération	Bassin Volume : 214 m <sup>3</sup> 2 Hydro éjecteur Flygt		2 X 15
Décantation	Bassin circulaire / S : 51.32 m <sup>2</sup> Pont Racleur		0,34
Recirculation	Pompes P1 Flygt 3085.181 / 252	36	2,4
	P2 Flygt 3085.181 / 252	36	2,4
Divers	Eclairage et autres...		0,76
<b>TOTAL PUISSANCES</b>			<b>44,7</b>

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surface Totale (m <sup>2</sup> )	Volume (m <sup>3</sup> )
Séchage des boues	Lits de séchage	3	286	143

### Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées du Bourg



### 1.3. Fonctionnement des ouvrages

#### 1.3.1. Réseaux du Bourg

RAS

#### 1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste COURBARIL	876	2,4	24 528	67	1 553	4,3
Poste MANSARDE	224	0,6	7 168	19,6	571	1,6
Poste MIRAMAR	7 449	20	134 082	367	8 158	22
Poste PONTALERY	191	0,5	2 088	5,7	1 856	5,1

##### 1.3.2.1 Opérations particulières d'entretien

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

#### 1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	4 228	11,6	103 860	286	-	-
Aération	2 934	8,1	-	-	-	-
Recirculation	2 794	7,8	100 594	277	-	-
Extraction boues (1%)	-	-	40 T	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	140 210	386

##### 1.3.3.1 Opérations particulières d'entretien

- Remplacement des poires de niveau poste eaux brutes
- Remplacement des matériaux drainants des 3 lits de séchages
- Remplacement câble d'alimentation hydroéjecteur



## **1.4. Opérations de renouvellement**

- Pas de renouvellement réalisé en cours d'exercice.

## **1.5. Limites des ouvrages et projets de renforcements**

Les professionnels de la restauration ne sont pas ou peu équipés de bacs à graisse au niveau du Bourg notamment. Des dysfonctionnements des réseaux sont dus à des déversements de graisses ou des mauvais entretiens des bacs à graisse.

### ***Réseau Mansarde***

Le réseau de Mansarde est sous dimensionné : 140 mm de diamètre au lieu de 200 mm de diamètre minimum réglementairement. Le collecteur se situe sur une grande partie en terrain privé.

Un passage caméra dans les conduites a permis de constater que la structure du réseau en amiante ciment se désagrège très rapidement engendrant des obstructions fréquentes.

Les efforts sont à poursuivre dans cette zone d'habitats où les réseaux ont été réalisés par la SODEM (réseaux sous dimensionnés et posés en partie dans la propriété privée).

### ***Réseau Miramar***

La SME a signalé sur le rapport transmis en janvier 2003 l'urgente nécessité de retrouver les regards couverts par du bitume sur la route de MIRAMAR. Une dizaine de regards sont concernés.

Par ailleurs certains riverains ont encore une fosse septique et ne sont pas raccordés au réseau collectif.

Ces boîtes de raccordement ont été rendues inaccessibles à cause de la surélévation des trottoirs ; elles sont à mettre à niveau et en conformité (boîte PVC diamètre 315 mm + couvercle étanche) afin de permettre le raccordement des riverains.

### ***Réseau Lotissement Sémaphore***

Nous rappelons que le réseau du Lot. Sémaphore pose des problèmes d'étanchéité et de débordement.

Le fermier propose de réaliser un diagnostic complet du réseau et de fournir à la collectivité, un rapport détaillé sur les interventions à réaliser d'urgence et à moyen terme, afin de mettre ce lotissement en conformité (un devis de ce diagnostic a été fourni à la municipalité et au SICSM).

### **Stations de traitement d'eaux usées**

La station est en cours de réhabilitation avec une fin de travaux prévue en 2015. Un bassin d'aération et un épaisseur a été construit. Mais le SICSM prévoit à terme la

transformation de cette station en un poste de refoulement qui refoulera vers la nouvelle station de Ponthaléry. Le nouveau bassin d'aération fera office de bassin tampon

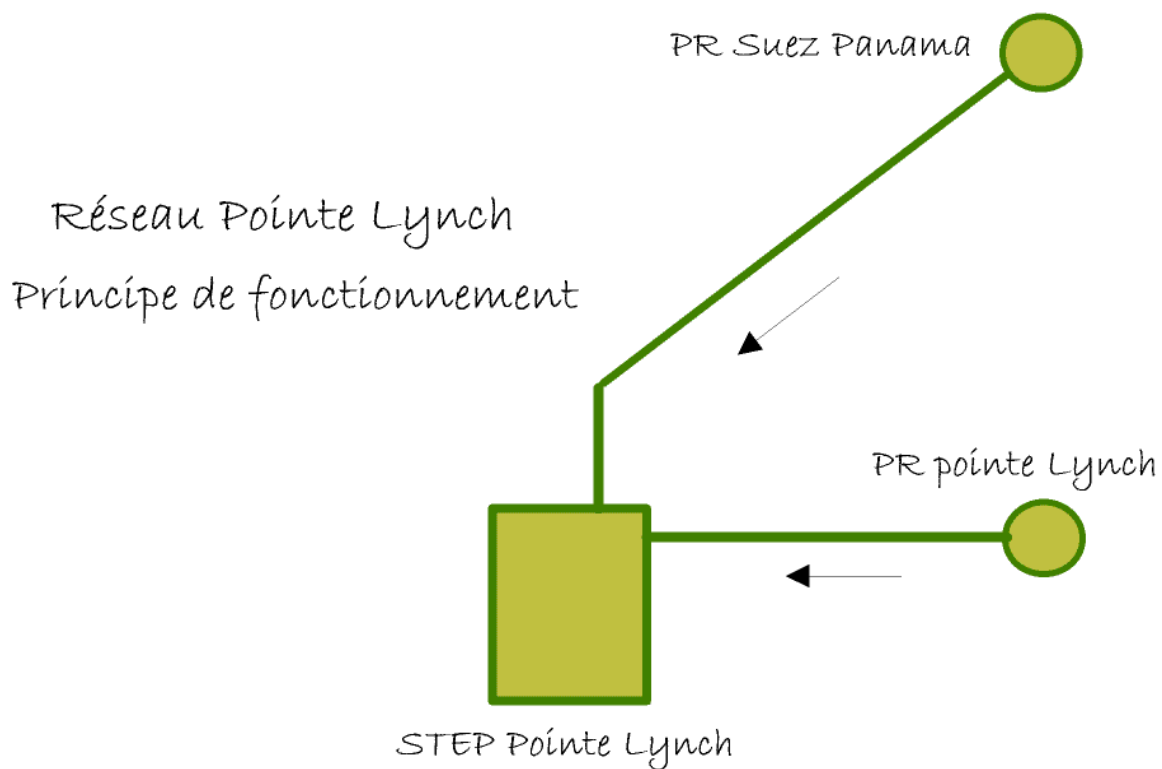
# COMMUNE DU ROBERT

## RESEAU POINTE LYNCH



## 2. RESEAU DE POINTE LYNCH

### 2.1. Schéma d'ensemble



## 2.2. Inventaire des ouvrages

### 2.2.1. Réseaux de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Bourg »

### 2.2.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Pointe LYNCH</b>					
Pompe 1	Flygt CP3068HT255	1,7	9	20.0	2012
Pompe 2	Flygt CP3068HT255	1,7	9	20.0	2012
<b>Total</b>		<b>3,4</b>			
<b>Poste SUEZ PANAMA</b>					
Pompe 1	Flygt 3102/170-261 G	4,4	22.8	18	2013
Pompe 2	Flygt 3102/170-261	4,4	22.8	18	2013
<b>Total</b>		<b>8,8</b>			

<b>Total Puissances</b>	<b>12,2</b>
-------------------------	-------------

### 2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

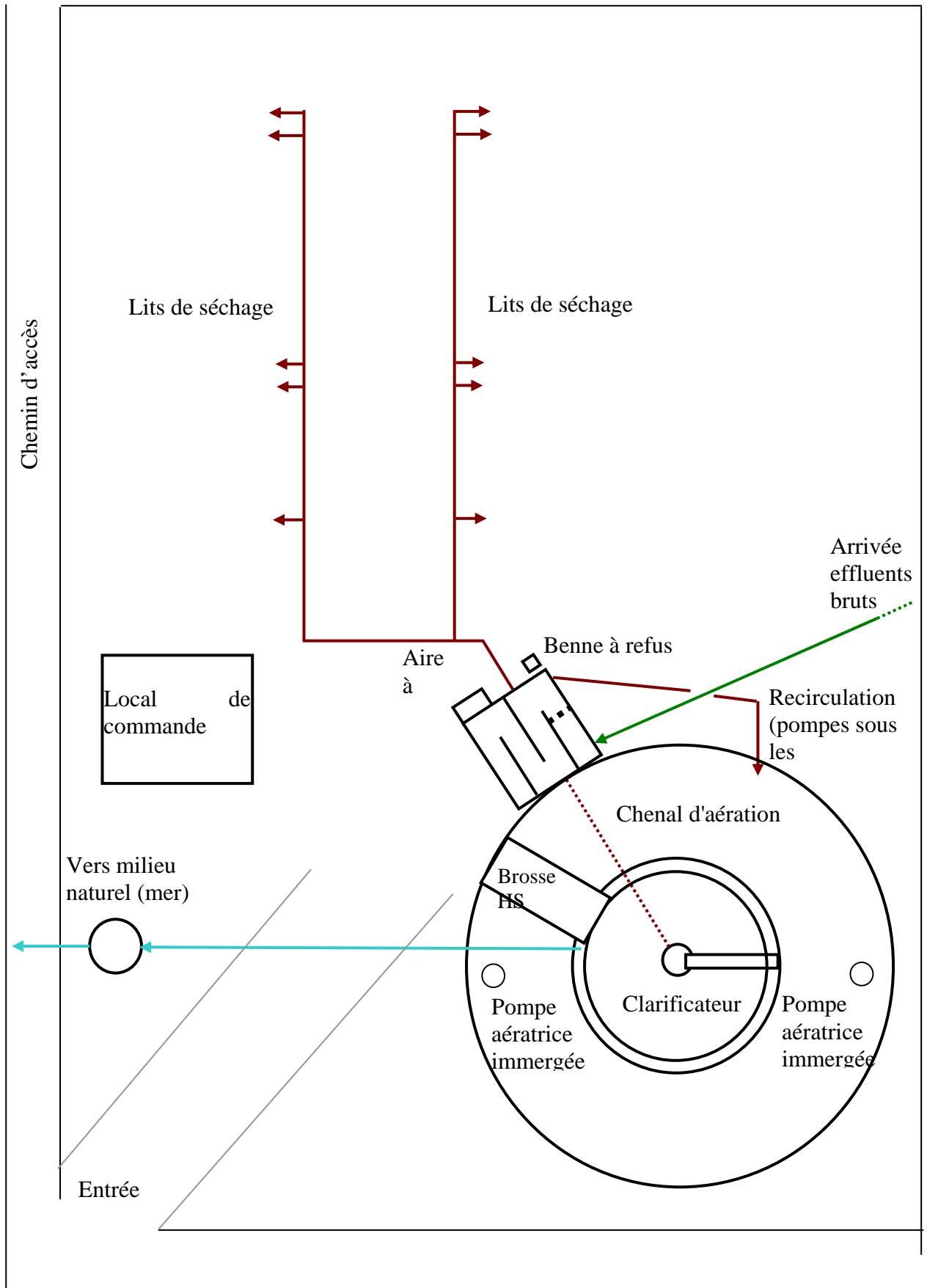
Station mise en service en 1988, traitement par boues activées faible charge massique, de capacité nominale équivalente à 1 000 équivalents habitants

Equipements	Type	Nombre	Puissance totale (kW)
<b>Dégrillage</b>	Grille courbe SETRE	1	0,8
<b>Dessablage</b>	Canal 50/50 - 0.5 m/s		
<b>Relevage eaux de colature</b>	Pompe Flygt 3046 type 1050		
	Grinder 1 kWh	2	2,0
<b>Bassin d'aération</b>	Bassin Volume : 143 m <sup>3</sup>	1	
	Aérateurs immergés Flygt : 5,9 kWh	2	11,8
	Agitateur Flygt	1	0,9
<b>Clarificateur</b>	Bassin circulaire / Surf. : 30 m <sup>2</sup>	1	
	Pont Racleur T SETRE	1	0,8

<b>Recirculation</b>	Pompe Flygt CS 3085 MT 632	2	1,6
	Neva clog de 1.6 kWh		
<b>Total puissances</b>		<b>17,9</b>	

<b>TRAITEMENT DES BOUES</b>				
<b>Désignation</b>	<b>Equipements</b>	<b>Nombre</b>	<b>Surface Totale (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Volume (m<sup>3</sup>)</b>
Séchage des boues	Lits de séchage	10	192	46

### Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de POINTE LYNCH



## 2.3. Fonctionnement des ouvrages

### 2.3.1. Réseaux de Pointe Lynch

RAS

#### 2.3.1 Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES*		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste POINTE LYNCH	2 584	7,1	51 680	142	2 680	7,3
Poste SUEZ PANAMA	1 796	4,9	32 328	89	5 831	16

\* : volumes estimés car absence de comptage (heures de fonctionnement des pompes x débit)

#### 2.3.1.1 Opérations particulières d'entretien

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

#### 2.3.2. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station *	-	-	183 843	254	-	-
Aération	-	-	-	-	-	-
Recirculation	2 482	6	74 460	103	-	-
Extraction boues (1%)	-	-	41 T	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	40 096	55

\* Arrivée poste Pointe Lynch + poste Suez Panama



### **2.3.2.1 Opérations particulières d'entretien**

En plus des opérations d'entretiens et de maintenances quotidiennes, des actions particulières ont été menées :

- Nettoyage génie civil station par entreprise industrielle.
- Remplacement de 2 vannes sur lits de séchages
- Nettoyage des surfaces extérieures par une entreprise spécialisée
- Mise en place d'un hydro

## **2.4. Opérations de renouvellement**

Pas de renouvellement réalisé en cours d'exercice..

## **2.5. Limites des ouvrages et projets de renforcement**

### **2.5.1. Réseaux eaux usées**

Les réseaux du Lotissement « Aux 4 Vents » Mme LAROTTE pour lequel un certificat de conformité a été délivré par la D.D.E, n'ont toujours pas été réceptionnés par la S.M.E.

Des désordres ont été constatés visuellement.

Un devis de passage caméra a été transmis pour diagnostic resté sans suite.

Le dossier correspondant a été adressé aux services techniques de la commune, une réunion s'est tenue en Mairie fin 2002 et la SME a proposé de réaliser l'inspection télévisée.

Cette inspection télévisée est impossible à mettre en œuvre du fait du diamètre trop faible des collecteurs.

Le réseau du lotissement Cité Pointe Lynch ne dispose pas de boîte de branchement. Un dossier complet de remise en état a été transmis à la commune et au SICSM.

### **2.5.2. Poste de refoulement**

RAS

### **2.5.3. Station de traitement d'eaux usées**

Le SICSM prévoit à terme la transformation de cette station, ainsi que celles de Moulin à Vent, Bourg en poste de relèvement et le raccordement des effluents à la future installation de Ponthaléry.

Dans l'attente de ce raccordement et afin de mieux connaître la charge reçue par cet ouvrage, il est important de mettre un débitmètre électromagnétique fixe en entrée de step.

La pose d'une clôture plus résistante (type tige NYLOFLOR) devrait rendre la destruction, systématique, de l'existante plus difficile.

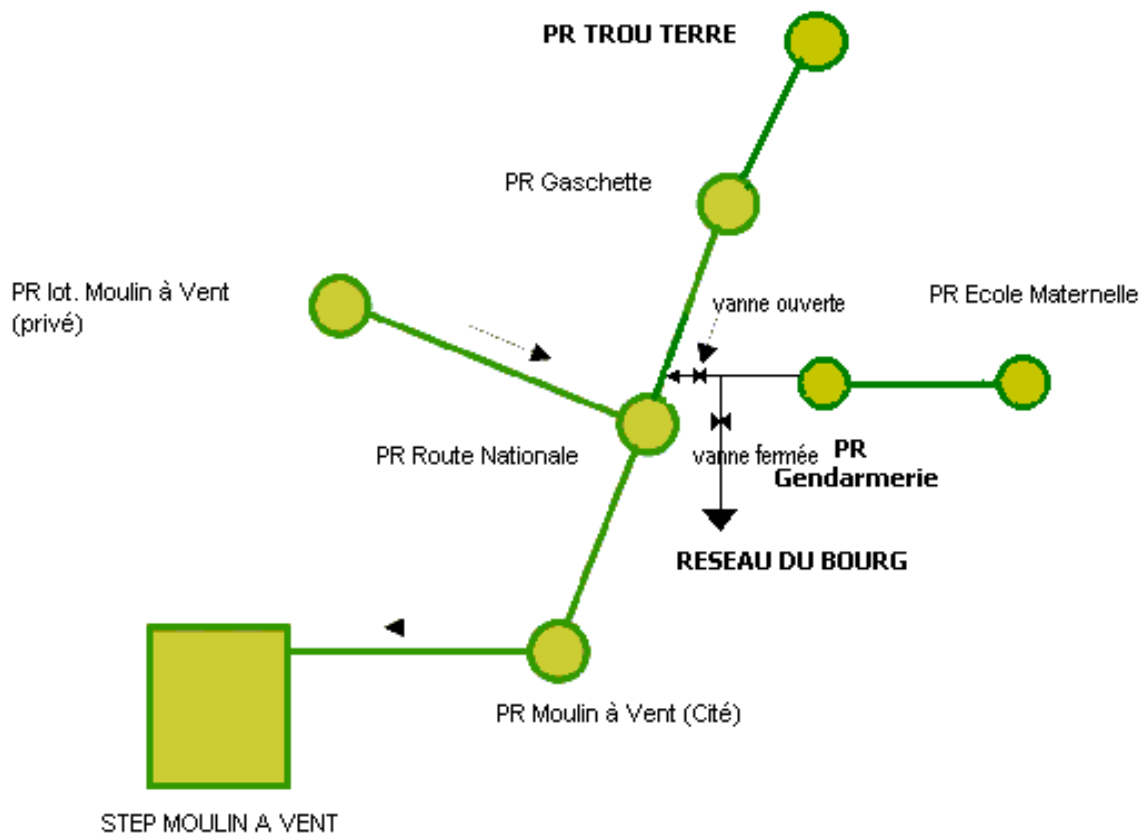
# COMMUNE DU ROBERT

## RESEAU MOULIN A VENT



### 3. RESEAU DE MOULIN A VENT

#### 3.1. Schéma d'ensemble



### 3.2. Inventaire des ouvrages

#### 3.2.1. Réseaux de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Bourg »

#### 3.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Gaschette</b> Vers Bourg					
Pompe 1	Flygt CP 3127MT430	5,9	10	132	2006
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250	2,40	13,68	20,2	2009
<b>Total</b>		<b>8,3</b>			
<b>Poste Gendarmerie</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3127SH 247	7,4	26,0	32,0	2011
Pompe 2	Flygt NP 3127SH 247	7,4	26,0	32,0	2011
<b>Total</b>		<b>14,8</b>			
<b>Poste Ecole Maternelle</b>					
Pompe 1	Flygt DP3057 MT232	1,7	4,0	28,0	2006
Pompe 2	Flygt DP3057 MT232	1,2	4,0	28,0	2008
<b>Total</b>		<b>2,4</b>			
<b>Poste Route Nationale</b>					
Pompe 1	Flygt 3127 SH 258	7,4	31	50	2014
Pompe 2	Flygt 3127 SH 258	7,4	31	50	2014
<b>Total</b>		<b>14,8</b>			
<b>Poste Moulin à Vent (cité)</b>					
Pompe 1	Flygt NP3127HT437	5,9	10,3	50	2013
Pompe 2	Flygt NP3127HT437	5,9	10,3	50	2013
<b>Total</b>		<b>11,8</b>			
<b>Poste Trou Terre</b>					
Pompe 1	Flygt DP 3057 MT 232	2,4	6,5	24,40	2008
Pompe 2	Flygt DP 3057 MT 232	2,4	6,5	24,40	2008
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste RHI</b>					
Pompe 1	Flygt 3085 MT 438	2	5	9	2004
Pompe 2	Flygt 3085 MT 438	2	5	9	2004
<b>Total</b>		<b>4</b>			
<b>T O T A L G E N E R A L</b>		<b>60,9</b>			

#### 3.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

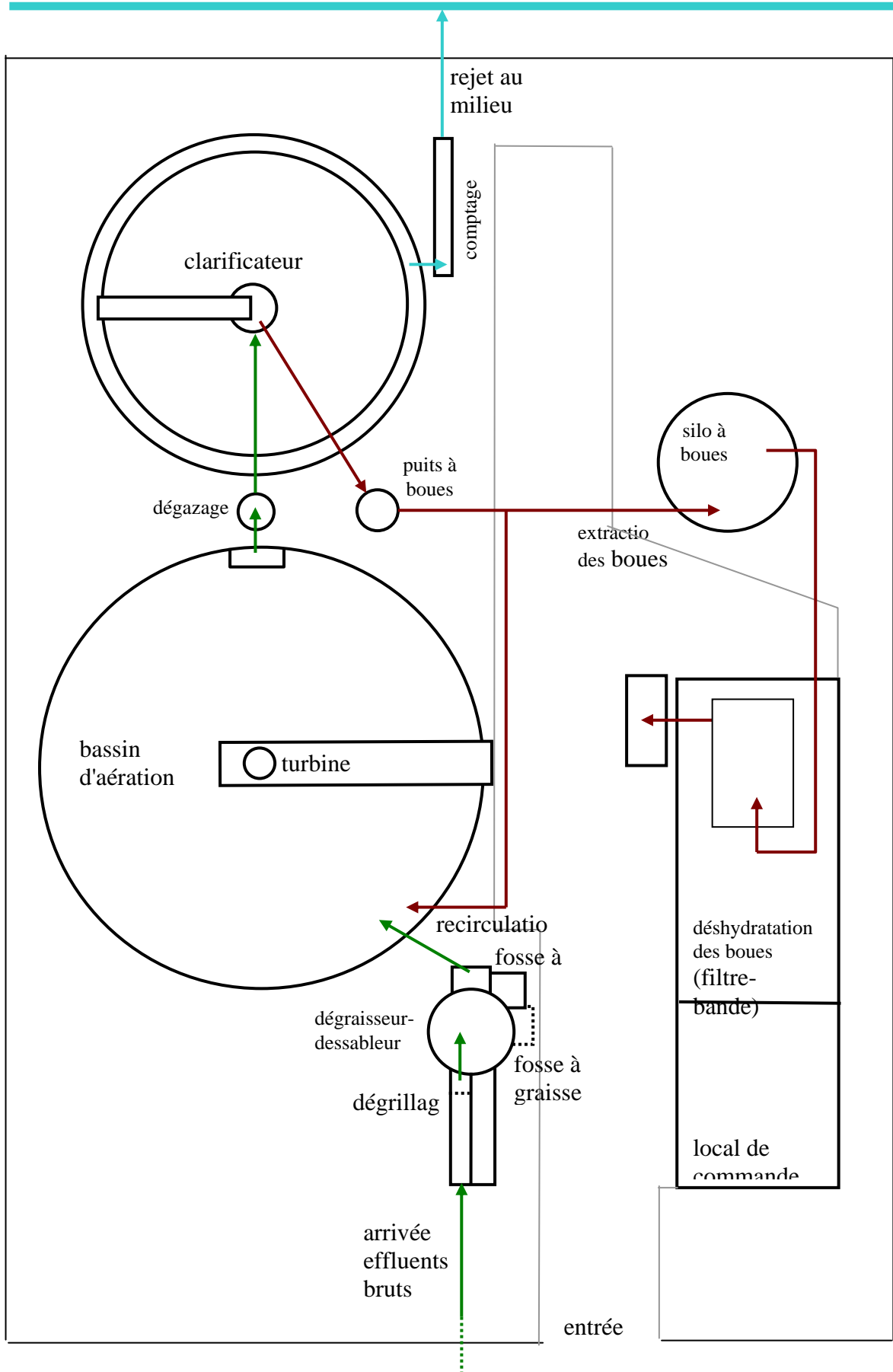
□ **EVOLUTION DES OUVRAGES**

En 1993, mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 3 000 équivalents habitants.

Caractéristiques des ouvrages actuels :

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	SEW USOCOME Type T60	1	0,12
	D63K4 1 380 t/mn		
Compacteur	SEW USOCOME Type DFR63LA	1	0,25
Dessablage /	Bâche Volume : 17 m <sup>3</sup>		
Désuilage	Brasseur Usocome	1	0,12
	Airflot Guinard	1	0,75
Aération	Bassin Volume : 465 m <sup>3</sup>		
	Turbine Fenwick, Moteur SEW USOCOME Type RF1430 V180M4C	1	18,5
Décantation	Bassin circulaire / Surf. : 108 m <sup>2</sup> Moteur SEW USOCOME Type RF47 R37 DR63M4/C	1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt 3085/181-434	2	3,2
	Vol : 1400 t/mn - Q : 45 m <sup>3</sup> /h		
Poste toutes eaux	Pompe Flygt NP 3102 SH 256 DN 80	1	4.2
Séchage des boues	Presse à bandes filtrantes EMO	1	
	OMEGA 100100		6,3
Débitmètre eau traitée	ENDRESS+HAUSER	1	
<b>T O T A L P U I S S A N C E S</b>			<b>34,24</b>

**Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usée MOULIN A VENT**



### 3.3.Fonctionnement des ouvrages

#### 3.3.1. Réseaux de Moulin à Vent

RAS

#### 3.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES*		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste GENDARMERIE	1 504	4,1	48 128	132	7 747	21
Poste ECOLE MATERNELLE	119	0,3	3 332	9,1	-	-
Poste GASCHETTE	3 202	8,8	64 040	175	21 417	59
Poste ROUTE NATIONALE	3 744	10,3	97 344	267	17 830	49
Poste MOULIN A VENT CITE	4 211	11,5	63 165	173	2 968	8,1
Poste TROU TERRE	1 024	2,8	25 395	70	4 021	11
Poste RHI	83	0,2	910	2,5	207	0,6

\* : volumes estimés car absence de comptage (heures de fonctionnement des pompes x débit)

##### 3.3.2.1. Opérations particulières d'entretien

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

Pr « Gaschette »

- Relevage pompes P1 et P2 pour débouchage

Pr « Trou Terre »

- Relevage P2 pour débouchage

Pr « Cité moulin à vent »

- Remplacement compteur horaire

### 3.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débit traité	-	-	123 471	171	-	-
Aération	4 944	6,8	-	-	-	-
Recirculation	4 536	11,8	204120	282	-	-
Extraction boues (1%)	-	-	-	-	-	-
Matières sèches (kgMS/an)	-	-	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	128 568	177

#### 3.3.3.1. Opérations particulières d'entretien

En plus des opérations d'entretiens et de maintenances quotidiennes, des actions particulières ont été menées :

- Démontage moteur du filtre bandes pour envoi en réparation
- Remplacement câble d'alimentation de la turbine d'aération
- Curage canalisation bassin aération /dégazeur
- Remplacement poire de niveaux poste colatures.
- Nettoyage des surfaces extérieures par une entreprise spécialisée
- Remplacement de la pompe de recirculation

### 3.4. Opérations de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2013.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER	ALIAS
STEP Moulin à Vent	Motoréducteur filtre à bandes, vérins et capteurs	1991	12/2014	30 RU 14 072
STEP Moulin à vent	1 pompe poste toutes eaux	1991	12/2014	60 RU 14 042



### **3.5. Limites des ouvrages et projets de renforcements**

#### **3.5.1. Réseaux eaux usées**

##### Cité Symphor

Cité Symphor, un tronçon des réseaux eaux usées est à retrouver et des mises en conformité doivent être réalisées sur les regards de visite.

Actuellement, ces regards sont scellés par des plaques en béton qui devraient être remplacées par des tampons hydrauliques.

En ce qui concerne les regards de branchement, ils sont de type dessableur (non conformes aux prescriptions techniques réglementaires) et posent des problèmes d'odeur du fait de la stagnation d'une partie des effluents.

Ils sont à reprendre en totalité.

##### Lotissement Moulin à Vent (privé)

Les réseaux du Lotissement Moulin à Vent sont posés en terrains privés et sont non conformes tant au niveau des regards de visite que des regards de branchement.

Des interconnexions eaux pluviales– eaux usées entraînent des dysfonctionnements non seulement au niveau du poste de relèvement de Route Nationale (détérioration prématurée de la pompe), mais également au niveau de la station de dépollution de Moulin à Vent. (sur-débit, lessivage...).

Un diagnostic complet de l'existant a été réalisé afin d'envisager sa réhabilitation pour une éventuelle intégration au patrimoine communal.

#### **3.5.2. Postes de refoulement**

##### **▪ Poste de Route Nationale**

Ce poste a été réhabilité entièrement par le SICSM ; Il est de type pompage en ligne.

#### **3.5.3. Station de traitement d'eaux usées**

La station fonctionne avec une charge hydraulique élevée (83%) et avec une surcharge organique (153 %) par rapport à sa capacité nominale.

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2007, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme la transformation de cette station, ainsi que celles de Pointe Lynch et Bourg, en poste de relèvement et le raccordement des effluents à la future installation de Ponthaléry.

# COMMUNE DU ROBERT

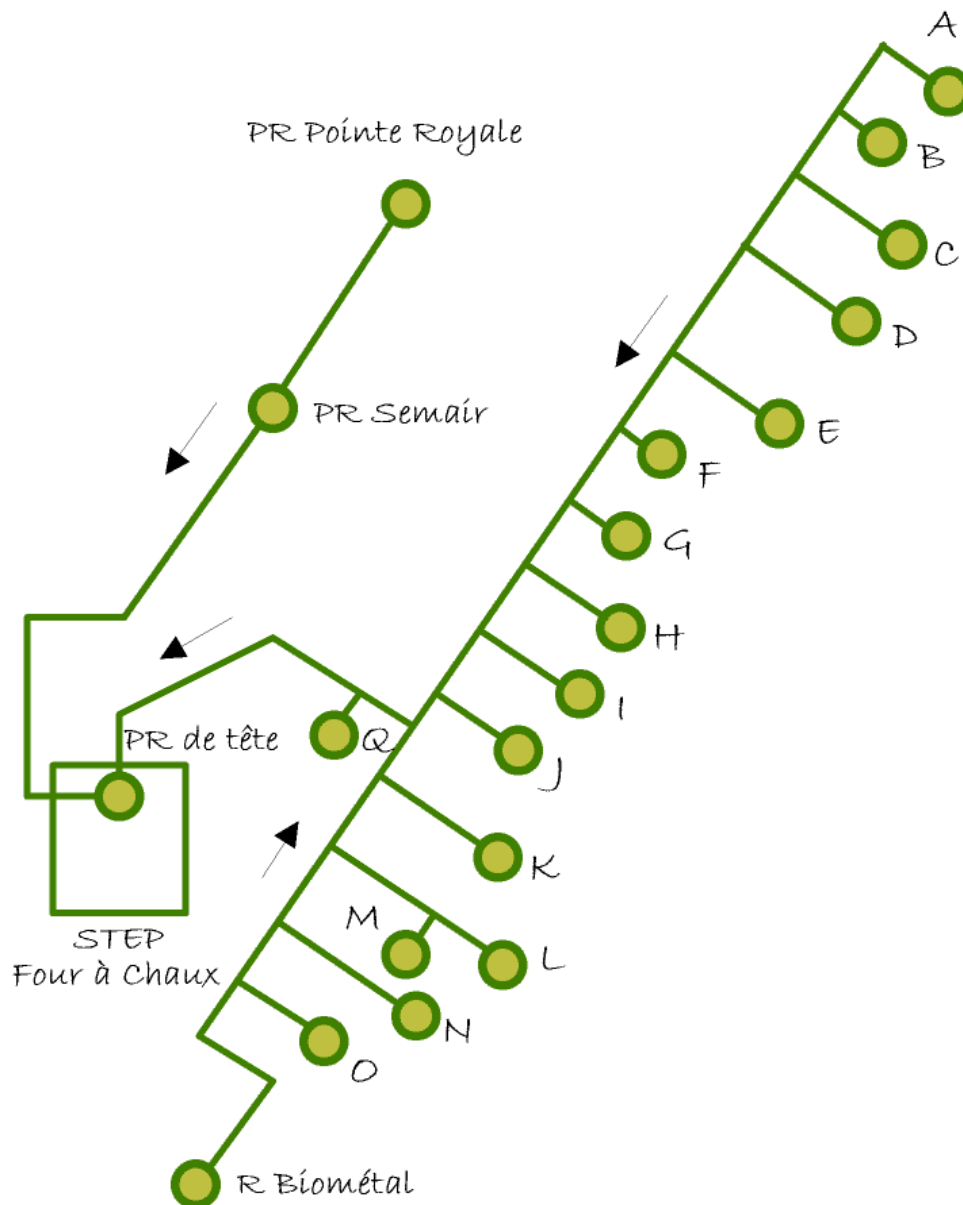
## RESEAU FOUR A CHAUX



## 4. RESEAU DE FOUR A CHAUX

### 4.1. Schéma d'ensemble

Réseau du Quartier Four à Chaux  
Principe de fonctionnement



## 4.2. Inventaire des ouvrages

### 4.2.1. Réseaux de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Bourg »

### 4.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>17 Postes</b>					
<b>Four à Chaux</b>					
1 Pompe par poste	Flygt MF3085 HT 250-Roue	2,4	15	5	1997
Réseau sous pression	Grinder				
<b>Total</b>		<b>40,8</b>			
<b>Poste Pointe Royale</b>					
Pompe 1	CP 3152 SH 265	15,0	49	33	2006
Pompe 2	CP 3152 SH 265	15,0	49	33	2007
<b>Total</b>		<b>30,0</b>			
<b>Poste La Semair</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3102 MT 460	3,1	12	33	2013
Pompe 2	Flygt NP 3102 MT 460	3,1	12	33	2013
<b>Total</b>		<b>6,2</b>			
<b>T O T A L P U I S S A N C E</b>		<b>77</b>			

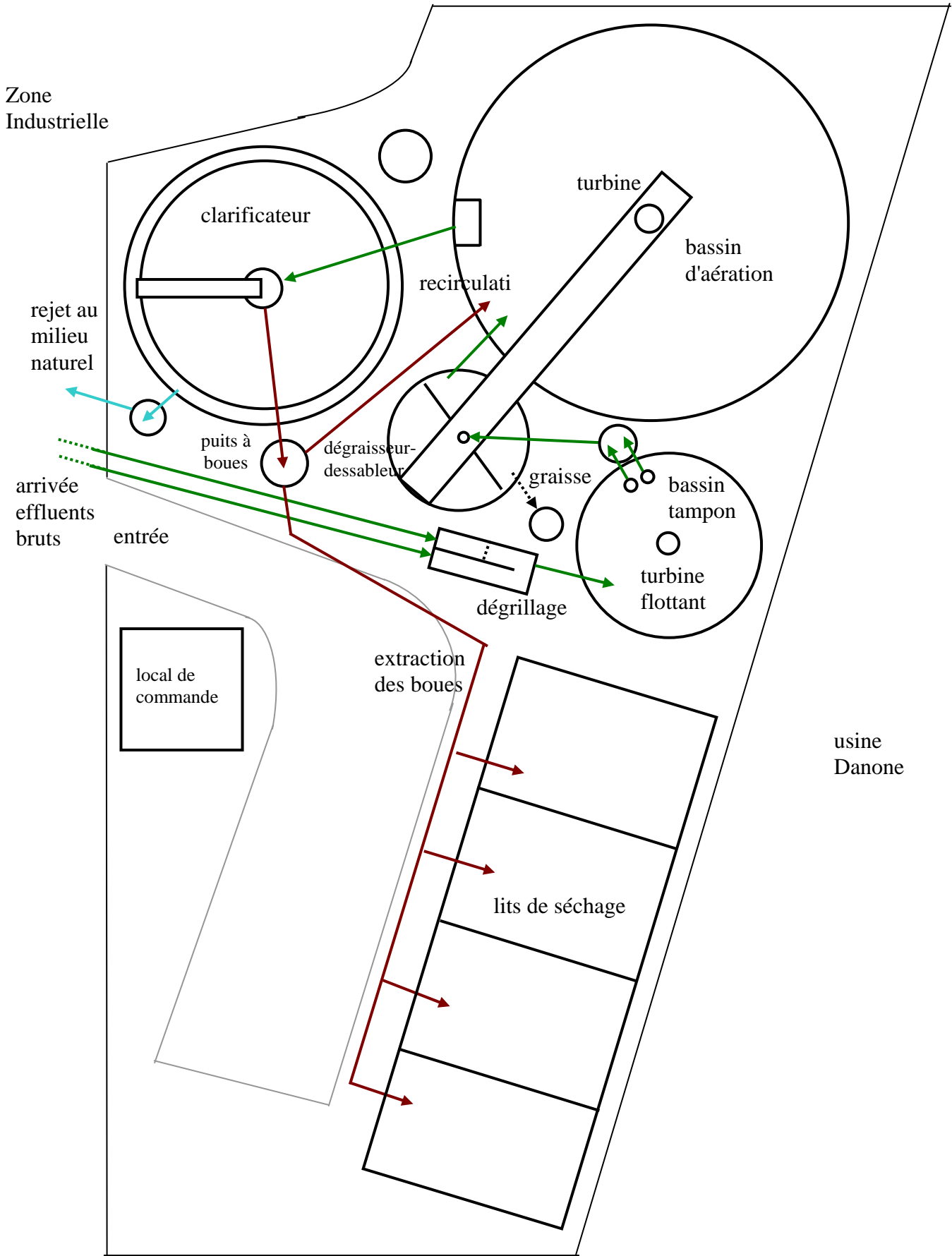
### 4.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

En 1990, mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2 000 équivalents habitants. Constructeur GE.CI.CA

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	Automatique SEW USOCOM	1	0,25
Déshuilage	Aéroflot Flygt DG 408	1	0,75
	Racleur dégraisseur Flender ZF08M160MB4W	1	
Bassin Tampon aéré	Pompes Flygt 3085 roue 432	2	4,0
Aération	Bassin circulaire Vol. : 300 m <sup>3</sup>	1	
	Moto-réducteur USOCOME	1	
	Turbine ASAC	1	11
Décantation	Bassin circulaire / Surf. 78.5 m <sup>2</sup>		
	Vol. : 160 m <sup>3</sup> Pont racleur Surf. et Fond	1	

Recirculation	Pompe Flygt 3068.180 de 30 m <sup>3</sup> /h	2	3,0
Séchage des boues	4 Lits de séchage-surface 200 m <sup>2</sup> – volume utile 40 m <sup>3</sup>		
Poste eaux colatures	Pompes 20 m <sup>3</sup> /h	2	
Divers (lampes)			0,38
<b>TOTAL PUISSANCES</b>			<b>19,38</b>

### Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de FOUR A CHAUX



### 4.3. Fonctionnement des ouvrages

#### 4.3.1. Réseaux de Four à Chaux

RAS

#### 4.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuel	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m <sup>3</sup> /an)	(m <sup>3</sup> /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
Poste A	1 946	5,3	9 730	27	757	2,1
Poste B (André berceau)*	238	0,7	1 190	3,3	739	2
Poste C (Yves Brena)	404	1,1	2 020	5,5	765	2,1
Poste D (Fardiny)	1 069	2,9	5 345	15	684	1,9
Poste E (Duchet)	1 112	3	5 560	15,2	-	-
Poste F (Jeanville)	3 233	8,9	16 165	44	-	-
Poste G (Coco Baby)	89	0,2	445	1,2	307	0,8
Poste H (piscine municipale)	1 131	3,1	5 655	15,5	984	2,7
Poste I (Bonnaventure)	63	0,2	315	0,9	218	0,6
Poste J (Delaray – Fibeuil)	1 143	3,1	5 715	16	1 667	4,6
Poste K (Priam Yves)	316	0,9	1 580	4,3	358	1
Poste L (Larmure Yves)	91	0,2	455	1,2	204	0,6
Poste M (Ste Croix Fernande)	878	2,4	4 390	12	1 415	3,9
Poste N (Chéry félicité)	81	0,2	405	1,1	192	0,5
Poste O (Ardes Abel)	2 080	5,7	10 400	28	2 092	5,7
Poste R (Biométal)	511	1,4	2 555	7	407	1,1
Poste Q (Meubles labour)*	302	0,8	1 510	4,1	937	2,6
Poste POINTE ROYALE	1 074	2,9	35 442	97	538	1,5
Poste SEMAIR	355	1	11 715	32	918	2,5

### 4.3.2.1. Opérations particulières d'entretien

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

Pr « C »

- Remplacement de l'armoire EDF
- Remplacement poire de niveau

Pr « J »

- Remplacement GV2 de l'armoire de commande électrique

Pr « O »

- Remplacement de l'armoire EDF

### 4.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage Bassin tampon	1 920	5,3	38 400	106	-	-
Aération	6 375	17,7	-	-	-	-
Recirculation	2 244	6,3	67 320	186	-	-
Extraction boues (1%)	-	-	16 T	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	44 803	124

#### 4.3.3.1. Opérations particulières d'entretien

- Remplacement compteur horaire poste recirculation
- Vidange clarificateur pour remplacement racleur de fond
- Remplacement axe d'accouplement turbine d'aération
- Nettoyage des surfaces extérieures par une entreprise spécialisée

## 4.4. Opération de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER	ALIAS
Pr « O »	Remplacement Armoire électrique	1997	6/2014	63 RU 14 053
Pr « C »	Remplacement Armoire électrique	1997	6/2014	63 RU 14 054



SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER	ALIAS
Pr « J »	Remplacement Armoire électrique	1997	6/2014	63 RU 14 055
Pr « B »	Remplacement Armoire électrique	1997	6/2014	63 RU 14 056
STEU Four à Chaux	Remplacement racleur de fond, pivot + support pivot pont racleur et collecteur	1990	2/2014	60 RU 14 002
STEU Four à Chaux	Remplacement récupérateur à flottants	1990	6/2014	60 RU 14 030

## 4.5. Limites des ouvrages et projets de renforcements

### 4.5.1. Réseaux de collecte

#### Zone de la Semair

Une dizaine de regards sont à reprendre ou à retrouver et à mettre à niveau.

Nous rappelons que sans la présence des regards de visite, il nous est impossible d'assurer correctement l'entretien des réseaux.

Recherche de regards, test à la fumée et mise à niveau

### 4.5.2. Postes de refoulement

#### Auto-surveillance des postes de refoulement

Les postes suivants sont équipés de télésurveillance

- 7 Postes Pression : A, K, N, F, R, L et Q

Il restera au SICSM à faire équiper les 10 postes pression restants conformément à l'arrêté du 22/06/07.

#### Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- 16 postes Pression.

### 4.5.3. Station de traitement d'eaux usées

Les taux de charge actuels de cette station sont faibles en hydraulique (15 %) et en pollution organique (30 %) et permettent normalement de nouveaux raccordements. Toutefois ces valeurs sont estimées car il n'existe pas de comptage en entrée ou sortie de station.

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2007, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme la réhabilitation de cette station.

**COMMUNE DU ROBERT**

**RESEAU RIVIERE POMME**

## **5. RESEAU DE RIVIERE POMME**

La nouvelle station a été construite par CISE-GETELEC en 1999, livrée en 2000.

La SME exploite cette installation dans le cadre de son intégration dans le périmètre affermé. Cette intégration a fait l'objet de l'avenant n°4.

### **5.1. Schéma d'ensemble**

Le réseau est uniquement gravitaire.

Il collecte les effluents du lotissement les Ananas et cité Les Ananas .

Un réseau a été posé en 2003 par SOGEA, ces réseaux doivent collecter les eaux usées des riverains de Rivière Pomme.

## 5.2. Inventaire des ouvrages

### 5.2.1. Réseau de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Bourg »

### 5.2.2. Postes de relèvement

Aucun poste de refoulement sur le réseau de VERT-PRE.

### 5.2.3. Station de traitement d'eaux usées de rivière Pomme

Cette station d'une capacité de 3 000 équivalents habitants est composée des éléments suivants :

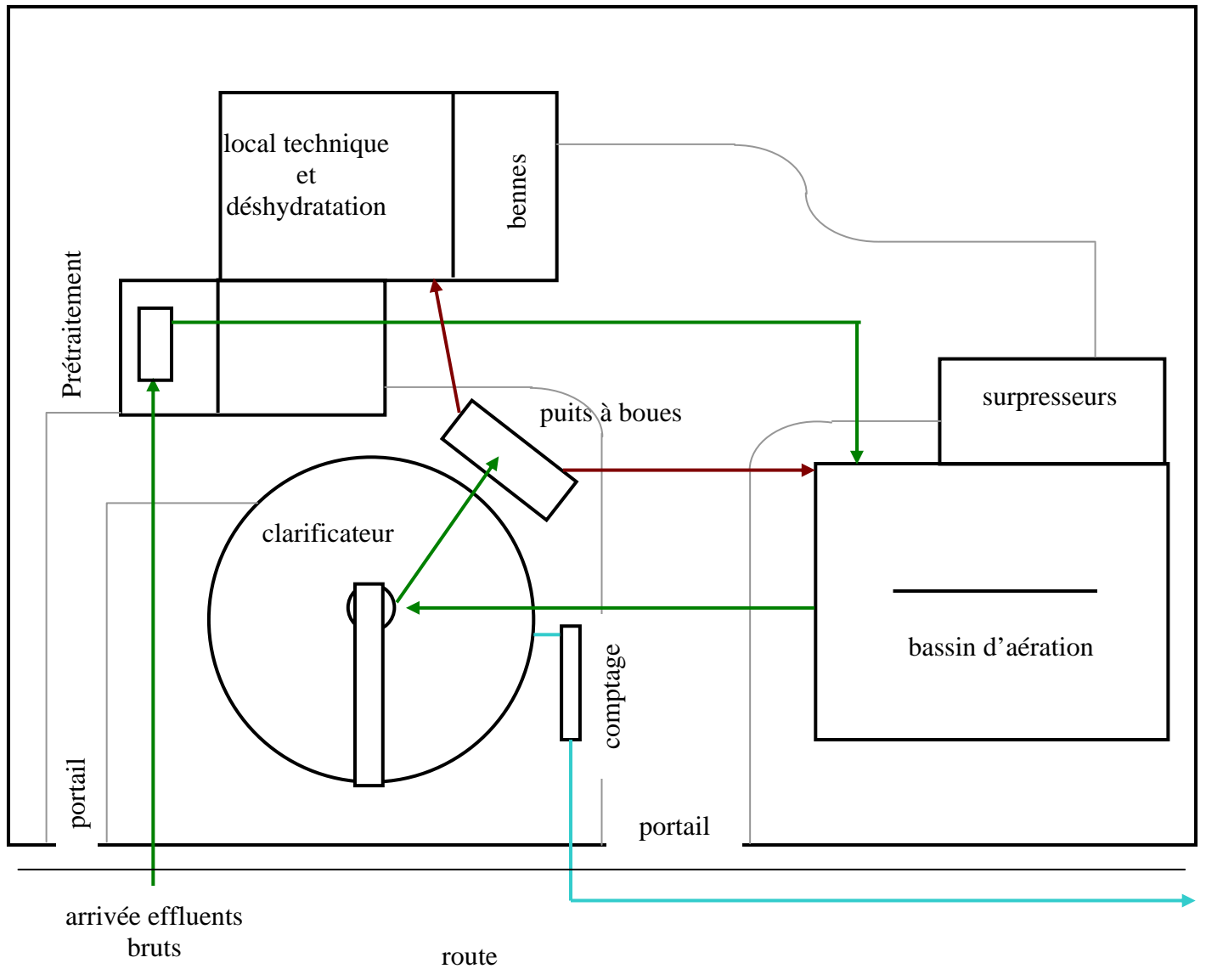
- prétraitements par tamisage –compactage maille de 0,5 mm, largeur 0,46 m ;
- désodorisation par ventilation de l'air (150 m<sup>3</sup>/h) ( charbon actif en grains) (200 l) ;
- relèvement par 2 pompes de 62 m<sup>3</sup>/h à 4,7 mCE ;
- bassin d'aération avec :
  - 1 agitateur,
  - 88 diffuseurs STEREAU OXYFLEX fines bulles ;
  - 3 surpresseurs ROBUSCHI de 350Nm<sup>3</sup>/h soit 400 m<sup>3</sup>/h à 0,62 m,
  - 1 échangeur de chaleur contre courant à plaque :
  - débit d'air 800 m<sup>3</sup>/h à 120 ° C ramené à 70° C,
  - débit d'eau 2 m<sup>3</sup>/h à 40 °C ramené à 45°C,
  - 2 pompes de refroidissement de 2 m<sup>3</sup>/h à 15 m CE ;
- 1 oxymètre ENDRESS HAUSER ;
- déphosphatation avec :
  - 1 bac de préparation de 1 000 litres,
  - 2 pompes doseuses de 6 l/h,
- 1 clarificateur raclé de 13,40 m de diamètre ;
- 1 comptage eau traitée par canal venturi et sonde ultrasons FDU 80 ;
- pompes de recirculation de 62 m<sup>3</sup>/h à 1,35 mCE ;
- 1 pompe extraction des boues de 10 m<sup>3</sup>/h à 5,75 mCE ;
- 1 silo de stockage avec un agitateur de 500 mm à 400 trs/min ;
- 1 pompe d'alimentation SEEPEX de 2 à 12 m<sup>3</sup>/h ;
- 1 filtre à bandes presseuses de 1 m avec :
  - débit alimentation de 2 à 12 m<sup>3</sup>/h,
  - surface de filtration de 10,3 m<sup>2</sup>,
  - 2 pompes doseuses SEEPEX à rotor excentré de 560l/h maxi,
  - 3 pompes de lavage de 7 m<sup>3</sup>/h,

- 1 centrale air comprimé de 6 m<sup>3</sup>/h à 8 bars,
- 1 vis de transfert des boues de 1 m<sup>3</sup>/h,
- 1 poste toutes eaux avec 2 pompes de 10 m<sup>3</sup>/h à 5,75 mCE ;
- 1 désodorisation de 900 m<sup>3</sup>/h avec filtre à charbon actif de 200 litres.

Poste	Nbre	dont secours	Puissance installée unitaire (kW)	Puissance installée globale (kW)
<b>TAMISAGE/COMPACTEUR</b>				
tamis 0.5 mm/0.46 m large	1		1,3	1,3
centrale hydraulique				
convoyeur à vis				
compacteur à vis	1			
pompe relevage (FLYGHT CP3085 MT432 62M <sup>3</sup> /H, 6MCE)	2	1	2	4
<b>POSTE TOUTES EAUX</b>				
Q = 10,6m <sup>3</sup> /h ; 6,71mCE	2	1	1,7	3,4
<b>BIOLOQUE AERATION</b>				
surpresseur Q = 380Nm <sup>3</sup> /h ; 436m <sup>3</sup> /h	3	1	15	45
échangeurs chaleur	3	1	4	12
agitateur lent	2		2,5	5
<b>DEPHOSPHATATION</b>				
agitateur (prép. réactif)	1		0,53	0,53
pompe A12SO <sub>4</sub> Q = 0 à 11 l/h	2	1	0,45	0,90
<b>CLARIFICATION</b>				
pont	1		0,25	0,25
compresseur				
<b>PUITS A BOUES</b>				
pompe recirculation	2	1	2,6	5,2
pompe extraction Q = 40m <sup>3</sup> /h	1		2,7	2,7
<b>EPAISSISSEMENT BOUES</b>				
herse				
agitateur (silo stockage)	1		6	6
pompe extraction				
<b>CONDITIONNENT BOUES</b>				
agitateur rapide			1,5	
agitateur lent maturation	1		0,54	0,54
pompe doseuse (590 l/h)	2	1	0,54	1,08
<b>DESHYDRATATION BOUES</b>				
pompe alim. Q = 2,6 à 12m <sup>3</sup> /h	1		2,7	2,7
pompe lavage	3	1	4	12
compresseur	1		1	1
moteur filtre à bandes	1		0,37	0,37
pompe acide				
vis transfert des boues (6m)	1		1,9	1,9
vis transfert des boues (3.5m)	1		1,9	1,9
<b>DESODORISATION</b>				
ventilateur	1		2,5	2,5
<b>ECLAIRAGE</b>				

Poste	Nbre	dont secours	Puissance installée unitaire (kW)	Puissance installée globale (kW)
T O T A L			115 kW	

**Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Rivière Pomme**



### 5.3. Fonctionnement des ouvrages

#### 5.3.1. Réseaux de Rivière Pomme

RAS

#### 5.3.2. Postes de refoulement

Sans objet.

#### 5.3.3. Station de traitement d'eaux usées

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	400	1,1	24 800	68	-	-
Débit Entrée Station	-	-	26 590	73	-	-
Aération	4 562	12,6	-	-	-	-
Recirculation	4 709	13	291 958	804	-	-
Extraction boues	-	-	22 T	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	3 140	8

##### 5.3.3.1. Opérations particulières d'entretien

- Démontage presse à boues pour réparations
- Réparation du racleur de surface du clarificateur
- Dépannage « Vigirex »
- Remplacement courroies surpresseurs N°2
- Nettoyage des surfaces extérieures par une entreprise spécialisée
- Amélioration aération local prétraitement .

### 5.4. Opérations de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice.



SITE	INSTALLATION	DATE CHANTIER	ALIAS
STEU Rivière Pomme	Remplacement des toiles du filtre à bandes	6/2014	60 RU 14 003
	Remplacement des 2 POMPES de recirculation	2/2014	60 RU 14 041
	Remplacement motoréducteur filtre à bandes	11/2014	60 RU 14 105

## **5.5.Limites des ouvrages et projets de renforcements**

### **5.5.1. Réseaux eaux usées**

RAS

### **5.5.2. Poste de refoulement**

Aucun poste de refoulement sur le réseau de Rivière Pomme .

### **5.5.3. Stations de traitement d'eaux usées**

Les taux de charge actuels de cette station sont faibles en hydraulique (16 %) et en pollution organique (25 %).

Cette sous-charge ne facilite pas l'exploitation de la station et de nouveaux raccordements permettraient d'optimiser son fonctionnement.

# COMMUNE DE TRINITE

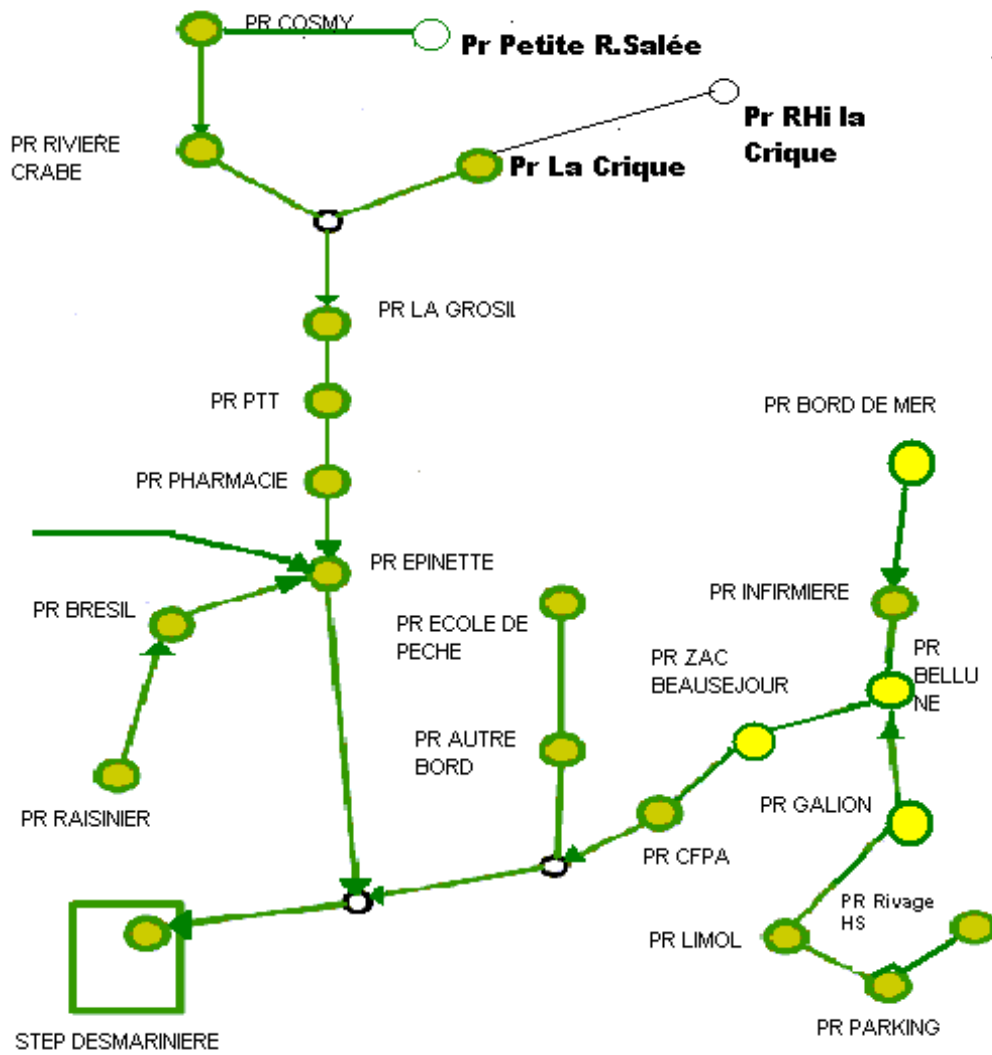
## RESEAU DU BOURG



Clarificateur

# 1 RESEAU DU BOURG

## 1.1 Shéma d'ensemble



## 1.2 Inventaire des ouvrages

### 1.2.1 Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau								Total
	Amiante ciment	Autres	Béton	Fonte	Inconnu	Polyéthylène	PVC	(vide)	
100							9,3	19,0	28,3
110							23,5		23,5
120							35,1		35,1
125								53,5	53,5
140							24,5		24,5
150	682,3			19,2	46,4				747,9
160	975,0						2 397,6		3 372,5
200	4 732,3		17,4		45,2	21,5	23 989,0	231,1	29 036,4
250	137,6						1 909,9		2 047,4
300	30,5						100,1	19,3	149,9
315							380,0		380,0
350							7,5		7,5
(vide)		58,3	4,6		141,3		203,1	4 077,1	4 484,4
	6 557,7	58,3	22,1	19,2	232,9	21,5	29 079,5	4 399,9	40 391,0

### 1.2.2 Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau					Total
	Autres	Fonte	Polyéthylène	PVC	(vide)	
63				177,97		177,97
65			283,78			283,78
80				51,83		51,83
90			963,24	813,41		1 776,65
100		103,64				103,64
110				2 275,68		2 275,68
125				345,44		345,44
140				547,36		547,36
160				1 334,56		1 334,56
(vide)	70,57				67,24	137,81
	70,57	103,64	1 247,02	5 546,25	67,24	7 034,72

### 1.2.3 Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Cosmv</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3085 MT 470	2.4	18	16	2011
Pompe 2	Flygt NP 3085 MT 470	2.4	18	16	2011
<b>Total</b>		<b>4.8</b>			
<b>Poste Riv. Crabe</b>					
Pompe 1	Flygt NP3102SH256	4.2	18,0	21	2012
Pompe 2	Flygt NP3102SH256	4.2	18,0	21	2012
<b>Total</b>		<b>8.4</b>			
<b>Pr RHI La Crique</b>					
Pompe 1	Flygt DP 3045 MT181	1.2	5	11	2010
Pompe 2	Flygt DP 3045 MT181	1.2	5	11	2010
<b>Total</b>		<b>2.4</b>			
<b>Poste la Crique</b>					

Pompe 1	Flygt CP 3068 HT 253	1.7	10.8	28.8	2010
Pompe 2	Flygt CP 3068 HT 253	1.7	10.8	28.8	2010
<b>Total</b>		<b>3.4</b>			
<b>Poste Laarosillière</b>					
Pompe 1	CP3085MT436	2	5	25	2006
Pompe 2	CP3085MT436	2	5	25	2006
<b>Total</b>		<b>4</b>			
<b>Poste PTT</b>					
Pompe 1	Flygt DP 3085MT 470	2	7	36	2011
Pompe 2	Flygt DP 3085 MT 470	2	7	36	2011
<b>Total</b>		<b>4</b>			
<b>Poste Pharmacie</b>					
Pompe 1	Flygt DP 3068 MT 470	2	1,50	54	2011
Pompe 2	Flygt DP 3068 MT 470	2	1,50	54	2011
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Ebinette</b>					
Pompe 1	FLYGT NP 3153 SH 273	15	27,7	95	2010
Pompe 2	FLYGT NP 3153 SH 273	15	27,7	95	2010
<b>Total</b>		<b>14,8</b>			
<b>Poste Brésil</b>					
Pompe 1	FLYGT CP 3085 MT 482	1,2	3,00	22	1999
Pompe 2	Pas prévue	-	-	-	-
<b>Total</b>		<b>1,2</b>			
<b>Poste Bord de Mer</b>					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
<b>Total</b>		<b>1,2</b>			
<b>Poste Infirmière</b>					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
<b>Total</b>		<b>1,2</b>			
<b>Poste Limol</b>					
Pompe 1	Flygt DF 3045 MT 234 Vortex	0.8	3,0	7	2004
<b>Total</b>		<b>0,8</b>			
<b>Poste Vieux Galion</b>					
Pompe 1	Flygt C55.253	1,1	3,0	18	1995
<b>Total</b>		<b>1,1</b>			
<b>Poste Bobi</b>					
Pompe 1	Flight MH 3068HT210	2,4	21	10	2006
Pompe 2	Flight MH 3068HT210	2,4	21	10	2006
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Japon</b>					
Pompe 1	Flight MP 3068HT210	2,4	26	10	2006
Pompe 2	Flight MH 3068HT210	2,4	26	10	2006
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Beltan</b>					
Pompe 1	Flight MP 3068HT214	1,7	16,2	10	2006
Pompe 2	Flight MH 3068HT214	1,7	16,2	10	2006
<b>Total</b>		<b>3,4</b>			

<b>Poste Pont Bellune</b>					
Pompe 1	FLYGT DP3057MT230	2,4	5,0	15,0	2011
Pompe 2	FLYGT DP3057MT230	2,0	5,0	15,0	2011
<b>Total</b>		<b>4,4</b>			
<b>Poste Parking</b>					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
<b>Total</b>		<b>1,2</b>			
<b>Poste Z.A.C. Beauséjour</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3153 SH 272 Flash Valve	15,0	44	39	2011
Pompe 2	Flygt NP 3153 SH 272 Flash Valve	15,0	44	39	2011
<b>Total</b>		<b>30,0</b>			
<b>Poste C.F.P.A</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3153 SH 273	15,0	34	50	2011
Pompe 2	Flygt NP 3153 SH 273	15,0	34	50	2011
<b>Total</b>		<b>30,0</b>			
<b>Poste Ecole de Pêche</b>					
Pompe 1	Flygt MF 3127 LT 210	6,7	21,5	28	2008
Pompe 2	Flygt MF 3127 LT 210	6,7	21,5	28	2010
<b>Total</b>		<b>13,4</b>			
<b>Poste Autre Bord</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3153 SH 245	7,4	36,5	32	2011
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 256	7,4	36,5	32	2011
<b>Total</b>		<b>14,8</b>			
<b>Poste Raisiniers</b>					
Pompe 1	Grundfoss SL1 ;80.80.15.4.50D	2,0	10,0	28	2013
Pompe 2	FLYGT CP3085MT434	2,0	10,0	28	2012
<b>Total</b>		<b>4,0</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>214.3</b>			

### 1.2.4 Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

La station de Desmarinières, mise en service en 1998, a une capacité nominale actuelle de 10 000 équivalents habitants, extensible à 15 000 équivalents habitants.

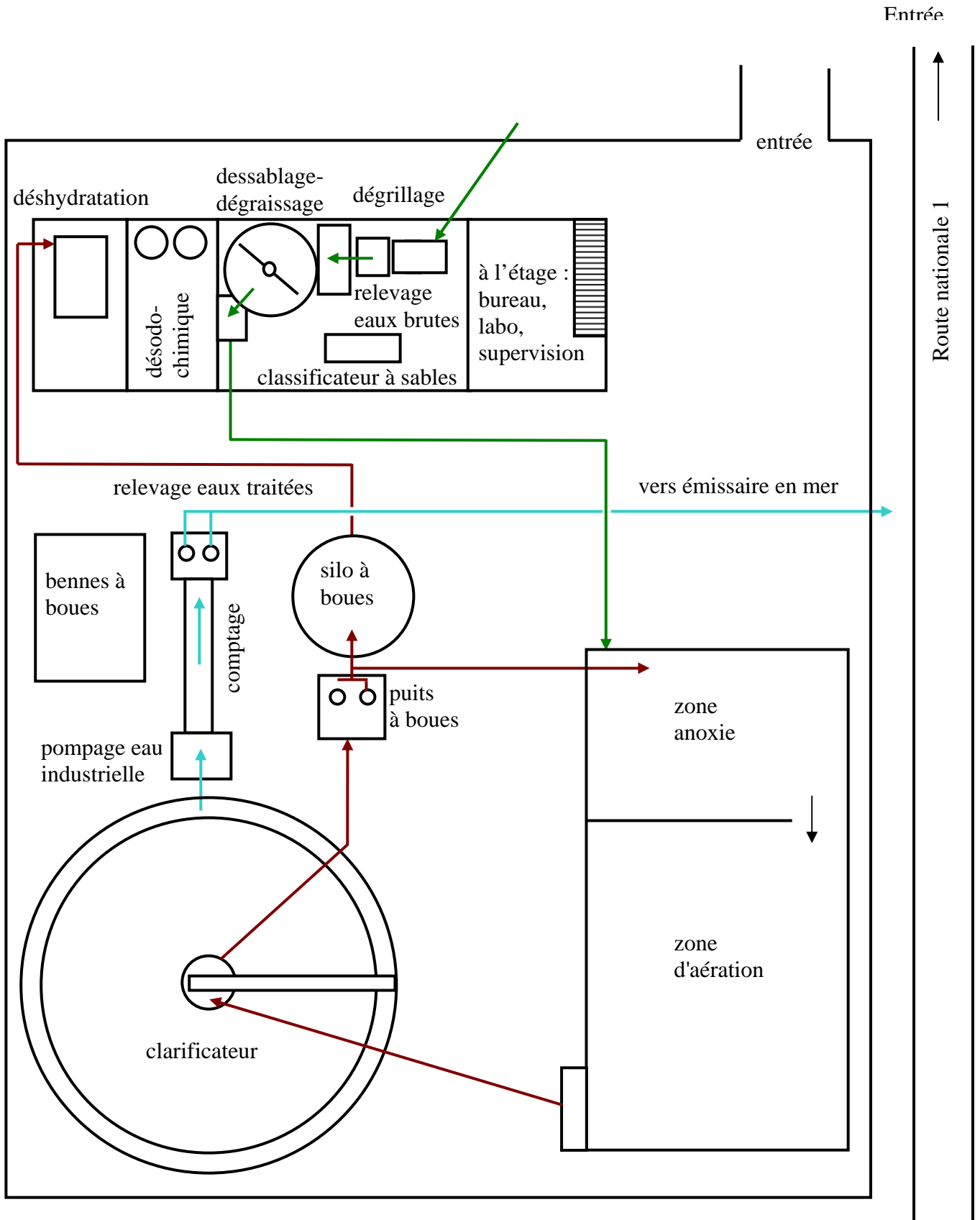
Cet ouvrage reçoit les effluents du Bourg, de Beauséjour et de l'Autre Bord.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
<b>Prétraitements</b>			
Dégrilleur (SOREM)	Automatique droit à Peigne	1	0,75
Compacteur à Déchets E H	Vis de compactage avec ensachage	1	0,75
Dégraisseur- Dessableur ( cylindro-conique )	TurbiFlot D 306 immergé EUROPELEC (10 m <sup>3</sup> /h) avec racleur Surf. DELUZET	1	1,30
	Pompe à sable EVA Type HM 80 - 30 m <sup>3</sup> /h	1	0,12
	Classificateur à sable EVA - 30m <sup>3</sup> /h	1	5,50
			0,40
<b>Comptages</b>			
Comptage Eaux brutes -	(Canal venturi) Endress Hauser + Prosonic FMU 90	1	
Comptage eaux traitées	(Canal venturi) Endress + Hauser - Prosonic FMU 90	1	
Comptage By-pass	Canal venturi Endress + Hauser - Prosonic FMU 861	1	
	Mesure Turbidité Endress + Hauser Mycom Cum 151	1	
<b>Relevage Eaux brutes</b>	Pompes Flygt 3102.180 MT 430		
	HMT 6.63 - 1435 T/mn - 123 m <sup>3</sup> /h - 3.1 kWh	3	<b>9,3</b>
<b>Traitement</b>			
Zone Anoxie	Agitateur Flygt SR 4640 - 3 pales 1008 m <sup>3</sup> /h	2	<b>5</b>
Liqueurs mixtes	Pompes Flygt CP 3085 - 182 MT 434 - 100m <sup>3</sup> /h	2	<b>4,0</b>
Aération	Diffuseurs fines bulles - 360 unités - 3.6 Nm <sup>3</sup> /h - Prof. 5.95 m		
Surpresseurs d'air	Robox moteur Robuschi RBLP 70/SP - 1264 m <sup>3</sup> /h- 0.653mbars - 37 kWh	2	<b>74,0</b>
<b>Capteurs de Mesure</b>			
	Mesure Potentiel Redox Endress + Hauser	1	
	Mesure Oxygène dissous Endress + Hauser	1	
	Mesure du Taux de MES Endress + Hauser	2	
	Mesure du Débit d'Air AUXITROL		
<b>Clarification</b>			
	Avec Pont racleur Deluzet M97 04 026P		<b>0,37</b>
	Mesure du Taux de MS : Endress + Hauser Mycom cum 151		
<b>Recirculation des boues</b>			
	Pompe Flygt CP 3085.182 MT 432	2	
	93 m <sup>3</sup> /h - HMT 4.81 - 1395 t/mn		
	Mesure Débit recirculation Endress + Hauser	1	
<b>Extraction des boues</b>			
	Pompe Flygt 3085.182 MT 472 - 30m <sup>3</sup> /h	2	
	HMT 6.36 - 1395 t/mn		
	Mesure de Débit d'Extraction Endress+ Hauser		
<b>Epaississeur (Herse)</b>	Deluzet - Diam 6.70 - H: 5.14		
<b>Déshydratation des Boues</b>			
	Filtre à Bandes presseuses EMO 100150	1	10,2
	Siccité 18 % - Q 5.2 m <sup>3</sup> /h		
	Pompe à boues SEEPEX - 10-12 BTE	1	8,00
	Q/ 0.3 à 3 m <sup>3</sup> /h - 6 bars -		

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
<b>Eaux industrielles</b>	Pompe verticale Flygt - H.M.T 90m Q : 13 m <sup>3</sup> /h - ( SPI 20 PRO 1008)	2	5,5
<b>Désodorisation-Ventil.</b>	Ventilateur Europe Environnement 1500/ 750 tr/mn- Q : 5300 et 2650 Nm <sup>3</sup> Pompes de circulation centrifuge - Q : 1.5 m <sup>3</sup> /h - Pression 2 bars Pompes DOSAPRO ( 0-7 l/h )	2 2	4,40 0,75
<b>Préleveurs Echantillons (Entrée et Sortie)</b>	Automatique Marque Endress-Hauser Type 3700 FR réfrigéré – 1 bidon	2	0,50
<b>Poste de Rejet en Mer</b>	Pompes Flygt CP 3127.180 MT 430 - HMT 10m - Q : 122 m <sup>3</sup> /h - 1450 tr/mn - 5.9 kWh	3	17,7
<b>Groupe Electrogène</b>	.WILSON 60 Moteur Perkins T4 236 - Alternateur Stamford UCD 224 - 1500 T/mn	1	
<b>Bâtiment Exploitation</b>	Salle de commande (Supervision, Armoire de commande, Synoptique, Bureau et chaises, 2 climatiseurs) Local laboratoire (Paillasse -Fours - Balance) Atelier (Petit matériel )		1,0
<b>T O T A L P U I S S A N C E S</b>			<b>144</b>



### Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Desmarinières



### 1.3 Fonctionnement des ouvrages

#### 1.3.1 Réseaux de Trinité

RAS

#### 1.3.2 Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste COSMY	1 783	4,9	28 528	78	3 063	8,4
Poste RIVIERE CRABES	401	1,1	7 619	21	1 164	3,2
Poste LA CRIQUE	981	2,7	10 791	30	1 899	5,2
Poste LAGROSILLIERE	1 330	3,6	33 250	91	2 694	7,4
Poste PTT*	4 347	12	156 492	429	89 300	244
Poste PHARMACIE	4 780	13,1	258 120	707	10 979	30
Poste EPINETTE*	5 084	14	482 980	1 323	51 611	141
Poste BRESIL	257	0,7	5 654	15,5	685	1,9
Poste BORD DE MER*	1 581	4,3	28 458	78	1 490	4,1
Poste INFIRMIERE	379	1	4 548	12,5	470	1,3
Poste LIMOL	547	1,5	3 829	10,5	1 000	2,7
Poste VIEUX GALION	1 222	3,3	21 996	60	840	2,3
Pr Bobi	2 379	6,5	49 959	137	3 713	10
Pr Beltant	875	2,4	9 571	26	2 146	6
Pr Japon	4 347	12	43 471	119	5 194	14
Pr RHI La Crique	83	0,2	910	2,5	207	0,6
Poste PONT BELLUNE	2 811	7,7	42 165	116	3 853	10,6
Poste PARKING	43	0,1	774	2,1	479	1,3
Poste ZAC BEAUSEJOUR	2 307	6,3	89 973	246	58 017	159

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CFPA	2 546	7	127 300	349	29 042	90
Poste Ecole de pêche*	1 757	4,8	49 196	135	8 530	23,4
Poste Autre Bord	5 451	15	174 432	478	211 790	580
Poste Raisiniers	7 741	21	232 230	636	8 930	23

### 2.5.1.1. Opérations particulières d'entretien

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

Pr « Autre bord »

- Remplacement contacteur de puissance
- Remplacement GV2 pompe N°2

Pr « CFPA »

- Relevage pompe N° pour désobstruction
- Remplacement contacteur de puissance et câble de puissances
- Remplacement carte « DO » Sofrel
- Remplacement fusibles d'alimentation par EDF

Pr « Epinette »

- Relevage pompe N°2 pour débouchage
- Remplacement télérupteur

Pr « ZAC Beauséjour »

- Remplacement télérupteur

Pr « La Crique »

- Relevage pompe N°2 pour débouchage

Pr « La grosillière »

- Remplacement poire de niveau
- Remplacement télérupteur
- Remplacement contacteur de puissance pompe N°1

Pr « Pharmacie »

- Remplacement contact temporisé

Pr « Parking »

- Remplacement contact temporisé

### 1.3.3 Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Desmarinières.

Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSUMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débitmètre entrée station	-	-	199 661	547	-	-
Aération	9 168	25,1	-	-	-	-
Recirculation	7 018	19,8	652 674	1 798	-	-
Recirculation liq.mixte	7 568	20,7	703 824	1 928	-	-
Extraction boues	-	-	401 T	-	-	-
Débitmètre sortie station	-	-	199 339	530	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	276 985	759

#### Opérations particulières d'entretien

- Réparation fuite surpresseur N°1
- Relevage pompes recirculation pour vérification
- Réparation conduite de recirculation
- Remplacement des vannes de recirculation
- Dépose dégrilleur pour dépannage
- Intervention sur compacteur à déchets
- Travaux plomberies

## 1.4 Opérations de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2014.

SITE	INSTALLATION	DATE CHANTIER	ALIAS
Pr Raisiniers	1 pompe	11/2014	63 RU 14 050
STEP Desmarinières	Moto réducteur dégrilleur	7/2014	60 RU 14 001
	Moteur Herse	6/2014	60 RU 14 005
	1 pompe liqueur mixte	12/2014	60 RU 14 035

## 1.5 Limites des ouvrages et projets de renforcements

### 1.5.1 Réseaux eaux usées

Le SICSM a procédé à la reprise intégrale du réseau du bourg : depuis la gendarmerie jusqu'à la pharmacie « NAJAR »

Le tronçon aval qui est aussi en amiante ciment est fortement dégradé.

### 1.5.2 Postes de refoulement

Le SICSM a procédé à la réhabilitation des postes suivants :

- Pr Parking
- Pr Infirmière

#### 1.5.2.1 Poste de C.F.P.A.

Il est urgent de procéder à la reprise du talus et à l'évacuation des terres excédentaires.

La réhabilitation du mur reste d'actualité, reprendre le mur bétonné du poste sur environ 8 ml à une hauteur de 1,50 m.

#### 1.5.2.2 Poste du Brésil

Rappel : Poste équipé actuellement d'une pompe, ce poste reprend les eaux usées des riverains de la rue du Brésil et de la rue Carnot, mais également les nouveaux riverains du lotissement Raisiniers. Actuellement, ce lotissement est en pleine phase d'aménagement et les habitations se raccordent de plus en plus.

La SME propose de réaménager ce poste conçu au départ pour une vingtaine d'habitations en rajoutant une deuxième pompe en secours et en reprenant l'hydraulique (barres de guidage, pieds d'assise, armoire électrique...).

Ces travaux ont un caractère d'urgence au vu du nombre d'abonnés sans cesse croissants sur cette installation.

#### 1.5.2.3 Télésurveillance des postes de refoulement

Sans objet

#### 1.5.2.4 Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste Brésil ;
- Poste Bord De Mer ;
- Poste Limol ;
- Poste Vieux Galion ;

### **1.5.3 Station de Desmarinières**

Les taux de charge actuels de cette station sont faibles en hydraulique (28 %) et en pollution organique (24 %) et permettent normalement de nouveaux raccordements.

Après les travaux de réhabilitation effectués par le SICSM et la SME en 2011 les travaux d'insonorisation du local surpresseur restent encore à finaliser.

A noter que le Groupe électrogène sensé venir en secours ne prend pas en charge tout le process de la station. Le SICSM devrait envisager d'augmenter la puissance du groupe afin de palier toute défaillance prolongée du réseau EDF.

# COMMUNE DE TRINITE

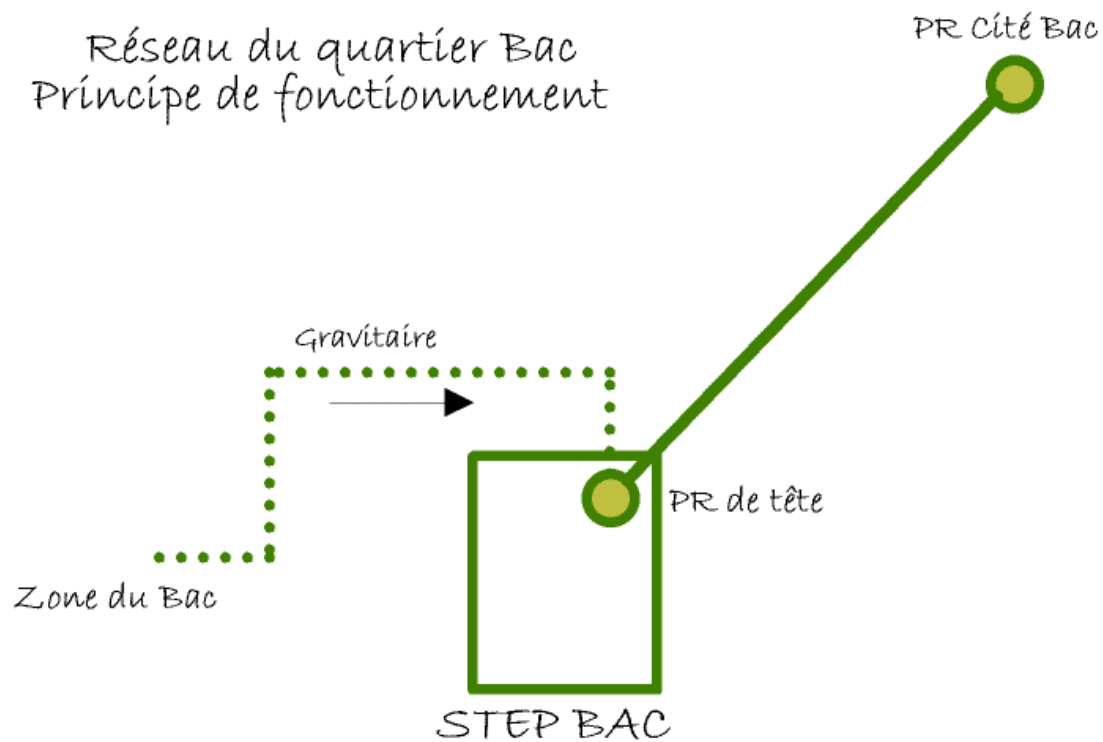
## RESEAU DU BAC



Station de traitement d'eaux usées du Bac

## 1 RESEAU DU BAC

### 1.1 Schéma d'ensemble





## 1.2 Inventaire des ouvrages

### 1.2.1 Réseaux de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Desmarinières »

### 1.2.2 Caractéristiques du poste de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kWh)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Cité Bac</b>					
Pompe 1	Flygt 3068 HT 253	2.4	14	18	2011
Pompe 2	Flygt 3068 HT 253	2.4	14	18,0	2011
<b>T o t a l</b>		<b>3,6</b>			

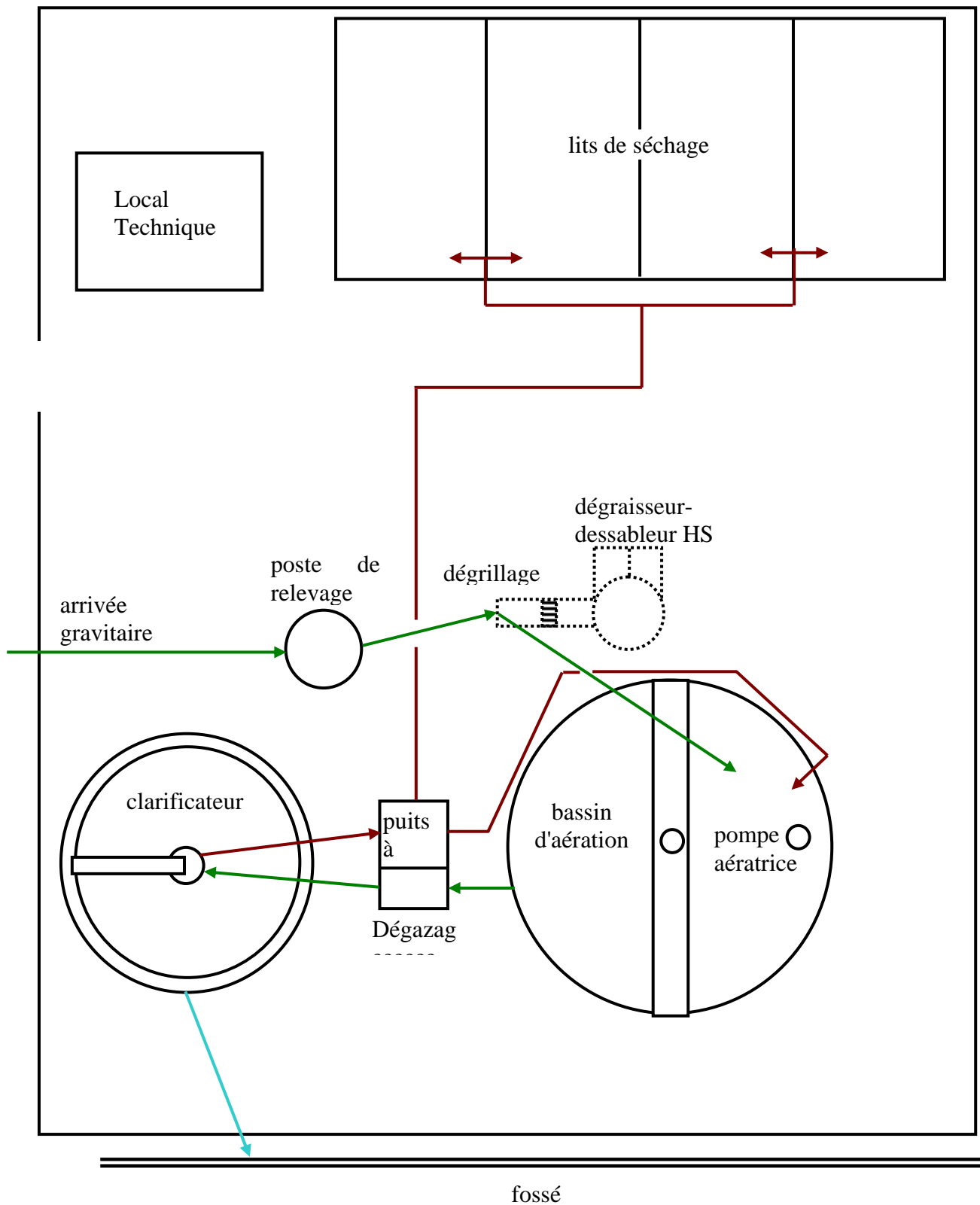
### 1.2.3 Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kWh)
<b>Relevage</b>	Pompe1 Flygt DP 3057 MT230 Q=17,66 m <sup>3</sup> /h HMT : 7,8m	2	4,8
<b>Dégrilleur</b>	Manuel	1	
<b>Dégraiseur</b>	Micro-bulles / Air Flot DG 408	1	0,15
<b>Aération</b>	Bassin V 153 m <sup>3</sup> Hydro	1	2,0
<b>Décanteur</b>	Bassin circulaire / 25.42 m <sup>2</sup> Pont racleur	1	0,20
<b>Recirculation</b>	Bâche 12 m <sup>3</sup> Pompes Flygt DP3057 MT230 Q= 2 m <sup>3</sup> /h /HMT: 5m	2	4,8
<b>Divers</b>	Eclairages ...		3,00
<b>T o t a l P u i s s a n c e s</b>			<b>14,95</b>

- TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale(m <sup>2</sup> )	Volume (m <sup>3</sup> )
Lits de séchage		4	100	40

### Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Cité Bac



### 1.3 Fonctionnement des ouvrages

#### 1.3.1 Réseaux

RAS

#### 1.3.2 Poste de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CITE BAC	2 634	7,2	31 608	87	3 598	10

#### *Opérations particulières d'entretien*

Le poste de relevage « Cité bac » a fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

- Relevage pompe N°1 pour débouchage

#### 1.3.3 Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de CITE BAC. Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Relèvement	2 589	3,6	49 191	68	-	-
Aération	2 619	8	-	-	-	-
Recirculation	3 626	9,2	43 512	60	-	-
Boues évacuées	-	-	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	33 906	47

\* : volume estimé car il n'y a pas de comptage sur la station

#### *Opérations particulières d'entretien*

- Relevage des 2 pompes de recirculation pour contrôle
- Remplacement conduite de recirculation (conduite percée)
- Nettoyage du génie civil par une entreprise spécialisée

- **Remplacement de la fenêtre du local technique**
- **Remplacement de la fenêtre du local technique**
- **Réparation conduite entre prétraitement et bassin d'aération**

## **1.4 Opération de renouvellement**

Néant

## **1.5 Limites des ouvrages et projets de renforcements**

### **1.5.1 *Extensions réseaux eaux usées***

#### *1.5.1.1 Réseau Cité Bac*

Une quinzaine de maisons peuvent être raccordées sur le réseau de la station de Bac. Cela représente 300 ml de réseau gravitaire de diamètre 200 mm et la pose de 6 regards.

### **1.5.2 *Stations de traitement d'eaux usées***

Les taux de charge actuels de cette station sont faibles en hydraulique (28 %) et en pollution organique (18 %) et permettent normalement de nouveaux raccordements. Toutefois ces valeurs sont estimées car il n'existe pas de comptage en entrée ou sortie de station.

La station de traitement d'eaux usées du Bac ne présente pas les caractéristiques nécessaires au niveau d'épuration demandé par la réglementation en vigueur (zone sensible) et imposé par le cours d'eau récepteur qui se rejette dans la mangrove avoisinante.

Des modifications importantes seraient à réaliser sur cette station pour sa mise à niveau : le fermier propose de remplacer la station existante par un poste de refoulement qui rejeterait les effluents vers la station de traitement de Desmarinières.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance se sont terminés en 2008 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 22 juin 2007, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalents habitants. Toutefois, les travaux n'ont pas été réceptionnés.

Il est à noter que la passerelle supportant la turbine d'aération est très endommagée. Il est urgent d'envisager des travaux de réhabilitation du génie civil avant son affaissement, afin de ne pas se retrouver dans la même situation que la step de Pointe Courchet.

# COMMUNE DE TRINITE

## RESEAU DE TARTANE

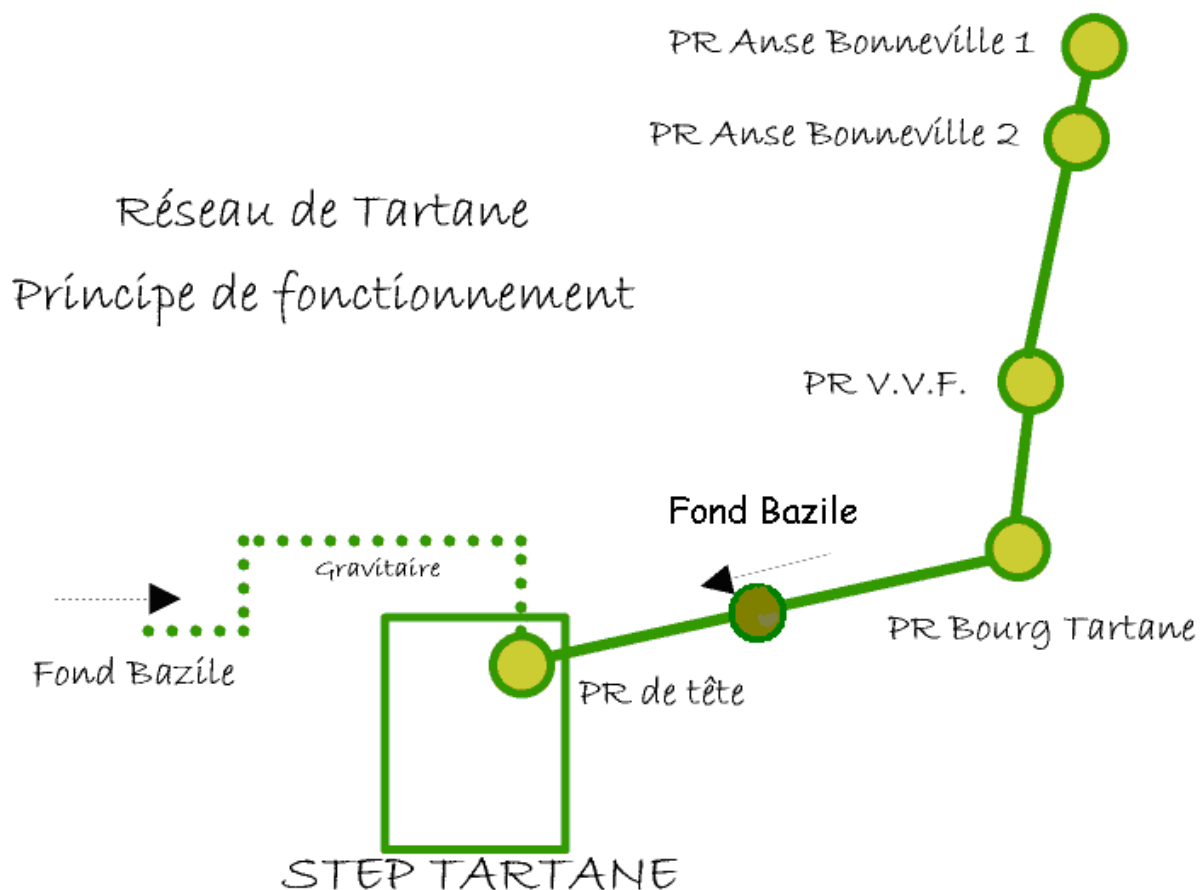


**Station de traitement d'eaux usées de Tartane**

### 3 RESEAU DE TARTANE

#### 3.1 Schéma d'ensemble

##### 3.1.1 Principe de fonctionnement



### 3.2 Inventaire des ouvrages

#### 3.2.1 Réseaux de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Desmarinières »

#### 3.2.2 Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste V.V.F.</b>					
Pompe 1	Flygt MP 3127 LT 210	7.4	22	20	2010
Pompe 2	Flygt MP 3127 LT 210	7.4	22	20	2010
<b>Total</b>		<b>14,8</b>			
<b>Poste Bourg</b>					
Pompe 1	FlygtCP 3085 MT 432	2	7	43	2012
Pompe 2	FlygtCP 3085 MT 432	2	7	43	2012
<b>Total</b>		<b>4</b>			
<b>Poste Fond Bazil</b>					
Pompe 1	KSB 80-220-044	2	7	45 m <sup>3</sup> /h	2011
Pompe 2	KSB 80-220-044	2	7	45 m <sup>3</sup> /h	2011
<b>Total</b>		<b>4</b>			
<b>Poste Anse Bonneville 1</b>					
Pompe 1	Flygt CP3127	7	36	12	1992
Pompe2	Flygt CP3127	7	36	12	1992
<b>Total</b>		<b>14</b>			
<b>Poste Anse Bonneville 2</b>					
Pompe 1	Flygt CP3085HT252	2	13	15	2008
Pompe 2	Flygt CP3085HT262	7	9	12	2012
<b>Total</b>		<b>9</b>			
<b>Total</b>					
<b>TOTAL PUISSANCES</b>		<b>45.8</b>			

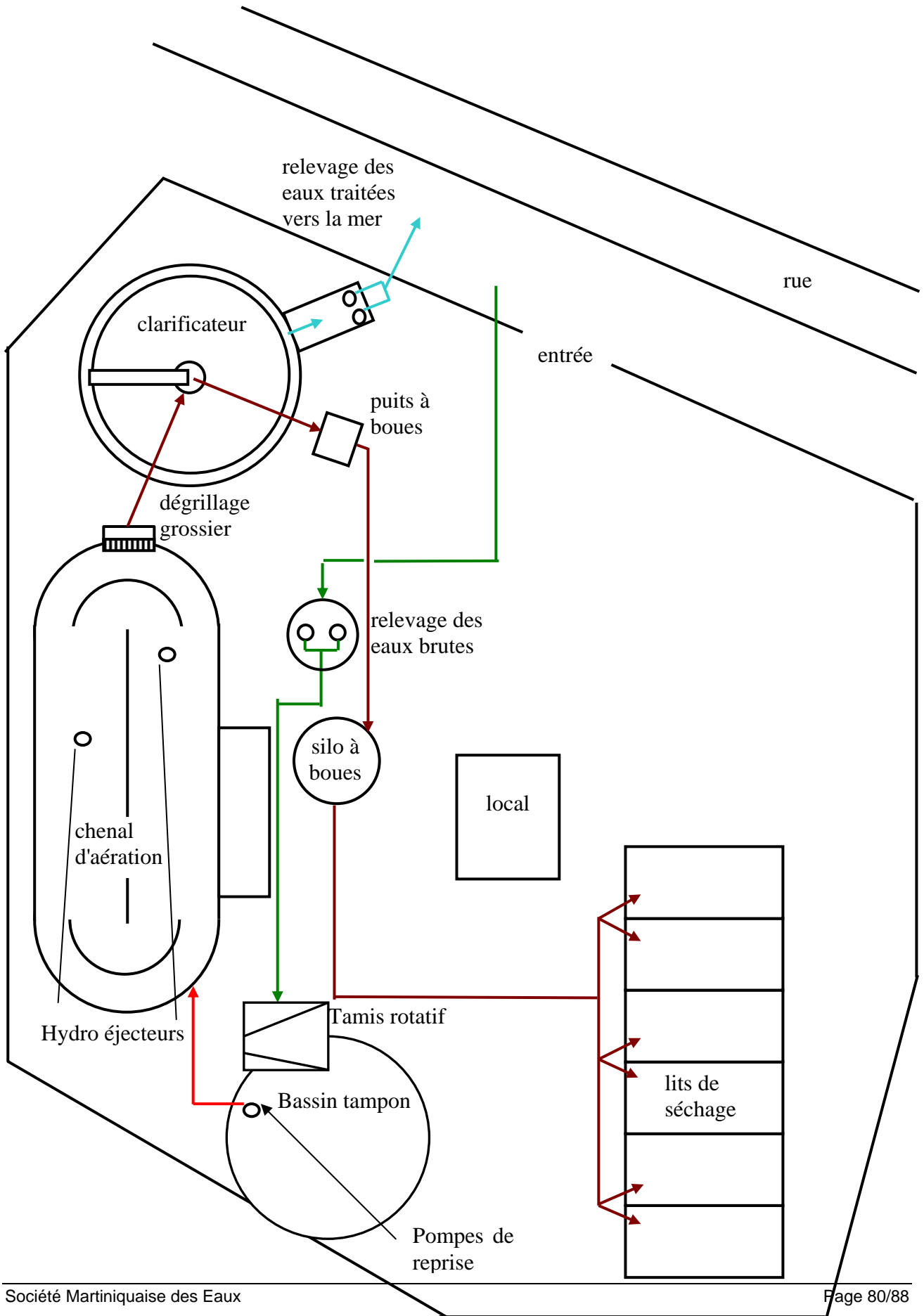
### 3.2.3 Station de traitement d'eaux usées de Tartane

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
<b>Relevage</b>	Pompes Flygt DP 3085 MT 470	2	4,00
<b>Bassin tampon</b>	Pompes Flygt DP 3085 MT 470	2	4,00
<b>Agitateur</b>	Flygt	1	4,00
<b>Aération</b>	Bassin Volume: 388 m3	1	
	Hydroejecteur	1	15,00
	Hydroejecteur	1	7,00
<b>Décanteur</b>	Bassin circulaire / 66 m2	1	
	Pont racleur	1	0,20
<b>Recirculation</b>	Pompes Flygt 3085 MT 470	2	4,00
<b>Pompe boues excès</b>	Pompes Flygt 3085 MT 470	1	
<b>Rejet en Mer</b>	Pompes Flygt 3127	2	
<b>Echantillonneur</b>	Endress Hauser FMU 90	2	
<b>Divers</b>	Eclairages ...		3,00
<b>Total Puissances</b>			<b>41,20</b>

TRAITEMENT DES BOUES				
Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m <sup>2</sup> )	Volume (m <sup>3</sup> )
Lits de séchage	Drains filtrants	6	210	90



### Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Tartane



### 3.3 Fonctionnement des ouvrages

#### 3.3.1 Réseaux de Tartane

Le SICSM a procédé au prolongement de la canalisation de refoulement du poste Fond Basile jusqu'à la station d'épuration .

#### 3.3.2 Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste VVF	2 069	5,7	41 380	113	9 281	25
Poste Bourg	1 398	3,8	60 114	165	3 275	9
Poste Fond Bazil	6 181	6,5	278 145	762	13 211	36
Poste Anse Bonneville 1	792	2,2	9 504	26	1 320	3,6
Poste Anse Bonneville 2	653	1,8	7 836	21,5	3 589	9,8

#### Opérations particulières d'entretien

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

Pr « Bourg Tartane »

- Remplacement poire de niveau
- Remplacement de la carte d'alimentation du SOFREL

Pr « Anse Bonneville 2 »

- Intervention EDF sur réseau d'alimentation (phase manquante)
- Contrôle fixation des pieds d'assises
- Remplacement fusible du transformateur

### 3.3.3 Station de traitement d'eaux usées

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Tartane. Le détail mois par mois se situe dans les pages suivantes.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau (estimation)	-	-			-	-
Relèvement	4 027	11,1	120 810	332	-	-
Aération	11 600	32	-	-	-	-
Recirculation	4 333	12	248 136	682	-	-
Extraction boues	-	-	33 T	-	-	-
Eau traitée	-	-	114 930	316	-	-
Pompes Rejet en Mer	2 704	7,4	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	153 387	421

#### Opérations particulières d'entretien

- Relevage pompes de rejet pour contrôle.
- Vidange du clarificateur pour nettoyage des lumières.
- Intervention sur automate programmable.
- Nettoyage du génie civil par entreprise spécialisée
- Relevage des hydrojecteurs des bassins tampons pour débouchage.
- Inondation des locaux suite aux fortes pluies.
- Remplacement afficheur débitmètre de sortie

### 3.4 Opérations de renouvellement

SITE	INSTALLATION	DATE CHANTIER	ALIAS
Station de Tartane	Motoréducteur tamis rotatif	6/2014	60 RU 14 014
	Dégrilleur + gardes corps	11/2014	60 RU 14 139

### 3.5 Limites des ouvrages et projets de renforcements

#### 3.5.1 Réseau eaux usées

Le réseau d'assainissement gravitaire du Bourg de Tartane est composé de canalisations en amiante ciment de diamètre 200 mm. Le réseau présente de fréquentes casses (4 en 2004, 1 en 2006) qui induisent des débordements sur la voie publique et un risque de rejet d'eaux usées non traitées sur la plage. Le fermier a proposé de remplacer dans un premier temps 100 ml de canalisation aux endroits les plus vulnérables et ayant le plus d'impact sur le milieu récepteur.

##### Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 200 k€ environ (y compris réception définitive : inspection caméra, tests à la fumée).

Sur ce même réseau le fermier a signalé les défauts de mise à niveau de tampon de regards qui induisent des entrées d'eaux pluviales et des casses à répétition. Il reste environ 15 regards à mettre à niveau.

##### 3.5.1.1 Tartane

Les réseaux eaux usées du bourg de tartane sont constitués en grande partie de tuyaux amiante-ciment de diamètre 200 mm qui sont en mauvais état.

En cours d'exercice, le SICSM a réalisé un diagnostic complet du collecteur principal ; Le fermier reste en attente quand aux suites des travaux à venir.

#### 3.5.2 Poste de refoulement

##### 3.5.2.1 Poste du Bourg de Tartane

Le génie civil de ce poste supportant l'armoire électrique menace de tomber et est à reprendre dans son ensemble.

Pour des raisons de sécurité, il faut envisager la réalisation d'une clôture avec portail.

##### 3.5.2.2 Sécurité

RAS

### **3.5.3 Station de traitement d'eaux usées**

Les taux de charge actuels de cette station sont supérieurs à sa capacité nominale en hydraulique (135 %) et en pollution organique (58 %) et permettent normalement de nouveaux raccordements. Toutefois ces valeurs sont estimées car il n'existe pas de comptage en entrée ou sortie de station.

#### Inondation local électrique :

Malgré le drain réalisé autour du local technique, lors des fortes pluies, ce dernier est entièrement inondé.

#### Tamiseur :

Le matériau inox de cet équipement est anormalement dégradé. La corrosion est importante et les point de piquage de rouille nombreux.

# Annexes

## Annexes du Français

### RESEAU DU BOURG

 Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement Mécanicien
- Poste de relèvement Snack
- Poste de relèvement Eucalyptus
- Poste de relèvement Port de Pêche
- Poste de relèvement La Jetée
- Poste de relèvement Presqu'île
- Poste de relèvement Ecole de voile
- Poste de relèvement Champion
- Poste de relèvement Martienne
- Poste de relèvement Cotonnerie
- Poste de relèvement Zone Industrielle
- Poste de relèvement Soleil Levant
- Poste de relèvement Le Môle
  
- Poste de relèvement N°1 Mansarde Sud
- Poste de relèvement N°2 Mansarde Sud
- Poste de relèvement N°1' Mansarde Nord
- Poste de relèvement N°2' Mansarde Nord
- Poste de relèvement N°3' Mansarde Nord
- Poste de relèvement N°4' Mansarde Nord
- Station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet
- Station de traitement d'eaux usées de Chopotte

## Annexes du Robert

### **RESEAU DU BOURG :**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Courbaril »
- Poste de relèvement « Mansarde »
- Poste de relèvement « Miramar »
- Poste de relèvement « Ponthaléry »
- Station de traitement des eaux usées du Bourg « COURBARIL »

### **RESEAU DE POINTE LYNCH :**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Lynch »
- Poste de relèvement « Suez Panama »
- Station de traitement des eaux usées de Pointe Lynch

### **RESEAU DE MOULIN A VENT :**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Gendarmerie »
- Poste de relèvement « Ecole Maternelle »
- Poste de relèvement « Gaschette »
- Poste de relèvement « Route Nationale »
- Poste de relèvement « RHI »
- Poste de relèvement « Trou Terre »
- Poste de relèvement « Moulin à Vent Cité »
- Station de traitement des eaux usées de Moulin à Vent

### **RESEAU DE FOUR A CHAUX :**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Royale »
- Poste de relèvement « La Semair »
- Poste de relèvement DE « A à R »
- Station de traitement des eaux usées de Four à chaux

### **RESEAU DU VERT PRE :**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées du Vert Pré

## Annexes de Trinité

### RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Cosmy »
- Poste de relèvement « Rivière Crabe »
- Poste de relèvement « La Crique »
- Poste de relèvement « Lagrosillière »
- Poste de relèvement « La Poste »
- Poste de relèvement « Pharmacie »
- Poste de relèvement « Epinette »
- Poste de relèvement « Brésil »
- Poste de relèvement « Bord de Mer »
- Poste de relèvement « Infirmière »
- Poste de relèvement « Limol »
- Poste de relèvement « Pont de Bellune »
- Poste de relèvement « Vieux Galion »
- Poste de relèvement « Parking »
- Poste de relèvement « Zac Beauséjour »
- Poste de relèvement « Raisiniers »
- Poste de relèvement « Ecole de Pêche »
- Poste de relèvement « C.F.P.A. »
- Poste de relèvement « Autre Bord »
- Poste de relèvement « RHI La crique »
- Poste de relèvement « Beltan »
- Poste de relèvement « Bobi »
- Poste de relèvement « Japon »
- Poste de relèvement « Petite rivière salée »
- Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

### RESEAU DE CITE BAC

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Bac »
- Station de traitement d'eaux usées de Cité Bac

### RESEAU DE TARTANE

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°2 »
- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°1 »
- Poste de relèvement « V.V.F. »
- Poste de relèvement « Fond Bazil »



- Poste de relèvement « Bourg » (Tartane)
- Station de traitement d'eaux usées de Tartane



## **SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

### **Communes :**

- Les Anses d'Arlet
- Le Diamant
- Le Marin
- Rivière Pilote
- Rivière Salée

**RAPPORT ANNUEL 2014 DU DELEGATAIRE**  
**Partie 3 sur 4**



**SOCIETE  
MARTINICAISE  
DES EAUX**

# SOMMAIRE

<b>COMMUNE DES ANSES D'ARLET .....</b>	<b>6</b>
<b>1. RESEAU DU BOURG .....</b>	<b>7</b>
<b>1.1. Schéma d'ensemble .....</b>	<b>7</b>
1.1.1. Principe de fonctionnement.....	7
1.1.2. Localisation.....	8
<b>1.2. Inventaire des ouvrages .....</b>	<b>9</b>
1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire.....	9
1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement.....	9
1.2.3. Postes de refoulement.....	9
1.2.4. Stations de traitement d'eaux usées du Bourg.....	10
<b>1.3. Fonctionnement des ouvrages .....</b>	<b>11</b>
1.3.1. Réseaux du Bourg.....	11
1.3.2. Postes de refoulement.....	11
1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg.....	12
<b>1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement.....</b>	<b>13</b>
1.4.1. Réseaux eaux usées.....	13
1.4.2. Postes de refoulement.....	13
1.4.3. Station de traitement d'eaux usées.....	13
<b>COMMUNE DU DIAMANT .....</b>	<b>14</b>
<b>1. RESEAU DU BOURG .....</b>	<b>15</b>
<b>1.1. Schéma d'ensemble .....</b>	<b>15</b>
1.1.1. Principe de fonctionnement.....	15
1.1.2. Localisation.....	15
<b>1.2. Inventaire des ouvrages .....</b>	<b>16</b>
1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune).....	16
1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune) .....	16
1.2.3. Poste de refoulement .....	16
1.2.4. Station de traitement d'eaux usées de la Cherry .....	17
<b>1.3. Fonctionnement des ouvrages .....</b>	<b>17</b>
1.3.1. Réseaux La Cherry.....	17
1.3.2. Postes de refoulement.....	17
1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du LA CHERRY.....	18
<b>1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements.....</b>	<b>18</b>
1.4.1. Réseaux eaux usées.....	19
1.4.2. Postes de refoulement.....	19
1.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement .....	19
1.4.2.2. Sécurité.....	19
1.4.3. Station de traitement d'eaux usées.....	19
1.4.3.1. Station du bourg .....	19
<b>2. RESEAU DE DIZAC .....</b>	<b>21</b>
<b>2.1. Schéma d'ensemble.....</b>	<b>21</b>
2.1.1. Principe de fonctionnement.....	21

2.1.2. Localisation .....	21
<b>2.2. Inventaire des ouvrages .....</b>	<b>22</b>
2.2.1. Réseaux de collecte .....	22
2.2.2. Postes de relèvement.....	22
2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac .....	22
<b>2.3. Fonctionnement des ouvrages .....</b>	<b>22</b>
2.3.1. Réseaux de Dizac.....	22
2.3.2. Postes de refoulement.....	22
2.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac .....	22
<b>2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement.....</b>	<b>22</b>
2.4.1. Réseaux eaux usées.....	22
2.4.2. Postes de refoulement.....	22
2.4.2.1. Auto-surveillance des postes de refoulement.....	22
2.4.2.2. Sécurité.....	22
2.4.3. Station de traitement d'eaux usées.....	22
<b>3. RESEAU DE TAUPINIÈRE .....</b>	<b>22</b>
<b>3.1. Inventaire des ouvrages .....</b>	<b>22</b>
<b>3.2. Fonctionnement des ouvrages .....</b>	<b>22</b>
3.2.1. Réseaux de Taupinière.....	22
3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Taupinière .....	22
<b>3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement.....</b>	<b>22</b>
3.3.1. Stations de traitement d'eaux usées de Taupinière .....	22
<b>COMMUNE DU MARIN.....</b>	<b>22</b>
<b>1. RESEAU DU BOURG .....</b>	<b>22</b>
<b>1.1 Schéma d'ensemble .....</b>	<b>22</b>
1.1.1 Principe de fonctionnement .....	22
1.1.2 Localisation.....	22
<b>1.2 Inventaire des ouvrages.....</b>	<b>22</b>
1.2.1 Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune).....	22
1.2.2 Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune) .....	22
1.2.3 Poste de refoulement .....	22
1.2.4 Station de traitement d'eaux usées de 4 Chemins .....	22
<b>1.3 Fonctionnement des ouvrages.....</b>	<b>22</b>
1.3.1 Réseaux.....	22
1.3.2 Postes de refoulement.....	22
1.3.3. Station d'épuration.....	22
<b>1.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement.....</b>	<b>22</b>
1.4.1 RESEAUX EAUX USEES .....	22
1.4.2 Postes de refoulement.....	22
1.4.3 Station de traitement d'eaux usées .....	22
<b>2. RESEAU DUPREY.....</b>	<b>22</b>
<b>2.1 Schéma d'ensemble .....</b>	<b>22</b>
<b>2.2. Inventaire des ouvrages .....</b>	<b>22</b>

2.2.1 RESEAUX DE COLLECTE.....	22
2.2.2 Postes de refoulement.....	22
2.2.3 Station de traitement d'eaux usées de Duprey.....	22
<b>2.3 Fonctionnement des ouvrages.....</b>	<b>22</b>
2.3.1 RESEAUX DE COLLECTE.....	22
2.3.2 Station de traitement d'eaux usées .....	22
<b>2.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement.....</b>	<b>22</b>
2.4.1 Réseaux.....	22
2.4.2 Station de traitement d'eaux usées .....	22
<b>COMMUNE DE RIVIERE PILOTE.....</b>	<b>22</b>
<b>1. RESEAU EN CAMEE.....</b>	<b>22</b>
1.1 Réseau de collecte gravitaire.....	22
1.2 Station d'épuration .....	22
1.3 Fonctionnement des ouvrages.....	22
1.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement.....	22
1.4.1 Réseaux.....	22
1.4.2 Station d'épuration .....	22
<b>2. RESEAU DE MANIKOU.....</b>	<b>22</b>
2.1. Inventaire des ouvrages .....	22
2.1.1 Réseaux de collecte .....	22
2.1.2 Caractéristiques du poste de refoulement.....	22
2.1.3. Station de traitement d'eaux usées de Manikou .....	22
2.2 Fonctionnement des ouvrages .....	22
2.3 Limites des ouvrages et projets de renforcement.....	22
<b>COMMUNE DE RIVIERE SALEE.....</b>	<b>22</b>
<b>1. RESEAU DU BOURG .....</b>	<b>22</b>
1.1. Schéma d'ensemble .....	22
1.1.1. Principe de fonctionnementLocalisation.....	22
1.2. Inventaire des ouvrages .....	22
1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune).....	22
1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune) .....	22
1.2.3. Postes de refoulement .....	22
1.2.4. Station de traitement d'eaux usées du Bourg.....	22
1.3. Fonctionnement des ouvrages .....	22
1.3.1. Réseaux .....	22
1.3.2. Postes de refoulement .....	22
1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements.....	22
1.4.1. Réseaux eaux usées.....	22
1.4.2. Postes de refoulement.....	22
1.4.3. Station de traitement d'eaux usées.....	22

<b>2. RESEAU FOND MASSON .....</b>	<b>22</b>
<b>2.1. Inventaire des ouvrages .....</b>	<b>22</b>
2.1.1. Réseaux de collecte .....	22
2.1.2. Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson .....	22
<b>2.2. Fonctionnement des ouvrages .....</b>	<b>22</b>
2.2.1. Réseaux .....	22
2.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson .....	22
<b>2.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements.....</b>	<b>22</b>
2.3.1. Réseaux eaux usées.....	22
2.3.2. Station de traitement d'eaux usées.....	22
<b>3. RESEAU DE KANEL .....</b>	<b>22</b>
<b>3.1. Inventaire des ouvrages .....</b>	<b>22</b>
3.1.1. Réseaux de collecte .....	22
3.1.2. Station de traitement d'eaux usées de Kanel .....	22
<b>3.2. Fonctionnement des ouvrages .....</b>	<b>22</b>
3.2.1. Réseaux .....	22
3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Kanel .....	22
<b>3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements.....</b>	<b>22</b>
3.3.1. Réseaux eaux usées.....	22
3.3.2. Station de traitement d'eaux usées.....	22
<b>ANNEXES .....</b>	<b>22</b>

# COMMUNE DES ANSES D'ARLET

## RESEAU DU BOURG

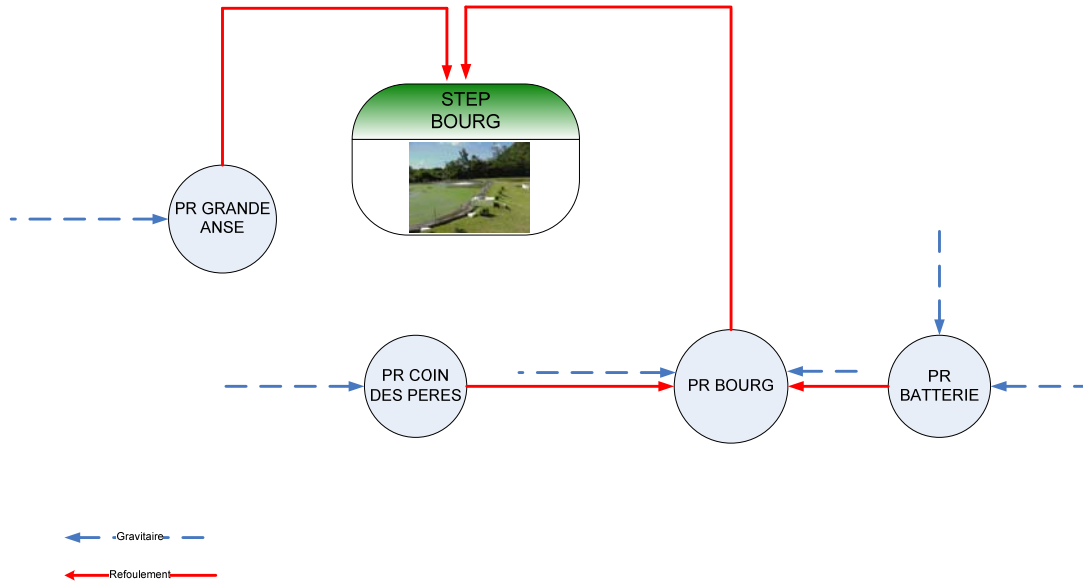


**Station d'eaux usées du bourg**

# 1. RESEAU DU BOURG

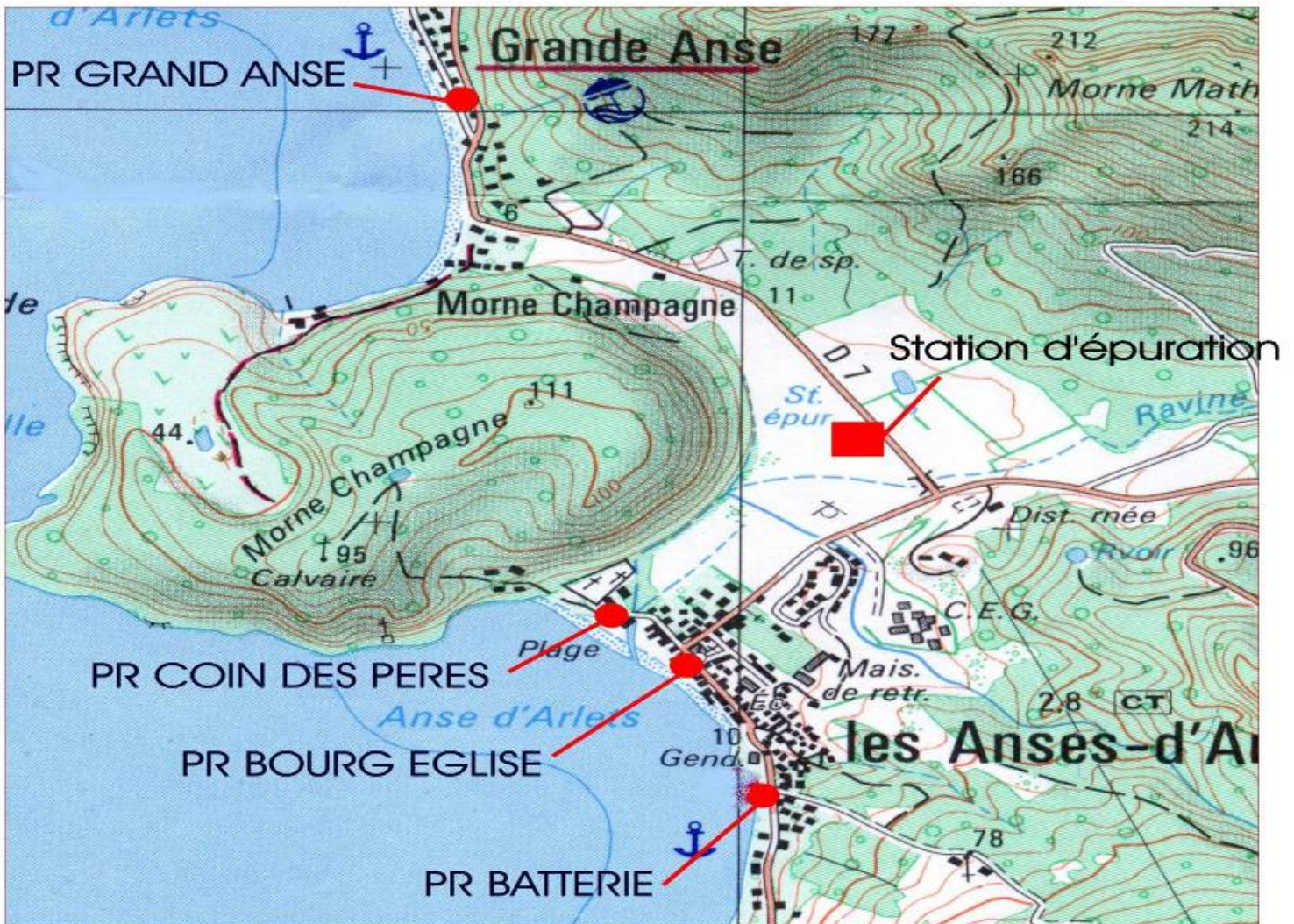
## 1.1. Schéma d'ensemble

### 1.1.1. Principe de fonctionnement





### 1.1.2. Localisation



## 1.2. Inventaire des ouvrages

### 1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire

Diamètre	Matériau					Total
	Amiante ciment	Autres	PRV/Fibre de verre	PVC	(vide)	
120				62,8		62,8
140				107,0		107,0
160			15,8	644,3		660,2
200	481,5	119,5		5 985,5	99,1	6 685,6
(vide)		58,7		84,6	271,4	414,7
	481,5	178,3	15,8	6 884,2	370,4	7 930,2

### 1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement

Diamètre	Matériau			Total
	Autres	Fonte	PVC	
125		812,66	1 163,68	1 976,34
(vide)	63,09			63,09
	63,09	812,66	1 163,68	2 039,43

### 1.2.3. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Batterie</b>					
Pompe 1	FLYGT DS 3068 HT 214	2.4	7	25	2009
Pompe 2	FLYGT DS 3068 HT 214	2.4	7	25	2009
<b>Total</b>		<b>4.8</b>			
<b>Poste Bourg</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3085 SH 253	2.4	10	51	2014
Pompe 2	Flygt NP 3085 SH 255	2.4	10	34	2010
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Coin des Pères</b>					
Pompe 1	Flygt DP 3057 MT 234	1,7	5	18	2014
Pompe 2	Flygt DP 3068 MT 472	2,4	5	13	2013
<b>Total</b>		<b>4,1</b>			

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Grande Anse</b>					
Pompe 1	ABS -AFP 0835	7	22	37	2007
Pompe 2	ABS -AFP 0835	7	22	37	2007
<b>Total</b>		<b>14</b>			
<b>Poste Touristique*</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 260	2,4	7	21	2014
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 260	2,4	7	22	2014
<b>Total</b>		<b>6</b>			
<b>Total Puis. Installée</b>		<b>32,5</b>			

- *Le poste touristique est situé à l'intérieur de la station d'épuration.*

#### **1.2.4. Stations de traitement d'eaux usées du Bourg**

En 1984, mise en service de la station d'épuration de type lagunage aéré, constituée de trois bassins dont un équipé de trois aérateurs flottants, de capacité nominale équivalente à 1 250 équivalents habitants.

En 1996, la station d'épuration a été modernisée avec une capacité portée à 5 000 équivalents habitants.

#### *Caractéristiques des ouvrages actuels*

<b>TRAITEMENT DES EFFLUENTS</b>			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Aération	Turbines flottantes Aquafen	3	55,5
Dégrilleur	Dégrilleur courbe automatique	1	1,6
Dégraisseur-Dessableur	Airflow	1	3,1
Recirculation boues	ABSAFP 084N°0098556 0098537	2	5
Relèvement eaux de colature	Flygt DP 3067 MT 480	2	2,4
Divers	éclairage, agitateur, racleur	-	6,0
Filtre à bande	E.M.O.100 100	1	10,0
<b>Total Puissance Installée en kW</b>			<b>83,6</b>

### 1.3. Fonctionnement des ouvrages

#### 1.3.1. Réseaux du Bourg

RAS

#### 1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste de Grand Anse	1 309	3,6	23 772	65	7 699	21
Poste de Batterie	586	1,6	14 050	40	1 410	4
Poste du Bourg	1 922	5,3	29 606	81	7 011	9
Poste Coin des Pères	1 334	3,7	13 340	37	1 225	19
Poste Touristique (*)	2 033	5,6	43 466	119	-	-

\*intégré à la station

#### ▪ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

##### P.R. "Bourg"

- P1 en réparation : câble rongé
- Changement des poires

##### P.R. "Coin des Pères"

- Poire bloquée, remise en service

#### ▪ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

SITE	INSTALLATION	ALIAS
PR Coin des Pères	Remplacement pompes et pieds d'assise	60 RU 14 108
PR Bourg	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 107
PR Grande anse	Remplacement 2 pompes et pieds d'assise	60 RU 14 106

### 1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débit entrée station (débitmètre électro.)	-	-	55 457*	149	-	-
Aération**	8 562	23	-	-	-	-
Recirculation	4 773	13	505 938	1 364	-	-
Extraction boues déshydratées	-	-	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	157 491	424

\*Le débitmètre de sortie a indiqué des valeurs erronées au cours du 2<sup>ème</sup> semestre.  
 Une estimation basée sur l'historique des volumes traités serait de l'ordre de 110 000 m<sup>3</sup> pour l'année 2014.  
 Les valeurs relevées sur le débitmètre ont été conservées dans les tableaux du présent rapport.

\*\*Données cumulées pour 3 aérateurs.

#### ▪ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Démontage des fins de course – remise en service vérin tapis
- Démontage aérateur 2 – Mise en réparation
- Mise en réparation de l'aéroflot du silo à boues
- Démontage aérateur 3 – Mise en réparation
- Remplacement de 3 poires dans le poste Touristique
- Démontage pour mise en réparation du compresseur de la presse
- Réfection du support du capteur débitmètre de sortie
- remplacement de la clôture(SICSM)
- remplacement horloge aérateur 1
- mise en place d'un nouveau programme de fonctionnement des aérateurs
- Dépannage du réducteur entraînant les racleurs

#### ▪ OPERATIONS DE RENOUELEMENT

SITE	INSTALLATION	ALIAS
STEU Bourg	Remplacement 3 aérateurs lagune	60 RU 14 004
	Remplacement transmetteur sonde de débit	60 RU 14 027

## **1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement**

### **1.4.1. Réseaux eaux usées**

Le réseau de collecte de Morne Venté est actuellement une de nos principales préoccupations car il emprunte des zones privées notamment à la rue des Gestrams derrière le collège d'enseignement secondaire. Un repositionnement des réseaux serait judicieux pour assurer correctement nos missions d'exploitation. Informations signalées depuis 2011.

Des travaux prévus par le SICSM afin de créer un réseau gravitaire permettant de supprimer le PR de Batterie sont terminés, mais la déconnexion de l'ancien réseau n'est pas encore réalisée.

### **1.4.2. Postes de refoulement**

#### PR Batterie :

Compte tenu des modifications de topographie, le poste Batterie n'est plus nécessaire. Son remplacement par 25 ml de réseau gravitaire permettrait de s'affranchir d'une installation devenue inutile (voir commentaire paragraphe précédent).

#### PR Grande Anse :

La construction de La Capitainerie de Grande Anse va entraîner une modification de l'emplacement du poste et une intégration au projet de communauté de l'Espace Sud est prévue.

#### PR Coin des pères :

Des désordres sont constatés depuis le raccordement de quelques restaurants au réseau, à priori dus à l'inexistence de dégraisseurs / débourbeurs.

#### 1.4.2.1 Sécurité

L'ensemble des postes de relevage n'est pas clôturé.

Le poste du Bourg n'est pas clôturable, de plus il y a un problème d'accès à l'armoire de commande.

### **1.4.3. Station de traitement d'eaux usées**

Le défaut de conception du lagunage aéré et la dégradation du géotextile contribue à augmenter la concentration des boues dans la lagune. Le manque de brassage et d'oxygénation en plus du défaut de conception conduisent à des zones de sédimentation anaérobioses.

Cette situation entraîne une mauvaise décantabilité des boues reçues par le clarificateur provoquant des risques de départ de floes et des dépassements sur les paramètres MES DCO et NTK.

Malgré le défaut d'aération pendant l'exploitation, l'élimination du carbone est conforme, le cycle de dénitrification ne se faisant pas l'azote n'a pas été éliminé.

Les travaux de construction programmés de la nouvelle station du bourg ont commencé.

Des travaux sur le pré-traitement ne permettent plus de poser le nouveau dégrilleur.

Le déstockage des boues de la lagune par déplacement des aérateurs a démarré et le déstockage se fait progressivement en attendant que les travaux de réhabilitation démarrent.

# COMMUNE DU DIAMANT

## RESEAU DE LA CHERRY

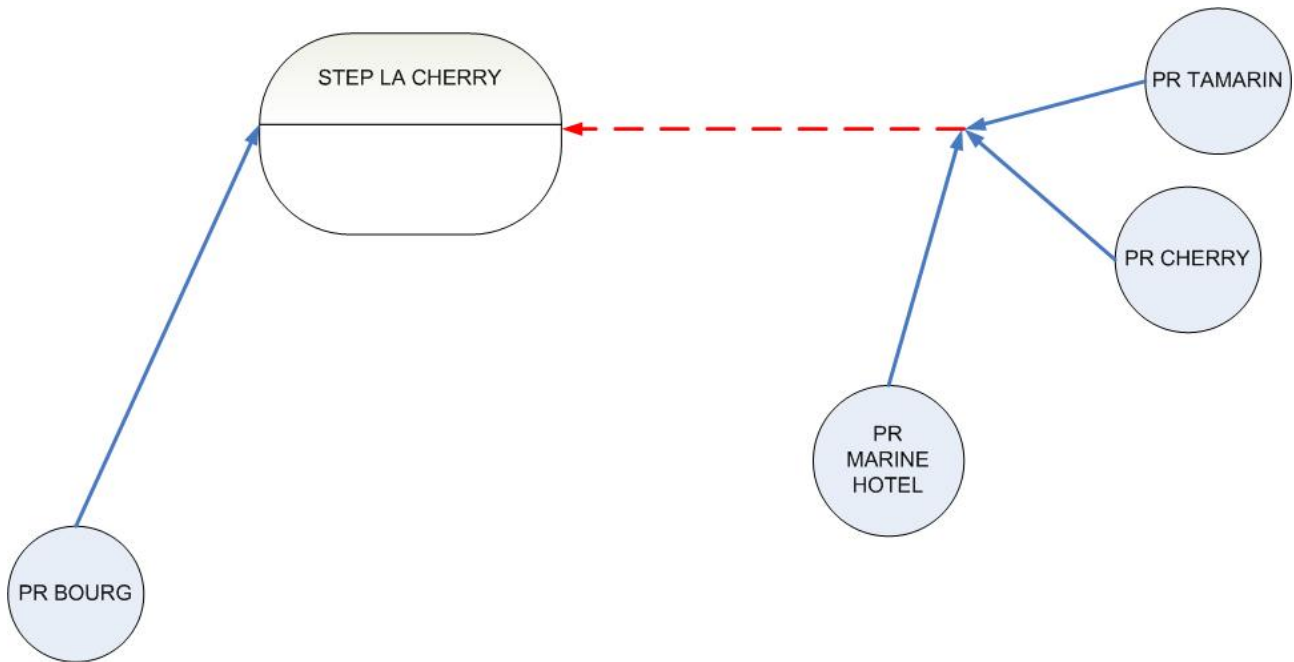


**Station de traitement des eaux usées de La Cherry**

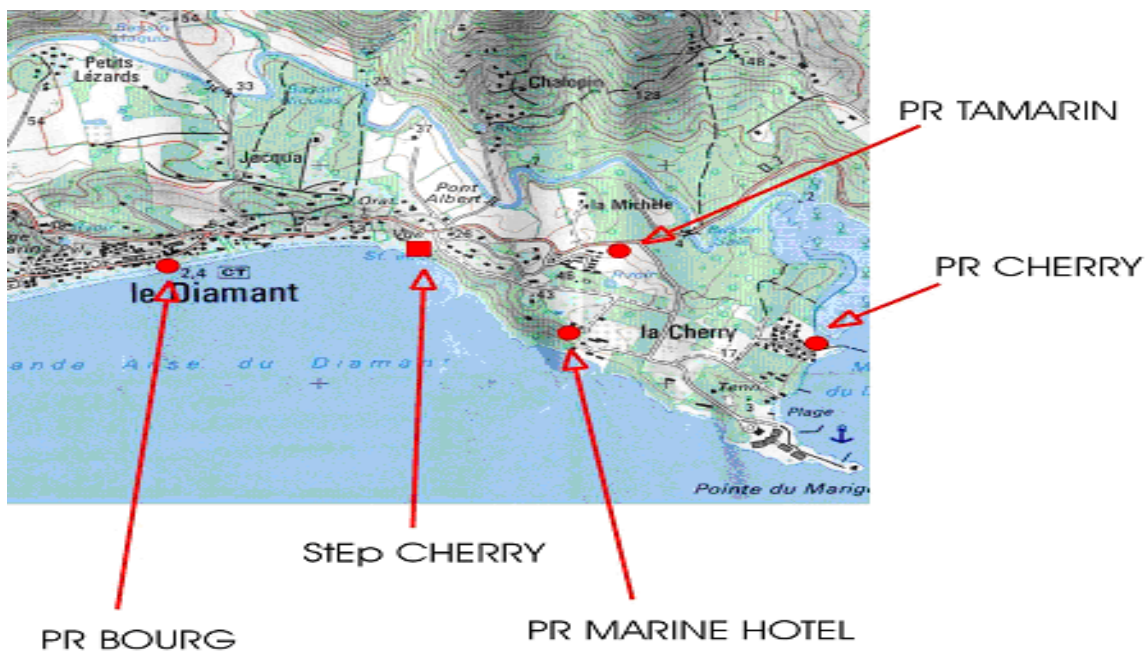
# 1. RESEAU DU BOURG

## 1.1. Schéma d'ensemble

### 1.1.1. Principe de fonctionnement



### 1.1.2. Localisation





## 1.2. Inventaire des ouvrages

### 1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau						Total
	Amiante ciment	Autres	Béton	PRV/Fibre de verre	PVC	(vide)	
100					96,0		96,0
150		47,5					47,5
160	97,5				92,4		189,9
175	10,0						10,0
200	1 639,1		50,3	8,7	10 384,1	70,9	12 153,0
250	102,4				549,0		651,4
(vide)		704,9			32,0	921,2	1 658,0
	1 849,0	752,4	50,3	8,7	11 153,5	992,1	14 805,8

### 1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau			Total
	Autres	Polyéthylène	PVC	
63		228,11		228,11
75			695,19	695,19
110		309,12		309,12
125			1 746,07	1 746,07
160			296,18	296,18
(vide)	111,48			111,48
	111,48	537,23	2 737,44	3 386,15

### 1.2.3. Poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste BOURG</b>					
Pompe 1	NP 3127 SH 245	7.4	35	36	2011
Pompe 2	NP 3127 SH 245	7.4	36	36	2011
<b>Total</b>		<b>14.8</b>			
<b>Poste LOT. CHERRY</b>					
Pompe 1	Flygt MP 2127 HT 2527	7,4	40	18	2014
Pompe 2	Flygt CP3152 SHT 268	15	40	22	2004
<b>Total</b>		<b>22,4</b>			
<b>Poste TAMARIN</b>					
Pompe 1	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
Pompe 2	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
<b>Total</b>		<b>22</b>			
<b>Poste MARINE HOTEL</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH 257	7	37	18	2010
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 257	7	37	18	2010
<b>Total</b>		<b>14</b>			
<b>TOTAL PUISSANCE ( K W )</b>		<b>73,20</b>			

### 1.2.4. Station de traitement d'eaux usées de la Cherry

En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 000 équivalents habitants.

#### □ CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Pré-traitement	Tamis rotatif	1	1
Aération	Bassin circulaire V: 301 m <sup>3</sup>	1	16
	Pont brosse Passavent	1	
Décantation	Bassin circulaire S: 50 m <sup>2</sup>	1	
Recirculation	Pompe Flygt - NP3102MT460 60m <sup>3</sup> /h 2005.	1	3,1
Divers	Eclairages.		
<b>TOTAL PUISSANCE</b>			<b>20</b>

#### □ TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m <sup>2</sup> )	Volume (m <sup>3</sup> )
Séchage des boues	Lits de séchage	4	216	108

## 1.3. Fonctionnement des ouvrages

### 1.3.1. Réseaux La Cherry

Le réseau en amiante ciment est fortement dégradé dans le bourg. Les travaux de remplacement sont prévus pour 2014.

### 1.3.2. Postes de refoulement

Désignation	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m3/an)	Journalier (m3/j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CHERRY	289	0,8	6 358*	17	10 108	28
Poste MARINE HOTEL	1 496	4,1	22 404	61	7 367	20
Poste TAMARIN	1 170	3,2	42 120	115	6 519	18
Poste BOURG	3 225	8,8	119 700	328	18 033	49

\*Les volumes annuels sur le PR La Cherry sont en forte baisse, suite à des travaux d'élimination des eaux claires parasites sur les réseaux amont

#### ▪ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

**P.R. "Marine Hôtel"**

- Remplacement transformateur et parafoudre

**P.R. "Tamarin"**

- Remplacement batterie SOFREL

▪ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

SITE	INSTALLATION	ALIAS
PR La Cherry	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 109

**1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du LA CHERRY**

Désignation	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m <sup>3</sup> /an)	(h/an)	(kWh/an)	(kWh/j)
Volume sortie station	-	-	193 502	527	-	-
Aération	5 304	14,5	-	-	-	-
Recirculation	2 112	5,8	-	-	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	504	14 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	73 705	201

□ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement joint Gibault sur canalisation recirculation des lits
- Réparation moto réducteur pont brosse et changement des doigts d'accouplement
- Remplacement sonde de température
- remplacement du clapet chambre à vanne

□ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Néant

**1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements**

### **1.4.1. Réseaux eaux usées**

Le programme de réhabilitation de 700 ml de collecteurs principaux en amiante ciment situés dans le Bourg (700 ml) était absolument nécessaire pour éviter le pompage d'eau de mer vers la STEP La Cherry. Cette opération est en cours dans le cadre des travaux de raccordement de La Cherry à Dizac.

Le réseau gravitaire (200 ml) en amont du PR Marine Hôtel qui emprunte une copropriété dont celle du docteur BICHERON nécessite une reprise urgente. Cette reprise conditionne l'autorisation d'accès au PR Marine Hôtel. Aucun compromis n'ayant été trouvé entre les propriétaires et la collectivité, les propriétaires nous en interdisent l'accès.

Ce point a été signalé depuis 2012.

La majorité des réseaux de la Cherry se situe en propriété privée et subit de fortes dégradations dues à la construction de murs d'enceinte par les riverains.

### **1.4.2. Postes de refoulement**

#### **1.4.2.1. Autosurveillance des postes de refoulement**

RAS

#### **1.4.2.2. Sécurité**

Les postes suivants ne disposent pas de clôture :

- Poste Cimetière (travaux en cours)
- Poste Anse Cafard

Depuis 2011, la SME a équipé ces postes de dispositifs anti-chutes

L'accès au PR TAMARIN devrait être revu : aménagement voirie côté HLM, ainsi qu'une reprise des bâches et de la dalle de répartition.

### **1.4.3. Station de traitement d'eaux usées**

#### **1.4.3.1. Station du bourg**

Les perturbations surcharges hydrauliques lors des évènements pluvieux occasionnent des départs de MES.

La filière boue de cette installation est insuffisamment dimensionnée pour la charge à traiter (lits de séchage).

L'abandon de cette station est programmé avec raccordement des effluents sur la station de Dizac.

# COMMUNE DU DIAMANT

## RESEAU DE DIZAC

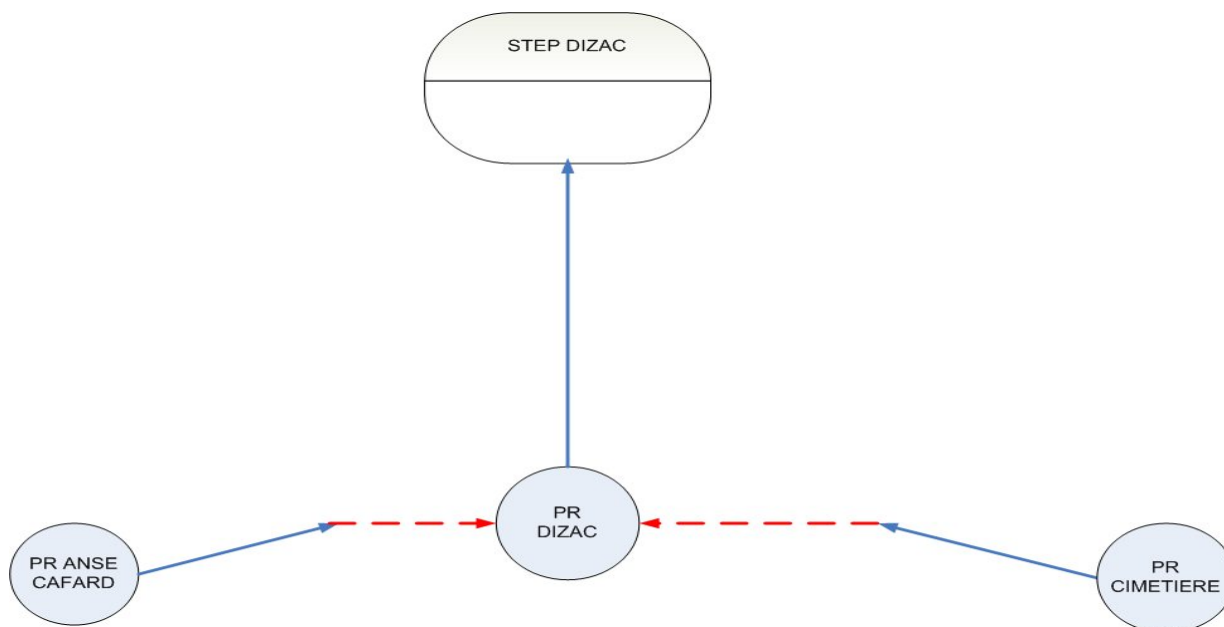


Station de traitement d'eaux usées de DIZAC

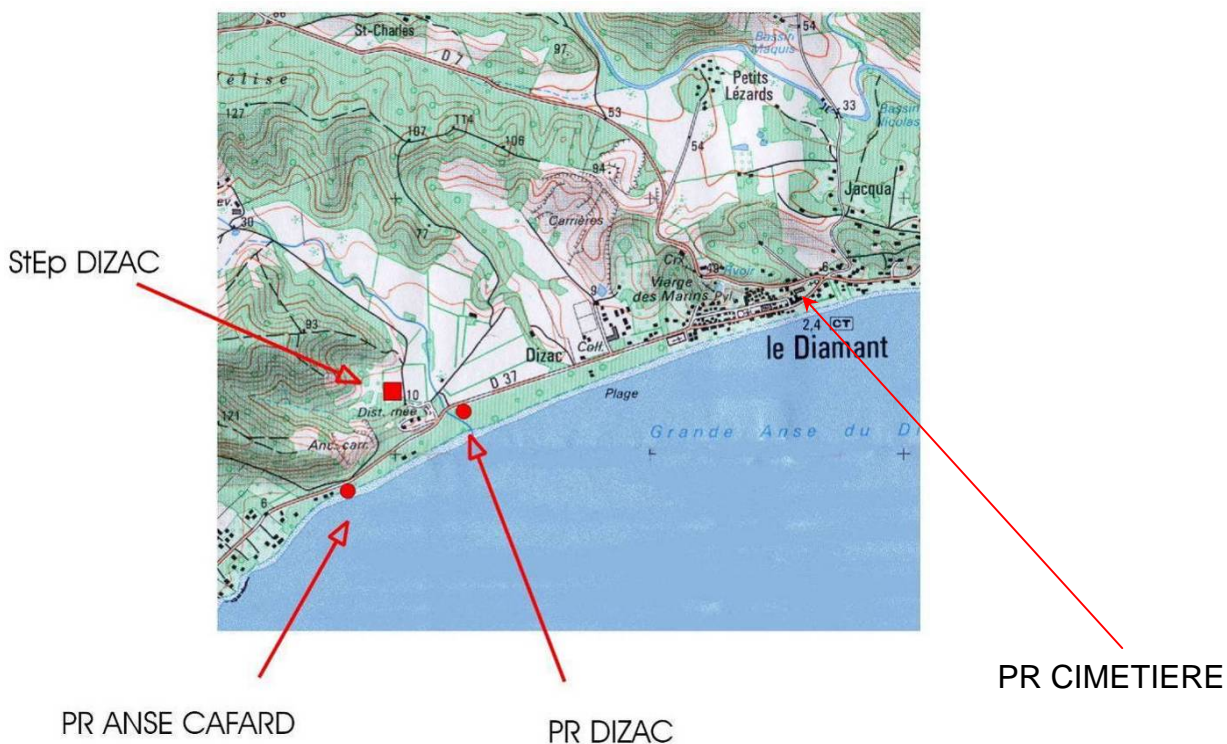
## 2. RESEAU DE DIZAC

### 2.1. Schéma d'ensemble

#### 2.1.1. *Principe de fonctionnement*



#### 2.1.2. *Localisation*



## 2.2. Inventaire des ouvrages

### 2.2.1. Réseaux de collecte

Les données intégrés dans la partie « La Cherry »

### 2.2.2. Postes de relèvement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Cimetière</b>					
Pompe 1	NP 3085 MT 460	2,4	7	62	2011
Pompe 2	NP 3085 MT 460	2,4	7	62	2011
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Dizac</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3102 SH 255	4,2	9	25	2009
Pompe 2	Flygt CP 3102 SH 255	4,2	9	25	2009
Pompe 3	Flygt CP 3102 SH 255	4,2	9	25	2009
<b>Total</b>		<b>12.6</b>			
<b>Poste Anse Cafard</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3085 SH 256	2,5	9	30	2013
Pompe 2	Flygt NP 3085 SH 256	2,5	9	30	2013
<b>Total</b>		<b>5</b>			
<b>Poste Lucito</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 260	4	24	15	2013
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 260	4	24	15	2013
<b>Total</b>		<b>8</b>			
<b>Total Puissance</b>		<b>30,4</b>			

### 2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

La station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 200 équivalents habitants mise en service en 1992.

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Dégrilleur automatique type DCI	1	1
	Dégraisseur à aéroflow	1	1
	Dessableur à surpresseur d' air	1	3
Aération	Bassin parallélépipédique	1	
	Turbines à jupes déflectrices	2	22
Décantation	Bassin rectangulaire S:77 m <sup>2</sup>	1	
	Pont racleur / mouvement alternatif	1	1
Recirculation	Electrosurpresseur 57m <sup>3</sup> /h	1	3.6
	2005		
Comptage	Chenal de comptage	1	
Divers	Eclairages		3
<b>Total puissances</b>			<b>33,6</b>

**TRAITEMENT DES BOUES**

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m2)	Volume (m3)
Séchage des boues	Lits de séchage	10	500	200

**2.3. Fonctionnement des ouvrages****2.3.1. Réseaux de Dizac**

Les réseaux gravitaires en amiante ciment situés à proximité de l'hôtel Anse Bleu et de l'habitation Dizac sont dans un état critique (présence de racines, affaissements et contrepenes). Ces éléments sont indiqués régulièrement dans les précédents rapports.

Des travaux ont été réalisés en 2014 par la collectivité.

Le réseau de la rue de la gendarmerie et le lotissement de la plage présentent une forte contrepenne provoquant des bouchons à répétitions. Seule une reprise partielle de ce réseau permettra de supprimer ces anomalies.

**2.3.2. Postes de refoulement**

Désignation	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m3/an)	Annuel (h/an)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CIMETIERE	1 525	4,2	94 550	259	2 292	6,3
Poste ANSE CAFARD	998	2,7	29 940	82	1 954	5,4
Poste DIZAC	7 804	21	195 100	534	*	*
Poste LUCITO	2 069	5,7	30 269	83	4 020	11

\*: Alimentation électrique depuis le comptage de la station d'épuration

**• OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN****P.R. "Cimetière"**

- Compteur EDF détérioré => Changement compteur EDF en cours

**P.R. "Anse Cafard"**

- Mise en place d'une carte alimentation satellite de télétransmission

**P.R. "Dizac"**

- Câble alimentation sectionné, Remplacement disjoncteur puissance moteur P1

**P.R. "Lucito"**

- Remplacement des poires « niveau haut »

**• OPERATIONS DE RENOUELEMENT**



Néant

### 2.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

Désignation	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-	195 100	530	-	-
Aération	10 230	27,6	-	-	-	-
Recirculation	3 361	9	191 577	516	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	852	23 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	11 669	31

: estimation à partir des postes de relèvement en amont

#### ▪ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement des gardes corps abimés du pont racleur
- Remplacement d'un fin de course avant du pont racleur
- Remplacement roues pont racleur
- Réparation sur tuyau d'air du surpresseur de la recirculation
  
- Mise en place d'une pompe d'extraction de boues

#### ▪ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

SITE	INSTALLATION	ALIAS
STEU Dizac	Remplacement sonde mesure débit sortie + transmetteur	60 RU 14 026

## 2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement

### 2.4.1. Réseaux eaux usées

La réhabilitation des réseaux de collecte de l'Anse Bleue et Anse Cafard qui sont en amiante ciment est programmée par la collectivité.

### 2.4.2. Postes de refoulement

Le PR Cimetière a été reconstruit par le SICSM.

#### Poste de refoulement Dizac

Le compteur électrique se situe actuellement sur le poteau électrique situé de l'autre côté de la route. Pour avoir accès à ce compteur dans des conditions de sécurité normales, il y a lieu de déplacer le compteur électrique et de le poser sur un des poteaux d'enceinte du poste.

##### **2.4.2.1. Auto-surveillance des postes de refoulement**

RAS

##### **2.4.2.2. Sécurité**

#### **Poste Dizac :**

Le réseau de refoulement à l'aval du PR a été réalisé dans le cadre des travaux de transfert des effluents de la Cherry vers Dizac. Toutefois les pompes en place dans le PR montrent qu'une réflexion sur leur renforcement est nécessaire. (cf. rapport transmis en janvier 2015).

#### **2.4.3. Station de traitement d'eaux usées**

La filière boues est sous dimensionnée au vu de la surcharge organique. Des départs de boues sont régulièrement constatés lors des épisodes pluvieux.

Malgré ces taux de charges élevés, les résultats d'autosurveillance restent conformes à la réglementation en vigueur.

Les travaux d'augmentation de capacité de cette installation sont programmés en 2014 avec mise en service en 2015.

L'installation d'une centrifugeuse est indispensable pour une continuité de l'extraction des boues sur l'année, tout en permettant d'obtenir une siccité compatible (de l'ordre de 20 %) avec les filières d'élimination en place sur la Martinique (compostage des boues).

# COMMUNE DU DIAMANT

# RESEAU DE TAUPINIERE

### **3. RESEAU DE TAUPINIÈRE**

#### **3.1. Inventaire des ouvrages**

En 1996, mise en service de la station d'épuration à boues activées, de type OXYVOR d'une capacité de 200 équivalents habitants. 40 maisons raccordées (environ 140 équivalents habitants)- Estimation des volumes : 25 m<sup>3</sup>/j

#### **3.2. Fonctionnement des ouvrages**

##### ***3.2.1. Réseaux de Taupinière***

La SME ne peut entretenir la partie du réseau située sur les parcelles privées et inaccessibles.

Un nouveau réseau est en cours de réception avec abandon de l'ancienne station et construction d'un poste de refoulement vers la nouvelle station d'épuration.

##### ***3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Taupinière***

▪ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Néant

▪ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT OU D'INVESTISSEMENT**

Néant

#### **3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement**

##### ***3.3.1. Stations de traitement d'eaux usées de Taupinière***

La nouvelle station d'épuration de Taupinière a été mise en service. L'exploitation est assurée pendant 2 ans par le constructeur.

# COMMUNE DU MARIN

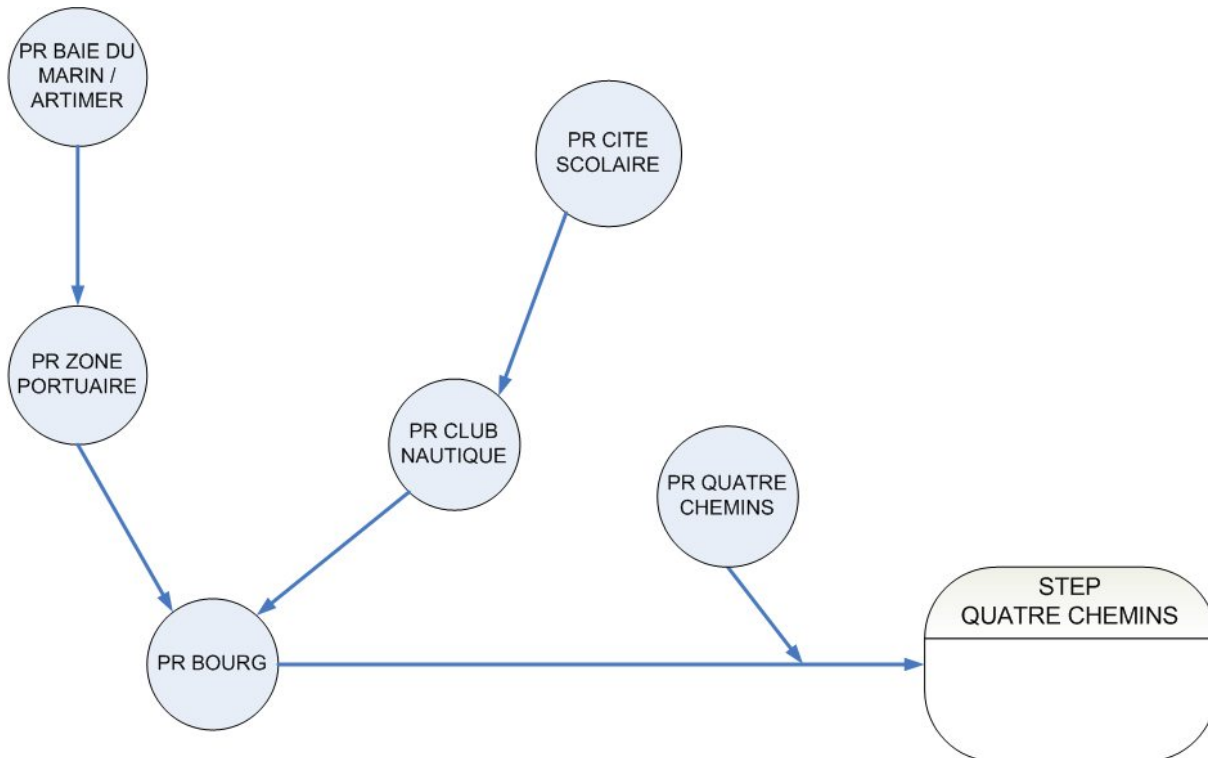


**Station d'épuration des 4 Chemins**

# 1. RESEAU DU BOURG

## 1.1 Schéma d'ensemble

### 1.1.1 *Principe de fonctionnement*



Attention : le PR Quatre chemins est inopérant

### 1.1.2 *Localisation*



## 1.2 Inventaire des ouvrages

### 1.2.1 Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau					Total
	Amiante ciment	Autres	Fonte	PVC	(vide)	
125			6,6			6,6
140				11,4		11,4
160				855,9		855,9
200	832,7			10 912,0	60,1	11 804,9
250				19,4		19,4
300	239,0		9,5	201,4		449,8
(vide)		23,0	6,5	64,1	83,3	176,9
	1 071,7	23,0	22,5	12 064,3	143,4	13 324,9

### 1.2.2 Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau	Total
	PVC	
110	170,32	170,32
125		189,16
140	133,71	133,71
200		690,71
	304,03	1 183,90

### 1.2.3 Poste de refoulement

DESIGNATION*	EQUIPEMENTS*	Puiss. (kWh)*	HMT (m)*	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)*	Posée en*
<b>Poste Cité Scolaire</b>					
Pompe 1	Flygt DP 3102 MT 461	3,1	7,0	62	2014
Pompe 2	Flygt DP 3102 MT 461	3,1	7,0	62	2014
<b>Total</b>		<b>6,2</b>			
<b>Poste Club Nautique</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3102 MT 462	3,1	6,5	65	2012
Pompe 2	Flygt NP 3102 MT 462	3,1	6,5	65	2012
<b>Total</b>		<b>6,2</b>			
<b>Poste Cimetière</b>					
Pompe 1	Flygt 3202 – 180 HT 45	37	44	125	2013
Pompe 2	Flygt 3202 – 180 HT 452	37	45	100	2009
<b>Total</b>		<b>74</b>			
<b>Poste Z.I. Portuaire</b>					
Pompe 1	Flygt 3102 – MT 460	3,1	10	73	2014
Pompe 2	Flygt 3102 – MT 460	3,1	10	73	2014
<b>Total</b>		<b>6,2</b>			
<b>Poste Artimer</b>					
Pompe 1	NP 3085 SH253	2,4	6	15	2012
Pompe 2	Flygt 3057 180 – HT 262	2,4	6	15	2012
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>T O T A L</b>		<b>97,4</b>			

### 1.2.4 Station de traitement d'eaux usées de 4 Chemins

- EVOLUTION DES OUVRAGES



En 1988, mise en service de la station d'épuration de type boues activées, de capacité nominale équivalente à 2 700 équivalents habitants.

Fin 2003, réhabilitation extension pour une capacité nominale équivalente à 2 850 équivalents habitants.

En Septembre 2008, arrêt de la station du bourg et mise en service de la station de 4 chemins de type boues activées faible charge à clarification membranaire et à séchage solaire des boues, de capacité nominale équivalente à 12 500 équivalents habitants.

• **CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS**

Equipements	Type	Nombre	Puissance kW
Dégrillage	Dégrilleur automatique MENA TYPE RS 14-40-6 NUMERO SERIE 95169 – avec rampe de lavage	1	9
	Compacteur inox à vis EMO 1562 TYPE SK90S/4	1	1.1
	Préleveur échantillons eaux brutes Endress	1	0.1
Dessablage Dégraissage	Pompe à sable PS1 SEIM - EVA	1	2.2
	Turbine de dégraissage	1	3.15
	Agitateur	1	2.5
	Convoyeur à vis sans âme	1	1.1
	Pont racleur SEW USOCOME RF87	1	0.12
Bassin tampon d'écrêtement	Pompe de relevage Flygt NP 3102 MT 462	4	12,4
	Hydro éjecteur pompe CP 3140 LT 433	2	9
	Agitateur immergé –SR 4640-Flygt 3127	3	14
	Pompe de vidange	2	11.8
Traitement des matières de vidange	Tamis + compacteur	1	1.1
	Pompe de reprise Flygt DP 3068 MT 472	4	6
	Agitateur SR 4620-0421113 SF	1	1.5
	Pompe de transfert Flygt CP 3085 MT 440	2	2.6
Poste toutes eaux	Pompe de relèvement Flygt DP 3068 MT	2	4
Tamissage	Tamis rotatif avec convoyage-compactage	2	1.5
Traitement Biologique	Agitateur immergé zone contact SR4630	1	1.5
	Agitateur immergé anaérobie SR4650	1	5.5
	Aérateur mélangeur immergé	2	37
	Pompe de recirculation Flygt DP 3068	2	4
	Pompe d'extraction des boues Flygt 3068	2	3
	Surpresseur aération	3	135
Clarification Membranaire BRM	Surpresseur BRM	3	33
	Pompe de dépotage de FeCl3	1	0.37
	Pompe de FeCl3	2	0.74
	Pompe de filtration NT 3153 MT 436	3	22.5
	Préleveur d'eaux traitées Endress	1	0.1
	Pompe eaux industrielles	2	11.5

Equipements	Type	Nombre	Puissance kW
Recirculation	Pompe Flygt 3102 MT 433	3	9.3
	Homogénéisation des boues SR 4640	1	2.5
Traitement des boues	Pompe doseuse aspiration polymère	2	1.1
	Agitateur préparation polymère	1	2.5
	Pompe doseuse centrifugeuse	2	8
	Pompe gaseuse centrifugeuse	2	15
	Centrifugeuse	2	59
Désodorisation	Ventilateur soufflage air frais	1	1.1
	Extracteur d'air vicié	2	2.2
	Ventilateur renouvellement d'air	1	0.37
	Pompe recirculation laveur 1	2	6
	Pompe recirculation laveur 2	2	6
	Pompe réactif h2s	2	1.2
	Pompe de soude	2	1.8
	Pompe eau de javel	2	1.8
	Biofiltre à base d'écorces de pin	1	7.5
<b>T o t a l p u i s s a n c e s</b>			<b>462,75</b>

- **SECHAGE SOLAIRE**

Equipements	Type	Nombre	Puissance kW
Séchage solaire	Pont roulant avec retourneur de boues à insufflation d'air	1	-
	Convoyeur à vis boues extérieures		
<b>Total puissances</b>			

### 1.3 Fonctionnement des ouvrages

#### 1.3.1 Réseaux

Certaines parties du réseau en amiante-ciment sont en mauvais état avec un risque d'intrusion d'eaux salines, notamment pour le réseau à proximité du Club Nautique. Déjà signalé depuis 2011.

La zone industrielle portuaire est également concernée.

#### 1.3.2 Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)

<b>Poste CIMETIERE (Bourg)</b>	3 107	8,5	201 955	553	15 995	44
<b>Poste CLUB NAUTIQUE*</b>	805	2,2	52 325	143	3 816	10
<b>Poste CITE SCOLAIRE</b>	1 690	4,6	60 840	167	4 399	12
<b>Poste BAIE DU MARIN</b>	3 561	10	46 293	127	4 908	13
<b>Poste ZONE PORTUAIRE</b>	9 622	26	625 430	1 713	374	1

*\*Les volumes annuels sur le PR Club Nautique sont en forte baisse, suite à des travaux sur l'ouvrage. Les 2 pompes en place ont été mises à l'arrêt et une pompe de secours a été installée entre février et octobre 2014, sans horloge. Nous n'avons de ce fait aucun élément d'estimation des heures de fonctionnement, et donc des volumes transités.*

#### ▪ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

##### **P.R. "Artimer"**

- Remplacement relais temporisation

##### **P.R. "Cimetière"**

- Réparation porte couplage EDF
- Remplacement de la carte et puce GSM

##### **P.R. "Zone Portuaire"**

- Remplacement batterie satellite de télétransmission

#### ▪ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

SITE	INSTALLATION	ALIAS
PR Bourg Cimetière	Remplacement pompe doseuse traitement H2S	60 RU 14 024
PR Zone Portuaire	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 128
PR Cité scolaire	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 129

### **1.3.3. Station d'épuration**

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées du Bourg. Le détail mois par mois se situe dans les pages suivantes.

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuel (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débit d'entrée	184 589	506	-	-	-	-
Dégrillage	2 816	7,7		-	-	-
Pompe à sable	387	1,1	-	-	-	-
DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuel (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aéroflot dégraisseur	5 224	14,3	-	-	-	-
Evacuation boues	-	-	7 895	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	924 376	2 532

▪ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement tuyau d'aspiration BRM 1
- Remplacement de la sonde de température centrifugeuse
- Remplacement sonde anti marche de la pompe gaveuse
- Changement vanne
- Remplacement vanne vidange amont pompe filtration BRM1
- Remplacement capteur cellule photovoltaïque
- Remplacement câble aéroflot
- Remplacement transfo 12V
- Remplacement câble d'alimentation
- Remplacement débitmètre polymère centrifugeuse 2
- Remplacement sonde PH BRM1 et BRM2
- Remplacement 2 variateurs OKI Altivar
- Remplacement roue pompe 1 et 2 alimentation BRM

▪ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

SITE	INSTALLATION	ALIAS
STEU 4 Chemins	Remplacement 2 variateurs moteurs aération	60 RU 14 081

## 1.4 **Limites des ouvrages et projets de renforcement**

### 1.4.1 **RESEAUX EAUX USEES**

Suite à une notre obligation d'exploitant de vider l'ancienne station du Bourg, nous alertons le SICSM sur l'état déplorable des bassins qui se remplissent avec les aléas climatiques et génèrent la prolifération de moustiques. Aujourd'hui, cette zone de non droit est non clôturée mais reste de la responsabilité du SICSM. Ces équipements doivent par conséquent être fermés, clôturés et recouverts. Information signalée depuis 2011.

Comme indiqué depuis 2010, nous alertons de nouveau la collectivité sur la situation du deuxième regard du collecteur gravitaire du PR Zone Portuaire qui est situé en terrain privé et dans la mangrove : le curage de cette portion de réseau est impossible sans une reprise urgente et complète dudit réseau.

Comme depuis 2010, nous attirons aussi l'attention de la collectivité sur la situation du réseau de la cité Montgérald passant derrière les habitations. Les riverains ont effectué des extensions de leurs habitations au-dessus des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées. Un déplacement de ces réseaux est à prévoir de manière urgente. Nous insistons également sur le caractère urgent de programmer la reprise du regard principal permettant de récupérer l'ensemble des eaux usées de la cité.

Le réseau en amiante ciment situé face au club nautique et récupérant le refoulement du poste du même nom, est fortement dégradé et risque inéluctablement à s'effondrer comme le 02 mai 2011, où nous avons eu de grandes difficultés à réaliser la réparation d'urgence.

Des investigations indispensables sont à mener sur le refoulement entre l'ancienne station et le poste du bourg, car lors des travaux de la rocade à l'entrée du bourg, les repères de la canalisation ainsi que la ventouse ont été enfouis sous les remblais sans relevé et récolement en fin de travaux.

Il est à noter que des regards de diamètre 800 du nouveau réseau de refoulement entre le PR Bourg et la station d'épuration de Quatre Chemins servent de chambre à vannes aux ventouses et sont complètement inadaptés (espace insuffisant) pour réaliser nos interventions.

### **1.4.2 Postes de refoulement**

#### Poste du Club Nautique

Le poste de Club Nautique est à clôturer pour se préserver du risque de chute ou d'accident du public. Sous dimensionné, ce poste est à reprendre en intégralité ; les travaux sont en cours.

L'accès à ce poste reste problématique ; des bateaux sont régulièrement parqués au droit du poste.

#### Poste ZI Portuaire

Les snacks et restaurants situés à la station service et au centre commercial n'ont pas de boîte à graisses, d'où les nombreux bouchons sur le réseau à proximité du magasin LEADER PRICE. Il serait souhaitable de déplacer ce réseau à l'accès difficile passant en zone privée et sur un parking fermé le soir et le dimanche. L'accès au poste s'effectue toujours par le parking du magasin LEADER PRICE, ce qui rend difficile les interventions des engins de nettoyage.

### **1.4.3 Station de traitement d'eaux usées**

Suite à l'augmentation de la pression transmembranaire des deux cellules de filtration BRM et malgré le suivi des protocoles de lavages chimiques programmés, nous avons entrepris en 2011 un diagnostic sur l'ensemble de la filière.

La mise hors d'eau des membranes a révélé la présence en grande quantité de filasses source de l'augmentation de la pression transmembranaire par colmatage.

L'origine de ces filasses mettent en lumière les limites du prétraitement, particulièrement du tamiseur, qui bien qu'étant en fonctionnement nominal, n'assure pas sa fonction première, c'est-à-dire, de retenir ces filasses. Une augmentation de la fréquence des lavages chimiques a permis de diminuer la pression transmembranaire.

Les travaux réalisés sur le réseau gravitaire du bord de mer, ont permis de réduire les infiltrations d'eau de mer, ce qui a favorisé la diminution de la pression transmembranaire. Cependant, des solutions au tamisage devraient être mises en œuvre.

Un certain nombre de problèmes restent toutefois à régler par le constructeur sur la station:

- des problèmes de corrosion des équipements du prétraitement et du local des BRM à l'étage et au RDC ;
- la toiture de la serre présente des fuites.

Il est à noter que l'unité de traitement des matières de vidange et de graisses n'est toujours pas réceptionnée et n'est donc pas en service.

En matière de sécurité, la SME a adressé dans un courrier en date du 9 novembre 2009, la liste des anomalies constatées sur le site par différents organismes.

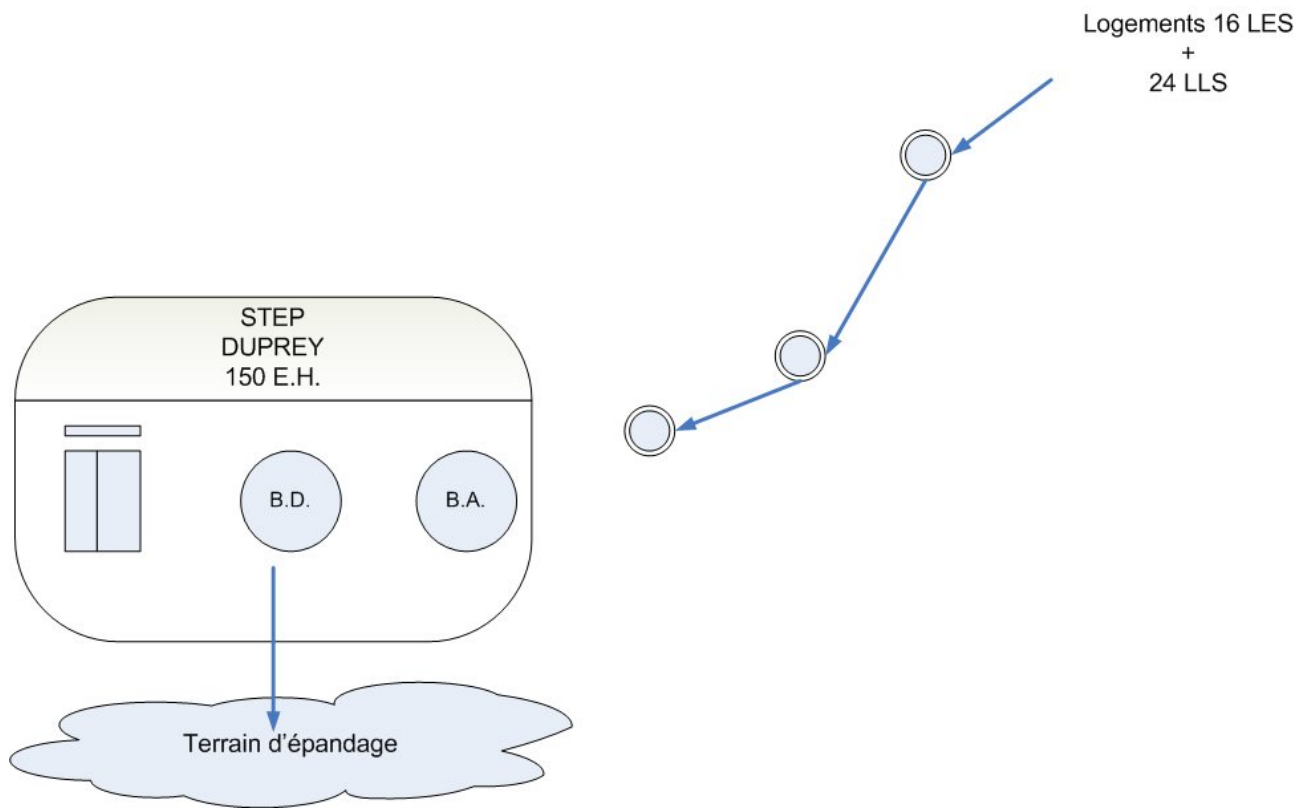
L'injection de chlorure ferrique pour un traitement physico-chimique du phosphore n'est toujours pas en service.

De ce fait les rendements épuratoires sur ce paramètre ne sont pas atteints.

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public, le délégué devra prendre les dispositions pour permettre le respect des seuils réglementaires.

## 2. RESEAU DUPREY

### 2.1 Schéma d'ensemble



## 2.2. Inventaire des ouvrages

### 2.2.1 RESEAUX DE COLLECTE

L'inventaire est intégré dans la partie « Bourg ».

### 2.2.2 Postes de refoulement

Sans objet.

### 2.2.3 Station de traitement d'eaux usées de Duprey

Equipements	Type	Nombre	Puissance kW
Prétraitement	<b>AUCUN</b> Bassin circulaire Volume de 30m <sup>3</sup>	1	
Aération	Hydroéjecteur JA 112 NS 3102 MT 460 Surface de 9,4 m <sup>2</sup>	1	3,1
Clarificateur	Bassin circulaire de 12,1m <sup>3</sup> Pas de pont racleur	1	
Recirculation	Pompe Flygt steady	1	1,2
Epandage eau traitée	Surface de 450 m <sup>2</sup>		
Lits de séchage	2 lits de 9,6 m <sup>2</sup>		
<b>T O T A L P U I S S A N C E S</b>			<b>4,3</b>

## 2.3 Fonctionnement des ouvrages

### 2.3.1 RESEAUX DE COLLECTE

RAS

### 2.3.2 Station de traitement d'eaux usées



Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de DUPREY.

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	8 213	23	-	-	-	-
Recirculation	4 035	3,7	108 945	298	-	-
Evacuation boues	-	-	14	1 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	7 942	22

▪ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement horloge

▪ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Néant

## **2.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement**

### ***2.4.1 Réseaux***

Les boîtes de branchement et le passage en terrain privé de certaines canalisations inaccessibles demeurent la principale préoccupation en cas d'intervention sur ce réseau.

### ***2.4.2 Station de traitement d'eaux usées***

L'accès à la station se fait à partir de la route nationale, ce qui présente des risques professionnels pour les interventions à réaliser. La présence des glissières de sécurité oblige les agents à enjamber ces dernières pour toutes les opérations d'entretien et de maintenance.

Il est à noter que cette installation ne dispose pas :

- de prétraitement ;
- de filière de traitement des boues.

# **COMMUNE DE RIVIERE**

---

# **PILOTE**

# 1. RESEAU EN CAMEE

## 1.1 Réseau de collecte gravitaire

Ce réseau est essentiellement constitué du collecteur gravitaire provenant de la résidence en Camée.

Diamètre	Matériau			Total
	Amiante ciment	PVC	(vide)	
150	103,6			103,6
160	332,3	49,5		381,8
200		4 925,1		4 925,1
(vide)			23,5	23,5
	435,9	4 974,6	23,5	5 433,9

## 1.2 Station d'épuration

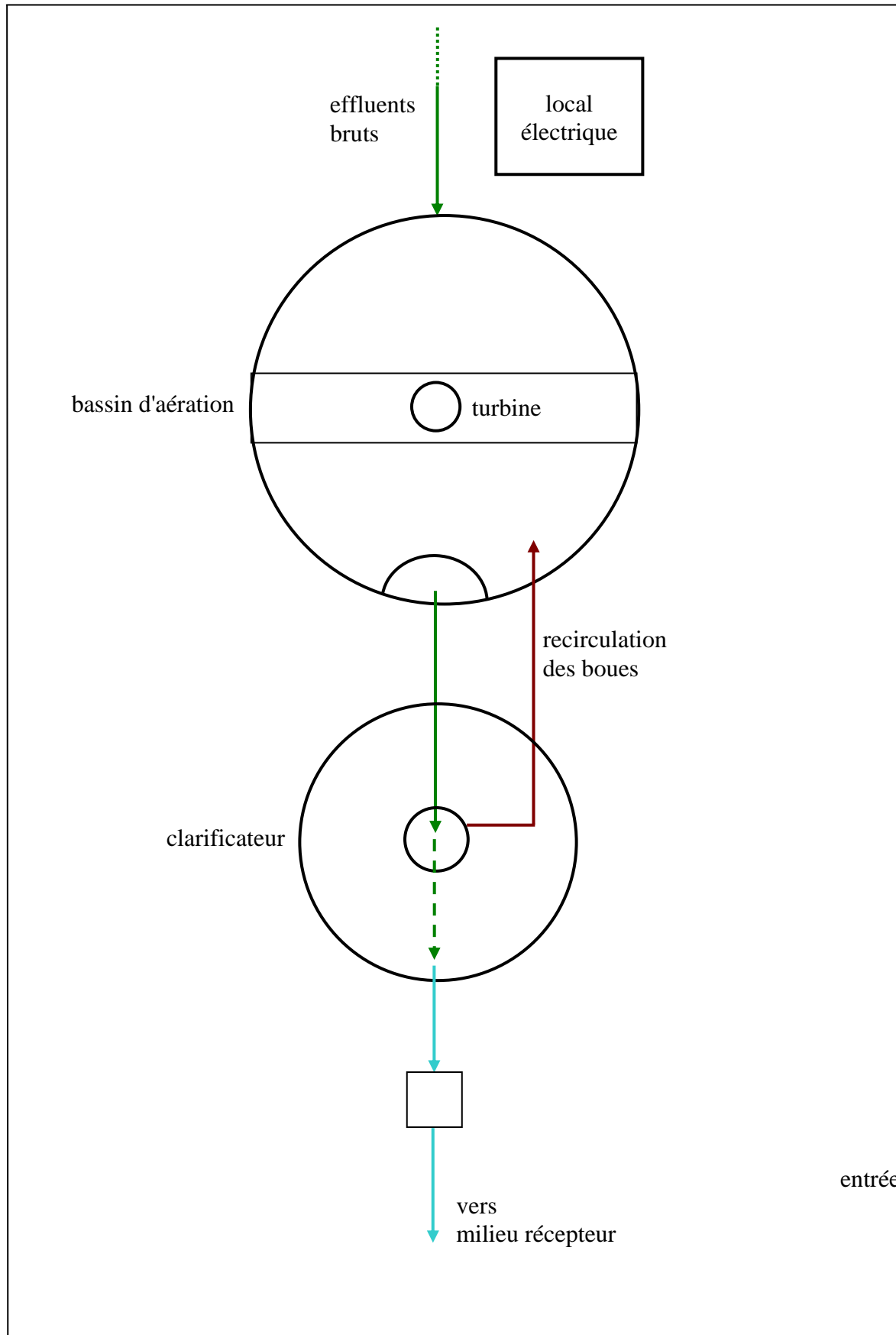
Cette installation, d'une capacité de traitement nominale de 250 équivalents habitants, est de type OXYVOR 40.28 – 250 permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à faible charge où aération prolongée (Oxydation totale), sans système de prétraitement et avec clarificateur non raclé.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Aération	Hydroéjecteur Flygt JA 112 NS 3102 MT 460	1		3,1
Décantation	Bassin 30 m3	1		
	Pompe recirculation Flygt DS 3057 MT 234 DN50 posée en septembre 2010	1		1,7
	Bassin 6 m2	1		
<b>Total</b>				<b>4,8 kW</b>

- **TRAITEMENT DES BOUES**

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites.

### Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées d'En Camée Commune de RIVIERE-PILOTE



### 1.3 Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m <sup>3</sup> /an)	(m <sup>3</sup> /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
Volumes traités			13 650	38		
Aération	3 821	10,5	-	-	-	-
Recirculation	4 235	11,8	80 465	221	-	-
Consommation énergie	-	-	-	-	20 513	56
Extraction boues	-	-	9	0,3 kg MS/j	-	-

*Mesure de débit non disponible car absence de comptage*

▪ **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Néant

▪ **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Néant

### 1.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement

#### 1.4.1 Réseaux

La totalité des regards du réseau gravitaire est constitué de tampons en béton non-conformes aux prescriptions en vigueur. Une opération de renouvellement serait à engager par le SICSM dans les meilleurs délais, ainsi que le déplacement des réseaux à la résidence « En Camée » situés dans des galeries inadaptées.

#### 1.4.2 Station d'épuration

Nous rappelons l'absence d'un chemin d'accès avec une plateforme d'intervention ou manutention. Lors des actuelles interventions de levage des équipements de la station nous utilisons un tracto-pelle car les camions de levage ne peuvent se mettre à proximité de l'équipement. La longueur de chemin d'accès à prévoir serait de 90 ml. L'aspiration de boues décantées en serait également facilitée.

## 2. RESEAU DE MANIKOU

### 2.1. Inventaire des ouvrages

#### 2.1.1 Réseaux de collecte

Les données sont intégrés dans la partie « Manikou »

#### 2.1.2 Caractéristiques du poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (M)	DEBIT (M <sup>3</sup> /H)	DATE D'INSTALLATION
Poste Ecole Maternelle					
Pompe 1	Flygt DP 3057 MT250 Version 181	1,7	9,20	12,10	2009
Pompe 2	Flygt DP 3057 MT250 Version 181	1,7	9,20	12,10	2009
<b>T O T A L P U I S S A N C E</b>		<b>3,4</b>			

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste Ecole Maternelle	106	0,3	1 283	3,5	-	-

#### 2.1.3. Station de traitement d'eaux usées de Manikou

Cette installation d'une capacité de traitement nominale de 650 éq.hab. est de type biologique compacte bio-disque permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à forte charge, avec système de prétraitement et décanteur lamellaire.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Poste de relevage	Pompes Flygt 3045-180	2		3,2
Dégrillage	Tamis rotatif HUBER ROTAMAT – Type Ro9-300	1		4,0
Dégraisseur	Diffuseur fines bulles NOPOL avec soufflante à canal latéral ELEKTROR	1		1,5
Fosse de transfert	Pompes Grundfos AP 35B	2		2,3
Biodisque	Moteur d'entraînement STK 2000	2		1,8
Décantation	Pompes à boues KIESEL	2		1,5
<b>T O T A L</b>				<b>14,3</b>

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites; elles sont donc évacuées liquides et traitées vers les stations périphériques.

## 2.2 Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m <sup>3</sup> /an)	(m <sup>3</sup> /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
Relevage	1 349	3,7	9 443	26	-	-
Rotation bio-disque	12 739	35	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	14	-	-	-
Consommation énergie	-	-	-	-	32 891	90

### ▪ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT

Néant

## 2.3 Limites des ouvrages et projets de renforcement

Les conditions d'exploitation de la station de Manikou ont été largement sous estimées par le constructeur de la station. Le peu d'espace disponible autour des équipements et la concentration en H<sub>2</sub>S concourent à la dégradation importante de l'installation.

Actuellement, nous fonctionnons sur un hydro-éjecteur de secours car le changement des paliers des bio-disques et des lubrificateurs nécessite au préalable la dépose du toit avant intervention.

Ces travaux sont en cours de réalisation.

# COMMUNE DE RIVIERE SALEE

## RESEAU DU BOURG



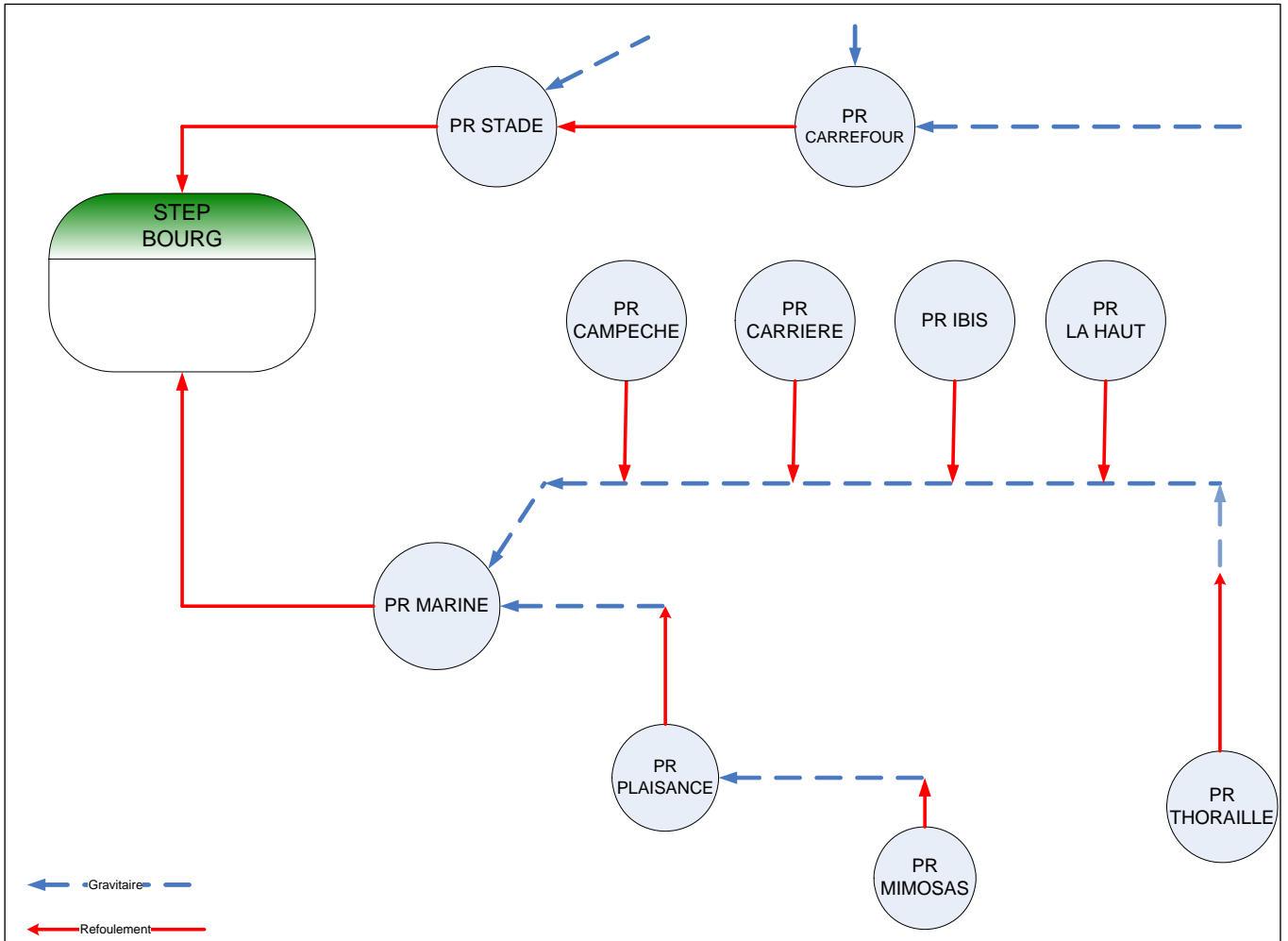
Station de traitement d'eaux usées du bourg. -Bassin d'aération -

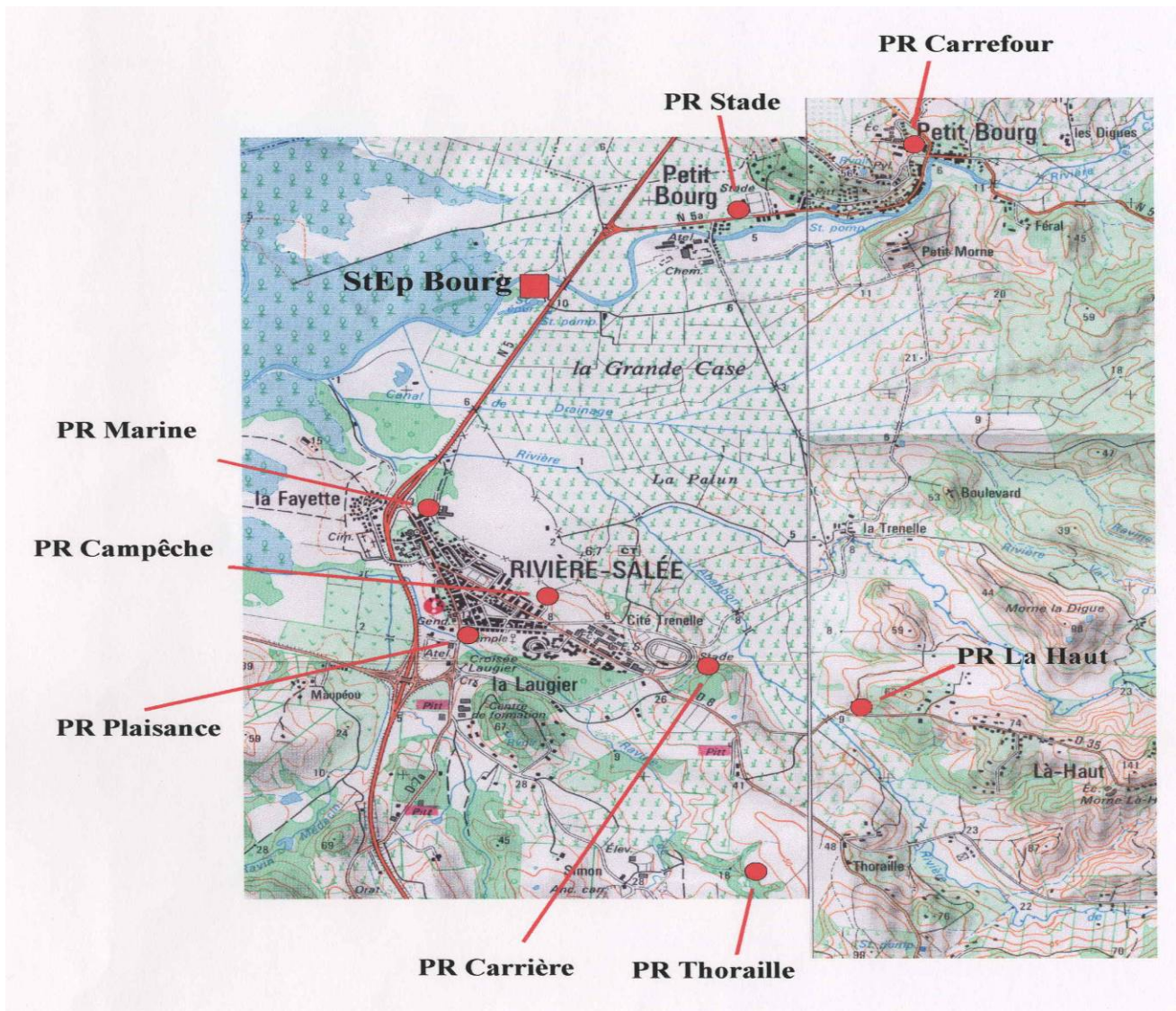


# 1. RESEAU DU BOURG

## 1.1. Schéma d'ensemble

### 1.1.1. Principe de fonctionnement Localisation





## 1.2. Inventaire des ouvrages

### 1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau					Total
	Amiante ciment	Autres	Fonte	PVC	(vide)	
125				14,4		14,4
150	14,8		427,4			442,2
160	60,8			1 265,7		1 326,4
200	970,8			21 178,1	45,8	22 194,7
225				84,3		84,3
250				30,8		30,8
300	94,1			24,0		118,1
(vide)	20,5	87,5		164,4	845,3	1 117,7
	1 160,9	87,5	427,4	22 761,8	891,1	25 328,7

### 1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau			Total
	Autres	Fonte	PVC	
90			550,41	550,41
125		139,09		139,09
140			949,25	949,25
160			95,78	95,78
200			1 282,30	1 282,30
(vide)	1 438,46			1 438,46
	1 438,46	139,09	2 877,74	4 455,29

### 1.2.3. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Date d'installation
<b>Poste Thoraille</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3153 HT 454	9	97	18	2014
Pompe 2	Flygt NP 3153 HT 454	9	126	16	2013
<b>Total</b>		<b>18</b>			
<b>Poste La Haut</b>					
Pompe 1	Flygt MP 3085 SH 256	3	11	23	2013
Pompe 2	Flygt MP 3085 SH 256	3	11	23	2013
<b>Total</b>		<b>6</b>			
DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Date d'installation

<b>Poste Les Ibis</b>					
Pompe 1	Flygt MP 3102/170 LT 210	4,4	17	28	2009
Pompe 2	Flygt MP 3102/170 HT 261	4,4	17	28	2011
<b>Total</b>		<b>8,8</b>			
<b>Poste Carrière</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3102/180 MT 432	3,1	100	5	2010
Pompe 2	Flygt CP 3102/180 MT 432	3,1	100	5	2011
<b>Total</b>		<b>6,2</b>			
<b>Poste Campêche</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3102 /180 MT 430	3,1	25	13	2011
Pompe 2	Flygt CP 3102 /180 MT 430	3,1	25	13	2000
<b>Total</b>		<b>6,2</b>			
<b>Poste Plaisance</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3102 MT 461	3,1	60	10	2012
Pompe 2	Flygt NP 3102 MT 461	3,1	60	10	2012
<b>Total</b>		<b>6,2</b>			
<b>Poste Marine</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3153 HT 454	9	112	17	2011
Pompe 2	Flygt NP 3153 HT 454	9	112	17	2011
<b>Total</b>		<b>18</b>			
<b>Poste Stade</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3085 SH 253	2,4	51	10	2010
Pompe 2	Flygt NP 3085 SH 253	2,4	51	10	2011
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Carrefour</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3102 SH 255	4	22	10	2013
Pompe 2	Flygt NP 3102 SH 255	4	22	10	2013
<b>Total</b>		<b>8</b>			
<b>DESIGNATION</b>	<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>Puissance (kW)</b>	<b>DEBIT (m<sup>3</sup>/h)</b>	<b>HMT (m)</b>	<b>Date d'installation</b>

<b>Poste Mimosas</b>					
Pompe 1	Flygt MP 3068 HT 210	2,4	15,8	13,1	2007
Pompe 2	Flygt MP 3068 HT 210	2,4	15,8	13,1	2007
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>T O T A L P U I S S A N C E</b>		<b>87</b>			

### 1.2.4. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

En 1983 : mise en service de la première tranche de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2 000 équivalents habitants, construite par SOBEA.

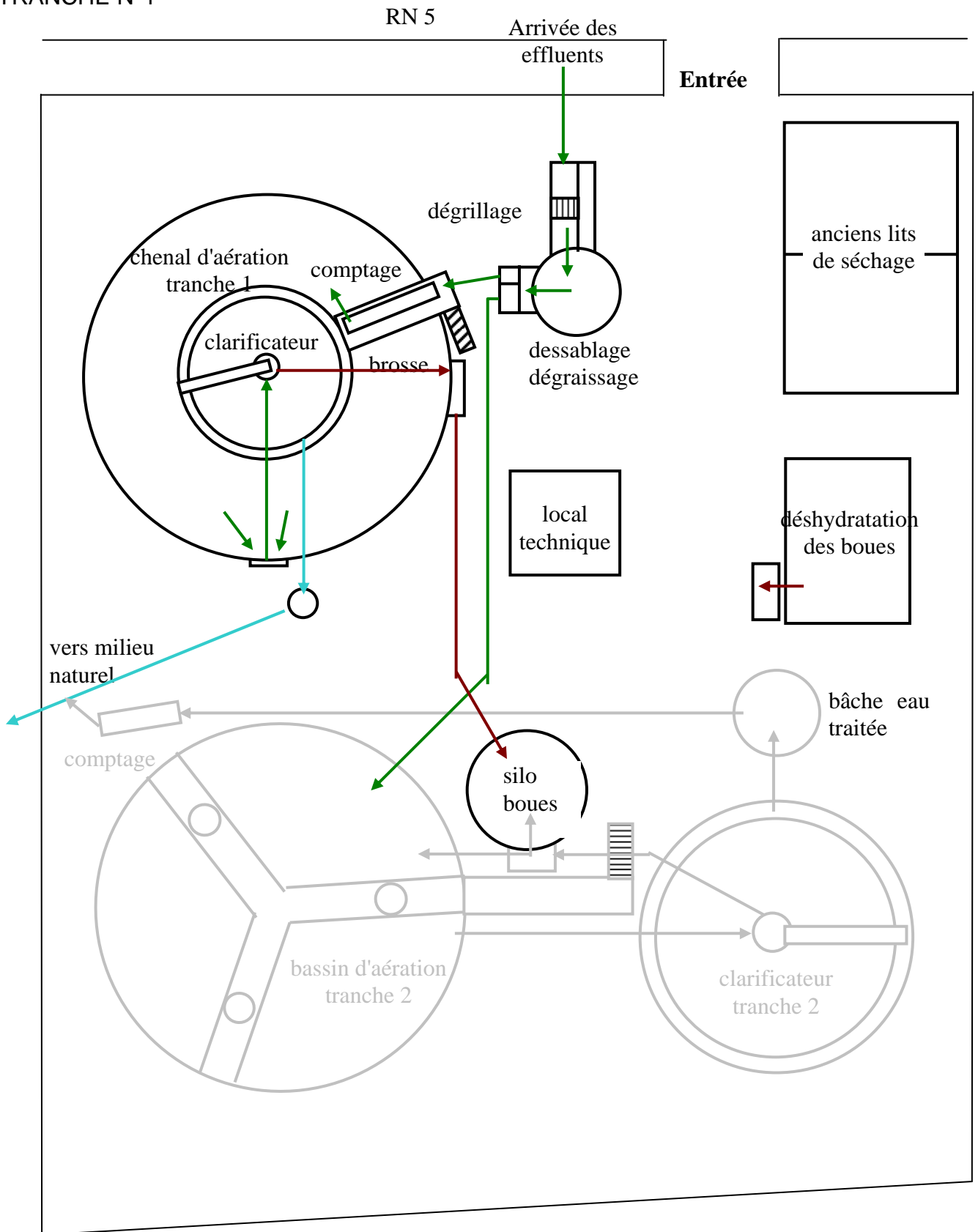
En 1990 : mise en service de la deuxième tranche de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 5 000 équivalents habitants, construite par GETELEC.

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Dégrilleur courbe automatique	1	0,5
	Dessableur / déshuileur	1	1,2
Répartiteur	40% station 1 / 60% station 2		
<b>Première tranche</b>			
Aération	Bassin	1	
	Pont brosse	1	15,0
Décantation	Bassin V:100m <sup>3</sup> S:54m <sup>2</sup>		
	Pont racleur	1	0,2
Recirculation	Pompes Flygt DP 3085 MT 470		
	Q : 66 m <sup>3</sup> /h	2	2,0
<b>Deuxième tranche</b>			
Aération	Bassin V130 m <sup>3</sup>	1	
	Turbines	3	27,6
Décantation	Bassin V:288m <sup>3</sup> S:122m <sup>2</sup>	1	
	Pont racleur	1	0,25
Recirculation	Pompes Flygt DP 3085 MT 470		
	Q : 66 m <sup>3</sup> /h	2	2
Déshydratation	Presse à bande EMO Omega 100	1	1,27
Divers	Eclairages ...		3,0
<b>Total puissances</b>			<b>57</b>

<b>TRAITEMENT DES BOUES</b>				
<b>Equipements</b>	<b>Type</b>	<b>Nombre</b>	<b>Surface Totale (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Volume (m<sup>3</sup>)</b>
Stockage	Silo à boue	1	-	90
Déshydratation	Filtre à bandes	1		
Séchage	Lit de séchages	4	92	45

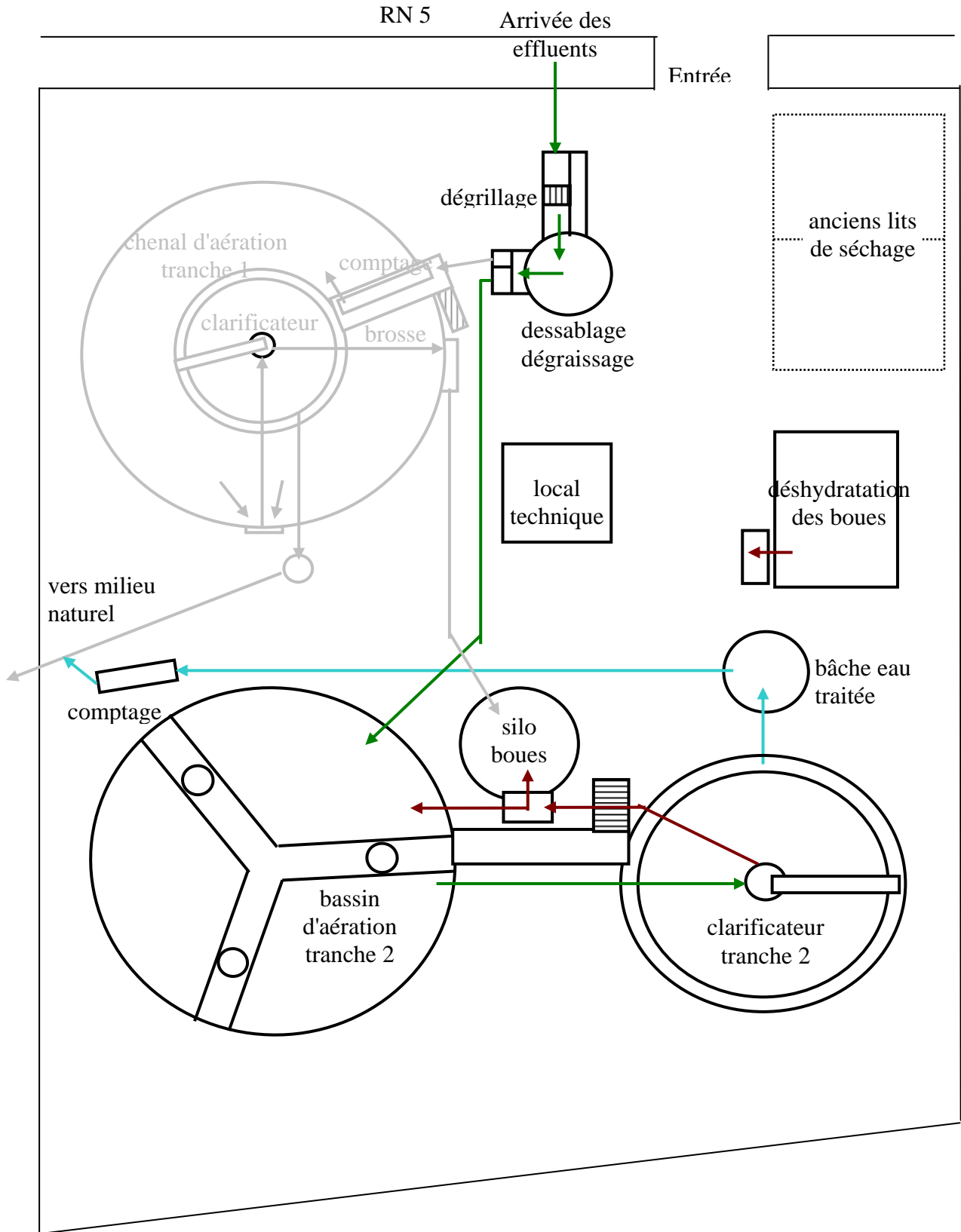
### Principe de fonctionnement station de traitement des eaux usées du Bourg Commune de RIVIERE SALEE

TRANCHE N°1



### Principe de fonctionnement station de traitement des eaux usées du Bourg Commune de RIVIERE SALEE

#### TRANCHE n°2





### 1.3. Fonctionnement des ouvrages

#### 1.3.1. Réseaux

Une enquête réalisée par la SME a permis de constater que l'ensemble des bâtiments de la cité Plaisance rejette les eaux de cuisine dans la ravine adjacente à la zone industrielle.

#### 1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste THORAILLE	1 717	4,7	171 700	470	18 262	50
Poste LA HAUT	3 813	10	41 943	115	6 836	19
Poste Les Ibis	1 546	4,2	26 282	72	4 264	12
Poste CARRIERE	1 200	3,3	120 000	329	957	2,6
Poste CAMPECHE	5 206	14	69 240	190	1 766	32
Poste PLAISANCE	1 966	5,4	117 960	323	5 590	15
Poste MARINE	3 325	9,1	382 375	1 048	22 835	63
Poste CARREFOUR (Petit Bourg)	4 327	12	95 194	261	19 009	52
Poste STADE (Petit Bourg)	2 132	5,8	63 960	175	5 423	15
Poste Mimosas	1 756	4,8	16 682	48	-	-

#### • OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

##### P.R. "Campêche"

- Remplacement compteur P2 et ampèremètre
- Remplacement poires de niveau

##### P.R. "Plaisance"

- Remplacement relais transformateur d'intensité.
- Remplacement de la façade du satellite de télétransmission
- Pose de télé-rupteur de basculement + relais de contrôle de phase

##### P.R. "Carrefour"

- Remplacement relais EDF

**P.R. "Mimosas"**

- Remplacement de la batterie du satellite de télétransmission
- Mise en place d'une nouvelle puce GSM

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

SITE	INSTALLATION	ALIAS
PR Thoraille	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 114

### 1.3.3. *Station de traitement d'eaux usées de Grand Bourg*

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-	280 237	783	-	-
Aération	16 209	45	-	-	-	-
Recirculation	6 907	19	298 884	835	-	-
Evacuation de boues	-	-	602	252 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	100 410	280

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Réparation pont racleur
- Remplacement disjoncteur différentiel
- Réparation moteur pont brosse

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

SITE	INSTALLATION	ALIAS
STEU Bourg	Remplacement partiel filtre bande	60 RU 14 079

## 1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

### 1.4.1. Réseaux eaux usées

Le diagnostic du réseau d'assainissement réalisé depuis 2004 est toujours d'actualité et fait apparaître des reprises urgentes à prévoir (informations signalées en 2013) :

- Interconnexions majeures en deux ou trois points entre le réseau communal d'eaux pluviales de Rivière Salée et le réseau intercommunal de collecte des eaux usées.
- Reprise de 221 ml sur les collecteurs gravitaires du lotissement « Les Palmiers » de Petit Bourg ;
- Reprise de 575 ml Grand Bourg ;
- Reprise de 25 ml au lotissement La Carrière ;
- Reprise de 12 ml au lotissement Les Ibis ;
- Reprise du réseau de collecte de la cité Thoraille (gestion Ozanam).
- Reprise de l'ensemble du réseau de collecte privatif des eaux des cuisines de la cité Plaisance se déversant actuellement dans le réseau d'eaux pluviales à proximité des Etablissement SMITH.
- Reprise du réseau principal de la rue des écoles suite aux travaux effectués en amont entre Thoraille et Carrière

#### **1.4.2. Postes de refoulement**

PR Campêche

L'accès à cet ouvrage est parfois difficile, dû à l'entreposage de véhicules usagés de particuliers.

#### **1.4.3. Station de traitement d'eaux usées**

La station est en surcharge hydraulique ponctuelle lors des évènements pluvieux.

Le filtre à bandes (EMO 1000) ne permettant pas d'extraire la totalité des boues produites, Son remplacement par une centrifugeuse est urgent. Dans l'attente, l'installation d'un agitateur et d'un drain dans le silo est à prévoir d'urgence.

Il faut noter que l'installation d'un chenal de mesure du débit « sortie station » paraît très compliqué.

Malgré son âge, station respecte les normes de rejets. Réseau de Fond Masson

## 2. RESEAU FOND MASSON

### 2.1. Inventaire des ouvrages

#### 2.1.1. Réseaux de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Bourg »

#### 2.1.2. *Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson*

Station de type Oxyvor mise en service en 1988, de capacité équivalente à 500 équivalents habitants.

Cuve en résine pour l'aération et la décantation séparée.

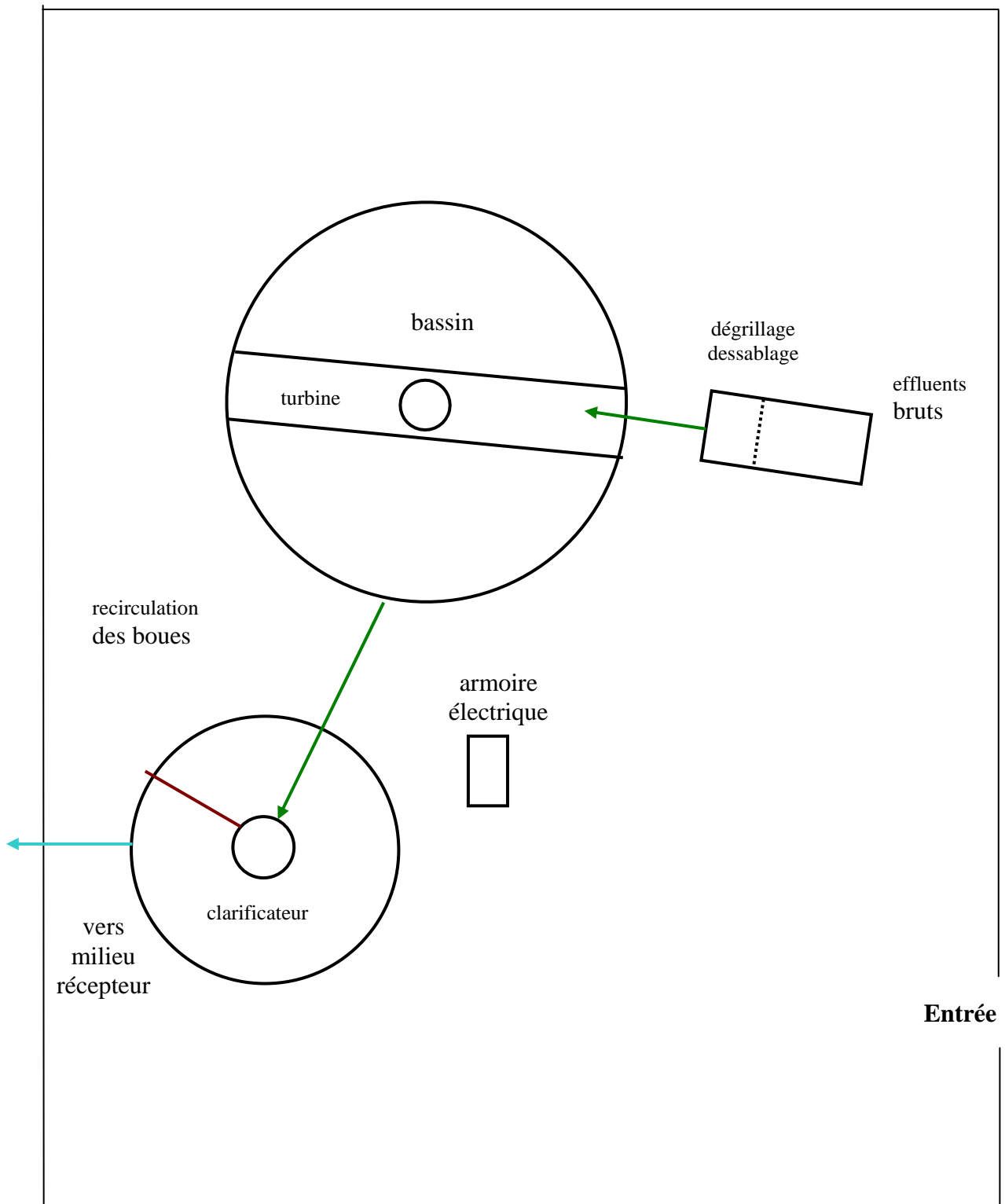
Abonnés raccordés : 108 logements (soit environ 378 habitants).



Photo 1 : Vue de la station de Fond Masson

# PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT STATION DE TRAITEMENT D'EAUX USEES DE FOND MASSON

## Commune de RIVIERE SALEE



## 2.2. Fonctionnement des ouvrages

### 2.2.1. Réseaux

Aucun élément à signaler.

### 2.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volumes traités			20 406	57		
Aération	11 350	32	-	-	-	-
Recirculation	3 468	9,7	69 360	194	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	195	5 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	48 406	135

#### ▪ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement de la carte PSN par une GSM sur le satellite de télétransmission

#### ▪ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Néant

## 2.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

### 2.3.1. Réseaux eaux usées

RAS

### 2.3.2. Station de traitement d'eaux usées

Cette installation ne permet pas le raccordement d'opérations immobilières supplémentaires du fait de sa charge hydraulique et organique.

### 3. RESEAU DE KANEL

#### 3.1. Inventaire des ouvrages

##### 3.1.1. Réseaux de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Bourg »

##### 3.1.2. Station de traitement d'eaux usées de Kanel

Station de type Oxyvor de capacité équivalente à 200 équivalents habitants.

Cuve en résine pour l'aération et la décantation séparée.

Abonnés raccordés : 20 logements environ.

#### 3.2. Fonctionnement des ouvrages

##### 3.2.1. Réseaux

RAS

##### 3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Kanel

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volumes traités			20 406	57		
Aération	2 876	7,6	-	-	-	-
Recirculation	4 012	10	80 240	224	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	6 758	19

#### • OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT

Néant

#### 3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

### **3.3.1. Réseaux eaux usées**

RAS

### **3.3.2. Station de traitement d'eaux usées**

La station se trouve dans une zone inondable. Des éboulements récurrents en cas d'évènements pluvieux viennent gêner l'accès aux ouvrages.



# Annexes

## **Annexes d'Anses d'Arlet**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

Poste de relèvement du « Bourg »

Poste de relèvement « Batterie »

Poste de relèvement « Coin des Pères »

Poste de relèvement « Grande Anse »

Station de traitement des eaux usées du Bourg

## **Annexes du Diamant**

### **RESEAU DU BOURG**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

Poste de relèvement "Cherry"

Poste de relèvement "Marine Hôtel"

Poste de relèvement "Tamarin"

Poste de relèvement "Cimetière"

Poste de relèvement "Bourg"

Poste de relèvement « Lucito »

Station de traitement des eaux usées de "La Cherry"

### **RESEAU DE DIZAC**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

Poste de relèvement "Anse Cafard"

Poste de relèvement "Dizac"

Station de traitement des eaux usées de "Dizac"

### **RESEAU DE TAUPINIÈRE**

Station de traitement des eaux usées de "Taupinière"

## **Annexes du Marin**

### **RESEAU DU BOURG**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

Poste de relèvement "Cimetière"

Poste de relèvement "Club Nautique"

Poste de relèvement "Cité Scolaire"

Poste de relèvement "Z.I. Portuaire"

Poste de relèvement "Artimer"  
Station de traitement d'eaux usées "Bourg"

**RESEAU DUPREY**

Station de traitement d'eaux usées de "DUPREY"

## **Annexes de Rivière-Pilote**

**RESEAU « EN CAMEE »**

Station de traitement d'eaux usées « En Camée » ;

**RESEAU « MANIKOU »**

Poste de relèvement « Ecole maternelle »  
Station de traitement d'eaux usées « Manikou » ;

## **Annexes de Rivière-Salée**

**RESEAU DU BOURG**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

Poste de relèvement « Thoraille »

Poste de relèvement « Là-Haut »

Poste de relèvement « Ibis »

Poste de relèvement « Carrière »

Poste de relèvement « Campêche »

Poste de relèvement « Plaisance »

Poste de relèvement « Marine »

Poste de relèvement « Carrefour »

Poste de relèvement « Stade »

Poste de relèvement « Mimosa »

Station de traitement d'eaux usées Rivière Salée

**RESEAU FOND MASSON**

Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson

**RESEAU KANEL**

Station de traitement d'eaux usées de Kanel



## SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Communes :

- Sainte Anne
- Sainte Luce
- Saint Esprit
- Les Trois Ilets
- Le Vauclin

## RAPPORT ANNUEL 2014 DU DELEGATAIRE Partie 4 sur 4



# SOMMAIRE

<b>C O M M U N E D E S A I N T E A N N E</b>	<b>6</b>
<b>1. RESEAU DE SAINTE-ANNE</b>	<b>7</b>
1.1. PLANS DU RESEAU	7
1.2. INVENTAIRES DES OUVRAGES	8
1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire	8
1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement	8
1.2.3. Caractéristiques des postes de refoulement	8
1.2.4. Station de traitement d'eaux usées de BELFOND	9
1.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	11
1.3.1. Réseaux	11
1.3.1.1. Réseau CARITAN	11
1.3.1.2. Réseau du BOURG	11
1.3.2. Postes de refoulement	11
1.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Belfond	12
1.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	13
1.4.1. Réseaux eaux usées (commentaires déjà faits en 2013)	13
1.4.1.1. Réseau de BEAUREGARD	13
1.4.1.2. Réseau dans le camping de la Pointe du Marin	13
1.4.1.3. Réseau de Baréto	13
1.4.1.4. Réseau de Belfond	13
1.4.1.5. Réseau du Bourg	14
1.4.2. Postes de refoulement	14
1.4.2.1. Sécurité	14
1.4.2.2. TROP-plein	14
1.4.3. Station d'Épuration de Belfond	14
<b>C O M M U N E D E S A I N T E L U C E</b>	<b>16</b>
<b>1. RESEAU DU BOURG</b>	<b>17</b>
1.1. SCHEMA D'ENSEMBLE	17
1.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES	18
1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune)	18
1.2.2. Réseau en refoulement	18
1.2.3. Postes de refoulement	18
1.2.4. Station de traitement d'eaux usées du Bourg	19
1.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	21
1.3.1. Postes de refoulement	21
1.3.2. Station de traitement d'eaux usées du Bourg	21
1.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT	22
1.4.1. Réseaux eaux usées	22
1.4.1.1. Etat des lieux	22
1.4.1.2. Accessibilité	22
1.4.1.2.1. Branchements	22
1.4.1.2.2. Regards de visite	23
1.4.2. Postes de refoulement	23
1.4.2.1.1. Poste du Bourg	23
1.4.2.1.2. Poste de Gros Raisins	23
1.4.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg	23
<b>2. RESEAU DE GROS RAISINS</b>	<b>24</b>
2.1. SCHEMA D'ENSEMBLE	24
2.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES	25
2.2.1. Réseaux de collecte	25

2.2.2.	<i>Postes de refoulement.....</i>	25
2.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Gros Raisins.....</i>	26
2.3.	<b>FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....</b>	29
2.3.1.	<i>Réseaux.....</i>	29
2.3.2.	<i>Postes de refoulement.....</i>	29
2.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Gros Raisins.....</i>	30
2.4.	<b>LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT .....</b>	31
2.4.1.	<i>Réseau de collecte secteur hydraulique Moubins .....</i>	31
2.4.1.1.	Etat des lieux.....	31
2.4.1.2.	Accessibilité.....	31
2.4.1.3.	Branchements.....	31
2.4.1.4.	Regards de visite.....	31
2.4.2.	<i>Réseau de collecte secteur hydraulique Pavillon 2 .....</i>	32
2.4.2.1.	Etat des lieux.....	32
2.4.2.2.	Accessibilité.....	32
2.4.2.3.	Branchements.....	32
2.4.2.4.	Regards de visite.....	32
2.4.3.	<i>Réseau de collecte secteur hydraulique Amandiers - Corps de Garde .....</i>	32
2.4.4.	<i>Réseau de collecte secteur hydraulique Trois Rivières.....</i>	33
2.4.5.	<i>Postes de refoulement.....</i>	33
2.4.6.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Gros Raisins.....</i>	34
<b>3.</b>	<b>RESEAU DES COTEAUX.....</b>	<b>35</b>
3.1.	SCHÉMA D'ENSEMBLE .....	35
3.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	36
3.2.1.	<i>Réseau de collecte.....</i>	36
3.2.2.	<i>Poste de refoulement.....</i>	36
3.2.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées des Coteaux.....</i>	36
3.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	38
3.3.1.	<i>Réseaux.....</i>	38
3.3.2.	<i>Postes de refoulement.....</i>	38
3.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées des Coteaux.....</i>	38
3.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	38
3.4.1.	<i>Réseaux eaux usées.....</i>	38
3.4.1.1.	Accessibilité.....	39
3.4.1.2.	Branchements.....	39
3.4.1.3.	Regards de visite.....	39
3.4.2.	<i>Poste de refoulement.....</i>	39
3.4.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées des Coteaux.....</i>	39
<b>4.</b>	<b>RESEAU DE BELLEVUE LADOUR.....</b>	<b>40</b>
4.1.1.	<i>Réseaux de collecte.....</i>	40
4.1.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Bellevue Ladour.....</i>	40
4.2.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	40
4.2.1.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Bellevue Ladour.....</i>	40
4.3.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	41
4.3.1.	<i>Réseaux eaux usées.....</i>	41
4.3.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Bellevue Ladour.....</i>	41
<b>C O M M U N E D E S A I N T E S P R I T .....</b>		<b>42</b>
<b>1.</b>	<b>RESEAU DU BOURG .....</b>	<b>43</b>
1.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE .....	43
1.1.1.	<i>Principe de fonctionnement.....</i>	43
1.1.2.	<i>Localisation.....</i>	44
1.1.3.	PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA STATION DE PETIT FOND.....	45

1.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES .....	45
1.2.1.	<i>Réseaux de collecte gravitaire</i> .....	46
1.2.2.	<i>Réseaux de collecte en refoulement</i> .....	46
1.2.3.	<i>Caractéristiques des postes de refoulement</i> .....	46
1.2.4.	<i>Station de traitement d'eaux usées du Bourg</i> .....	47
1.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES .....	48
1.3.1.	<i>Réseaux du Bourg</i> .....	48
1.3.2.	<i>Postes de refoulement</i> .....	48
1.3.3.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Petit Fond</i> .....	49
1.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT .....	50
1.4.1.	<i>Réseaux eaux usées</i> .....	50
1.4.2.	<i>Postes de refoulement</i> .....	50
1.4.2.1.	<i>Sécurité</i> .....	50
1.4.3.	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i> .....	50
<b>2.</b>	<b>RESEAU DE REGALE</b> .....	<b>51</b>
2.1.	STATION DE TRAITEMENT D'EAUX USEES DE REGALE .....	51
2.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES .....	53
2.3.1.	<i>Réseau de Régale</i> .....	53
2.3.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Régale</i> .....	53
2.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT .....	54
<b>3.</b>	<b>RESEAU DE PETER MAILLET</b> .....	<b>55</b>
3.1.	STATION DE TRAITEMENT D'EAUX USEES PETER MAILLET .....	55
3.2.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES .....	55
3.2.1.	<i>Réseau de Peter Maillet</i> .....	55
3.2.2.	<i>Station de traitement d'eaux usées de Peter Maillet</i> .....	55
3.3.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT .....	56
<b>C O M M U N E    D E S    T R O I S - I L E T S</b> .....		<b>57</b>
<b>1.</b>	<b>RESEAU DE L'ANSE MARETTE</b> .....	<b>59</b>
1.1	SCHEMA D'ENSEMBLE .....	59
1.1.1	<i>Principe de fonctionnement</i> .....	59
1.1.2	<i>Localisation</i> .....	60
1.2	INVENTAIRE DES OUVRAGES .....	61
1.2.1	<i>Réseaux de collecte gravitaire</i> .....	62
1.2.2	<i>Réseaux de collecte en refoulement</i> .....	62
1.2.3	<i>Caractéristiques des postes de refoulement</i> .....	62
1.2.4	<i>Station de traitement d'eaux usées d'Anse Murette</i> .....	64
1.3	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES .....	64
1.3.1	<i>Réseaux d'Anse Murette</i> .....	64
1.3.2	<i>Postes de refoulement</i> .....	65
1.3.3	<i>Station de traitement d'eaux usées d'Anse Murette</i> .....	67
1.4	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS .....	67
1.4.1	<i>Réseaux eaux usées</i> .....	67
1.4.2	<i>Postes de refoulement</i> .....	68
1.4.2.1	<i>Chaîne de pompage Xavier-Golf-Wallon</i> .....	68
1.4.2.2	<i>Sécurité</i> .....	68
1.4.3	<i>Stations de traitement d'eaux usées</i> .....	68
<b>2</b>	<b>RESEAU DE LA FERME</b> .....	<b>69</b>
2.1	INVENTAIRE DES OUVRAGES .....	69
2.1.1	<i>Réseaux de collecte</i> .....	69
	<i>Station de traitement d'eaux usées de La Ferme</i> .....	69

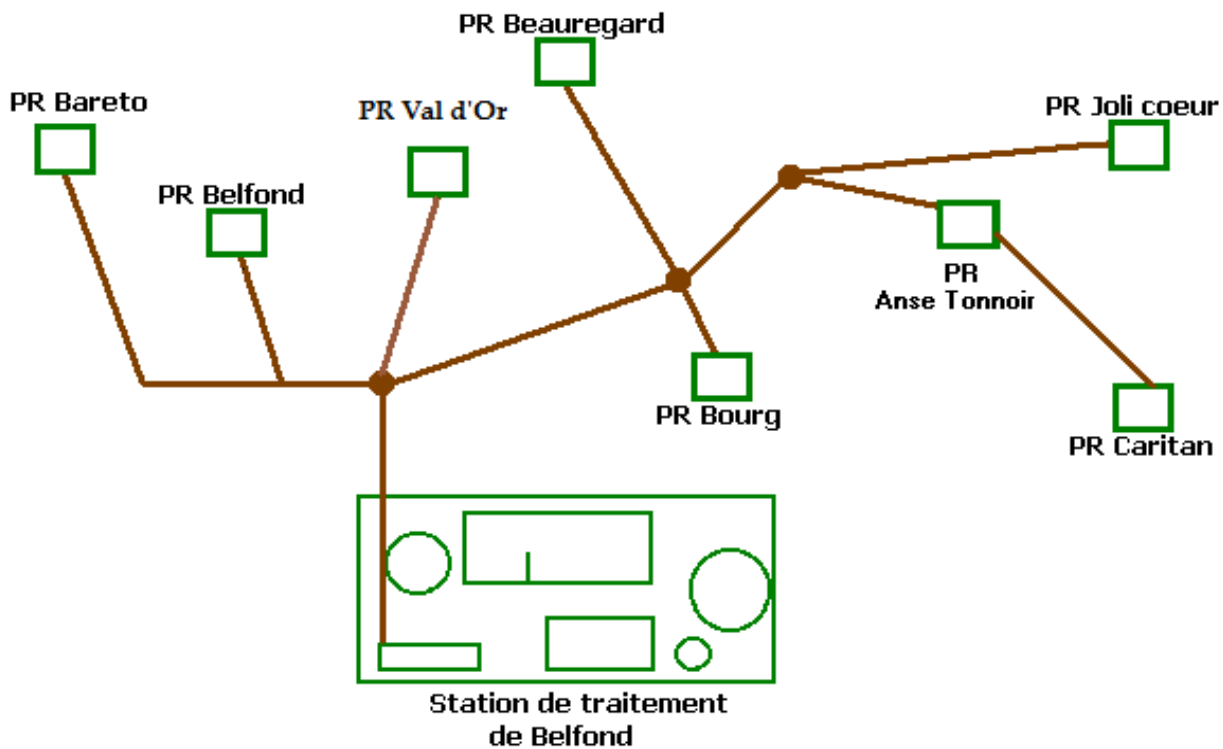
2.1.2.....	69
2.2 FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	69
2.2.1 Réseaux de La Ferme.....	69
2.2.2 Station de traitement d'eaux usées de La Ferme.....	69
2.3 LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	70
2.3.1 Réseaux eaux usées.....	70
2.3.2 Station de traitement d'eaux usées.....	70
<b>C O M M U N E D U V A U C L I N .....</b>	<b>71</b>
<b>1 RESEAU DU BOURG .....</b>	<b>72</b>
<b>1.1 INVENTAIRE DES OUVRAGES .....</b>	<b>73</b>
1.1.1 Réseaux de collecte gravitaire (pour toute la commune).....	73
1.1.2 Réseaux de collecte en refoulement (pour toute la commune).....	73
1.1.3 Postes de refoulement.....	73
1.1.4 Station de traitement d'eaux usées du Bourg.....	74
1.2 FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	75
1.2.1 Réseaux du Bourg.....	75
1.2.2 Postes de refoulement.....	75
1.2.3 Station de traitement d'eaux usées du Bourg.....	76
1.3 LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT .....	76
1.3.1 Réseaux eaux usées.....	76
1.3.1.1 Réseau Bourg.....	76
1.3.1.2 Réseau UCPA.....	77
1.3.2 Postes.....	77
1.3.2.1 Poste SNACK.....	77
1.3.2.2 Poste BORD DE MER.....	77
1.3.2.3 Poste POINTE FAULA.....	77
1.3.3 Station de traitement d'eaux usées.....	77
<b>2 RESEAU DE GRAND CASE.....</b>	<b>78</b>
2.1 INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	78
2.1.1 Réseau de collecte.....	78
2.1.2 Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE.....	78
2.2 FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	79
2.2.1 Réseaux de Grand Case.....	79
2.2.2 Station de traitement d'eaux usées de Grand Case.....	79
2.3 LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS.....	79
2.3.1 Réseaux eaux usées.....	79
2.3.2 Station de traitement d'eaux usées.....	79
<b>Annexes.....</b>	<b>80</b>

# **COMMUNE DE** **SAINTE ANNE**



# 1. RESEAU DE SAINTE-ANNE

## 1.1. Plans du réseau



## 1.2. Inventaires des ouvrages

### 1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire

Diamètre	Matériau				Total
	Amiante ciment	Fonte	PVC	(vide)	
110		43,0	33,8		76,8
140			193,0	47,3	240,3
150		15,7	239,8		255,4
160	427,1		532,4		959,5
200	149,3	9,8	8 820,2	8,2	8 987,5
315	93,7		904,9		998,6
(vide)		165,9	2,8	330,4	499,1
	670,1	234,3	10 727,0	385,9	12 017,3

### 1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement

Diamètre	Matériau			Total
	Polyéthylène	PVC	(vide)	
90	652,16	200,06		852,22
110	986,62	337,40		1 324,02
125		419,28		419,28
140		1 489,51		1 489,51
(vide)			16,96	16,96
	1 638,78	2 446,25	16,96	4 101,99

### 1.2.3. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Date d'installation
<b>Poste Caritan</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3127.181 SH 258	7.4	28	31	2007
Pompe 2	Flygt CP 3127.181 SH 258	7.4	28	31	2008
<b>Total</b>		<b>14.8</b>			
<b>Poste Bourg (Marché)</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3127. SH 247	7,5	76	17	2014
Pompe 2	Flygt NP 3127. SH 247	7,5	76	17	2014
<b>Total</b>		<b>15</b>			
<b>Poste Belfond</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3085.182 MT 461	2.0	12,1	7	2011
Pompe 2	Flygt NP 3085.182 MT 461	2.0	12,1	7	2011
<b>Total</b>		<b>4.0</b>			
<b>Poste Beauregard</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3102.181 HT 254	4.4	32	15.0	2005
Pompe 2	Flygt CP 3102.181 HT 254	4.4	32	15.0	2005

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Date d'installation
<b>Total</b>		<b>8.8</b>			
<b>Poste Anse Tonnoir</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3085.183 HT 252	2.4	22	12.0	2005
Pompe 2	Flygt CP 3085.183 HT 252	2.4	22	12.0	2005
<b>Total</b>		<b>4.8</b>			
<b>Poste Baréto</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH 256	7.4	32.3	37	2007
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 256	7.4	32,3	37	2008
<b>Total</b>		<b>14.8</b>			
<b>Poste Joli Cœur</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	34,5	14	2006
Pompe 2	Flygt CP 3085.SH 253	2,4	34,5	14	2013
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Val d'Or</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3085.183 HT 252	2,4	23	12	2007
Pompe 2	Flygt CP 3085.183 HT 252	2,4	23	12	2007
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Total de PR</b>		<b>71,8</b>			

#### 1.2.4. Station de traitement d'eaux usées de BELFOND

En 2002, la commune de Sainte-Anne a réceptionné la nouvelle station de traitement d'eaux usées de Belfond d'une capacité de 8 000 équivalents habitants.

La filière de traitement comprend les équipements suivants :

FONCTION	EQUIPEMENT	TYPE	NBRE	PUISSANCE (kW)	
Relevage	Pompes Eaux Brutes	Flygt CP 3102.181 MT430 119 m <sup>3</sup> /h à 7 m HMT	3	6,2	
	Pompes vers Bassin Tampon	Flygt NP 3140.180 MT 445 225 m <sup>3</sup> /h à 4 m HMT	2	18	
Bassin Tampon Volume : m <sup>3</sup>	Pompes Vidange BT	Flygt DP 3085. 183 MT 474 34 m <sup>3</sup> /H à 5 m HMT	2	4	
	Aérateurs hydroéjecteurs	Jet Aérateur JA 117 avec Flygt NS 3127 MT 437	2	11,8	
Prétraitements	Dégrilleur	Automatique – Courbe Inox Vis compacteuse Inox	1 1	0,25 1	
	Dégraisseur	Aérateur Airflow Ecumeur rotatif	1 1	1,5 0,12	
	Dessableur	Pompe à sable		1	2,2
		Clarificateur		1	0,37
	Anoxie Volume : 40 m <sup>3</sup>	Agitateur de Fond	Flygt SR 4650	1	5,0
	Turbines	SETNE – Capacité 1,6 kg O <sub>2</sub> /h	2	74	

FONCTION	EQUIPEMENT	TYPE	NBRE	PUISSANCE (kW)
Aération Volume : 1 670 m <sup>3</sup>	Recirculation liqueurs mixtes	Flygt CP 3085.183 MT 432 100 m <sup>3</sup> /h à 5 m HMT	2	6,2
	Dégazage	Pompe de reprise des flottants Flygt DP 3067 MT 470 33 m <sup>3</sup> /h à 5 m HMT	1	1,2
Clarification Surface clarificateur : 286,5 m <sup>2</sup>	Pont racleur	SETRE – diamètre 20m Hauteur d'eau 3m	1	0,25
	Recirculation	Flygt CP 3085.183 MT 432 100 m <sup>3</sup> /h à 5 m HMT	2	4
	Pompe extraction boues excès	Flygt DP 3085.183 MT 474 30 m <sup>3</sup> /h à 5,3 m HMT	1	2,0
Traitement des boues Volume du silo : 105 m <sup>3</sup>	HERSE Silo épaisseur (SETRE)		1	0,25
	Pompe à boues SEEPEX	série BN. Capacité : 2,5 à 12 m <sup>3</sup> /h EMO OMEGA 100	1	2,2
	Filtre à bandes presseuses	Capacité d'extraction : 12 kg MS/h	1	1,1
		Vis extraction Boues déshydratées 2m <sup>3</sup> Cuve à polymère 2m <sup>3</sup>	1	1,1
		Agitateur polymère	1	0,1
		Pompe doseuse DOSAPRO (100 à 600 l/h)	1	0,37
		Extracteur d'air	1	0,2
		Pompes eau industrielle Flygt PXR 806 T à 14 m <sup>3</sup> /h	2	6
Désodorisation	Extracteur d'air	Pompe de 700 m <sup>3</sup> /h Charbon actif en grains	1	1,5
Instrumentation	Débitmètre électro magnétique entrée		1	0,1
	Préleveur Eau Brute		1	0,1
	Préleveur Eau Traitée		1	0,1
	Débitmètre sortie		1	0,1
	Sonde Rédox		1	0,1
	Sonde Oxygène dissous		1	0,1
	Turbidimètre		1	0,1
<b>Total Puissance Installée</b>				<b>151,51</b>

## 1.3. Fonctionnement des ouvrages

### 1.3.1. Réseaux

#### 1.3.1.1. Réseau CARITAN

Des plaintes ont été signalées pour des odeurs provenant de l'exutoire du nouveau réseau de refoulement.

#### 1.3.1.2. Réseau du BOURG

Le réseau unitaire de la résidence « les flamboyants » non loin du poste du bourg, pose toujours autant problème lors des fortes pluies.

Les nombreux restaurants installés dans le centre-bourg ne disposent pas de système de récupération des graisses, ce qui engendre de nombreux bouchons et dysfonctionnement sur les postes de refoulement.

### 1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CARITAN	2 510	6,9	70 280	192	8 723	24
Poste ANSE TONNOIR	149	0,4	3 278	9	3 032	8,3
Poste BEAUREGARD	848	2,3	27 136	74	2 641	7,2
Poste BOURG (Marché)	3 047	8,3	188 914	518	24 721	68
Poste BARETO	1 182	3,2	25 620	70	1 701	4,7
Poste BELFOND	1 413	3,9	48 749	134	3 769	10
Poste JOLI CŒUR	1 572	4,3	54 234	149	3 251	8,9
Poste Val d'Or	661	1,8	15 203	42	1 179	3,2

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

**P.R. "Anse Tonnoir"**

- Remplacement poignée porte

**P.R. "Baréto"**

- Travaux sur nouveau poste, mise en service

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

SITE	INSTALLATION	ALIAS
PR Bourg	Remplacement 2 pompes	63 RU 14 117

### 1.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Belfond

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-	229 346	634	-	-
Aération	5 693	15,7	-	-	-	-
Recirculation	1 886	5,3	126 362	349	-	-
Evacuation de boues	-	-	332	137 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	55 156	152

- **Opérations Particulières d'entretien**

- Remplacement toile presse à boue
- Remplacement fusible à couteau phase 2
- Remplacement roue arrière pont racleur

- **Opérations de renouvellement**

-

SITE	INSTALLATION	ALIAS
STEU Belfond	Remplacement débitmètre électromagnétique sortie + transmetteur	60 RU 14 028

## **1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement**

### **1.4.1. Réseaux eaux usées (commentaires déjà faits en 2013)**

#### **1.4.1.1. Réseau de BEAUREGARD**

*Lotissement Les Oiseaux (réseau et poste PRIVE)*

Pour rappel, depuis 2010, les services techniques de la SME sont intervenus à la demande de la commune sur :

- le poste de refoulement pour le vidanger ;
- le réseau afin d'en vérifier la conformité et de proposer des axes d'amélioration.

En conséquence, la SME a conseillé :

- de ne pas intégrer au réseau syndical l'installation dans son état actuel ;
- de ne pas raccorder les extensions éventuelles du lotissement sur ce réseau.

A la demande de la collectivité, une proposition chiffrée de mise en conformité des réseaux et du poste a été transmise au syndic des copropriétaires et à la mairie. A ce jour, aucune réponse n'a été donnée par les différentes parties pour résoudre définitivement ce problème.

#### **1.4.1.2. Réseau dans le camping de la Pointe du Marin**

Ce réseau structurellement défectueux nous oblige à prévoir des curages fréquents pour éviter des incidents dans cette zone d'intérêt touristique majeure.

Le réseau présente de faibles pentes avec des regards de visite fissurés.

#### **1.4.1.3. Réseau de Baréto**

Une partie du réseau de la résidence BARETO collectant les effluents des logements sociaux se situe en propriété privée inaccessible aux engins d'entretien et doté de tampons en béton non-conformes.

#### **1.4.1.4. Réseau de Belfond**

Ce réseau vieillit très mal et subit entre autre le dégagement d'H<sub>2</sub>S provenant du refoulement du poste de refoulement de Baréto. Les tampons fonte furent posés sans support de couronne béton et s'effondrent suite à la dégradation des voiries car ancrées dans la masse. Nous avons continué le remplacement des tampons défectueux sur ce réseau.

Des travaux réalisés par la collectivité pour la construction d'une école provisoire à Belfond (n° parcelle E910) ont mis en évidence l'emprise sur des parcelles privées du réseau principal alimentant la station d'épuration de Belfond. Un dévoiement urgent de

ce réseau est indispensable afin d'éviter tout risque sanitaire et permettre l'entretien de ce dernier.

#### 1.4.1.5. Réseau du Bourg

Le Conseil Général, lors de la construction des abris des pêcheurs, a mis en place un poste de relèvement récupérant les effluents des dits abris et du marché.

Lors de sa construction les prescriptions du SICSM n'ont pas été respectées :

- absence de documents techniques du poste ;
- absence de la conformité électrique ;
- pas d'alimentation d'eau potable ;
- pas de système de télésurveillance ;
- certaines visseries à l'intérieur du poste en acier galvanisé

De ce fait ce poste n'a toujours pas été intégré dans le patrimoine du syndicat.

### 1.4.2. **Postes de refoulement**

#### **Poste CARITAN**

Nous constatons que des actes de vandalisme sont perpétrés par des campeurs qui n'hésitent pas à se raccorder sur le compteur EDF du poste.

De fortes arrivées de graisses sur ce poste laissent présager un manque d'entretien des bacs à graisse des restants raccordés sur le réseau amont ;

#### 1.4.2.1. Sécurité

Depuis 2010, nous rappelons que les postes de refoulement d'eaux usées sont des installations sensibles, ne devant permettre l'accès qu'aux personnes qualifiées ayant connaissance des dangers. Ces installations doivent donc être clôturées.

#### 1.4.2.2. Trop-plein

Les postes de refoulement d'eaux usées devraient disposer d'un trop plein autorisant le rejet d'effluent brut vers le milieu naturel lors d'événements exceptionnels (sur-débit, défaillance électromécanique, coupure EDF) conformément à la réglementation (Arrêté du 22/12/1994 et Arrêté du 21/06/1996). L'ensemble des postes doivent être équipés d'une estimation des temps de by-pass.

### 1.4.3. **Station d'Épuration de Belfond**

La clôture sur le versant de l'ancienne station doit être posée afin d'arrêter les nombreuses intrusions de personnes non habilitées. Ceci est d'autant plus urgent que le bassin de l'ancienne station n'a pas été comblé et peut présenter un danger mortel.



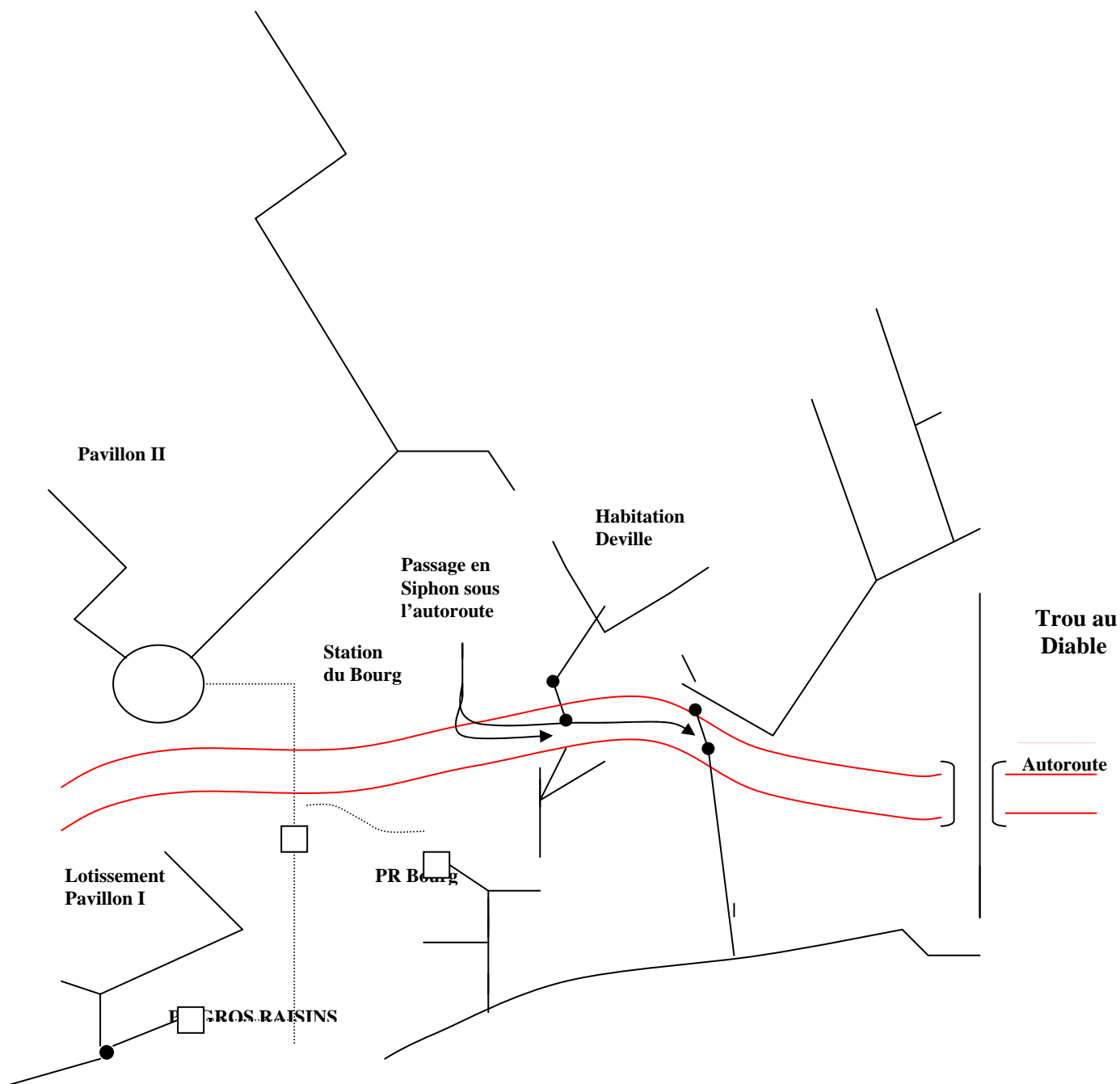
Un audit technique réalisé sur la station n'a révélé aucun dysfonctionnement majeur. Cependant, la station d'épuration serait en mesure de mieux traiter les flux actuels collectés moyennant quelques aménagements du process :

- optimisation prétraitement par l'amélioration de l'extraction des sables
- optimisation de la déshydratation par l'installation d'un drain en complément de la herse au niveau de l'épaississeur ;
- aménagement d'un nouvel accès pour faciliter l'évacuation des bennes à boues et mise en place d'une 2<sup>ème</sup> benne de 15 m<sup>3</sup>.

**COMMUNE DE**  
**SAINTE LUCE**

# 1. RESEAU DU BOURG

## 1.1. SCHEMA D'ENSEMBLE



## 1.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES

### 1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire (pour l'ensemble de la commune)

Diamètre	Matériau						Total
	Amiante ciment	Autres	Béton	Fonte	PVC	(vide)	
140					12,8		12,8
150				233,6	16,5		250,1
160	315,3	52,1			1 452,1	35,1	1 854,6
200	2 882,6	53,8	15,0		19 873,1	71,4	22 895,9
250	257,5				144,0		401,5
300	94,4				80,9		175,3
(vide)	180,4	568,4			355,1	480,1	1 584,0
	3 730,2	674,4	15,0	233,6	21 934,5	586,6	27 174,2

### 1.2.2. Réseau en refoulement

Diamètre	Matériau					Total
	Amiante ciment	Fonte	Polyéthylène	PVC	(vide)	
63				121,75		121,75
75				227,03		227,03
90			884,03	285,45		1 169,48
110		365,49	1 179,43	363,80		1 908,72
125				368,30		368,30
140			504,71	643,66		1 148,37
150				412,65		412,65
180			2 791,43			2 791,43
250	136,67			162,34		299,01
(vide)					201,09	201,09
	136,67	365,49	5 359,60	2 584,98	201,09	8 647,83

### 1.2.3. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste Bourg</b>	Flygt CP 3102.181 HT 254	4,2	11	47	2006
	Flygt CP 3102.181 HT 254	4,2	11	47	2007
	Volume utile bêche = 4,8 m <sup>3</sup>				
	Trop plein dans la rivière				
<b>Poste Gros Raisins</b>	Flygt CP 3127.181 MT 431	5,9	11	93	2010
	Flygt CP 3127.181 MT 431	5,9	11	93	2009
	Volume utile bêche = 12 m <sup>3</sup>				
	Trop plein = exutoire				
	<b>PUISSANCE INSTALLEE</b>	<b>20,2</b>			

### 1.2.4. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

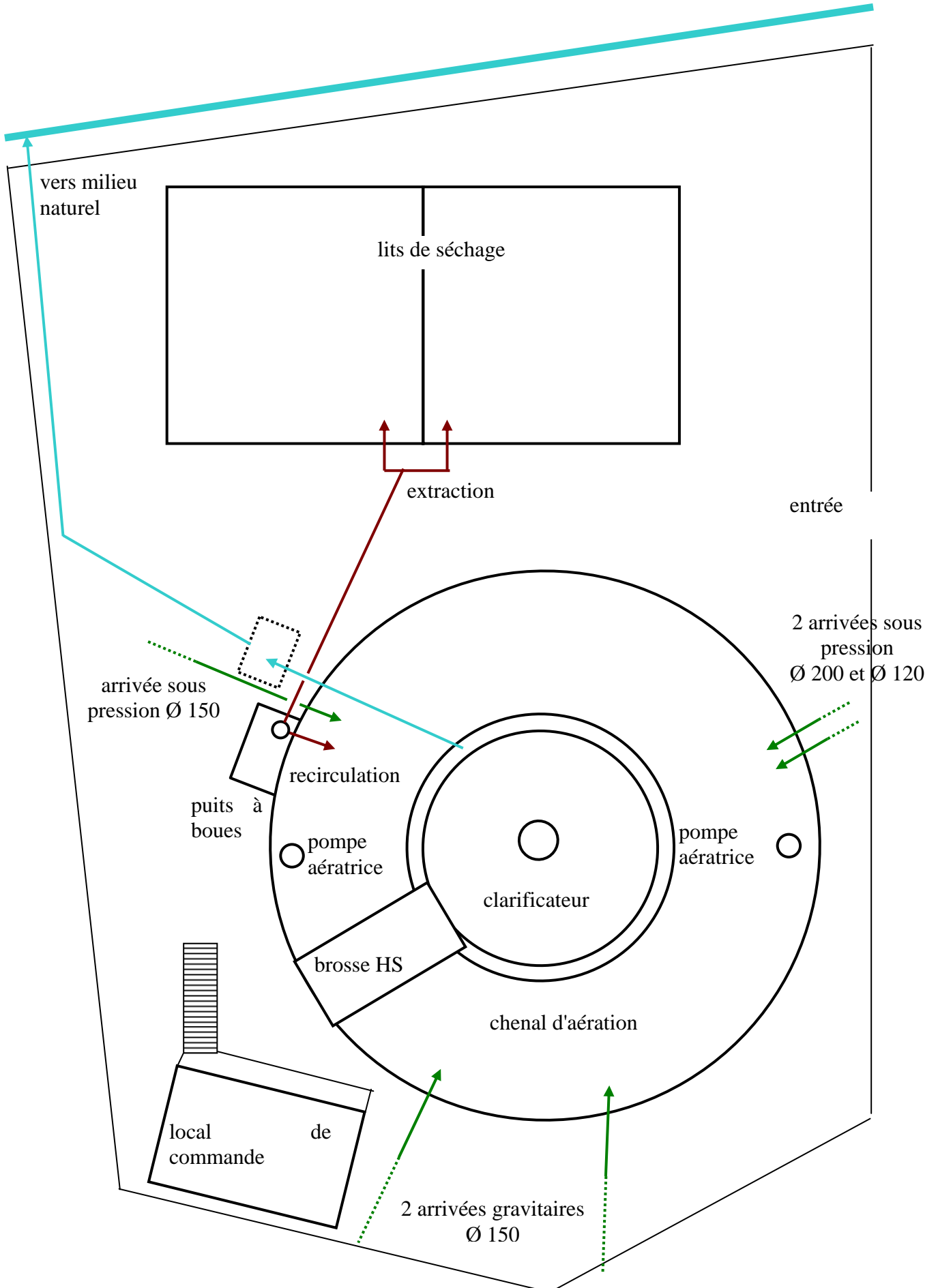
La station du Bourg est d'une capacité nominale de 3 000 éq.hab, et a mise en service en 1979.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit (m <sup>3</sup> /h)	Puissance (kW)	Année
Aération	Hydroéjecteur Flygt JA 112 CP 3127 MT 431	1		4,7	2006
	Hydroéjecteur Flygt JA 117 NS 3171MT 433	1		15	2010
	Bassin circulaire de 502 m <sup>3</sup>				
Décantation	Bassin non raclé de 113 m <sup>2</sup>	1			
Recirculation (DN 80)	Pompes Flygt DP 3085 MT 472 Q : 65 m <sup>3</sup> /h à 2,5 m HMT	1	70	3	2010
Divers	Eclairage....			3	
P U I S S A N C E I N S T A L L E E				25,7 kW	

- TRAITEMENT DES BOUES

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Surface (m <sup>2</sup> )	Volume (m <sup>3</sup> )
Séchage	Lits	4	200	100

### Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de **SAINTE LUCE Bourg**



## 1.3. Fonctionnement des ouvrages

### 1.3.1. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste Bourg	1 925	5.3	90 475	248	6 893	19
Poste Gros Raisins	1 005	2.8	93 465	251	4 464	12

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Nettoyage systématique de tous les postes

**P.R. "Gros Raisin"**

- Remplacement poires de niveau
- Maintenance/ révision pompe 1

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- RAS

### 1.3.2. *Station de traitement d'eaux usées du Bourg*

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Réparation pompe de recirculation
- Réparation hydroéjecteur
- Visite SOCOTEC.

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

SITE	INSTALLATION	ALIAS
STEU Fond Henry	Remplacement transformateur HT	60 RU 14 021

## 1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement

### 1.4.1. Réseaux eaux usées

#### 1.4.1.1. Etat des lieux

Le réseau du Bourg est composé de 3 branches principales (Morne des Pères, Bourg et Gros Raisins) se raccordant toutes sur le poste du Bourg et de 2 branches (Habitation Deville et Pavillon), raccordées directement sur la station de traitement d'eaux usées du Bourg.

Des travaux sont en cours afin de raccorder l'ensemble de ces réseaux sur le nouveau poste de Fond Henry.

La nature des canalisations est la suivante :

- Amiante ciment sur la majeure partie du réseau dont la partie basse et centrale du bourg ;
- PVC sur l'autre partie.

Cette première partie pose des problèmes de tenue et d'obstruction à répétitions (l'amiante se désagrège en plaques). La réhabilitation de cette partie est urgente.

Des inspections télévisées ont été réalisées par la SME et ont montré la présence de défauts importants au niveau de la structure du réseau et de la qualité de réalisation des branchements. Le rapport d'inspection télévisée (I.T.V) du 21 juin 1999 sur les rues Capitaine Pierre Rose et Jean Jaurès met en évidence la nécessaire reprise des réseaux de ces rues tout comme la rue Schœlcher et Victor Hugo (ITV réalisée en 2010).

#### 1.4.1.2. Accessibilité

Le plan du réseau complété par la S.M.E. lors de l'inventaire affiche 1180 ml de collecteurs situés en domaine privé. Ces linéaires se répartissent ainsi :

1. 450 ml sur la branche «Morne des Pères» ;
2. 700 ml sur la branche «Habitation Deville» ;
3. 70 ml venant du réseau des logements sociaux Pavillon 1 ;
4. 260 ml dans le centre bourg partie comprise entre la rue Joseph Lagrosillière et la rue du Capitaine Pierre Rose ;
5. 1 054 ml situé en domaine privé (Gros Raisins). Ce linéaire n'intègre pas les 340 ml du réseau interne du V.V.F.

##### 1.4.1.2.1. Branchements

La SME rappelle la non-conformité de la majorité des boîtes de branchements par rapport aux réglementations et normes en vigueur sur les points suivants :

- non étanchéité (tampon béton) des boîtes :



- disposition inadaptée au contrôle prévu par la réglementation (en domaine privé) ;
- enfouissement des boîtes de branchements sous la terre et végétaux.

#### *1.4.1.2.2. Regards de visite*

Les équipements du réseau ne répondent pas aux exigences du fascicule 70 et des normes applicables avec notamment :

- défauts d'étanchéité majeurs ;
- absence d'échelons sur des regards dépassant 1,30 m de profondeur ;
- diamètre insuffisant pour les regards de plus de 1,30m de profondeur.

### **1.4.2. Postes de refoulement**

#### *1.4.2.1.1. Poste du Bourg*

Le poste du Bourg est situé en propriété privée, l'accès est difficile et même impossible pour le camion de nettoyage. Le riverain a remplacée la clôture par une palissade en bois.

- On note la présence de deux chiens attachés aux trappes et la SME ne peut intervenir qu'aux heures de présence des propriétaires. Le projet de modernisation du Bourg débuté fin 2012 devra prendre en compte cette situation pour la régler définitivement.

#### *1.4.2.1.2. Poste de Gros Raisins*

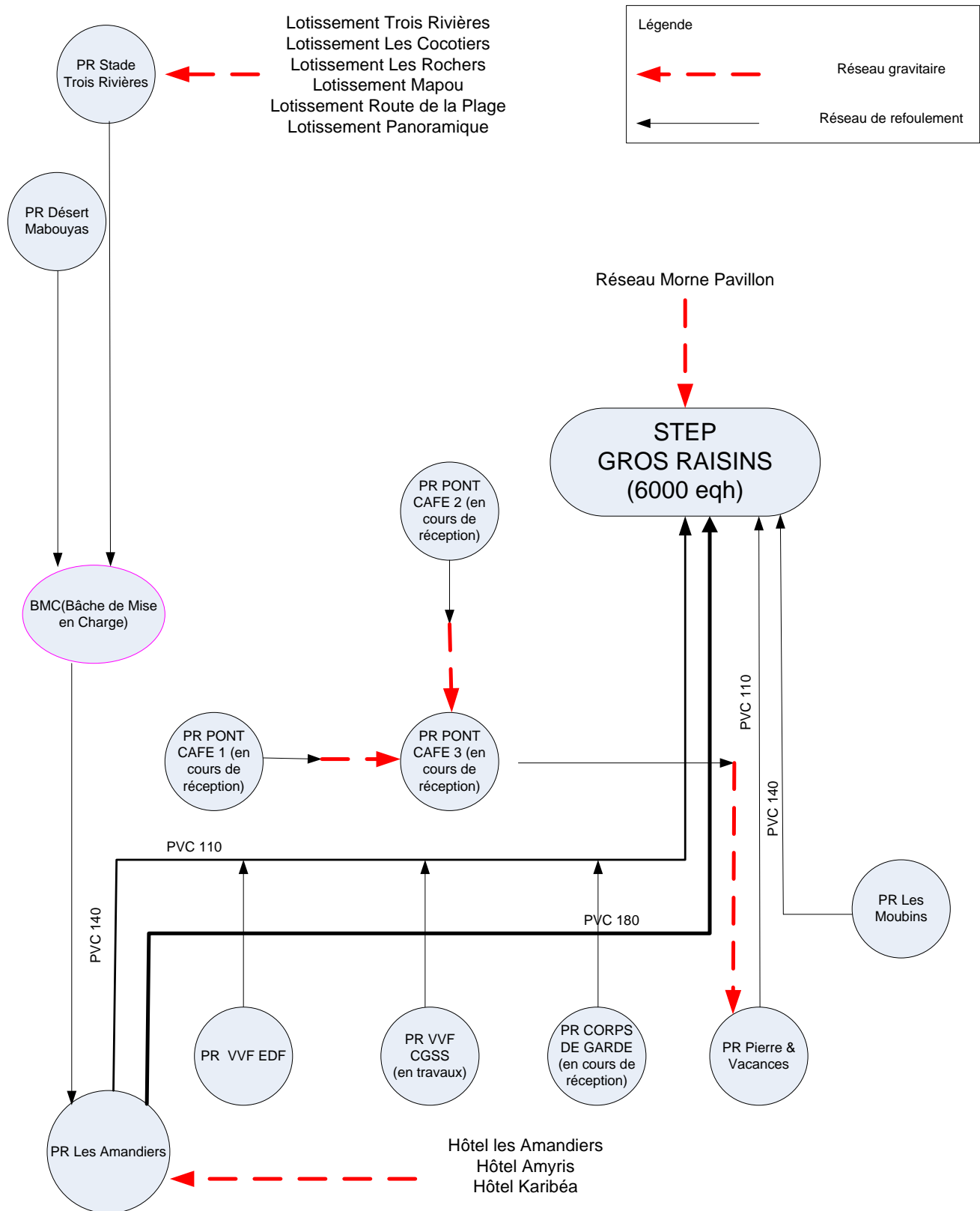
- Le trop plein est à mettre en conformité avec à l'arrêté du 22 juin 2007. La réfection complète du poste devient une urgence - Travaux en cours

### **1.4.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg**

L'ouvrage a été mis à l'arrêt au cours de l'année 2014 et adaptée en poste de relevage

## 2. RESEAU DE GROS RAISINS

### 2.1. SCHEMA D'ENSEMBLE



## 2.2. Inventaire des ouvrages

### 2.2.1. Réseaux de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Bourg »

### 2.2.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
<b>Poste des Moubins</b>	PUMPEX KI 86 AFP	17	31	72	2006
	PUMPEX KI 86 AFP	17	31	72	2006
	Volume utile bache = 17 m <sup>3</sup> Antibélier Charlatte 300 l Trop plein en rivière				
<b>Poste Pierre et Vacances</b>	Flygt NP 3127 SH 274	7,4	40	25	2013
	Flygt CP 3127 SH 256	7,4	32,5	46,2	2006
	Flygt CP 3127 SH 256 (secours)	7,4	32,5	46,2	2009
	Volume utile bache = 6,36 m <sup>3</sup> Trop plein = exutoire non trouvé				
<b>Poste VVF – CGSS</b>	Flygt DP 3102 HT 276	4,2	14,4	30	2005
	Flygt DP 3102 HT 276	4,2	14,4	30	2005
	Volume bache = 16 m <sup>3</sup>				
<b>Poste VVF – EDF</b>	Flygt CP 3127 HT 250	7,4	31	22	2012
	Flygt CP 3127 HT 250	7,4	31	22	2005
	Volume utile bache = 3 m <sup>3</sup> Trop plein = vers mer				
<b>Poste Amandiers</b>	CP 3201 SH 264	30	47	91	2008
	CP 3201 SH 264	30	47	91	2008
	Pompe secours				
	Flygt CP 3201 SH 264	30	47	91	2008
<b>Poste Désert</b>	Amarex KRT F40-250/82U1G 180	8,5	44	17	2007
	Amarex KRT F40-250/82U1G 180	8,5	44	17	2007
<b>Poste Stade Trois Rivières</b>	Flygt NP 3171 – SH 272	22	52	36	2012
	Flygt NP 3171 – SH 272	22	52	36	2012
<b>Zac Pont Café 1</b>	Flygt MP 3057 - MT 232	1,7	10,4	8,3	2013
	Flygt MP 3057 - MT 232	1,7	10,4	8,3	2013

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
Zac Pont Café 2	Flygt MP 3068 - HT 214	1,7	15,8	10	2013
	Flygt MP 3068 - HT 214	1,7	15,8	10	2013
Zac Pont Café 3	Flygt MP 3068 - HT 214	1,7	15,8	10	2013
	Flygt MP 3068 - HT 214	1,7	15,8	10	2013
<b>T O T A L P U I S S A N C E</b>		<b>240,6</b>			

### 2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Gros Raisins

Cette station d'une capacité nominale de 6 000 équivalents habitants, de type boues activées faible charge, a été mise en service en 2002.

Les équipements sont repris dans le tableau ci-dessous :

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	TYPE	Nbre	Année	Puissance (kW)
Relevage	Pompes	Flygt CP 3102 MT 430 104 m <sup>3</sup> /H à 8 m HMT	2		3,7
	Poires de niveau	ENDRESS HAUSER	2		-
	Débitmètre	ENDRESS HAUSER CSF 48	1		0,1
	Préleveur		1		0,2
Prétraitement	Poire de niveau		2		-
	Dégrilleur	Courbe DEG	1		0,37
	Vis Convoyage	EVATRANS	1		0,55
	Dégriaisseur	Aérateur Turbiflot D304	1		1,5
		Racleur FLEUDER	1		0,18
	Dessableur	Extracteur EVAMM 50	1		1,1
	Poire de niveau		1		-
	Clarificateur à vis	EVAVIS 300 x 3,6	1		0,37
Anoxie	Agitateur	Flygt SR 4640 Q : 900 m <sup>3</sup> /h	1		2,5
Aération	Aérateur - Mélangeur	OKY NOPON	2		5
	Mesure oxygène	Liquisys COM 253	1		0,1
	Mesure redox	ORBISINT CPS 12	1		0,1
	Recirculation liqueur mixte – pompes	Flygt CP 3127 MT 432 Q : 183 m <sup>3</sup> /H à 4 m HMT	2		4,7

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	TYPE	Nbre	Année	Puissance (kW)	
	Poires de niveau		2		-	
<b>Surpresseurs</b>		Delta Blower GM 25S DN 100	2		37	
		Ventilateur Fabresse ABC 350			2,2	
		Ventilateur Local Fabresse MMP 400	2		0,32	
		Mesure températive	1		0,1	
<b>Dégazage</b>	Pompe reprise flottants Poire de niveau	Flygt DP 3057 MT 234	1		1,7	
		Q 22 m <sup>3</sup> /h à 4 m HMT:	1		-	
<b>Clarification</b>	Motoréducteur Pont Pompe aspiration boues Poire de niveau	Fleuder	2		0,25	
			2		1,3	
			2		-	
<b>Recirculation</b>	Pompe recirculation	Flygt CP 3085 MT 436 Q : 38 m <sup>3</sup> /h à 4 m HMT	1		1,3	
<b>Extraction boues</b>	Pompe extraction Poire de niveau	Flygt DP 3067.180 MT 470 Q : 54 m <sup>3</sup> /h à 5 m HMT	1		1,2	
			2		-	
<b>Fosse à écumes</b>	Pompe reprise flottant Poire de niveau	Flygt DP 3057 MT 230 Q : 30 m <sup>3</sup> /h à 9 m	1		1,5	
			1		-	
<b>Eau traitée</b>	Comptage Préleveur réfrigéré	Débitmètre ultrasons	1		0,1	
			1		0,2	
<b>Eau industrielle</b>	Pompe eau industrielle Poire de niveau		2		4	
			2		-	
<b>Epaississement</b>	Herse	Fleuder DF 81240 M1 B4W	1		0,18	
<b>Déshydratation</b>	Pompe boues épaisses Filtre à bande Compresseur d'air Electrovanne eau lavage Agitateur bac polymère Pompe transfert polymère Pompe gaveuse	SEEPEX 10-61 BN /110	1		2,2	
			EMO OMEGA 150	1		1,5
				1		1
		NORDSK 1540 AF 71L/4	1		0,10	
			2		0,37	
		ALLDOS	2		0,37	
		SEEPEX 10-12 BTE/110	1		4	
<b>Désodorisation</b>	Extracteur d'air Pompe étage 1 et 2 Electrovanne alimentation en eau E4 et EV5 Pompe réactif 1 Pompe réactif 2 Contacteur niveau 1,2,3 Mesure de PH Mesure de rédox	Some Flu HMP 40/150	1		7,5	
			2		4	
			2		0,10	
		1		0,1		
			1		0,1	
		3		0,06		

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	TYPE	Nbre	Année	Puissance (kW)
	Adoucisseur d'eau		2 1 1		0,1 0,1 1
<b>Ventilateur locaux</b>	Soufflage air extérieur Extraction air clarif. Extraction air aérateur Extraction air désodo		1 1 1 1		4,5 1,5 1,5 0,32
<b>Manutention</b>	Palan levage Palan translation		2 2		4 0,45
<b>PUISSANCE TOTALE INSTALLÉE</b>					<b>169,77</b>

## 2.3. Fonctionnement des ouvrages

### 2.3.1. Réseaux

Le réseau situé en amont de la résidence « Douce Vague » fonctionne en charge à cause d'un affaissement de la canalisation amiante ciment passant sous la résidence hôtelière. Des travaux urgents de dévoiement sont à prévoir.

### 2.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste Moubins	497	1,4	35 784	98	-	-
Poste Pierre et Vces	1 753	4,8	40 319	110	-	-
Poste VVF - CGSS	-	-	-	-	-	-
Poste VVF - EDF	966	2,6	21 252	58	-	-
Poste Amandiers	3 630	9,9	332 871	912	22 108	61
Poste Trois Rivières	5 081	13,9	182 916	501	332 204	910
Poste Désert	6 539	17,9	109 201	299	2 671	7,3
Poste Zac Pont Café 1	1 095	3	9 089	24	1 389	4
Poste Zac Pont Café 2	2 563	7	25 630	69	3 359	9
Poste Zac Pont Café 3	984	2,7	9 840	27	-	-

\*Village vacances CGSS fermé pour travaux

#### • OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

##### PR "Les Amandiers"

- Remplacement horloge
- Remplacement batterie groupe

##### PR "Désert"

- Remplacement batterie satellite de télétransmission
- Remplacement poire de niveau

##### PR "Zac Pont Café 3"

- Pose barre de guidage
- Pose compteur horaire
- Maintenance pompe 2

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

SITE	INSTALLATION	ALIAS
PR amandiers	Remplacement pompe doseuse traitement H2S	60 RU 14 022
PR 3 Rivières	Remplacement pompe doseuse traitement H2S	60 RU 14 023
PR Corps de garde	Remplacement hydraulique colonnes montantes	60 RU 14 146
PR Désert Mabouyas	Remplacement 2 pompes + pieds d'assise	60 RU 14 118
PR amandiers	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 119

### 2.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Gros Raisins

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Entrée station	313 576	852	-	-	-	-
Aération	10 093	7	-	-	-	-
Recirculation	4 924	13	369 300	1 004	-	-
Energie	-	-	-	-	245 953	668
Extraction boues	-	-	220	1 Kg MS/j	-	-

\* : volume correspondant au PR Bourg et Gros Raisin

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Remplacement joint sur viseur à huile
- Remplacement de deux roulements sur palier pour presse à boue
- Remplacement de la roue du pont racleur
- Remplacement de 15m de bande presse à boue
- Remplacement poire de niveau poste de démarrage
- Remplacement et réparation du manchon
- Remplacement de la poire de niveau + remplacement des 4 fins de course
- Remplacement du sectionneur armoire déshydratation
- Remplacement des paliers des rouleaux de renvois supérieurs et inférieurs
- Remplacement roulement sur rouleau tendeur du tapis



- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

SITE	INSTALLATION	ALIAS
STEU Gros Raisin	Remplacement filtre bande (partiel)	60 RU 14 080
STEU Gros Raisin	Remplacement transmetteur	60 RU 14 029
STEU Gros Raisin	Remplacement étuve	60 RU 14 067

## 2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement

### 2.4.1. Réseau de collecte secteur hydraulique Moubins

#### 2.4.1.1. Etat des lieux

Les malfaçons constatées depuis l'inspection télévisée de 2002 ont évolué défavorablement. Des travaux menés par la collectivité ont débutés fin 2012 et été achevés en 2014.

Toutefois, des riverains ont signalé quelques dysfonctionnements d'ordre olfactif au niveau du nouveau regard d'arrivée du refoulement.

#### 2.4.1.2. Accessibilité

Le plan du réseau complété par la SME lors de l'inventaire indique les éléments suivants :

- 1 248 ml de collecteurs principaux sont situés en domaine privé et inaccessibles à l'entretien tel que prévu par camion hydrocureur.
- Les regards notamment au niveau du lotissement Les Moubins sont situés derrière les clôtures des abonnés avec pour conséquence :
  - de travailler en domaine privé ;
  - un risque de détérioration des espaces verts des abonnés et des clôtures ;
  - des débordements ou émanations d'odeurs nauséabondes chez les abonnés.

#### 2.4.1.3. Branchements

Les branchements des particuliers devront faire l'objet d'une campagne de contrôle longue et difficile, due aux contraintes d'accès formulées au paragraphe précédent.

Toutefois, la SME a remarqué la non conformité de la majorité des boîtes de branchements par rapport aux réglementations et normes en vigueur. De plus nombre d'habitants ont réalisé l'élimination de leur eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales.

#### 2.4.1.4. Regards de visite

Les éléments importants à retenir sont les suivants:

- 215 regards de visite dont la majorité est de diamètre 800 mm ;
- 69 regards de visite situés en domaine privé ou INACCESSIBLES à l'entretien par hydrocureur, comme l'a indiqué le paragraphe sur les réseaux. Il est à noter que des regards situés en domaine privé n'ont pu être trouvés.

## **2.4.2. Réseau de collecte secteur hydraulique Pavillon 2**

### **2.4.2.1. Etat des lieux**

Ce réseau présente la caractéristique générale des réseaux des logements sociaux :

- conformité des diamètres sur les collecteurs principaux : 160 mm au lieu de 200 mm ;
- utilisation des boîtes de branchements (50 x 50) en guise de regards visitables ;
- situation des réseaux aux points bas sans conditions d'accès pour entretien aux véhicules de curage.

### **2.4.2.2. Accessibilité**

85 ml sont inaccessibles et une grande majorité du réseau est très difficilement accessible.

### **2.4.2.3. Branchements**

- La SME rappelle la non conformité de la majorité des boîtes de branchements par rapport aux réglementations et normes en vigueur.

### **2.4.2.4. Regards de visite**

Le plan du réseau complété par la SME lors de l'inventaire indique les éléments suivants :

- 29 regards de visite ;
- 19 regards de visite situés en domaine privé ou inaccessible à l'entretien par hydrocureur, comme l'a indiqué le paragraphe sur les réseaux.

La conception et réalisation de ces regards ne répondent pas aux exigences du fascicule 70.

## **2.4.3. Réseau de collecte secteur hydraulique Amandiers - Corps de Garde**

Une forte proportion du réseau de collecte gravitaire est privée :

- Pierre et Vacances ;
- VVF d'Electricité de France ;
- Hôtel Amandiers ;

- Hôtel Karibia ;
- Hôtel Amyris.

Le contrôle de ces installations est de la responsabilité des propriétaires.

#### **2.4.4. Réseau de collecte secteur hydraulique Trois Rivières**

##### Réseaux

Des nombreux bouchons sur le réseau gravitaire dans l'enceinte du stade sont liés à la forte contre pente du poste stade.

Par ailleurs le réseau hydraulique de collecte du bord de mer récupère des quantités importantes d'eaux parasites de l'ancien poste Bord de mer qui n'a pas été désaffecté.

##### Branchements

La SME indique la non conformité de la majorité des boîtes de branchements par rapport aux réglementations et normes en vigueur

##### Regards de visite

Le constat sur le réseau de collecte est le suivant :

- 105 regards de visite dont la majorité est de diamètre 800 mm ;
- 63 regards de visite situés en domaine privé, enterrés ou inaccessibles à l'entretien par le camion hydrocureur comme l'a indiqué le paragraphe sur les réseaux ;
- 40 regards à refaire partiellement.

La conception et réalisation de ces regards ne répondent pas aux exigences du fascicule 70.

#### **2.4.5. Postes de refoulement**

##### Poste des Amandiers

Les travaux réalisés en vue de mettre en service une bache de secours n'ont pas fait l'objet d'un essai en présence du délégué. L'efficacité de cette opération reste à démontrer.

##### Poste Corps de Garde

Ce poste construit par la commune sous maîtrise d'ouvrage du SICSM n'a toujours pas été officiellement rétrocedé.

SME assure une prestation d'entretien provisoire pour éviter une dégradation de cette installation située dans un secteur sensible.

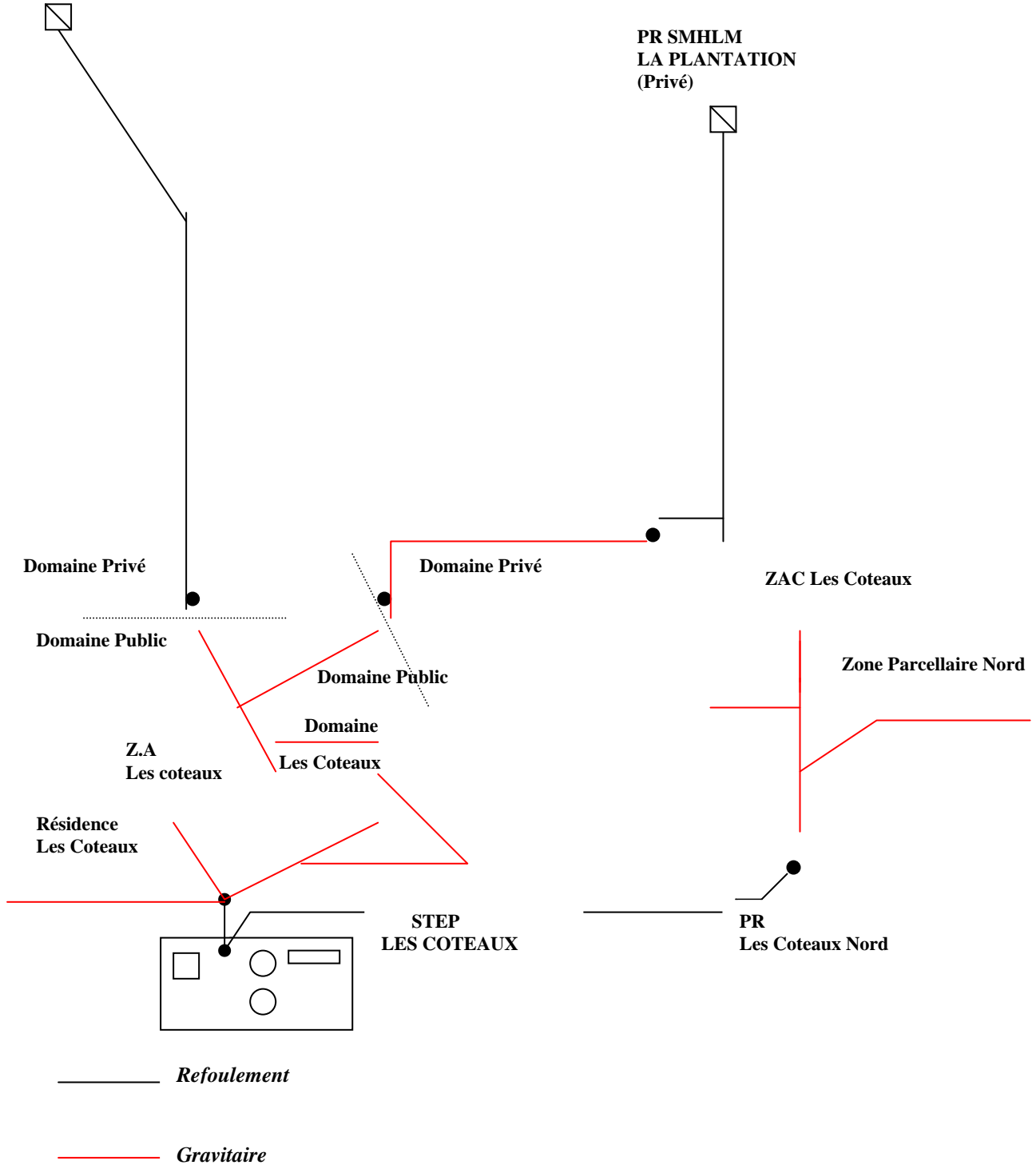
### **2.4.6. Station de traitement d'eaux usées de Gros Raisins**

L'oxydation de la pollution azotée par un seul aérateur immergé type OKI, l'autre faisant l'objet de maintenance lourde, explique le dépassement de seuil des paramètres azotés. L'augmentation de la concentration des boues dans le bassin d'aération a contribué également à ces dépassements. La mise en service de la nouvelle station prévue en 2015 apportera un système d'aération performant et une centrifugeuse qui permettra d'augmenter la capacité d'extraction des boues.

### 3. RESEAU DES COTEAUX

#### 3.1. SCHÉMA D'ENSEMBLE

PR Les Gardenias (privé)



## 3.2. Inventaire des ouvrages

### 3.2.1. Réseau de collecte

Les données sont intégrées dans la partie « Bourg »

### 3.2.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	Date d'installation
Poste Les Coteaux Nord	Flygt CP 3127.180 HT 250	7,4	20	25	2012
	Flygt CP 3127.180 HT 250	7,4	20	25	2011
	Volume utile = 2 m <sup>3</sup>				

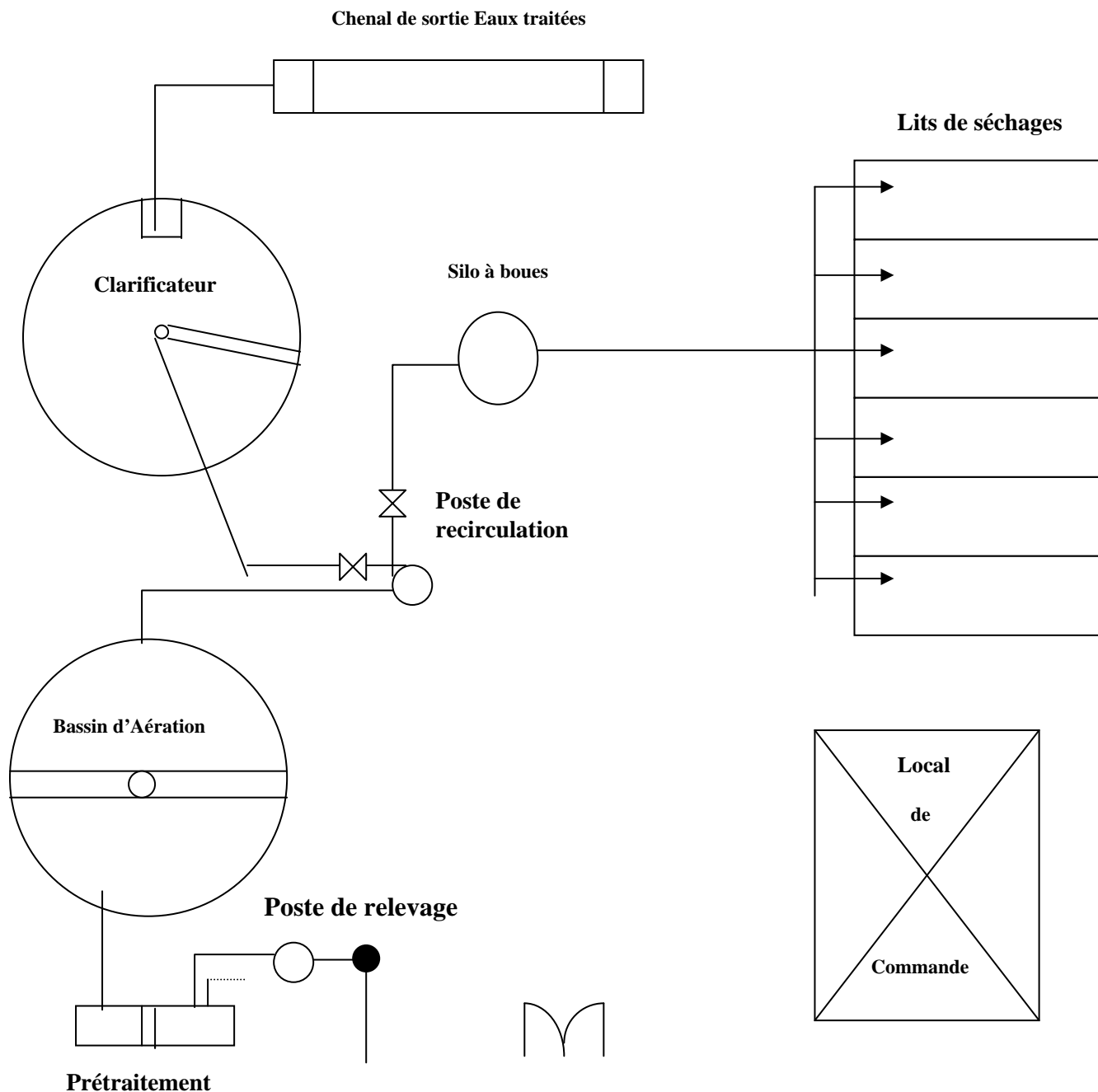
### 3.2.3. Station de traitement d'eaux usées des Coteaux

Cette station de 1 400 équivalents habitants de type boues activées faible charge a été construite par SOGEA en 1992 et mise en service en 1995.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	NBRE	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	PUISSANCE (kW)
Relevage volume = 4 m <sup>3</sup>	Pompes Flygt DP 3057.181 MT 234	2	27	3,4
Prétraitements* Surface : 1m <sup>2</sup> Volume : 1m <sup>3</sup>	Grille Courbe	1		0,55
	Aération dégraisseur	1		0,75
	Racleur dégraisseur	1		0,55
Bassin d'aération Surface = 66,5 m <sup>2</sup> Volume = 236 m <sup>3</sup>	Turbine fixe à vitesse lente	1		7,5
Clarificateur diamètre = 7,80 m Diamètre Clifford = 1,30 m Hauteur droite = 2,10 m Hauteur centre = 3,10 m	Pont racleur	1		0,75
Recirculation - Volume = 6,8 m <sup>3</sup>	Pompes FlygtDP 3057 MT 234	2	22	3,4
Silo à boues - volume = 50 m <sup>3</sup>				
Chenal de comptage				
Lits de séchage	6 lits 200 m <sup>2</sup> au total			
<b>TOTAL PUISSANCE INSTALLE</b>				<b>16,9</b>

\* Appareil hors service

# Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées LES COTEAUX



### 3.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES

#### 3.3.1. Réseaux

RAS

#### 3.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION EDF	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste Coteaux	274	0,8	6 850	19	2 724	7,5

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN
  - RAS
- OPERATIONS PARTICULIERES DE RENOUVELLEMENT
  - RAS

#### 3.3.3. Station de traitement d'eaux usées des Coteaux

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		ENERGIE	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	2 099	5,8	61 479	184	-	-
Aération	4 453	12,5	-	-	-	-
Recirculation	3 148	9,6	69 256	190	-	-
Energie	-	-	-	-	33 405	91
Extraction de boues	-	-	763	30 kg MS/j	-	-

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT
  - Réfection du lit de séchage n°4
  - Mise en place d'un hydro injecteur

### 3.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT

#### 3.4.1. Réseaux eaux usées

Après contrôle, les réseaux des logements sociaux de la SMHLM « Pies Kann » ne pourront faire l'objet d'une intégration au patrimoine communal. Par contre, le maître



d'ouvrage a entrepris des travaux de mise en conformité du poste et a soumis en décembre 2014 un dossier de rétrocession à la collectivité (qui a accepté) suite au raccordement du réseau de la plantation.

#### 3.4.1.1. Accessibilité

A noter les éléments suivants :

- 1 020 ml de collecteurs principaux sont situés en domaine privé et inaccessible à l'entretien tel que prévu par camion hydrocureur. Des solutions devront être trouvées avec la Commune afin de pallier cette contrainte ;
- 150 ml de réseau sur le domaine des Côteaux sont inaccessibles car situés en partie basse des parcelles 1 à 7.

#### 3.4.1.2. Branchements

Les tests à la fumée effectués sur le domaine des Côteaux ont montré 2 non conformités au niveau des lots 30 et 15 : branchement du pluvial sur le réseau d'eaux usées.

#### 3.4.1.3. Regards de visite

Le constat sur le réseau est le suivant :

- 157 regards de visite dont la majorité est de diamètre 800 mm ;
- 63 regards de visite situés en domaine privé, enterrés ou inaccessibles à l'entretien par hydrocureur, comme l'a indiqué le paragraphe sur les réseaux ;
- 5 regards à rehausser (sous chaussée dans le domaine les Côteaux donc inaccessible à l'entretien et potentiellement risque d'intrusion d'eau de pluie) ;
- 30 regards à refaire partiellement.

### **3.4.2. Poste de refoulement**

La SME rappelle que la bêche de pompage du poste Les Coteaux est dégradée et peut à tout moment se rompre au niveau des jointures.

Le confortement de la clôture est à programmer en partenariat avec le SICSM car il conviendra d'y ajouter un muret de soutènement.

### **3.4.3. Station de traitement d'eaux usées des Coteaux**

En période de pluie, les lits de séchage sont inondés et lessivés.

Les boues sont de ce fait pompées liquides et transportées vers la station de Gros raisins pour y être déshydratées.

## 4. RESEAU DE BELLEVUE LADOUR

### 4.1. Inventaire des ouvrages

#### 4.1.1. Réseaux de collecte

RAS

#### 4.1.2. Station de traitement d'eaux usées de Bellevue Ladour

Cette station de 500 équivalents habitants de type boues activées faible charge a été construite par la société SOGEA en 1985.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	NOMBRE	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	PUISSANCE (kW)
Prétraitements	Tamis rotatif ROTAMAT	1		2,4
Bassin d'aération Profondeur = 3,20 m Volume = 54m <sup>3</sup>	Hydroéjecteur Flygt Délexia	1		3,5
Clarificateur surface = 12 m <sup>2</sup> Volume : 42 m <sup>3</sup> Profondeur = 3,5 m	Pompe de recirculation Flygt DS 3057.181 MT 234	1	15	1,7
Traitement des boues	Aucun	-	-	-
<b>TOTAL PUISSANCE</b>				<b>7,6</b>

### 4.2. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES

#### 4.2.1. Station de traitement d'eaux usées de Bellevue Ladour

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		ENERGIE	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée pompage			8 808	24		
Aération	1 967	5,4	-	-	-	-
Recirculation	2 521	6,8	50 420	137	-	-
Extraction Boues	-	-	57136	5 kg MS/j	-	-
Energie	-	-	-	-	12 723	35

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**
  - Remplacement de l'hydro-éjecteur
  - Remplacement boîte bornier
  
- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**
  - Néant

### **4.3. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT**

#### **4.3.1. Réseaux eaux usées**

Ce réseau de 840 ml de long comprend 300 ml situé en domaine privé ;

A noter que 12 regards sont à réparer

Ces informations ont été transmises avec l'inventaire détaillé.

#### **4.3.2. Station de traitement d'eaux usées de Bellevue Ladour**

La voie d'accès mérite des aménagements pour améliorer les conditions d'exploitation

# COMMUNE DE SAINT ESPRIT

## RESEAU DU BOURG

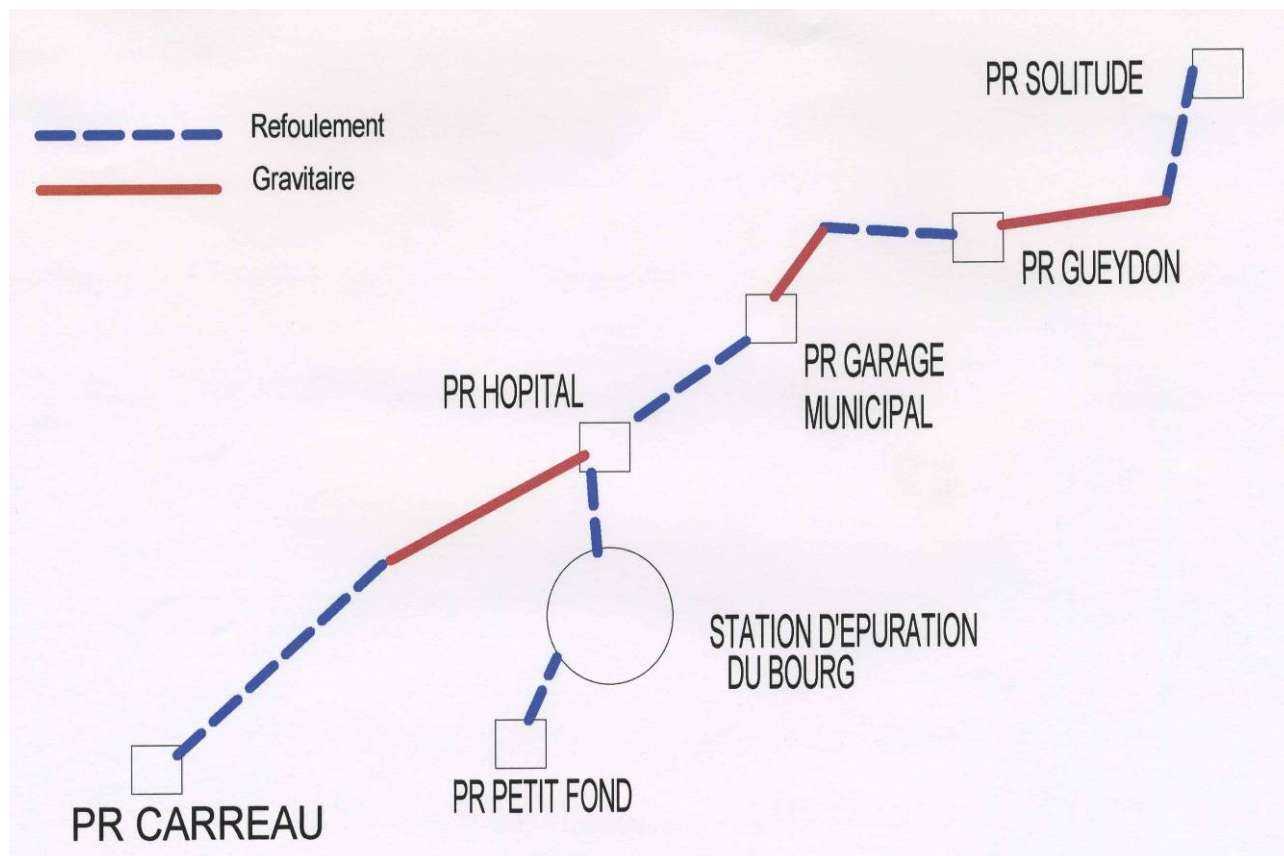


**STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG**

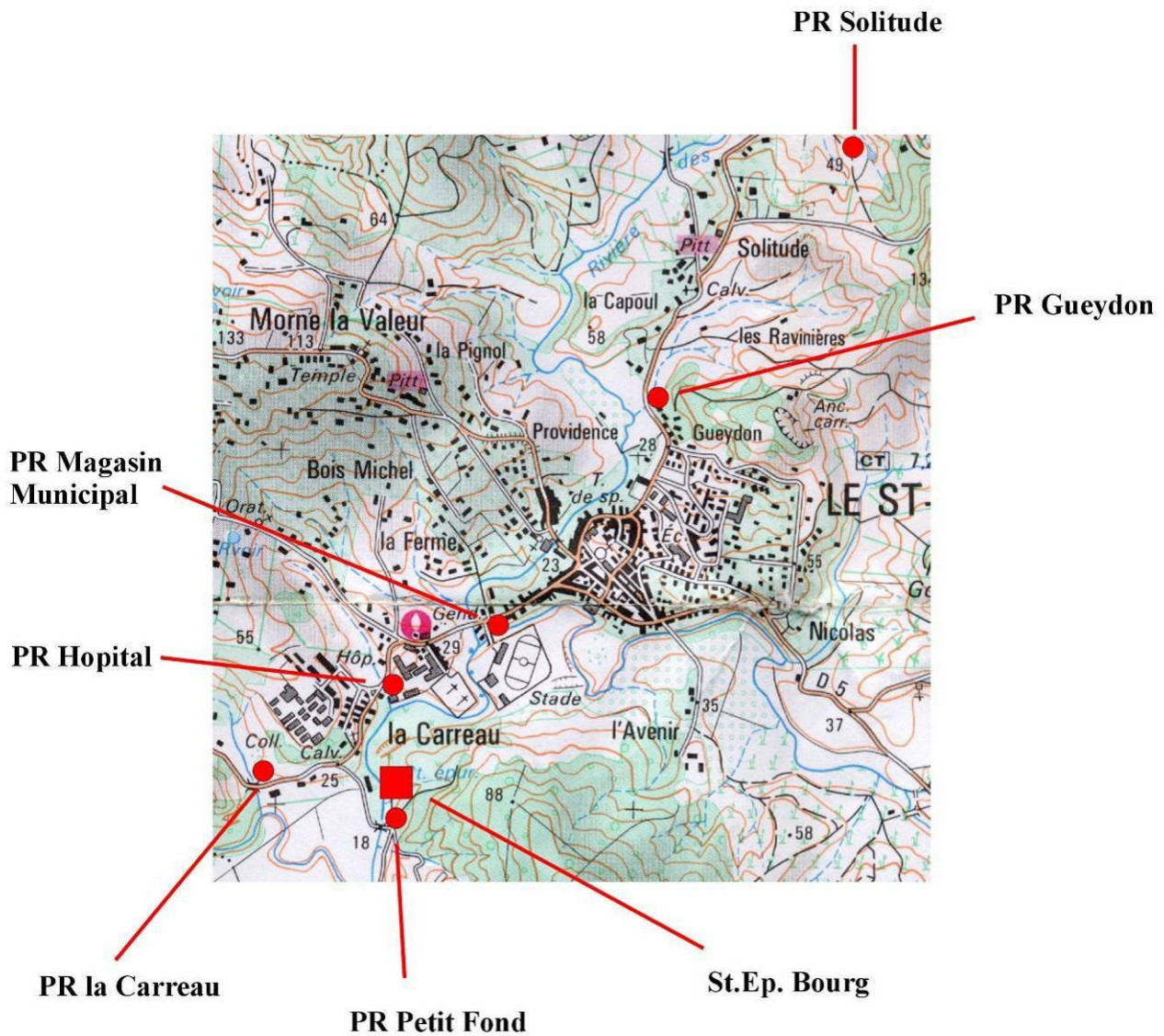
# 1. RESEAU DU BOURG

## 1.1. Schéma d'ensemble

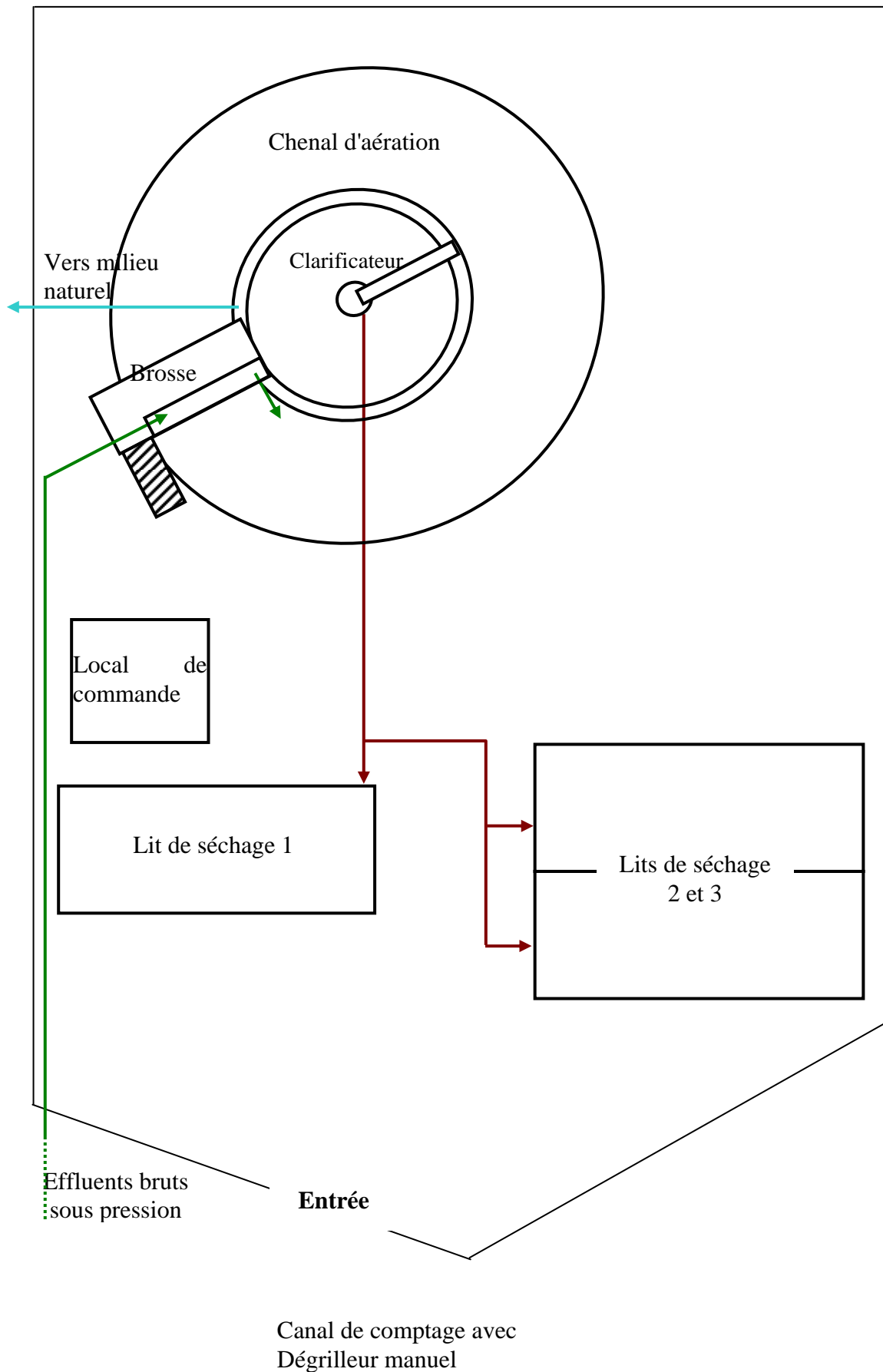
### 1.1.1. *Principe de fonctionnement*



### 1.1.2. Localisation



### 1.1.3. Principe de fonctionnement de la station de Petit Fond



## 1.2. Inventaire des ouvrages

**1.2.1. Réseaux de collecte gravitaire**

Diamètre	Matériau					Total
	Amiante ciment	Autres	Inconnu	PVC	(vide)	
160				90,0		90,0
200	2 987,3	33,5	80,5	2 863,8	9,5	5 974,6
(vide)	16,4	235,4	1 176,2	55,8	142,0	1 625,8
	3 003,7	268,9	1 256,6	3 009,7	151,5	7 690,4

**1.2.2. Réseaux de collecte en refoulement**

Diamètre	Matériau			Total
	Autres	PVC	(vide)	
63		50,34		50,34
110		364,92		364,92
(vide)	354,48	114,21	324,10	792,79
	354,48	529,47	324,10	1 208,05

**1.2.3. Caractéristiques des postes de refoulement**

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	Débit (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Date d'installation
<b>Poste Solitude</b>					
Pompe 1	NP 3085 SH 253	2,4	20	19	2014
Pompe 2	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	16	19	2011
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Gueydon</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3085.183 SH 252	2,4	60	5	2012
Pompe 2	Flygt CP 3085.183 HT 250	2,4	60	5	2007
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Magasin Municipal</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3102 SH 255	4.2	70	13	2012
Pompe 2	Flygt CP 3102.181 HT 252	4.4	70	13	2007
<b>Total</b>		<b>8,6</b>			



DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	Débit (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Date d'installation
<b>Poste Hôpital</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3102.181 SH 255	4.2	65	15	2009
Pompe 2	Flygt NP 3102.181 SH 255	4.2	65	15	2009
<b>Total</b>		<b>8.4</b>			
<b>Poste Carreau</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	24,5	17	2011
Pompe 2	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	24,5	17	2011
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Petit Fond</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3085.183 HT 250	2,4	31,8	15	2007
Pompe 2	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	31,8	15	2007
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>PUISSANCE TOTALE INSTALLEE</b>		<b>36,2</b>			

#### 1.2.4. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

En 1979, mise en service de la station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 1 250 équivalents habitants.

- **CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS**

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
<b>Aération</b>	Bassin circulaire Volume : 333 m <sup>3</sup> .	1	22,0
	Pont brosse Moteur LS 180LR-T N°301899SE001	1	
<b>Décantation</b>	Bassin circulaire Surface miroir : 55 m <sup>2</sup> Hauteur droite : 1,40 m Volume total : 91 m <sup>3</sup> .	1	0,8
	Pont racleur		

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Recirculation	Pompe Flygt CP 3085.182 MT 434 71 m <sup>3</sup> /h à 4 m HMT	1	2,1
Divers	Eclairages ...		3,0
<b>Total puissances</b>			<b>27,9</b>

- **TRAITEMENT DES BOUES**

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m <sup>2</sup> )	Volume (m <sup>3</sup> )
Séchage des boues	Lits de séchage	3	84	34

### 1.3. **Fonctionnement des ouvrages**

#### 1.3.1. Réseaux du Bourg

Les réseaux du Bourg sont pour la plus part situés sur des parcelles privées clôturées, les rendant inaccessibles et ne permettant pas de réaliser l'entretien minimum. De plus, implantés dans des zones inondables, ces réseaux collectent les eaux pluviales qui surchargent hydrauliquement la station d'épuration.

Un dévoiement de ce réseau permettrait à la fois son accessibilité, mais aussi une forte réduction de la charge hydraulique de la station, lessivée à chaque pluie. Il en résulterait une meilleure qualité de rejet des eaux traitées.

#### 1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste SOLITUDE	2 479	6,8	39 664	109	4 072	11
Poste GUEYDON	1 603	4,4	96 180	264	3 460	9,5
Poste MAGASIN MUNICIPAL	4 337	11,9	303 590	832	7 773	21
Poste HOPITAL	2 841	7,8	184 665	506	7 616	21

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CARREAU	420	1,2	7 276	20	1 044	3
Poste PETIT FOND	292	0,8	8 760	24	*	*

\* alimentation électrique par la station d'épuration

### P.R. "Gueydon"

- Remplacement du disjoncteur moteur P2
- Remplacement des contacts Marche/arrêt de P1 et P2

### P.R. "Hôpital"

- Mise en place d'un arrêt d'urgence

## • OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

### P.R. "Ti-Jacques" (Solitude)

- Pompe de relèvement

SITE	INSTALLATION	ALIAS
PR Solitude	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 115
PR Petit fond	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 116

### 1.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Petit Fond.

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuel (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-	111 103	304	-	-
Aération	5 692	15,6	-	-	-	-
Recirculation	3 359	9,3	104 129	285	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	290	31 kg MS/j	-	-
Energie consommée*	-	-	-	-	89 907	246

\* : volume estimé avec les postes de refoulement en amont

## • OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Néant

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Néant

## **1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement**

### **1.4.1. Réseaux eaux usées**

De façon générale, le réseau du SAINT-ESPRIT souffre de vétusté et d'inaccessibilité.

La nature des canalisations du réseau du bourg est sur la majeure partie de l'amiante ciment et sur l'autre partie du PVC.

Ces canalisations posent des problèmes de tenue et se désagrègent par morceaux. La réhabilitation est urgente particulièrement dans la zone située le long de la rivière des Cacaos et derrière la mairie jusqu'au poste Magasin Municipal.

Le délégataire a, sous l'égide du SICSM, créé une voie d'accès sur une partie du réseau de la rivière des cacaos, afin de réparer une casse sur ce réseau.

### **1.4.2. Postes de refoulement**

#### **1.4.2.1. Sécurité**

Le poste HOPITAL ne dispose pas de clôture.

### **1.4.3. Stations de traitement d'eaux usées**

Des travaux de réfection des lits de séchage ont été réalisés.

Les travaux d'extension de la station d'épuration ont démarré en 2014

## **2. RESEAU DE REGALE**

### **2.1. Station de traitement d'eaux usées de Régale**

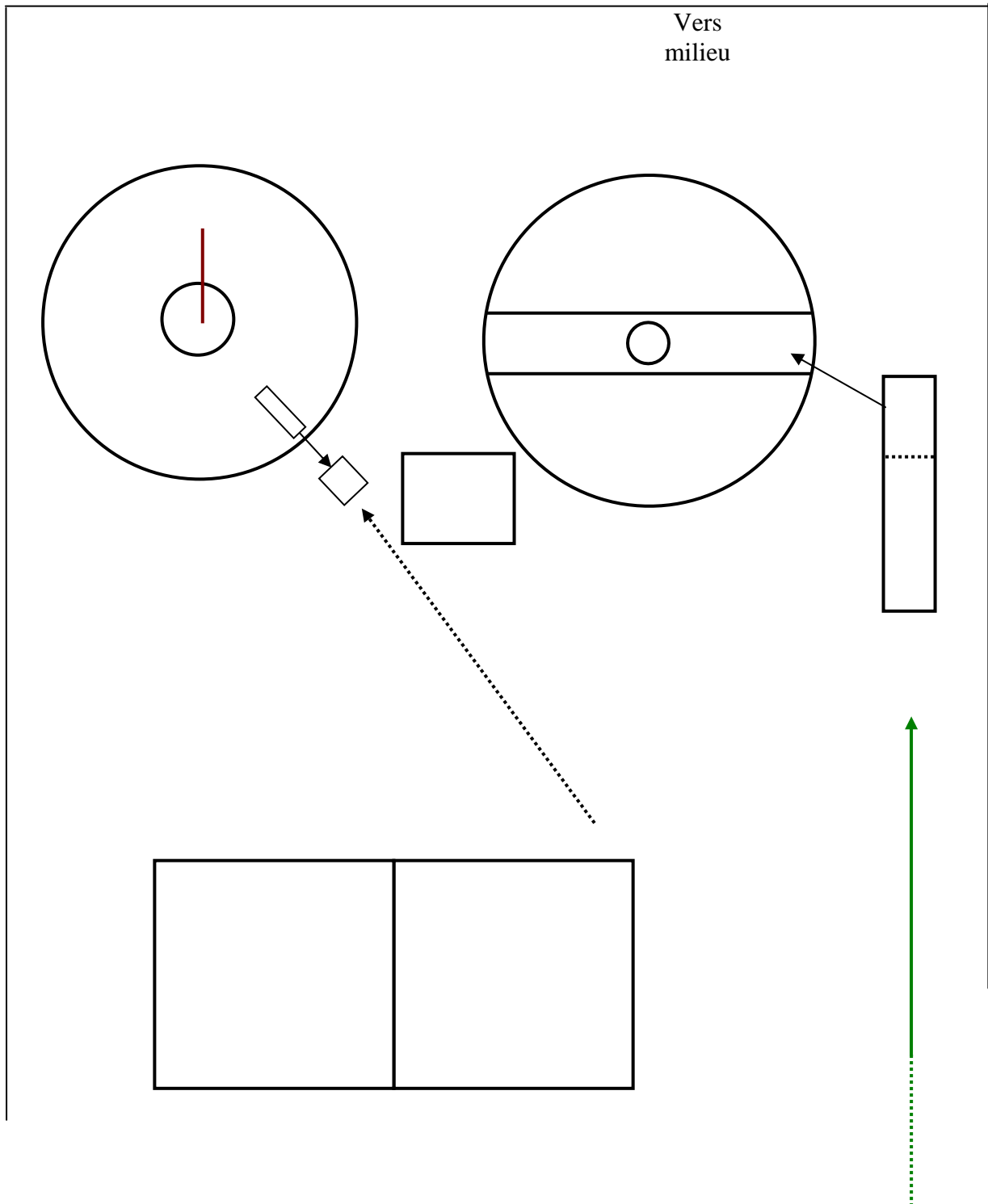


- **EVOLUTION DES OUVRAGES**

En 1992, mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 200 équivalents habitants

Usagés raccordés : 39 logements/ Estimation du volume journalier : 20 m<sup>3</sup>/jour

## 2.2. Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Régale



## 2.3. Fonctionnement des ouvrages

### 2.3.1. Réseau de Régale

RAS

### 2.3.2. Station de traitement d'eaux usées de Régale

Equipements	Type	Année	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun			
Bassin d'aération	Bassin en résine polyester Hydroéjecteur FLYGT JA 112 Pompe NS 3102.181 MT 460	2010	1	3,1
Clarificateur	Bassin en résine polyester sans dispositif de raclage des flottants  Pompe de recirculation Flygt DS 3045 MT 234 21 m <sup>3</sup> /h à 2 m HMT	2010	1	0,74
			<b>T O T A L</b>	<b>3,84</b>

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volumes*	-	-	7 280	20	-	-
Aération	3 191	8,7	-	-	-	-
Recirculation	2 254	6,2	47 334	129	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	10		-	-
Energie consommée	-	-	-	-	16 768	46

\* : volume non disponible par absence de comptage

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

RAS

## **2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement**

L'accès aux ouvrages hydrauliques (bassin d'aération et clarificateur) présente un caractère dangereux lié à l'étroitesse de l'escalier et à sa forte pente.

Il serait urgent de créer une voie d'accès au niveau des bassins et non au niveau des lits de séchage. Cela aurait un double intérêt :

- l'accès en toute sécurité à la station du personnel d'exploitation ;
- rendre plus facile les opérations d'extraction des boues en excès du camion hydrocureur.



### 3. RESEAU DE PETER MAILLET

#### 3.1. Station de traitement d'eaux usées Peter Maillet

Equipements	Type	Année	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun			
Bassin d'aération	Bassin en résine polyester Hydroéjecteur KSB Amajet N100 – 220/034 ULG	2011	1	3,7
Clarificateur	Bassin en résine polyester sans dispositif de raclage des flottants Pompe de recirculation Flygt DS 3045.180 MT 234 21 m3/h à 2 m HMT	2004	1	0,75
			<b>Total</b>	<b>4,45</b>

#### 3.2. Fonctionnement des ouvrages

##### 3.2.1. Réseau de Peter Maillet

RAS

##### 3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Peter Maillet

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volumes*	-	-	14 400	-	-	-
Aération	3 451	9,4	-	-	-	-
Recirculation	2 480	6,8	49 600	136	-	-
Extraction de boues	-	-	156	4 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	15 643	43

\* : volume non disponible par absence de comptage

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT

RAS

### **3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement**

#### PR Hôpital

Une partie du réseau située en amont du poste, dans l'enceinte de l'hôpital, est à reprendre car écrasée et demandant des curages très fréquents.

#### Station d'épuration

Des travaux d'aménagement de l'entrée à la station devront être réalisés pour faciliter l'accès aux engins de nettoyage et de curage.

Les résultats d'autosurveillance sont conformes, malgré un taux de charge organique très supérieur au nominal.

Un seul bilan annuel réglementaire ne suffit cependant pas à bien caractériser les taux de charge réels de cette installation

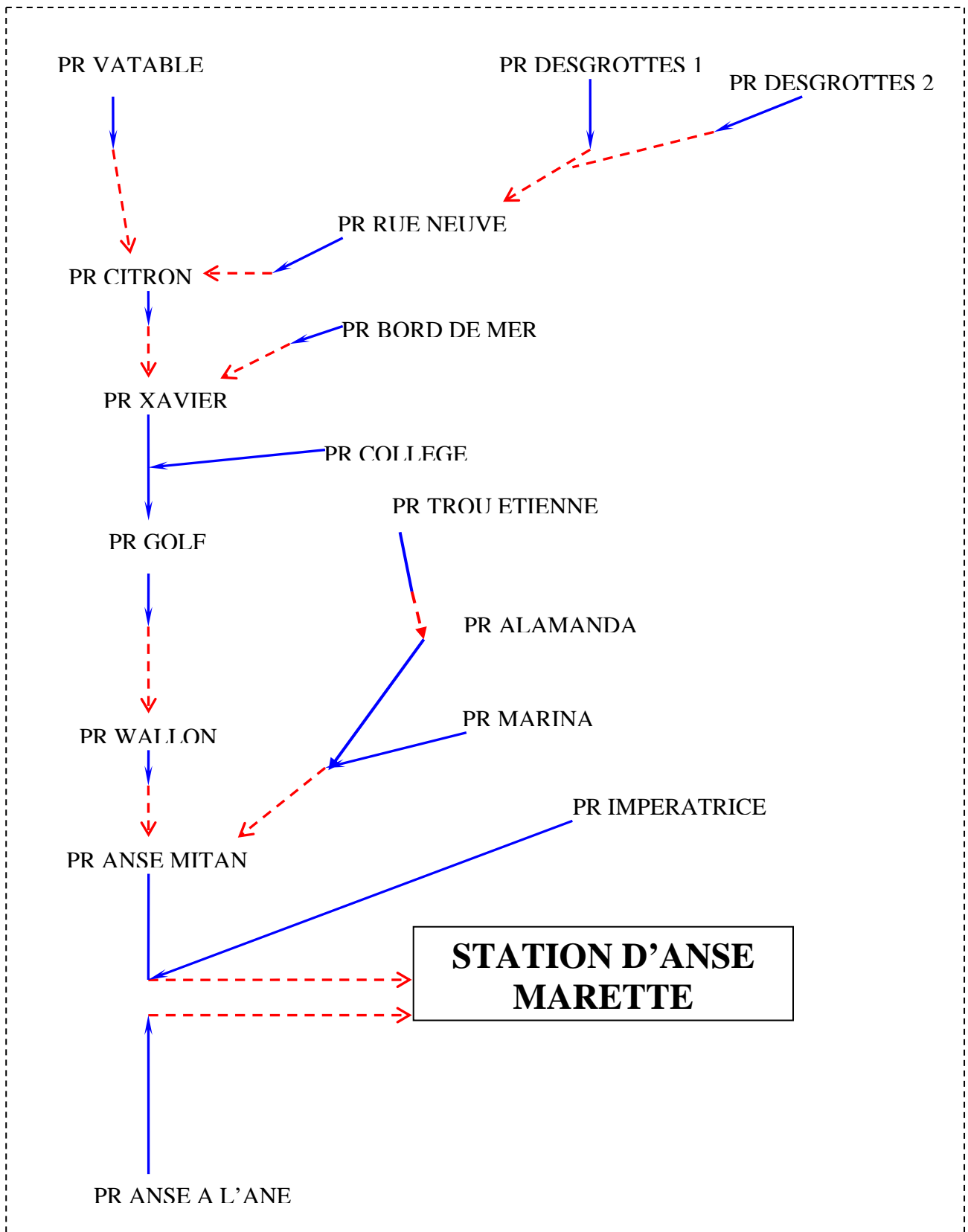
**COMMUNE**  
**DES TROIS-ILETS**

# RESEAU D'ANSE MARETTE

# **1. RESEAU DE L'ANSE MARETTE**

## **1.1 Schéma d'ensemble**

### **1.1.1 *Principe de fonctionnement***



### 1.1.2 Localisation



## 1.2 Inventaire des ouvrages

### 1.2.1 Réseaux de collecte gravitaire

Diamètre	Matériau						Total
	Amiante ciment	Autres	Béton	Fonte	PVC	(vide)	
100					82,6		82,6
110					10,2		10,2
120					292,2		292,2
140					9,7		9,7
150	201,0	5,8			148,5		355,2
160	84,7				1 159,6		1 244,3
175	192,8						192,8
200	236,0		77,7	146,9	27 670,1	250,6	28 381,3
250	1 507,1				658,2	112,8	2 278,0
300	189,8				364,4		554,2
(vide)					48,3	537,0	585,2
	2 411,3	5,8	77,7	146,9	30 443,5	900,4	33 985,7

### 1.2.2 Réseaux de collecte en refoulement

Diamètre	Matériau			Total
	Fonte	Polyéthylène	PVC	
63			45,11	45,11
75		428,16		428,16
90			894,91	894,91
110			203,08	203,08
150	3 246,36			3 246,36
160			24,73	24,73
200			397,63	397,63
	3 246,36	428,16	1 565,46	5 239,98

### 1.2.3 Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	DEBIT (M <sup>3</sup> /H)	HMT (M)	DATE D'INSTALLATION
<b>Poste Vatable</b>					
Pompe 1	Flygt MP 3102 LT 210 Version 181	4,4	27,7	15	2009
Pompe 2	Flygt NP 3 102 HT 254	4,4	28	15	2013
<b>Total</b>		<b>8,8</b>			
<b>Poste Desgrottes 1</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3085 SH 255	2,4	15	18	2011
Pompe 2	Flygt NP 3085 SH 255	2,4	15	18	2011
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Desgrottes 2</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3045 HT 230	1,2	12	19	2011
Pompe 2	Flygt CP 3045 HT230	1,2	12	19	2011
<b>Total</b>		<b>2,4</b>			
<b>Poste Rue Neuve</b>					
Pompe 1	ABS AFP 0831	1,5	16	6	2009
Pompe 2	ABS AFP 0831	1,5	16	6	2009
<b>Total</b>		<b>3</b>			
DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	DEBIT (M <sup>3</sup> /H)	HMT (M)	DATE D'INSTALLATION



<b>Poste Citron</b>					
Pompe 1	NP 3153 SH274	11	87	24	2014
Pompe 2	NP 3153 SH274	11	87	24	2014
<b>Total</b>		<b>22</b>			
<b>Poste Bord de Mer</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3 057 HT 260	3,10	14	18	2013
Pompe 2	Flygt NP 3 057 HT 260	3,10	14	18	2013
<b>Total</b>		<b>6,20</b>			
<b>Poste Xavier</b>					
Pompe 1	NP 3127 SH 246	7,4	70	23	2014
Pompe 2	NP 3127 SH 246	7,4	70	23	2014
<b>Total</b>		<b>14,8</b>			
<b>Poste Collège</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	37,9	13	2005
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	37,9	13	2005
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Golf</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3171 SH 274 Version	30	79,9	48	2011
Pompe 2	Flygt NP 3171 SH 274 Version	30	79,9	48	2011
<b>Total</b>		<b>60</b>			
<b>Poste Wallon</b>					
Pompe 1	NP 3127 SH 246	7,4	99	15	2014
Pompe 2	NP 3127 SH 246	7,4	99	15	2014
<b>Total</b>		<b>14,8</b>			
<b>Poste Alamanda</b>					
Pompe 1	ABS AS 0830D	1,3	15	4	2007
Pompe 2	ABS AS 0830D	1,3	15	4	2007
<b>Total</b>		<b>2,6</b>			
<b>Poste Trou Etienne</b>					
Pompe 1	SEG40.09.2.50B	1,4	9	15	2014
<b>Total</b>		<b>1,4</b>			
<b>Poste Marina</b>					
Pompe 1	NP 3102 MT 460	3,1	7	121	2014
Pompe 2	NP 3102 MT 460	3,1	7	121	2014
<b>Total</b>		<b>6,2</b>			
<b>Poste Anse Mitan</b>					
Pompe 1	Flygt NP 3171 HT453	18,5	18,3	179	2012
Pompe 2	Flygt NP 3171 HT453	18,5	18,3	179	2012
<b>Total</b>		<b>37</b>			
<b>Poste Impératrice</b>					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	19,3	14	1996
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	19,3	14	1996
<b>Total</b>		<b>4,8</b>			
<b>Poste Anse à l'Ane</b>					
Pompe 1	Flygt NP 33 01 HT454	54	57,4	108	2012
Pompe 2	Flygt NP 33 01 HT454	54	57,4	108	2012
<b>Total</b>		<b>108</b>			
<b>DESIGNATION</b>	<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>P (kW)</b>	<b>DEBIT (M<sup>3</sup>/H)</b>	<b>HMT (M)</b>	<b>DATE D'INSTALLATION</b>

<b>Poste Hameau d'Alet</b>					
Pompe 1	CP 3045 HT250	1,2	8	9,5	2014
Pompe 2	CP 3045 HT250	1,2	8	9,5	2014
<b>Total</b>		<b>2,4</b>			
<b>T O T A L P U I S S A N C E</b>		<b>304</b>			

### 1.2.4 Station de traitement d'eaux usées d'Anse Murette

Cette station a été mise en service en 1991.

#### • CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nbre	Puissance (kW)
Prétraitements	Dégrilleur courbe automatique avec tapis de convoyage (hors service)	1	2
	Dessableur dégraisseur combiné Airflow	1	2
	Pompe racleur tournant	1	1,5
	Classificateur à sable et pompe		
Aération	Compresseurs à air	2	90
	Filtre à air (charbon actif)		1,5
Décantation	Pont translateur à succion longitudinal	1	1,4
Recirculation	Pompes de recirculation Flygt CP 3085.183 LT 412 100 m <sup>3</sup> /h à 3 m HMT	2	4
Traitement des boues	Silos à boues	1	3,9
	Filtre à bandes Andritz (largeur : 1.5m)	1	3,5
Poste retours en tête	Pompes Flygt CP 3085.182 MT 432 35 m <sup>3</sup> /h à 9 m HMT	2	4
Poste de rejet en mer	Pompes Flygt CP 3127.180 LT 411 176 m <sup>3</sup> /h à 6 m HMT	2	9,4
<b>T O T A L P U I S S A N C E</b>			<b>123,2</b>

## 1.3 Fonctionnement des ouvrages

### 1.3.1 Réseaux d'Anse Murette

Les réseaux d'Anse Murette se décomposent en 3 zones distinctes : Bourg, Anse Mitan et Anse à l'Ane.

#### Zone du Bourg

De nombreux réseaux non conformes créent en période de pluies des arrivées massives d'eaux parasites.

La SME a réalisé le recensement des réseaux.

#### Zone de l'Anse Mitan

Dans le cadre de la politique de réhabilitation de réseaux vétustes, deux zones :

- le réseau de collecte de la rue des bougainvilliers, situé en face du Casino (un appel d'offre par la collectivité est en cours)

- le réseau de collecte longeant le Bambou Hôtel (et passant en domaine privé) qui n'a cessé de se dégrader augmentant le nombre d'interventions curatives.

### **Zone de l'Anse à l'Ane**

Un réseau gravitaire provisoire arrivant à la station d'épuration Anse Murette et qui récupère le refoulement du PR Anse à l'âne a été mise en place par la SME

La collectivité devra se rapprocher du propriétaire pour la mise en place d'un droit de passage sur la servitude, afin de rendre possible tout entretien de curage tant préventif que curatif.

En outre, l'érosion du terrain naturel, le met à nu par endroit. Des risques de rupture de cette canalisation existent, ce qui pourrait avoir un impact environnemental fort dommageable pour cette zone.

Suite à des effondrements de canalisations, des travaux permettant la continuité de service ont été réalisés par la SME sur le réseau de refoulement. Il apparaît cependant très urgent de réhabiliter cette canalisation, ainsi que les regards très fortement dégradés.

### **1.3.2 Postes de refoulement**

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m <sup>3</sup> /an)	(m <sup>3</sup> /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
Poste Vatable	969	2,7	20 349	56	2 422	6,6
Poste Desgrottes 1	132	0,4	1 980	5	190	0,5
Poste Desgrottes 2*	210	0,6	2 570	7	767	2
Poste Rue Neuve	1 135	3,1	18 160	50	1 948	5,3
Poste Citron	3 365	9,2	208 630	572	22 065	61
Poste Bord de Mer	599	1,6	8 386	23	2 270	6,2
Poste Xavier	4 310	11,8	393 503	1 078	162	0,4
Poste Collège	259	0,7	9 842	27	821	2,2
Poste Golf**	8 500	23	50 000	137	60 000	164
Poste Wallon	2 057	5,6	133 294	365	14 549	40
Poste Marina	2 173	6	262 933	720	6 030	16
Poste Anse Mitan	4 602	12,6	823 758	2 257	-	-
Poste Impératrice	658	1,8	9 212	25	1 271	3,5

<b>Poste Anse à l'Ane</b>	4 093	11,2	442 044	1 211	559	1,5
<b>Poste Alamanda</b>	1 373	3,8	20 595	56	-	-
<b>Poste Trou Etienne</b>	73	0,2	657	1,8	211	0,6
<b>Poste Hameau d'Alet</b>	1 078	3	9 702	27	6 068	16,6

\*Les volumes annuels sur le PR Desgrottes 2 sont en baisse, suite à des travaux d'élimination des eaux claires sur les réseaux en amont du poste.

\*\*Les volumes annuels sur le Golf sont en forte baisse, suite à des travaux sur l'ouvrage. Les 2 pompes en place ont été mises à l'arrêt et une pompe de secours a été installée depuis avril 2014, sans horloge. Nous n'avons de ce fait aucun élément d'estimation des heures de fonctionnement, et donc des volumes transités.

## • OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

### P.R. "Collège"

- Remplacement commutateur de P1

### P.R "Golf "

- Remplacement relais et mise sur circuit pompage 2

## • OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

SITE	INSTALLATION	ALIAS
PR Anse Mitan	Remplacement Hydraulique colonne montante + support	60 RU 14 017
PR Marine	Remplacement Abri armoire électrique+ support dégrilleur	60 RU 14 018
PR Anse à l'âne	Remplacement hydraulique ballon anti bélier	60 RU 14 020
PR Xavier	Remplacement pompe doseuse traitement H2S	60 RU 14 025
PR Anse Mitan	Remplacement 2 pompes (partiel)	60 RU 14 070
PR Trou Etienne	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 120
PR Citron	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 121
PR Marina	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 122
PR Impératrice village	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 123
PR Les Hameaux d'Alet	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 124

PR Xavier	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 125
PR Alamandas	Remplacement 2 pompes + pieds d'assise	60 RU 14 126
PR Wallon	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 127
STEU Anse Marette	Remplacement 2 moto réducteurs pont racleur	60 RU 14 004
STEU Anse Marette	Remplacement roue d'entraînement pont racleur	60 RU 14 016

### 1.3.3 Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume sortie <sup>1</sup>	-	-	1 275 014	3 513	-	-
Aération	12 094	33	-	-	-	-
Recirculation	5 842	16	59 060	160	-	-
Boues évacuées	-	-	310	126 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	314 114	853

\* : estimation à partir des postes de relèvement en amont

#### • OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement moteur pont racleur et câblage (bornier agitateur)
- Remplacement roulement tapis transporteur

#### • OPERATIONS DE RENOUELEMENT

Néant

## 1.4 Limites des ouvrages et projets de renforcements

### 1.4.1 Réseaux eaux usées

De façon générale, les réseaux présentent des anomalies importantes du fait :

- des réseaux en amiante-ciment vétuste en bordure de mer ce qui peut faciliter l'intrusion d'eaux salines

- des réseaux privés anciens des zones d'aménagement qui n'ont pas été contrôlés par les services communaux et qui drainent beaucoup d'eaux pluviales

Suite à des enquêtes auprès des restaurateurs, les services réseaux de la SME ont constaté l'absence de contrats d'entretiens sur les équipements existants.



**Photo 1 : Exemple de boîte à graisse d'un restaurateur**

Les nombreuses canalisations vieillissent très mal d'autant qu'elles se situent pour la plupart dans un milieu salin agressif (mangrove, mer) d'où les nombreuses casses observées.

## **1.4.2 Postes de refoulement**

### **1.4.2.1 Chaîne de pompage Xavier-Golf-Wallon**

Des travaux de réhabilitation des PR Golf et Wallon ont été effectués en 2014, sans que les volumes des bâches n'aient été redimensionnées.

Cependant, un renforcement de l'injection de nitrate de calcium au niveau du PR Golf est nécessaire.

### **1.4.2.2 Sécurité**

Les postes des Trois-Ilets (exception faite des PR Desgrottes 1 et PR Collège) ne disposent pas de clôture.

Depuis 2010, la SME s'est chargée de mettre progressivement en place les dispositifs anti-chutes. Cette opération est aujourd'hui finalisée.

## **1.4.3 Stations de traitement d'eaux usées**

Depuis les travaux de réhabilitation, les résultats d'autosurveillance sont conformes à la réglementation.

## 2 RESEAU DE LA FERME

### 2.1 Inventaire des ouvrages

#### 2.1.1 Réseaux de collecte

RAS

#### 2.1.2 Station de traitement d'eaux usées de La Ferme

Equipements	Type	Année	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun			
Bassin d'aération	Bassin en résine polyester d'un volume de 30m <sup>3</sup> Hydroéjecteur KSB Amajet N100 – 220/034 ULG	2011	1	3,7
Clarificateur	Bassin en résine polyester d'un volume de 12 m <sup>3</sup> sans dispositif de raclage des flottants  Pompe de recirculation Flygt CP 3045 MT 234		1	1,2
			<b>T O T A L</b>	<b>4,9</b>

### 2.2 Fonctionnement des ouvrages

#### 2.2.1 Réseaux de La Ferme

RAS

#### 2.2.2 Station de traitement d'eaux usées de La Ferme

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume traité			20 976	57		
Aération	3 406	9,3	-	-	-	-
Recirculation	2 751	7	55 020	150	-	-
Extraction boues	-	-	-	-	-	-

<b>Energie consommée</b>	-	-	-	-	12 870	35
--------------------------	---	---	---	---	--------	----

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Néant

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Néant

## **2.3 Limites des ouvrages et projets de renforcements**

### ***2.3.1 Réseaux eaux usées***

RAS.

### ***2.3.2 Station de traitement d'eaux usées***

Dans le cadre de l'arrêté du 22 juin 2007, la station de traitement d'eaux usées de La Ferme est en attente d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

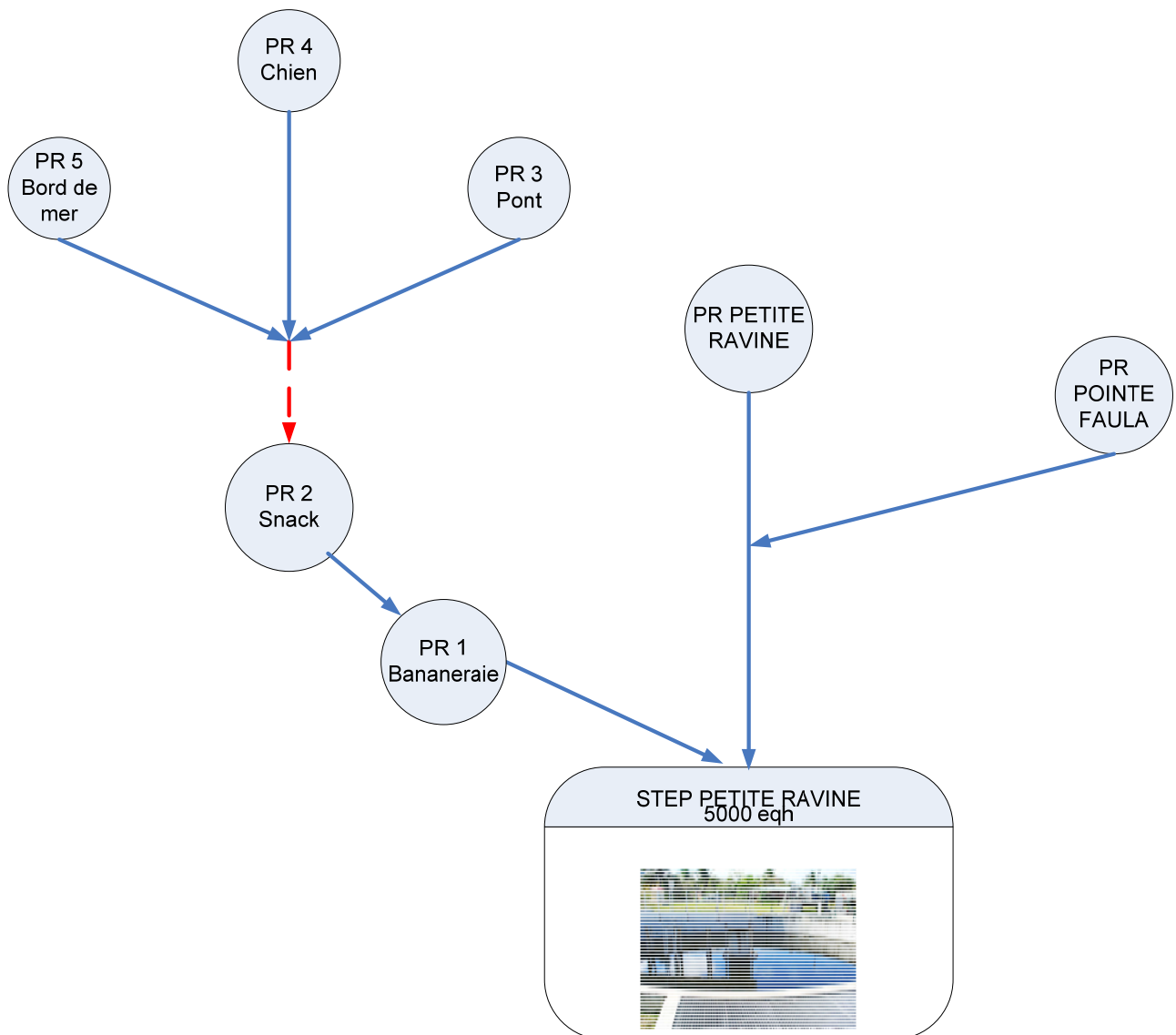


# COMMUNE DU VAUCLIN



**Station de Petite Ravine**

# 1 RESEAU DU BOURG



## 1.1 INVENTAIRE DES OUVRAGES

### 1.1.1 Réseaux de collecte gravitaire (pour toute la commune)

Diamètre	Matériau						Total
	Amiante ciment	Autres	Béton	Fonte	PVC	(vide)	
110					19,0		19,0
120					10,7		10,7
125					109,0	136,9	245,9
150	199,5			107,4			306,9
160	129,3				362,4	11,7	503,3
200	2 803,9		14,7		11 065,9	76,0	13 960,4
250	211,1						211,1
300					310,6		310,6
(vide)		39,1			49,8	558,6	647,4
	3 343,8	39,1	14,7	107,4	11 927,2	783,1	16 215,3

### 1.1.2 Réseaux de collecte en refoulement (pour toute la commune)

Diamètre	Matériau		Total
	Fonte	PVC	
75		444,26	444,26
90		416,34	416,34
110		474,02	474,02
125	318,10		318,10
200		36,89	36,89
	318,10	1 371,51	1 689,61

### 1.1.3 Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	DN Sortie	Date Installation
<b>Poste n°1 La bananeraie</b>						
Pompe 1	NP 3085 SH 253	2,4	10	47	80	2014
Pompe 2	NP 3085 SH 253	2,4	10	47	80	2014
<b>Total</b>		<b>4,8</b>				
<b>Poste n°2 Snack</b>						
Pompe 1	NP 3085 SH 253	2,4	14	35	80	2014
Pompe 2	NP 3085 SH 253	2,4	14	35	80	2014
<b>Total</b>		<b>4,8</b>				
<b>Poste n°3 Pont</b>						
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 262	1,7	15,2	14,7	50	2006
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 262	1,7	15,2	14,7	50	2006
<b>Total</b>		<b>3,4</b>				
<b>Poste n°4</b>						
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 252	1,7	10	30	80	2013
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 252	1,7	10	30	80	2013
<b>Total</b>		<b>3,4</b>				

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m <sup>3</sup> /h)	DN Sortie	Date Installation
<b>Poste n°5 Bord de mer</b>						
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 262	1,7	16	15	50	2013
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 262	1,7	16	15	50	2013
<b>Total</b>		<b>3,4</b>				
<b>Poste Pointe Faula</b>						
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH 258	7,4	27,2	38,4	80	2007
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 258	7,4	27,2	38,4	80	2007
<b>Total</b>		<b>14,8</b>				
<b>Poste Petite Ravine</b>						
Pompe 1	NP 3085 SH 255	2,4	9	29	80	2014
Pompe 2	NP 3085 SH 255	2,4	9	29	80	2014
<b>Total</b>		<b>4,8</b>				
<b>T O T A L G E N E R A L</b>		<b>39,4</b>				

### 1.1.4 Station de traitement d'eaux usées du Bourg

La station réhabilitée du bourg 5000 équivalents habitants comprend :

TRAITEMENT DES EFFLUENTS				
Equipements	Type	Année	Nbre	Puissance totale (kW)
Relevage d'entrée	Pompes Flygt DP 3085 MT 470 Débit : 51,6 m <sup>3</sup> /h à 3,5 m HMT	2011	2	4
Prélèvement eaux brutes	Endress Hauser ASP Station 2000	2007	1	0,5
Prétraitement	Tamis rotatif avec vis compacteuse EMO EM9001 -800-CM02	2007	1	4
Aération	Pont Brosse Franceaux Diamètre 1000	2007	2	30
Clarification	Pont racleur ( <i>diamètre bassin 13,5m</i> )	2007	1	0,15
Recirculation	Pompes Flygt NP 3085 MT 463 Débit : 52,9m <sup>3</sup> /h à 3 m HM	2011	2	4
Extraction de boues	Pompes Flygt DP 3045 MT 180	2007	2	2,4
Déshydratation des boues	Filtre bande EMO, OMEGA CC120 + Skid 120 Station de chaulage des boues	2007	1	4
Réseau d'eau industrielle	Surpresseur SALMSON Hydroplus N-ALTI-V	2007	1	1
Poste de rejet en mer	Pompes Flygt DP 3085 MT 472 Débit : 72 m <sup>3</sup> /h à 2 m HMT	2011	2	4

TRAITEMENT DES EFFLUENTS				
Equipements	Type	Année	Nbre	Puissance totale (kW)
Prélèvement eaux traitées	Endress Hauser ASP Station 2000	2011	1	0,5
Comptage sortie	canal venturi avec débitmètre Ultrason PROSONIC FMU 861	1	1	-
<b>T O T A L P U I S S A N C E</b>				<b>54,55</b>

## 1.2 Fonctionnement des ouvrages

### 1.2.1 Réseaux du Bourg

L'ensemble du réseau du boulevard Landa au boulevard de l'Atlantique fonctionne en charge du fait de contre-pentes. Cela provoque de nombreuses retenues de sable et de vase, obligeant des curages très fréquents.

### 1.2.2 Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m <sup>3</sup> /an)	(m <sup>3</sup> /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
PR n°1 La Bananeraie	2 786	7,6	130 385	357	5 604	15
PR n° 2 Snack	1 423	3,9	49 094	135	10 541	29
PR n°3 Pont	356	1	6 552	18	3 507	9,6
PR n°4	845	2,3	20 961	57	1 125	3,1
PR n°5 Bord de mer	1 289	3,5	23 718	65	2 061	5,6
PR Pointe Faula	1 671	4,6	49 127	135	4 094	11
PR Petite Ravine	243	0,7	9 331	26	1 180	3,2

#### • OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Tous les postes de relevage ont fait l'objet d'un nettoyage et du contrôle technique réglementaire.

#### P.R. "Château Paille 5"

- Remplacement batterie satellite de télétransmission

#### P.R. "Petite Ravine"

- Remplacement clapet de P1

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

SITE	INSTALLATION	ALIAS
STEU Petite Ravine	Remplacement moteur pont brosse	60 RU 14 052
PR Château Paille 1	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 130
PR Château Paille 2	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 131
PR Petite Ravine	Remplacement 2 pompes	60 RU 14 132

### 1.2.3 Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	5 873	16	176 190	483	-	-
Aération	4 565	12,5				
Recirculation	5 227	14,2	156 810	450		
Extraction boues	-	-	306	104 kg MS/j	-	-
Débit eau traitée	-	-	482 219	1 321	-	-
Pompage rejet en mer	14 987	41	188 070	515	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	77 060	211

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Remise en état moteur pont brosse

## 1.3 Limites des ouvrages et projets de renforcement

### 1.3.1 Réseaux eaux usées

#### 1.3.1.1 Réseau Bourg

Le réseau du bourg est souvent obstrué par la présence de sable et de nombreux débris de taille importante qui empêchent rapidement l'écoulement des eaux usées (bouteilles, débris de planche, déchets de béton...)

Des nombreuses malfaçons, raccordement avec branchement pénétrant à Pointe Athanase, ont créé une détérioration du réseau dont l'accès reste compliqué à cause d'extensions et de constructions non maîtrisées sur la voie de passage.

Les réseaux du Bourg et de Château Paille comprenant de nombreuses non conformités de raccordement (intrusions d'eaux parasites) se mettent en débordement lors de chaque épisode pluvieux. Les enquêtes menées par les équipes Réseau de la SME permettent de résorber par zone ces problèmes récurrents.

#### 1.3.1.2 Réseau UCPA

Le tronçon raccordé au poste de refoulement de Bord de Mer doit faire l'objet de l'aménagement d'une voie d'accès aux engins de curage. Malgré les conseils de la SME lors de diverses réunions de chantier, la conception et la réalisation ne permettent pas d'entretenir efficacement le réseau.

L'UCPA de la Pointe Faula quant à lui n'est toujours pas raccordé au réseau.

### **1.3.2 Postes**

#### 1.3.2.1 Poste SNACK

Un snack ambulant est toujours raccordé sur le compteur EDF du poste engendrant des disjonctions récurrentes. Une requête fut envoyée à la mairie et à E.D.F et reste toujours sans réponse.

#### 1.3.2.2 Poste BORD DE MER

Le poste du Bord de Mer est à rehausser afin d'éviter l'intrusion d'eau pluviale (poste en contre bas).

#### 1.3.2.3 Poste POINTE FAULA

Ce poste fait l'objet de nombreux vandalismes dégradant son aspect visuel et obligeant la reprise d'huisseries.

### **1.3.3 Station de traitement d'eaux usées**

Une attention particulière sera portée sur la débitmétrie. En effet les valeurs des volumes traitées paraissent excessives. Après analyse, le problème serait dû à la capacité de pompage du poste de rejet, laissant le niveau monté dans le canal venturi.

Des travaux de remplacement de la clôture et du portail sont à prévoir par le SICSM.

## 2 RESEAU DE GRAND CASE

### 2.1 Inventaire des ouvrages

#### 2.1.1 Réseau de collecte

Tout comme indiqué depuis 2009, le réseau devra faire l'objet d'une expertise complète (recherche et ré-hausse des regards, inspection de la canalisation, tests d'étanchéité). Certains tronçons et regards sont inaccessibles car situés en propriété privée.

A ce jour, l'inventaire a été réalisé par la SME.

#### 2.1.2 Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE

La station de traitement d'eaux usées de Grand Case, construite par la société VOR assainissement en 1989, a une capacité de traitement de 200 équivalents habitants.

Il s'agit d'une station à boues activées à faible charge et aération prolongée.

Le rejet s'effectue dans une ravine.

TRAITEMENT DES EFFLUENTS				
Equipements	Type	Année	Nbre	Puissance totale (kW)
Bassin d'aération	Bassin d'une capacité de 30 m3 Hydroéjecteur KSB Amajet N 100-220/034 ULG	2011	1	3,7
Clarificateur Prélèvement eaux brutes	Bassin de 12 m3	1989	1	
Recirculation	Pompe de recirculation Flygt DS 3045 MT 234	2007	1	1,2
Séchage des boues	1 lit de séchage de 28 m <sup>2</sup>	1989	1	
<b>T O T A L P U I S S A N C E</b>				<b>4,9</b>



## 2.2 Fonctionnement des ouvrages

### 2.2.1 Réseaux de Grand Case

RAS

### 2.2.2 Station de traitement d'eaux usées de Grand Case

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m <sup>3</sup> /an)	Journalier (m <sup>3</sup> /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	2 609	7,1	-	-	-	-
Recirculation	2 794	7,6	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	18	1 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	7 277	20

#### • OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT

Néant

## 2.3 Limites des ouvrages et projets de renforcements

### 2.3.1 Réseaux eaux usées

Comme indique lors des précédents rapports annuels, certains tronçons et regards sont toujours inaccessibles car situés en propriété privée.

### 2.3.2 Station de traitement d'eaux usées

Aucun élément à signaler.

# Annexes

## 👉 Annexes de Sainte Anne

### RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Caritan"
- Poste de relèvement "Anse Tonnoir"
- Poste de relèvement "Beauregard"
- Poste de relèvement "Bourg"
- Poste de relèvement "Baréto"
- Poste de relèvement "Belfond"
- Poste de relèvement "Joli Cœur"
- Poste de relèvement "Val d'Or"
- Station de traitement d'eaux usées "Belfond"
- 

## 👉 Annexes de Sainte Luce

### ANNEXES RESEAU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Gros Raisins"
- Poste de relèvement "Bourg"
- Station de traitement d'eaux usées du "Bourg"

### ANNEXES RESEAU DE GROS RAISINS

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "V.V.F Sécurité Sociale"
- Poste de relèvement "Les Moubins"
- Poste de relèvement "VVF E.D.F"
- Poste de relèvement "Les Amandiers"
- Poste de relèvement "Pierre et Vacances"
- Poste de relèvement "Désert"
- Station de traitement d'eaux usées de "Gros Raisins"

**ANNEXES RESEAU LES COTEAUX**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Les Coteaux"
- Station de traitement d'eaux usées "Les Coteaux"

**ANNEXES RESEAU TROIS RIVIERES**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Trois Rivières - Stade"

**ANNEXES RESEAU BELLEVUE LADOUR**

Fiches récapitulatives de fonctionnement

- Station de traitement d'eaux usées de "Bellevue Ladour"

## **Annexes de Saint Esprit**

**Réseau du Bourg :**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « La Carreau »
- Poste de relèvement « Hôpital »
- Poste de relèvement « Gueydon »
- Poste de relèvement « Magasin Municipal »
- Poste de relèvement « Solitude »
- Poste de relèvement « Petit Fond »
- Station de traitement d'eaux usées du Bourg

**Réseau de Régal :**

- Fiche récapitulative de traitement d'eaux usées de Régal

**Réseau de Peter Maillet :**

- Station de traitement d'eaux usées de Peter Maillet

## **Annexes des Trois-Ilets**

**Réseau du Bourg**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Vatable"
- Poste de relèvement "Desgrotte 1"
- Poste de relèvement "Desgrotte 2"
- Poste de relèvement "Rue Neuve"
- Poste de relèvement "Citron"
- Poste de relèvement "Bord de Mer"

- Poste de relèvement "Xavier"
- Poste de relèvement "Collège"
- Poste de relèvement "Golf"
- Poste de relèvement "Wallon"
- Poste de relèvement "Marina"
- Poste de relèvement "Anse Mitan"
- Poste de relèvement "Impératrice"
- Poste de relèvement "Anse à l'Ane"
- Poste de relèvement "Casino Alamanda"
- Poste de relèvement "Trou Etienne"
- Poste de relèvement "Hameaux d'Alet"
- Station de traitement des eaux usées d' "Anse Murette"

#### **Réseau de La Ferme**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées de "La Ferme"

## **Annexes du Vauclin**

#### **RESEAU DU BOURG**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement n°1 Château paille
- Poste de relèvement n°2 Château paille
- Poste de relèvement n°3 Château paille
- Poste de relèvement n°4 Château paille
- Poste de relèvement n°5 Château paille
- Poste de relèvement Petite Ravine
- Poste de relèvement Pointe Faula
- Station de traitement d'eaux usées du BOURG "Petite Ravine"
- Station de traitement d'eaux usées "Grand Case"